







# HISTOIRE

DE

# L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE

PAR

JOSEPH AUBENAS

AVEC

UNE PHOTOGRAPHIE PAR BINGHAM

TOME PREMIER



PARIS
AMYOT, ÉDITEUR DES OEUVRES DE NAPOLÉON III
ET DE LA SEMAINE POLITIQUE
8, RUE DE LA PAIX

1857

# HISTOIRE

DE

# L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE



TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9



L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE.

(Photographie de Bingham)

# HISTOIRE

DE

# L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE

PAR

JOSEPH AUBENAS

TOME PREMIER




PARIS

AMYOT, ÉDITEUR DES OEUVRES DE NAPOLÉON III

ET DE LA SEMAINE POLITIQUE

8, RUE DE LA PAIX

1857

# PRÉFACE.

L'ouvrage que nous offrons au public est, nous osons le dire, un ouvrage entièrement nouveau. Cette histoire était encore à écrire. En effet, l'Impératrice Joséphine est peut-être le personnage moderne le plus populaire et le moins connu : il n'en est pas sur lequel on ait publié plus d'erreurs et plus de fables. Elle mérite, certes, autant une biographie particulière que les femmes plus ou moins célèbres qui, dans ces dernières années, ont trouvé des admirateurs et des historiens. L'insigne honneur qui lui est échu de partager avec le plus grand homme de nos temps le premier trône du monde, lui donne un rang à part et des droits assurés à l'attention et aux hommages

de la postérité. Elle a droit aussi au souvenir reconnaissant du pays pour la manière dont elle a exercé sa part de puissance. *Je gagne des batailles* (disait le premier Empereur), *Joséphine me gagne les cœurs.* On ne peut mieux caractériser celle qui fut à la fois, nous l'avons dit ailleurs, la grâce et la bienfaisance couronnées.

Le public n'a aucun intérêt à connaître les motifs et les circonstances qui font surgir les ouvrages qu'on lui offre. Qu'il nous soit permis, toutefois, d'entrer dans quelques détails qui montreront que l'auteur de ce livre n'était point sans qualité pour l'entreprendre. Il en a trouvé l'occasion et les moyens dans son séjour de plusieurs années à la Martinique, au sein d'une magistrature qui, d'autres lui ont rendu cette justice, ne le cède en rien à celle de la métropole [1]. La Martinique est remplie des souvenirs de Joséphine, comme la Corse de ceux de Napoléon. Ces deux noms, à dix-huit cents lieues de distance, sont répétés chaque jour avec le même orgueil et le même dévouement dans ces îles favorisées d'où partirent, il y a soixante-dix-huit ans, deux enfants qui semblaient, à travers les mers, s'être donné rendez-vous sur le trône de France.

1. Comme conseiller à la Cour impériale.

Gênée, on le conçoit, dans l'expression de ses sentiments et de ses vœux par les gouvernements qui ont succédé au premier Empire, la Martinique en voyant la dynastie Napoléonienne restaurée par la volonté nationale, a voulu rendre un hommage solennel à celle à qui elle doit une double illustration, car l'épouse de Napoléon Ier est en même temps l'aïeule de Napoléon III. Au moyen d'une souscription à laquelle ont pris part tous les rangs de la population, l'image chère et respectée de Joséphine va décorer la principale place de la colonie. C'est pour répondre aux sentiments et au désir de ses habitants dont les sympathies sont aussi les nôtres, que nous avons entrepris, sur les lieux mêmes, ce travail trop imparfait, malgré tous nos efforts, et qui, s'il était complet, aurait servi de légende au monument que la Martinique élève à son plus illustre enfant[1].

Nous avons déjà fait paraître sur le même sujet des études préparatoires dans l'un des journaux de la colonie. Privé alors des ressources qu'offrent seules les

1. Le public a remarqué, à l'exposition de cette année, la belle statue en marbre de l'Impératrice Joséphine, destinée à la ville de Fort-de-France. Cette œuvre fait honneur au ciseau de M. Dubray, et tout le monde a applaudi à la récompense dont l'Empereur vient d'honorer le talent de l'artiste.

bibliothèques et les archives de la métropole, nous n'avions pas la prétention de fournir rien d'arrêté ni de définitif. On ne demandait, au reste, rien de semblable à un essai tenté dans de pareilles conditions. Mais l'accueil fait à ce premier travail était pour l'auteur, à son retour en France, un engagement de poursuivre la tâche pleine de charme qui lui était échue. Il a employé une année entière à préparer ce premier volume, composé, le lecteur s'en convaincra, d'après les données les plus sérieuses, les plus rigoureuses même de la critique historique.

Il n'est pas aisé d'écrire l'histoire moderne. Les matériaux manquent et abondent. On trouve vingt ouvrages inspirés par l'erreur et la haine pour un témoignage sincère et autorisé. La biographie de l'Impératrice Joséphine surtout devient difficile à faire par le grand nombre de publications oiseuses ou hostiles (Joséphine a aussi ses ennemis) auxquelles cette biographie a donné lieu. Nous nous sommes expliqué, dans les notes trop nombreuses peut-être qui accompagnent notre texte, sur le mérite de quelques-unes des sources où l'on a puisé jusqu'ici ; mais la meilleure manière de restituer à un personnage sa véritable physionomie, c'est de demander surtout les matériaux de son histoire aux

pièces authentiques, aux documents originaux, aux lettres autographes qui peuvent avoir trait à son existence.

Déjà, dans les registres de la Cour impériale de la Martinique qui a succédé à l'ancien conseil souverain de ce pays, nous avions trouvé la copie de tous les titres et papiers de famille apportés par les auteurs de Joséphine lors de leur arrivée aux Antilles. Les archives du ministère de la Marine, si obligeamment mises à notre disposition, nous ont permis de compléter les renseignements que nous possédions sur les deux familles de Tascher et de Beauharnais, unies, dès la Martinique, par les liens de la plus intime amitié. Mais une source plus complète de renseignements nous a été ouverte par la communication gracieuse et sans réserve des archives particulières de la famille même de l'Impératrice Joséphine. Correspondances, actes, mémoires, nous avons tout lu, tout comparé, tout annoté. Plus de cinq cents lettres missives, entièrement authentiques, timbrées par la poste du temps, émanées des parents et des amis de Joséphine, quelques-unes, trop peu, de Joséphine elle-même, ont passé sous nos yeux. Nous avons fait à cette précieuse correspondance de larges emprunts. Laisser le plus souvent possible, toutefois avec

mesure, leur propre langage aux personnages d'une histoire, c'est le moyen de les mieux représenter et de les rendre en quelque sorte vivants pour le lecteur[1].

Une bonne part de ce volume est consacrée à la jeunesse et au premier mariage de Joséphine. Cette période de sa vie, la moins connue, mérite cependant de l'être, et nous croyons qu'on n'en lira pas le récit sans intérêt. Nous ne pouvions bien faire connaître Joséphine en l'isolant de sa famille, aussi dans cette histoire il sera souvent question des siens : nous devions aussi l'entourer de cette famille Beauharnais, à laquelle son alliance avec la future Impératrice a procuré tant d'illustration et une si haute fortune.

Arrivés à l'époque où l'étonnante destinée de Joséphine lui fit rencontrer et charmer celui qui allait lui donner une couronne, il semble que tout doive être connu, et qu'il n'y ait plus rien à apprendre sur une existence aussi en vue, aussi éclatante. Il y a cependant encore là, principalement jusqu'à l'avénement

1. Ces archives privées, qui sont en la possession de M. le général comte Tascher de La Pagerie, grand-maître de la Maison de l'Impératrice, ont été parfaitement classées par M. le comte Charles de Tascher, premier chambellan de Sa Majesté. Qu'ils reçoivent ici l'un et l'autre, pour leur obligeance, nos vifs remercîments.

de l'Empire, bien des faits nouveaux à produire, bien des erreurs à rectifier. Il y a surtout à faire connaître (et c'est la difficulté comme la bonne fortune de ce livre) la vie intérieure, l'existence intime, l'histoire du cœur de ce grand capitaine qui eut pour Joséphine l'amour le plus ardent et le plus vrai. Nous avons été entraînés à suivre, dans ce premier volume, cette passion si charmante et si verbeuse. Nous avons laissé parler Napoléon lui-même : c'est ici qu'il ne fallait pas se substituer aux paroles de celui qui forcément tient une si grande place dans cette histoire.

Paris, le 20 août 1857.

Le portrait placé en tête de cet ouvrage, a été photographié par M. Bingham, d'après une peinture originale appartenant à la famille Tascher de La Pagerie.

---

# CHAPITRE PREMIER.

**Origine de la famille Tascher de La Pagerie. — Sa Translation à la Martinique. — Gouvernement du marquis de Beauharnais. — Sa liaison avec la famille de La Pagerie. — Prise de la Martinique par les Anglais. — Belle conduite de MM. de Tascher. — Naissance et premières années de Joséphine. — Les Trois-Ilets.**

L'impératrice Joséphine est née à la Martinique, le 23 juin 1763, de M. Joseph Tascher de La Pagerie et de Rose-Claire Des Vergers de Sannois, appartenant à deux des familles les plus marquantes de la colonie. Il n'est point hors de propos, en commençant cette histoire, de dire quelques mots de l'origine de celle qui a régné sur une grande partie de l'Europe.

Venus de l'Orléanais où, dès le XII[e] siècle, leur nom est cité avec honneur dans plusieurs documents publics et privés, les *Tascher*, après avoir, pendant un temps, occupé la seigneurie de Garges, près Paris, qu'ils tenaient de la libéralité de Philippe le Bel, s'établirent plus particulièrement aux environs de Blois, dans la paroisse de Saint-Mandé, où ils possédaient la terre de *la Pagerie*, dont le nom est resté

à la branche aînée de la famille[1]. L'ancienneté de cette maison, à défaut d'éclat historique, est attestée par les preuves les plus complètes et les plus authentiques. L'impératrice Joséphine n'en a jamais tiré vanité; mais il y aurait, de la part de son historien, inexactitude à taire ce fait qui existe, comme légèreté à l'avancer s'il n'était pleinement établi[2].

Les Tascher sont un vrai type de cette noblesse provinciale pour qui l'honneur de servir le pays, même dans des grades subalternes, avait un tel attrait, qu'elle épuisait souvent sa fortune et son sang, pour répondre à la voix du devoir jadis si obéie. Les grands biens, les charges éminentes, les commandements militaires, étaient le partage de la noblesse de cour, généralement moins ancienne et plus vaine : à la province appartenaient ces gentilshommes qui, après une vie toute employée au service de l'État, regagnaient le manoir féodal, plus couverts de bles-

1. Dans les actes et dans l'usage, soit en France, soit à la Martinique, on les appelait indifféremment ou *de Tascher*, ou *de La Pagerie*, ou *Tascher de La Pagerie*. La branche aînée est celle de l'impératrice Joséphine; l'autre branche, qui n'a jamais quitté la France, est représentée aujourd'hui par M. le comte de Tascher, ancien pair de France.

2. En 1810, l'Impératrice, dans le désœuvrement de la Malmaison, eut l'idée de s'occuper de la généalogie de sa famille. Elle chargea M. de Montléart de faire des recherches à cet égard. Celui-ci s'acquitta de cette mission avec un soin tout particulier. Son travail, qui nous a beaucoup servi, est intitulé : « Extraits des titres sur la maison de Tascher, qui se trouvent dans les divers dépôts publics, avec les indications nécessaires pour les consulter au besoin et en prendre copie. » L'original est en la possession de la branche cadette de la famille.

sures que d'honneurs, et mouraient satisfaits quoique méconnus, léguant à leurs fils leur pauvreté fière et respectée et leur exemple toujours suivi.

Mais, si de tels services étaient trop oubliés à la cour, ce dévouement traditionnel et désintéressé pour le pays assurait aux nobles de province une considération locale, une estime qui leur tenait lieu de fortune et de faveur. On le vit bien en 1674, lorsque les périls du royaume ayant nécessité la convocation extraordinaire de l'arrière-ban, François Tascher de La Pagerie, chef alors de sa maison, et simple capitaine dans un régiment de cavalerie, fut choisi, aux applaudissements de tous, pour commander et aller conduire à Turenne, qui défendait la frontière envahie, le corps de noblesse du Blaisois [1]. On sait comment, à cette époque critique, le génie de Turenne sauva la France. Sa main glorieuse, au lendemain de la victoire, signa à François de Tascher un certificat constatant que, pendant cette héroïque campagne d'Alsace, celui-ci avait fidèlement servi le roi à la tête de l'escadron de Blois; précieuse attestation de belle conduite et de bonne renommée, et que rehausse encore la fin prématurée de deux frères puînés, morts les armes à la main, l'un devant Turin, et l'autre à Berghes, en Flandre [2].

1. Archives de famille : lettres de nomination faite par le marquis d'Halluye, en vertu d'un pouvoir royal; lettres de confirmation du maréchal de Créquy. — Registres du conseil supérieur ou *souverain* de la Martinique conservés au greffe de la cour impériale de Fort de France, année 1745.

2. L'original de cette attestation se trouve dans les archives de la

Le fils de François de Tascher ne paraît pas avoir suivi la carrière des armes. Peut-être les fortes dépenses faites par son père au service, ainsi que le grand état de maison que celui-ci ne cessa de tenir jusqu'à sa mort, lui avaient ôté les moyens d'exercer avec honneur cette profession privilégiée de leur famille. Aussi, de son vivant même, son propre fils aîné, voyant la situation embarrassée de sa maison, se laissa gagner par cet esprit aventureux qui poussait vers les illusions du nouveau monde une partie de la noblesse provinciale, et il se décida à aller retrouver à la Martinique la fortune qui l'abandonnait dans la métropole.

Joseph Tascher de La Pagerie, aïeul de l'impératrice Joséphine, débarqua aux Antilles dans le courant de l'année 1726. Il arrivait à la Martinique sans fonctions et sans grade, mais pourvu, sans doute, de quelque importante concession territoriale qu'accordait volontiers le gouvernement d'alors. Le chef de la maison de Tascher alla d'abord s'établir à l'est de l'île, dans la riche paroisse de Sainte-Marie. C'est de là que, quatre ans après, en 1730, il adressa au conseil supérieur, qui était la juridiction souve-

maison de Tascher. Il est ainsi conçu : « Le vicomte de Turenne, maréchal général des camps et armées du Roi, certifie à tous qu'il appartiendra que François de Tascher, écuyer, seigneur de La Pagerie, capitaine commandant l'escadron de l'arrière-ban de Blois, a bien et fidèlement servi le roi, en cette qualité pendant la campagne, et le sert encore actuellement dans l'armée qui est sous notre commandement en Allemagne. Fait au camp de Dettweiler, ce 8 novembre 1674. *Signé* : Turenne. »

raine de la colonie, une requête ayant pour objet d'obtenir l'enregistrement de ses lettres de noblesse, formalité à laquelle ne manquaient jamais les gentilshommes qui abordaient aux îles[1]. Ce n'était point une pure affaire de vanité : il y avait des exemptions d'impôt, des prérogatives attachées à la qualité de noble qui donnaient un grand prix à la reconnaissance de ce titre. Aussi, le conseil supérieur de la Martinique, recruté dans les premières familles de la colonie, avait fini par se montrer fort difficile pour les enregistrements sollicités par les nouveaux venus. La requête et les titres de M. Tascher de La Pagerie furent examinés avec soin, et, après deux ajournements causés par la nécessité de demander en France de plus complètes productions, le conseil, le 2 mars 1745, rendit un arrêt conforme à sa demande[2]. Par les pièces produites on voit qu'il laissait en France un frère et deux sœurs nés d'une seconde femme. Ce frère, Gabriel de Tascher, entra dans les ordres et fut successivement chanoine de Blois, abbé et ensuite vicomte d'Abbeville. Quant aux sœurs, Thérèse et Madeleine, elles avaient été admises l'une et l'autre à Saint-Cyr, sur un certificat de d'Hozier, pour y recevoir gratuitement l'éducation que l'État donnait, dans cet établissement, aux jeunes filles nobles[3].

1. Registres du conseil supérieur de la Martinique, année 1738.
2. Registres du conseil supérieur de la Martinique (à l'année citée).
3. Les archives de la maison de Tascher possèdent l'original de la lettre d'admission délivrée par Louis XV à la cadette de ces deux

Dans le courant de l'année 1734, pendant qu'il était en instance devant le conseil souverain, M. de La Pagerie vint au Carbet, près Saint Pierre, et s'y maria avec Mlle de La Chevalerie, appartenant à une riche famille de l'île[1] : de ce mariage, il eut d'abord, le 5 juillet 1735, et au Carbet même, un fils appelé comme lui Joseph; ce fut le père de l'Impératrice[2].

Par cette alliance, le nouvel arrivant trouva, dès le début, une belle existence, et il se vit à la tête de

grand'tantes de l'Impératrice. Voici cette pièce signée de la main du roi :

« Aujourd'hui, premier du mois de septembre 1734, le Roy étant à Versailles, bien informé que demoiselle Madeleine Taschet de La Pagerie a la naissance, l'âge et les autres qualités requises pour être reçue dans la maison royale de Saint-Louis, établie à Saint-Cir, ainsi qu'il est aparu par titres, actes, certificats et autres preuves, conformément aux lettres patentes des mois de juin 1686 et mars 1694 ; Sa Majesté lui a accordé une des deux cent cinquante places de ladite maison, enjoignant à la supérieure de la recevoir sans délay, lui faire donner les instructions convenables, et la faire jouir des mêmes avantages dont jouissent les autres demoiselles, en vertu du présent brevet que Sa Majesté a, pour assurance de sa volonté, signé de sa main et fait contresigner par moy, conseiller secrétaire d'État et de ses commandements et finances. *Signé* Louis, et plus bas : Phélippeaux. »

Enfin, pour clore ces détails héraldiques, nous mentionnerons un arrêt rendu, le 2 mars 1603, par la Cour des Aides de Paris, lequel déclare les Tascher « nobles, comme extraits et issus de noble race et lignée, » et ordonne que, « comme tels, ils jouiroient de l'exemption des tailles et autres privilèges et exemptions attribués aux nobles du royaume, eux et leur postérité. » (Registres de la Martinique, année 1745.)

1. Archives du conseil. Registre 4, page 87.

2. Registres des baptêmes de la paroisse du Carbet. — Archives de famille.

propriétés assez importantes situées au Carbet, à Sainte-Marie, et dans l'île voisine de Sainte-Lucie. Successivement père de deux garçons et de trois filles, M. de Tascher put leur donner toute l'éducation que comportaient les ressources offertes alors par la colonie. Il n'avait pas rompu ses relations avec la France, où son frère arrivait à une position qui lui permettait d'être utile aux siens. Lorsque ses deux fils eurent atteint leur adolescence, M. Tascher de La Pagerie se décida à les envoyer à l'abbé d'Abbeville, afin qu'il les dirigeât vers la carrière militaire, où les rappelait le passé de leur maison. Le crédit de cet oncle et leur nom valurent aux jeunes La Pagerie, l'un en 1750, l'autre en 1754, leur admission parmi les pages de la seconde Dauphine, Marie-Josèphe, fille du roi de Pologne[1]. C'était là une école où l'on se formait à la vie de cour, à l'obéissance et à la ponctualité. Parvenus à dix-huit ans, les pages recevaient une commission d'officier dans l'un des corps de l'armée ou dans la marine. En sortant du service de la Dauphine, au bout de cinq ans, Joseph de Tascher, l'aîné des deux frères, désireux de revoir et d'aider sa famille, demanda et obtint sa nomination comme sous-lieutenant dans une compagnie franche de la marine destinée pour la Martinique. Son frère, Robert-Marguerite, plus jeune que lui de cinq années, entra plus tard, en qualité de garde, dans la marine propre-

1. Les preuves faites par les deux frères pour entrer aux pages se voient dans les minutes originales de Pierre d'Hozier. (Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale.)

ment dite[1]. Les deux frères se promirent une inviolable amitié, une mutuelle assistance, et des efforts constants pour relever le lustre aujourd'hui éclipse de leur maison.

Dans le courant de l'année 1755, Joseph de La Pagerie revint au sein de sa famille avec cette première épaulette qui donne tant de joie et tant d'espoir. Il avait alors vingt ans, il venait de la cour, et en se livrant avec ardeur à son état qu'il affectionnait, il pouvait se flatter de faire un rapide et brillant chemin dans les armes spéciales de nos colonies que la guerre allait visiter bientôt. Deux de ses sœurs ne tardèrent pas à trouver, à la Martinique, d'honorables établissements : l'une, Marie-Paule, épousa M. Le Jeune du Gué, ancien mousquetaire et chevalier de Saint-Louis, et l'autre, Marie-Euphémie-Désirée, M. de Renaudin, fils de Michel de Renaudin, ancien lieutenant dans le régiment du Dauphin, également chevalier de Saint-Louis, et commandant des milices de son quartier. Venue de bonne heure de France, où elle s'était distinguée dans les armes, et avait même compté parmi ses membres un lieutenant général, cette dernière famille figure, dans plusieurs documents, au nombre des notables de la colonie[2].

Lorsque le jeune Tascher de La Pagerie revit la Martinique, des bruits de rupture avec l'Angleterre

1. États de service des deux frères (dossier Tascher de La Pagerie) aux Archives du ministère de la marine.
2. Archives du greffe du tribunal de Fort-de-France. — Actes de la paroisse du Lamentin, du 8 mars 1759.

s'étaient déjà répandus en Europe. La paix menteuse d'Aix-la-Chapelle fut de courte durée. Les hostilités maritimes, un instant suspendues, ne tardèrent pas à recommencer avec une nouvelle vivacité entre les deux nations. Enfin, au mois de juin 1755, la guerre fut formellement déclarée : elle allait s'étendre sur le plus vaste théâtre, embrassant à la fois les mers de l'Inde, l'océan Atlantique, le golfe du Mexique et la mer des Antilles, où la France possédait ses plus riches colonies.

La Martinique manquait de troupes, mais les colons, réunis en milices sous les ordres du gouverneur général M. de Bompar, se préparèrent à recevoir vigoureusement l'ennemi, qui annonçait surtout de mauvais desseins contre leur île, cette reine enviée des petites Antilles. Afin de la mettre à l'abri d'un coup de main, le gouverneur ordonna l'établissement de plusieurs batteries nouvelles près de la ville de Fort-Royal, où se trouve le port militaire de la colonie. Le jeune de La Pagerie fut employé à ces travaux, et l'intelligente activité dont il fit preuve dans cette circonstance fut récompensée par le grade de lieutenant en premier des canonniers-bombardiers de la côte[1].

Mais le ministère ayant, sur sa demande, rappelé M. de Bompar, pour lui confier un commandement important à la mer, on envoya à la Martinique le marquis de Beauharnais, qui y arriva, accompagné de

1. États de service de M. Tascher de La Pagerie. (Archives du ministère de la marine.)

sa femme, le 13 mai 1757. Le 31 du même mois, le nouveau gouverneur vint, selon l'usage, au conseil souverain pour y faire enregistrer ses pouvoirs, conçus dans les termes les plus flatteurs pour lui et les plus rassurants pour la colonie. La commission de M. de Beauharnais l'établissait lieutenant général des îles de la Martinique, de la Guadeloupe, Marie-Galante, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Désirade, la Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Cayenne et ses dépendances, avec l'autorité supérieure sur tous les gouverneurs particuliers de ces diverses colonies[1].

Le nom de Beauharnais, destiné à la célébrité et à

1. Dans les lettres patentes qui l'investissaient de son important commandement, le roi s'exprimait ainsi : « Étant nécessaire de pourvoir au gouvernement général de nos îles d'Amérique, nous avons cru ne pouvoir faire un meilleur choix pour remplir cette importante charge que de notre très-cher et bien-aimé le marquis de Beauharnais. Les services distingués qu'il nous a jusqu'à présent rendus, et les preuves de valeur, de zèle, d'expérience et de capacité qu'il a données en toutes occasions, dans les différents détails auxquels il a été employé, nous sont des gages assurés du succès avec lequel il remplira tous les objets de son gouvernement, à notre satisfaction et à l'avantage des colonies qui en dépendent. » (Registres du conseil souverain de la Martinique, de l'année 1757.)

Le dossier du marquis de Beauharnais, aux archives de la marine, renferme la minute du rapport fait au roi en conseil, relativement au remplacement de M. de Bompar : « On propose pour le remplacer, dit le ministre, le sieur de Beauharnais, capitaine de vaisseau et major de la marine à Rochefort. C'est un sujet aimé et estimé dans son corps. Il est d'un caractère doux et liant; il a du talent. Il s'est toujours conduit avec beaucoup de sagesse; il a bien rempli toutes les missions dont il a été chargé, et d'ailleurs son nom est aussi connu dans le service des colonies que dans celui de la marine. » Le roi avait écrit au bas de ce rapport le mot *bon* sur le vu duquel étaient expédiées les lettres de nomination.

une si éminente fortune, était alors l'un des beaux noms de la marine française. Issu d'une honorable famille de la ville d'Orléans, plus considérable par ses richesses, ses grandes alliances et ses hauts emplois, que par son ancienneté, le nouveau gouverneur général de la Martinique y arrivait avec le prestige des services surtout rendus à l'État par la dernière génération de sa maison. En effet, depuis le commencement du siècle seulement, les fastes de la marine avaient eu à enregistrer le nom de son père et celui de quatre de ses oncles, servant tous à la fois la France sur les mers ou dans les colonies : Jean de Beauharnais de Moulon, lieutenant de vaisseau; Claude de Beauharnais, chevalier de Saint-Louis et capitaine de vaisseau, en 1727 ; Guillaume de Beauharnais, dit le chevalier de Beauville, capitaine de vaisseau en 1734; François de Beauharnais, baron de Beauville, successivement commissaire de marine, intendant de la Nouvelle-France (Canada), appelé en la même qualité à Rochefort, et enfin, en 1739, intendant général des armées navales; Charles, appelé le marquis de Beauharnais, tour à tour capitaine de vaisseau, chef d'escadre, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Québec, lieutenant général pour le roi au Canada, en 1726, commandeur de Saint-Louis, et finalement, en 1748, lieutenant général des armées navales; sans compter un oncle par alliance, Michel Begon de La Picardière, mari de Jeanne de Beauharnais, mort en France, inspecteur général de la marine, après avoir été intendant au Canada et premier pré-

sident du conseil souverain de cette colonie[1]. Chose rare assurément que cette entrée de toute une famille dans une même carrière au service du pays. La profession de marin était donc naturellement indiquée au marquis François de Beauharnais, chef alors de sa maison, devenu capitaine de vaisseau, et, ainsi qu'on l'a vu, major de la marine à Rochefort, pendant que son frère Claude, après avoir commandé l'artillerie au Canada, naviguait au loin avec le grade de lieutenant de vaisseau qu'il devait successivement échanger contre celui de capitaine et de chef d'escadre[2].

1. Archives du ministère de la marine. (Dossier Beauharnais.) — Archives de famille.

2. Un autre grand-oncle du gouverneur de la Martinique a été ce Jacques de Beauharnais, *seigneur de Miramion*, conseiller au parlement de Paris, dont le nom a été surtout connu par la grande piété de sa veuve. C'est à elle que l'on doit la fondation des filles de la Sainte-Famille, qui, réunies à celles de Sainte-Geneviève, furent appelées *Miramionnes*. (Voy. *Mémoires* de Tallemant des Réaux, éd. in-12; t. IX, p. 234.) « Pour Mme de Miramion, cette mère de l'Église (écrivait le 29 mars 1696 Mme de Sévigné en annonçant sa mort), ce sera une perte publique. »

Le fait qui commença la réputation de Mme de Miramion est l'enlèvement dont elle fut l'objet de la part de cet audacieux Bussy, qui, par sa conduite, préludait à l'*Histoire amoureuse des Gaules*. On trouve dans les *Mémoires* de Mlle Cochelet (t. I, p. 138), un piquant récit de cet événement, mis par le chroniqueur dans la bouche de la reine Hortense :

« Quelqu'un, dit la lectrice de la reine, m'avait beaucoup parlé d'une curieuse collection de portraits qui était enfouie dans un vieux château (à Époisse), où Bussy-Rabutin avait passé le temps de son exil, sous le règne de Louis XIV. Comme nous passions fort près de ce château, et que je désirais que la reine pût se distraire, je l'engageai beaucoup, elle qui aimait tant les arts, à venir voir cette collection si vantée. Elle y consentit. Nous nous dirigeâmes donc vers

La colonie devait donc bien augurer d'un gouverneur, bon marin lui-même, et qui lui arrivait entouré d'une telle notoriété. Mais les colonies avaient été, à cette époque, trop négligées par la métropole. Les écrivains locaux font un tableau pitoyable de la situation de la Martinique, et, en particulier, de la ville de Fort-Royal, à la fois la forteresse et la clef du pays, et dont la garnison ne s'élevait pas à plus de

le château de Bussy-Rabutin. Nous entrâmes dans une avenue fort soignée : « C'est ici, me dit la reine, qu'une de mes arrière-tantes « fut amenée de force et délivrée par un La Rochefoucauld. — Com« ment, madame? m'écriai-je ; racontez-moi, je vous prie, une his« toire dont je n'ai nulle idée. — C'est un hasard, me dit la reine, « que j'en sois instruite; car de notre temps on n'est pas très-savant « sur sa généalogie. Depuis que je suis reine, j'ai tant de parents, « que je les accueille sans beaucoup d'examen; mais je sais avec « certitude que, sous Louis XIV, une Mme de Miramion, qui était « Beauharnais par elle ou par son mari, je ne me rappelle plus po« sitivement, devint veuve à l'âge de quinze ans; elle était immen« sément riche, et il prit fantaisie à Bussy-Rabutin, qui ne pouvait « obtenir sa main, de la faire enlever; il y réussit et la fit amener « dans ce château, qui lui appartenait. Désespérée de se trouver « bientôt en son pouvoir, elle fit le vœu, si elle était assez heureuse « pour échapper pure des tentatives dont elle allait être l'objet, de « consacrer sa vie et sa fortune à Dieu. Elle était déjà dans cette « avenue; il faisait nuit : elle distinguait les lumières du château, et « il est facile de se faire une idée de ses angoisses, lorsqu'elle en« tendit un bruit de chevaux et d'hommes armés; c'étaient ses libé« rateurs. Un La Rochefouchauld, instruit de cet enlèvement, avait « réuni quelques gentilshommes des environs, et ils arrivèrent à « temps pour la sauver des griffes de Bussy-Rabutin. Elle fut rame« née à Paris. Elle consacra sa vie à Dieu et aux bonnes œuvres. « Par son immense fortune, elle aida même Louis XIV dans un mo« ment où ses finances étaient embarrassées; ensuite elle fonda la « Salpêtrière et plusieurs autres établissements d'utilité publique, « et mourut, à moitié sainte, abbesse du couvent des Miramionnes, « qu'elle avait fondé. »

cinq cents hommes [1]. M. de Beauharnais s'empressa de signaler le mal au gouvernement qui lui promit des secours qu'on ne lui envoya point. On se flattait que les anglais, fortement engagés au Canada, dans l'Inde et en Europe, n'auraient ni le temps ni les moyens de diriger une expédition sérieuse contre les îles du Vent. Mais le gouverneur général apprenant les grands préparatifs qu'ils faisaient à la Barbade contre nos Antilles, et notamment contre la Martinique, ne s'abandonna point, et chercha à tirer le meilleur parti possible des faibles ressources qu'il avait sous la main. Il prodigua les encouragements aux corsaire de l'île, dont l'heureuse intrépidité faisait à l'ennemi plus de mal que nos escadres; il réorganisa les milices locales, toujours pleines de bravoure, mais trop souvent indisciplinés; il se consulta fréquemment avec les principaux habitants et les officiers des diverses armes placées sous son commandement; il donna des ordres pour la mise en état des fortifications destinées à couvrir Fort-Royal et Saint-Pierre, et un plan général de défense fut arrêté en prévision des événements [2].

Ce fut dans cette circonstance que le marquis de Beauharnais fit la connaissance de la famille de La Pagerie. Parmi ceux qui secondèrent le mieux son administration, se trouvaient M. de Tascher, le fils de celui-ci, toujours lieutenant des canoniers, et

1. *Études historiques et statistiques sur la population de la Martinique*, par M. le docteur Rufz. Saint-Pierre, 1854, t. I, p. 276.
2. Code manuscrit de la Martinique. Année 1757, p. 211.

M. de Renaudin le père. M. de Beauharnais choisit ce dernier pour commander, avec le titre de major, les milices de la Martinique, et employa, comme son prédécesseur, le jeune officier d'artillerie à la réparation et à l'armement des principales batteries de la côte. Celui-ci en établit de nouvelles sur des points habilement choisis, et déploya dans cette mission le même zèle qui l'avait signalé sous M. de Bompar. En 1758, les Anglais ayant paru menacer la Guadeloupe, le gouverneur général y envoya quelques troupes et une compagnie franche commandée par le chevalier Le Pelletier, auquel il adjoignit M. de La Pagerie, comme lieutenant en premier, avec mission d'inspecter et de réparer également les fortifications de cette colonie[1]. Dans le même temps, lui arrivaient d'Europe quelques secours de munitions et de vivres sur le vaisseau *le Florissant* et la frégate *la Bellone*, commandée par son propre frère, le comte Claude de Beauharnais. Le chevalier de Tascher (c'est le nom sous lequel fut d'abord connu cet oncle de l'impératrice Joséphine), sachant que *la Bellone* était destinée pour son île natale, avait demandé à y être employé en qualité de commandant des gardes de la marine, ce qui correspondait à notre grade d'enseigne et lui donnait rang d'officier[2].

Mais l'orage qui grondait déjà depuis quelque temps, n'était pas d'abord destiné à la Guadeloupe.

1. États de service de M. de La Pagerie.

2. États de service du chevalier de Tascher. (Archives du ministère de la marine.)

Le marquis de Beauharnais fut avisé qu'une expédition formidable se préparait contre lui, et qu'il devait s'attendre, d'un moment à l'autre, à être attaqué. Les secours, si souvent réclamés et si souvent promis par la France, n'avaient point paru. Le gouverneur général dut réunir toutes ses forces. Il rappela de l'île voisine le jeune La Pagerie, et le chargea, conjointement avec quelques autres officiers d'artillerie, de compléter les trop insuffisantes défenses d'un pays manquant de tout et livré à lui-même[1].

Les travaux les plus nécessaires n'étaient pas terminés quand la flotte ennemie parut, le 14 janvier 1759. Cette flotte à laquelle les Anglais avaient consacré toutes les ressources qu'offraient leurs Antilles, aussi bien pourvues que les nôtres l'étaient peu, se composait de onze vaisseaux, de dix frégates, de quatre galiotes à bombes, et d'un grand nombre de bâtiments de transport ayant à bord huit mille hommes de débarquement. Avec de pareils moyens l'amiral Moore, qui s'était vanté de prendre cette Martinique tant désirée, arrivait plein d'espoir[2]. Son illusion ne fut pas de longue durée. Pendant trois jours la colonie se vit en butte aux attaques des Anglais, qui cherchaient un point faible pour s'y établir. Mais à peine l'ennemi avait-il été signalé, que de tous les côtés de l'île, les miliciens, les colons volontaires et les troupes, d'après le plan arrêté par le

1. États de service.
2. *Histoire de la Martinique*, par M. Sidney-Daney. Fort-Royal, 1847. T. III, p. 256.

gouverneur, avaient pris les armes et s'étaient hâtés d'accourir aux postes désignés d'avance. M. Tascher de La Pagerie ne fut pas des moins empressés ni des moins exposés : il avait été choisi, ainsi que son beau-frère, M. de Renaudin, par le gouverneur général pour lui servir d'aide de camp[1]. Tout le monde, dans cette grave circonstance, blancs, hommes de couleur, affranchis, même les noirs esclaves, fit valeureusement son devoir, et, pendant que le gouverneur, à la tête de sa petite garnison, par le feu le plus énergique et le plus heureux, empêchait l'ennemi d'approcher de Fort-Royal, une poignée de colons, six cents au plus, embusqués dans les bois, les halliers, les ravins et les chemins couverts du morne Tartanson, qui commande la ville, avec de simples fusils de chasse, forçaient une colonne de quatre mille hommes, débarqués dans les environs, à reprendre la mer pour ne plus reparaître[2]. C'est là l'un des traits les plus honorables pour la population de la Martinique. Elle fit preuve, à ce jour, d'un sentiment patriotique poussé jusqu'à l'héroïsme, et ces intrépides créoles, dignes émules de la faible mais brave garnison qui sauvait le Fort, méritent de vivre, non-seulement dans les souvenirs de l'histoire locale, mais dans la mémoire de la mère patrie qui dispense

1. *Relation de ce qui s'est passé à la Martinique à l'occasion de l'attaque faite par les Anglais le* 15 *janvier* 1759, par le marquis de Beauharnais. (Dépêche au ministre du 27 janvier.) Archives de la marine; cartons Martinique.

2. *Histoire de la Martinique*, par M Sidney-Daney, t. III, p. 267. —*Études* de M. Rufz, t. I, p. 279.

de plus haut la louange et la gloire. Pendant ces trois mémorables journées, M. de Beauharnais eut particulièrement à se louer du lieutenant de La Pagerie, et c'est dans le péril commun que fut cimentée une liaison qui ne devait pas finir[1].

Quant au chevalier de Tascher, il n'eut point l'occasion de contribuer à la défense de son pays. Après quelques expéditions heureuses dans les mois qui précédèrent l'arrivée de Moore, le commandant de Beauharnais venait de rentrer, le 14 janvier, au carénage de Fort-Royal où il avait trouvé *le Florissant* et *l'Aigrette*. L'ennemi ayant été signalé le lendemain, on comprit que cette escadre ne pouvait manquer d'être prise. Le gouverneur en délibéra avec les commandants et avec ses officiers. « L'avis fut, dit-il dans sa dépêche au ministre de la marine, qu'il fallait sauver les bâtiments ; que les frégates partiraient le soir même, et que *le Florissant* ferait route le lendemain dans la nuit[1]. » Le vaisseau ne put partir et fut d'une grande utilité aux défenseurs de l'île, auxquels il fournit des armes, des munitions et le concours de ses équipages. Les deux frégates seules parvinrent à passer à travers la flotte ennemie. Elles étaient chargées d'annoncer en France que les Anglais faisaient le siége de la Martinique, et de réclamer les secours promis, avec engagement de la part du gouverneur de faire son possible pour tenir jusqu'à leur arrivée. Ce départ, à la veille d'un combat, navra le

1. Relation déjà citée.

cœur du chevalier de Tascher, qui laissait derrière lui tous les siens et surtout son frère bien-aimé aux prises avec les plus grands périls, et qui allait rester ainsi plusieurs mois avant de connaître le sort de sa famille et de son pays.

Mais la précaution peut-être excessive du gouverneur de la Martinique devint inutile, du moins en ce qui concernait le bâtiment commandé par son frère. *L'Aigrette* put arriver en France, mais le 15 février, trente jours après son départ, *la Bellone* se trouvant en vue de Brest, fut rencontrée par deux frégates anglaises de force supérieure, *la Vestale* et *la Trent*. Le comte de Beauharnais, très-résolu de caractère et, de plus, mécontent d'avoir quitté la Martinique au moment du danger, ne déclina pas la lutte, et à midi s'engagea entre ces trois bâtiments un combat acharné, mais héroïque au plus haut point de la part de *la Bellone*, qui dura jusqu'au soir[1]. Dès la première heure, le bâtiment français eut son grand mât et son mât d'artimon coupés, et l'un et l'autre tombèrent à la mer avec les matelots qui exécutaient la manœuvre. Le feu de M. de Beauharnais fit subir le même sort à la mâture de *la Trent*. Deux fois les frégates anglaises accostèrent *la Bellone* et les équipages ennemis tentèrent bravement l'abordage, mais

1. Nous empruntons ces détails à la relation imprimée d'un officier de *la Bellone*, relation qui se trouve dans les cartons de la Martinique, aux Archives de la marine, avec ce titre : *Détail de la campagne de la frégate* la Bellone, *commandée par le brave comte de Beauharnais, capitaine de vaisseau.*

ils furent vigoureusement repoussés. « Tous les officiers furent tués ou blessés (dit la relation qui nous sert de guide), à la réserve du brave comte de Beauharnais, qui n'abandonna jamais le banc de quart où il était monté dessus pour être mieux à portée de commander. Jamais capitaine n'a montré plus de fermeté et de courage. De trois cent cinquante hommes du meilleur équipage qu'il y eût à Rochefort, il n'en resta que trente debout. » Le chevalier de La Pagerie fut des premiers atteints. Voici comment son camarade s'exprime à son sujet : « M. de La Pagerie, brigadier des gardes de la marine, commandant sur le gaillard d'arrière avec M. le comte de Beauharnais, reçut de la seconde volée de *la Trent* une mitraille à la tête, du côté gauche, qui lui fit faire deux ou trois pirouettes sur le talon, avant d'être renversé. » La lutte finit seulement à six heures du soir « faute de combattants, ajoute la relation, et de munitions de guerre. » M. de Beauharnais, qui n'avait que trente pièces, avait tiré dans ce mémorable combat près de six cents coups de canon.

Entièrement démâtée, criblée de boulets, et tenant à peine la mer, *la Bellone* fut enfin prise et on fut obligé de la remorquer jusqu'à Portsmouth. Lorsque le comte de Beauharnais, après avoir amené son pavillon, parut sur le pont de *la Vestale*, il fut salué et applaudi comme au théâtre par le capitaine Owde et l'équipage anglais, et le gouvernement britannique, admirateur de la belle conduite du commandant de *la Bellone* et de son état-major, les renvoya aussitôt

en France avec honneur. Très-dangereusement blessé, car outre le coup de mitraille qui l'avait renversé, il avait encore reçu, pendant le combat, une balle au poignet gauche [1], le chevalier de Tascher eut besoin de quelques mois avant de pouvoir reprendre la mer; mais il n'attendit pas pour se rembarquer d'être entièrement rétabli et il prit part à la suite de la guerre maritime, qui dura encore pendant trois ans.

Moins heureuse ou moins bien dirigée, la Guadeloupe, attaquée par Moore avec toute la colère que lui inspirait son insuccès de la Martinique, fut obligée de se rendre aux Anglais, toutefois après une lutte de trois mois. Déjà amèrement critiqué aux colonies, et plus tard à la cour, pour ne s'être point opposé au débarquement de l'ennemi dans cette dernière colonie et ne pas avoir figuré dans la défense du morne Tartanson, quoiqu'il ait soutenu le contraire dans ses rapports officiels, le marquis de Beauharnais fut aussi fort attaqué à cause de cette prise de la Guadeloupe. On lui reprochait de n'avoir pas volé au secours de la sœur de la Martinique. Nous avons vu si ce général pouvait disposer de la moindre force à cet effet. Il l'eût pu, disait-on, à partir du 8 mars 1759, jour où parut enfin en vue de Fort-Royal, l'escadre si fréquemment réclamée, si souvent promise et attendue avec tant d'impatience. Mais il résulte de la correspondance même du commandant, M. de Bompar, que ce ne fut que très-tard après son arrivée

1. Relation déjà citée.

qu'il put en mettre une partie à la disposition du gouverneur général, pour tenter de dégager la Guadeloupe[1]. Vers la fin d'avril seulement l'amiral, cédant aux sollicitations répétées de M. de Beauharnais, le prit enfin sur ses vaisseaux avec un corps composé de troupes et de volontaires, lequel, forcément peu nombreux, aurait pu néanmoins grandement aider les défenseurs de cette colonie, s'il fût arrivé à temps. Le gouverneur avait attaché M. de La Pagerie à l'expédition. Arrivés à la Guadeloupe, ils y trouvèrent les Anglais maîtres du pays : « Les colons, épuisés par trois mois de fatigues, de combats et de misères, s'étaient rendus aux ennemis de la France, alors que la France abandonnait ses enfants[2]. » Les deux chefs, jugeant qu'il n'y avait plus rien à faire dans cette île occupée par une armée entière, revinrent pour couvrir la Martinique. Mais Bompar, peu de temps après, partit avec son escadre pour Saint-Domingue où l'appelaient d'autres devoirs. Prévoyant les accusations dont il serait l'objet, M. de Beauharnais, avant de quitter la Guadeloupe, se fit délivrer une attestation constatant qu'il avait inutilement cherché à rompre la capitulation consentie par les habitants eux-mêmes. La signature de M. Tascher de La Pagerie y figurait à côté de celle des personnages les plus marquants de la colonie[3].

1. Archives de la marine, dossier Bompar. — *Histoire générale des Antilles*, par M. Adrien Dessales, t. V, p. 165.
2. M. Dessales, *ib.*, p. 181.
3. Archives de la marine, cartons Guadeloupe.

Cette expédition des Anglais contre nos Antilles fut fatale aux généraux chargés de défendre le drapeau de la France sur ce point éloigné du globe. On aurait dit que le gouvernement voulait les punir de sa propre incurie. Nadau-Dutreil, gouverneur particulier de la Guadeloupe, fut traduit devant un conseil de guerre et condamné à perdre son état; Bompar, à sa rentrée en France, fut mis en jugement, puis relâché; le marquis de Beauharnais, desservi à la cour, se vit, malgré ses explications et une vive défense, rappelé de son commandement. Il était sacrifié aux plaintes et aux réclamations de colons influents, prévenus jusqu'à la passion contre lui. Pour leur complaire, le ministère confia le gouvernement des îles du Vent à M. Levassor de La Touche, chef d'escadre d'une belle réputation, et créole de la Martinique même, qui avait répondu à Versailles de la conservation de cette colonie, toujours menacée et plus que jamais convoitée par les Anglais.

Cependant le départ de M. de Beauharnais n'eut lieu qu'après un assez long retard. Il séjourna encore à la Martinique pendant toute l'année 1760 et les premiers mois de l'année suivante. Abreuvé de dégoûts à cause de l'hostilité d'une partie de la population créole, il n'en apprécia que mieux les bons sentiments de ceux qui, comme la famille de La Pagerie, reconnaissaient ses qualités véritables, et rendaient justice à ses efforts, après tout couronnés de succès, car, loin de prendre la Martinique, comme ils s'en étaient vantés, les Anglais n'avaient pu qu'un seul jour y

poser le pied, pour en être chassés honteusement le lendemain; et M. de Beauharnais avait su conserver à la France cette île que les gouverneurs venus après lui laissèrent par trois fois tomber au pouvoir de l'ennemi.

Parmi les membres de la famille de La Pagerie, une personne entre autres, dans cet éloignement mêlé d'ennuis, fut une véritable ressource et devint une amitié pour M. de Beauharnais, mais surtout pour sa femme. Nous voulons parler de l'aînée des filles de M. de Tascher, mariée alors, comme on sait, et fort mal mariée à M. de Renaudin, dont le caractère extravagant, l'emportement, les infidélités avaient, dès le début, fait endurer toutes les déceptions conjugales à une femme d'un esprit charmant et ferme à la fois, d'une grande beauté et de beaucoup de cœur. La marquise de Beauharnais, Henriette Pyvart de Chastulé, appartenant à une famille très-riche du Blaisois, ce pays originaire des Tascher, alliée aux La Rochefoucauld, et habituée elle même au ton de la France et à la grande existence de Paris, s'était estimée heureuse de trouver à deux mille lieues ce bon goût naturel, cette parole facile et piquante qui distinguaient la vive créole. En voyant les récriminations contre M. de Beauharnais dépasser toute mesure, Mme de Renaudin, ennemie de l'injustice, qu'elle savait combattre, et ayant dans la société coloniale de l'autorité par ses manières et son intelligence, prit hautement le parti du gouverneur et consola sa femme, dont ces attaques avaient attristé la vie. Elle

reçut d'eux, à son tour, toutes les consolations que peuvent inspirer l'amitié la plus vive et la plus parfaite estime; ils essayèrent plusieurs fois, mais inutilement, de remettre la paix dans ce ménage sitôt et si irréparablement troublé.

Mais M. Tascher de La Pagerie, ne voyant de chance de guérison que dans une séparation complète, se résolut à conduire sa fille, alors âgée de vingt et un ans, en France, désireux aussi pour ses affections et ses intérêts de revoir ce pays que depuis trente-cinq ans il avait quitté. Le gouverneur leur accorda un passage sur le vaisseau *le Vaillant* qui retournait en Europe, et ils quittèrent Fort-Royal, le 10 du mois de juin 1760[1]. Le même jour, fut baptisé dans l'église Saint-Louis de Fort-Royal, sous le nom d'Alexandre, un second fils dont la marquise de Beauharnais était accouchée le 28 mai précédent. Cet enfant était le premier époux destiné à Joséphine de La Pagerie, qui est encore à naître. Mme de Renaudin fut priée par ses amis, d'être la marraine du nouveau-né, et elle s'embarqua au sortir de la cérémonie où elle venait de contracter des engagements qu'elle sut tenir, et qui seront la cause des infortunes et des étonnantes prospérités de sa nièce[2].

Après ce départ, le marquis de Beauharnais continua avec Mme de La Pagerie et son fils aîné des relations devenues un besoin et une force, car celui-

1. *Études* de M. Rufz, t. I, p. 418.

2. Actes de la paroisse de Saint-Louis de Fort-Royal, du 10 juin 1760. (Greffe du tribunal de cette ville.)

ci, qui avait vu de près la conduite du gouverneur général, le défendait à la Martinique, comme son père et sa sœur, heureusement arrivés en France, le faisaient auprès de ceux qui voyaient les ministres. Désireux de donner au jeune lieutenant des marques de son estime et de son amitié, M. de Beauharnais chercha à lui faire épouser une femme qui pût accroître la fortune déjà rentrée dans cette maison. Il la trouva dans une famille ancienne aussi, et ayant bravement contribué à la défense de la Martinique, où elle possédait de beaux biens. M. Tascher de La Pagerie fut facilement agréé, et, le 9 novembre 1761, il épousa au bourg des Trois-Ilets, près de Fort-Royal, Mlle Des Vergers de Sannois, née le 27 août 1736, et par conséquent à peu près du même âge que son époux[1]. M. et Mme de Beauharnais n'assistèrent point

1. Nous avons retrouvé l'acte de célébration du mariage des père et mère de l'impératrice Joséphine. Nous le reproduisons textuellement tel qu'il se trouve couché aux registres des Trois-Ilets, conservés dans les archives du greffe du tribunal de Fort-de France :

« Aujourd'hui, 9 novembre 1761, je soussigné, missionnaire apostolique, curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de la Rivière-Salée, Ile Martinique, desservant en même temps la paroisse de Notre-Dame de la Purification des Trois-Ilets, après la publication des trois bans faite sans qu'il se soit trouvé opposition quelconque, ayant vu aussi le certificat du curé de la paroisse de Saint-Louis du Fort-Royal, qui certifie avoir également fait cette publication ; vu le certificat de M. le général, j'ai conjoint en légitime mariage messire Joseph-Gaspard de Tascher, chevalier, seigneur de La Pagerie, natif de la paroisse de Saint-Jacques du Carbet, de ladite île, lieutenant des canonniers et bombardiers, fils, en légitime mariage, de messire Joseph-Gaspard de Tascher, chevalier, seigneur de La Pagerie, et de dame Marie-Françoise Boureau de La Chevalerie, demoiselle, demeurant en la ville de Fort-Royal de cette île, et demoiselle Rose-Claire

à cette union qu'ils avaient préparée : après avoir installé M. Levassor de La Touche, son présomptueux successeur, le marquis avait quitté la Martinique avec sa femme, au mois d'avril précédent, l'âme ulcérée de se voir rappelé au moment où son poste allait devenir le plus périlleux. Craignant pour son jeune enfant les fatigues de la mer, il le laissa à Fort-Royal, aux soins de Mme de La Pagerie, la mère, qui habitait plus particulièrement cette ville[1].

Nous devons compléter ces préliminaires obligés de l'histoire de Joséphine, par quelques mots sur sa famille maternelle, peu connue de tous ses biographes.

La maison de Sannois ou Sanois, à laquelle appartenait la jeune épouse de M. de La Pagerie, ainsi appelée du bourg et de la seigneurie de ce nom près

Des Vergers de Sannois, native de la paroisse des Trois-Ilets, fille, en légitime mariage, de messire Joseph Des Vergers de Sannois et de dame Marie-Catherine Brown, natifs et habitants du quartier des Trois-Ilets, le tout fait en face de notre mère la sainte Église, du consentement unanime des parties assistées de leurs proches, parents, amis et témoins, qui sont : M. Ganteaume, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, commandant au quartier des Trois-Ilets ; M. d'Audifrédy, capitaine de cavalerie ; M. Girardin, ancien officier ; M. Assier fils, major de la compagnie de volontaires. Fait ce même jour et an que dessus. Signé : Tascher de La Pagerie et Sannois de La Pagerie ; Rose de La Pagerie, Brown de Sannois, La Chevalerie de La Pagerie, Elizabeth Doëns, Des Vergers de Sannois, Girardin, d'Audifrédy, Ganteaume, Assier fils et frère Yves, capucin, curé. »

1. Dans une lettre de Mme de La Pagerie à sa fille, Mme de Renaudin, du 29 mai 1763, on lit à cet égard : « Amitiés à M. et à Mme de Beauharnais ; dites-leur que le petit chevalier se porte bien et est fort joli enfant. » (Archives de famille.) Il ne tarda pas à être envoyé à ses parents.

Paris, était originaire du canton d'Anet-sur-Marne[1]. Elle avait été transplantée à la Martinique dans la personne de Florimond-Dominique de Sannois, lequel y aborda, vers le commencement du XVIIIe siècle, vingt-cinq ans avant le chef de la maison de Tascher. Ce Florimond de Sannois n'arrivait pas directement de France; il venait de l'île voisine de Saint-Christophe, où son beau-frère, le fameux baron de Poincy, commandeur de l'ordre de Malte et gouverneur général des îles d'Amérique, l'avait attiré pour faire partie du conseil souverain de cette colonie-mère des Français[2]. Mais, en 1690, les Anglais s'étant emparés de Saint-Christophe, malgré la défense la plus énergique, dans laquelle Florimond de Sannois se fit remarquer, celui-ci, comme beaucoup d'autres Français, s'était retiré à la Martinique avec ses enfants qui, lui décédé, s'adressèrent au conseil supérieur de l'île, en même temps que M. de Tascher, afin d'obtenir aussi et pour des motifs semblables, l'enregistrement de leurs titres. Comme un présage de la future union des deux familles, le même rapporteur, M. Rahault de Choisy, fut chargé de l'examen des deux requêtes. Les Sannois lui remirent également leur généalogie et leurs pièces historiques qui se trouvent transcrites dans les registres de la cour souveraine de la Martinique, à côté des productions fournies par la famille de La Pagerie. On y lit, entre autres documents, un arrêt du conseil d'État de Paris,

1. Registres du conseil supérieur de la Martinique, année 1731.
2. *Ibidem.*

en date du 23 septembre 1666, relatif à un Sannois de Chambry, oncle des poursuivants; cet arrêt ordonne que « comme noble et écuyer, le demandeur sera inscrit sur le catalogue des gentilshommes de la généralité de Paris[1]. » On pense bien que le conseil de la colonie ne se montra pas plus difficile que la haute juridiction métropolitaine; aussi, le 8 mars 1731, avait eu lieu sans opposition l'enregistrement des titres de la famille de Sannois, avec jouissance des priviléges qui y étaient attachés[2]. Le second fils de Florimond se fixa dans le quartier des Trois-Ilets et y acquit des biens. Le fils aîné de celui-ci y augmenta sa fortune par son mariage avec Mlle Françoise Brown; il en avait eu deux fils et deux filles, dont la dernière fut la mère de l'impératrice Joséphine. L'un de ces fils se trouvait alors membre du conseil souverain de la colonie, près duquel un cousin des Sannois, M. Girardin de Montgérard, exerçait les fonctions de procureur général[3].

Le lieutenant de Tascher put à peine donner deux mois à son bonheur, auprès d'une épouse surtout vertueuse et bonne. Les dangers du pays le rappelèrent bientôt aux devoirs de sa profession. L'orage qui n'avait fait que toucher la Martinique allait enfin éclater sur elle. Au mois de janvier 1762, trois ans

1. Registres du conseil supérieur, année 1731.

2. *Ibidem.*

3. Greffe du tribunal de Fort-de-France. — Actes de l'église de Saint-Louis du Fort-Royal et de la paroisse des Trois-Ilets. — Registres du Conseil.

presque jour pour jour après leur première attaque, les Anglais reparurent dans la baie de Fort-Royal, mais cette fois plus nombreux et plus résolus. Le nouveau gouverneur ayant aussi plus de moyens, avait augmenté les défenses de l'île, et, comme sous les deux généraux précédents, l'activité de M. de Tascher de La Pagerie y avait été utilement employée. Mais, soit insuffisance dans ses moyens de résistance, soit par le vice de ses dispositions, soit à cause de la désunion qui ne tarda pas à se manifester entre ses compatriotes et lui, M. Levassor de La Touche ne put pas tenir la promesse qu'il avait faite à Versailles. Assailli par les Anglais avec des forces supérieures, il est vrai, à l'armée qui avait attaqué son prédécesseur, il eut la douleur de voir l'ennemi s'emparer de Fort-Royal, le 5 février, et de Saint-Pierre, le 15 du même mois, ce qui entraîna la perte entière de l'île que l'Angleterre ne garda néanmoins que jusqu'à la paix de Paris signée l'année suivante.

Le gouverneur s'empressa trop auprès de la cour de rejeter sa défaite sur les colons, qui lui renvoyèrent ses reproches avec usure. Mais il rendit justice à M. de La Pagerie, placé constamment aux postes les plus exposés. « En 1762, lors du siége (est-il dit dans la proposition faite plus tard pour obtenir à cet officier la croix de Saint-Louis), M. de La Pagerie fut chargé du commandement de la batterie de la *Pointe-des-Nègres*, où il soutint pendant neuf heures le feu de trois vaisseaux, et d'où il ne se retira que pour commander les batteries de Latapy et de Tar-

tanson[1]. » En effet, après avoir vu toutes les batteries de la côte entièrement rasées par une masse de projectiles que l'on fixe à douze mille bombes ou boulets, les héroïques combattants chargés de les défendre s'étaient repliés sur les hauteurs qui couronnent la ville de Fort-Royal. Attaqués aussitôt, ils disputèrent pendant plusieurs jours le terrain pied à pied. Mais enfin accablés par de véritables masses, ils furent obligés de céder ce morne Tartanson défendu plus heureusement mais non avec plus de bravoure trois ans auparavant, et d'où dépendait le sort de la ville, qui fut bientôt prise en effet. Au milieu de ces périls et de ces fatigues inouïes, M. de Tascher sut se faire distinguer, et quand les colons eurent traité sans la participation du gouverneur, fidèle à son seul devoir, cet époux de deux mois s'attacha à la fortune du représentant de la France, et prit sa part de tous les combats qui précédèrent l'entière soumission de l'île.

Les Anglais étaient enfin maîtres de la Martinique. M. de La Pagerie, quoique surveillé de près en qualité d'officier ayant combattu jusqu'au bout, fut traité avec les égards dus à sa bravoure par le général Monkton, commandant de l'île pour le roi d'Angleterre. On lui permit de retourner et de résider aux Trois-Ilets, où l'attendait son bonheur domestique si brusquement interrompu. On peut se figurer sa joie, après tant d'inquiétudes et de dangers, de se retrou-

1. Archives du ministère de la marine. (Dossier Tascher de La Pagerie.)

ver auprès de sa courageuse épouse qui, des hauteurs de leur habitation, avait vu et entendu cet orage de feu tonnant, huit jours de suite, sur la ville et les mornes de Fort-Royal. Pour toute récompense de ses services, le gouvernement accorda à M. de La Pagerie une pension de quatre cent cinquante livres. Son frère en avait reçu une de trois cents livres pour la part qu'il avait prise à la défense de *la Bellone*[1]. Pendant ce temps, le marquis de Beauharnais, rentré en grâce auprès de la cour, qui lui rendait plus de justice depuis l'échec de son successeur, était fait chef d'escadre, et obtenait, comme gage de faveur renaissante, l'érection en comté de sa terre de la Ferté-Aurain, située en Sologne, sous le titre de la *Ferté-Beauharnais*.

Pris de déception de voir sa conduite aussi médiocrement récompensée, et ayant inutilement compté sur un avancement mérité ou sur une distinction honorifique, M. Tascher de La Pagerie, qui sentait d'ailleurs, comme chef de famille, la nécessité de se livrer à la surveillance de ses propriétés, renonça entièrement au service, et, à peine âgé de vingt-sept ans, fixa définitivement sa demeure aux Trois-Ilets, sur l'habitation de son beau-père, dont une portion lui avait été donnée en mariage. Après une première couche malheureuse, c'est là que Mme de La Pagerie, le 23 juin 1763, mit au monde cette fille destinée à régner, bientôt suivie de deux autres.

1. Archives de la marine. (États de service des deux frères.)

Cette date est celle qu'assignent à la naissance de Joséphine son acte de mariage avec le vicomte de Beauharnais et son acte de décès conservé à Rueil. Des recherches récentes ont fait croire qu'il fallait voir l'impératrice Joséphine non dans la première fille de M. Tascher de La Pagerie, mais dans son troisième et dernier enfant, né trois ans après. Nous-même, en parcourant et en étudiant avec soin, sur les lieux, les actes originaux concernant la famille de La Pagerie, nous avons pensé et dû croire qu'on avait, lors de son premier mariage et de son décès, vieilli Joséphine de trois années[1]. Mais, en présence des documents très-authentiques qui nous ont été communiqués depuis, en présence des lettres autographes écrites par les plus proches parents de l'Impératrice et l'Impératrice elle-même, nous devons confesser notre erreur qui, au reste, n'est pas de notre fait, et revenir, sans hésiter, à la date déclarée par M. Tascher de La Pagerie, dans l'acte officiel du premier mariage de sa fille. C'est ce dont la suite de ce récit fournira surabondamment la preuve[2].

1. Dans notre premier travail publié par le journal *le Martiniquais* de Fort-de-France en 1855 et 1856.

2. Voici les actes relatifs aux filles de M. de Tascher, que nous avons copiés au greffe du tribunal de Fort-de-France, sur les registres de la paroisse des Trois-Ilets :

*Actes de naissance.* — « Aujourd'hui, 27 juillet 1763, j'ai baptisé une fille, âgée de cinq semaines, née du légitime mariage de messire Joseph-Gaspard de Tascher, chevalier, seigneur de La Pagerie, lieutenant d'artillerie réformé, et de Mme Marie-Rose Des Vergers de Sannois, ses père et mère ; elle a été nommée *Marie-Joseph-Rose* par messire Joseph Des Vergers, chevalier, seigneur de Sannois, et

La fille aînée de M. de La Pagerie reçut les prénoms de *Marie-Joseph-Rose* : le premier lui était donné par son aïeule et marraine, Mme Marie de La Chevalerie de Tascher; le second, par son parrain et aïeul maternel, M. Joseph de Sannois ; le troisième était celui de sa mère. Nous avons vu en outre que, depuis plusieurs générations, le prénom de Joseph semblait privilégié dans la famille de Tascher. Il servait à distinguer notamment M. de La Pagerie et son père; il fut donc donné comme appellation particulière à leur fille aînée, à défaut d'un fils, et celle-ci répondit à

par Mme Marie-Françoise de La Chevalerie de La Pagerie, ses parrain et marraine soussignés. Signé : Des Vergers de Sannois, La Chevalerie de La Pagerie, Tascher de La Pagerie, et frère Emmanuel, capucin, curé. » = « Aujourd'hui, 21 janvier 1765, a été baptisée *Catherine-Désirée*, fille légitime de messire Joseph-Gaspard de Tascher, écuyer, seigneur de La Pagerie, et de dame Rose-Claire de Sannois, son épouse, née le 11 décembre dernier; elle a eu pour parrain messire Joseph-Gaspard Tascher de La Pagerie, et pour marraine Marie-Catherine-Françoise Brown de Sannois. Signé : Tascher de La Pagerie, Brown de Sannois, Tascher de La Pagerie et J. Mergaux, missionnaire apostolique, curé desservant. » = « Aujourd'hui, 6 avril 1767, a été baptisée par moi soussigné, curé de cette paroisse, une fille née en septembre (le 3) 1766, en légitime mariage, du sieur Joseph-Gaspard de La Pagerie, habitant de cette paroisse, et de dame Rose Des Vergers de Sannois, son épouse; elle a été nommée *Marie-Françoise* par le sieur Jean-François Des Vergers de Sannois, de ladite paroisse, et par Mme Marie-Paule de La Pagerie-Dugué, habitante du Fort-Royal. Signé, avec moi : Des Vergers, de La Pagerie-Dugué et frère Laurent, curé. »

*Actes de décès*. — « Le 16 octobre 1777, j'ai inhumé, dans le cimetière de cette paroisse, le corps de demoiselle *Catherine-Désirée* de La Pagerie, âgée de treize ans. Signé : Toraille, d'Homblière, Payan et frère Théodose de Colmar, capucin, curé. » = « Le 5 novembre 1791, nous soussigné, curé de la paroisse des Trois-Ilets, avons in-

ce nom de *Joséphine* qu'elle fit si gracieux et qu'elle a su rendre si populaire, en un temps fertile en grands noms.

Mme de La Pagerie eût souhaité un fils que son mari, aîné de sa maison, et les deux familles désiraient également. En annonçant à Mme de Renaudin la naissance de ce premier enfant, sa belle-sœur lui écrivait : « Contre tous nos souhaits, Dieu a voulu me donner une fille. Ma joie n'en a pas été moins grande, puisque je la regarde comme un sujet qui redouble mon amitié pour votre frère et pour vous.

humé, dans le cimetière de la paroisse, le corps de demoiselle Marie-Joseph-Rose, fille légitime de feu M. Joseph-Gaspard de La Pagerie et de dame Marie-Rose Des Vergers de Sannois, veuve Tascher de La Pagerie, décédée hier, après avoir reçu les sacrements de l'Église, et souffert une longue et cruelle maladie avec édification. Ont assisté à son enterrement MM. les soussignés et plusieurs autres qui ne figurent, de ce enquis. Signé : Pocquet de Puilhery, d'Audiffret, Cleüet, Durand cadet, Jean Goujon, Tascher, frère Marc, capucin, curé des Trois-Ilets. »

En acceptant ces documents comme exacts, et on devait les tenir pour tels, la conclusion était toute naturelle. Il fallait dire et nous disions qu'en présence des actes de décès de la première et de la seconde fille de M. de Tascher, la troisième et dernière sœur baptisée le 6 avril 1767, sous les noms de *Marie-Françoise*, et née le 3 septembre précédent, était celle que sa haute fortune avait fait connaître au monde sous le nom de Joséphine Nous répétions que cette conclusion était forcée, « à moins d'une erreur dans la rédaction de ces actes confiée au scrupule et à la religion du curé de la paroisse. » Eh bien ! cette erreur a été commise. Vingt-neuf ans après la naissance de Joséphine, le curé des Trois-Ilets, qui alors n'était plus le même prêtre qui l'avait baptisée, ayant à dresser l'acte mortuaire de Marie-Françoise, troisième fille de M. de Tascher, a donné à celle-ci, par ignorance ou par distraction, dans cette pièce, les prénoms de *Marie-Joseph-Rose* appartenant à sa sœur aînée, qui était bien vivante alors, ainsi qu'on le verra bientôt.

Pourquoi aussi ne pas porter une idée plus avantageuse de notre sexe ? J'en connais qui réunissent de si bonnes qualités qu'il serait impossible de les rencontrer toutes dans l'autre. L'affection maternelle m'aveugle déjà, et me fait espérer que ma fille ressemblera à celles-là : quand même je ne jouirais point de cette satisfaction, elle m'a déjà rendue sensible aux plus vifs sentiments que l'âme puisse ressentir[1]. » Voilà comment Joséphine fut reçue dans la vie. Elle fut presque pour sa famille un désappointement auquel sa pieuse mère cherche d'ingénieuses consolations; la Providence se chargera d'en faire de magnifiques réalités qui donneront à cette maison une bien autre illustration que n'eût pu le faire ce fils tant désiré.

On a voulu remarquer que Joséphine était venue au monde dans l'année de la reddition faite par les Anglais de la Martinique à la France, et (comme cela a été dit également de la Corse, à propos de Napoléon) on a prétendu qu'au jour de la naissance de la future compagne de l'Empereur, la Martinique appartenait encore par les droits de la guerre à la Grande-Bretagne, de telle sorte, disait-on, que ni l'un ni l'autre n'étaient Français d'origine. La paix européenne qui restituait à la France ses possessions d'outre-mer avait été signée dès le 12 février, quatre mois auparavant ; à la fin de mars une frégate française en avait apporté l'avis à Fort-Royal, et ce fut

1. Lettre de Mme de La Pagerie à Mme de Renaudin, du 29 juin 1763. (Archives de famille.)

dans le mois même de la naissance de Joséphine qu'arriva enfin dans la colonie la flotte partie de Brest qui lui amenait une garnison nouvelle et son nouveau gouverneur, le marquis de Fénelon, petit-neveu de l'illustro archevêque de Cambrai[1].

Joséphine n'avait que trois ans lorsqu'une véritable catastrophe vint affliger le pays et frapper ses parents dans leur fortune. Le 13 août 1766, pendant la nuit, la Martinique vit fondre sur elle un de ces ouragans comme on n'en voit qu'aux Antilles. Les historiens de la colonie sont pleins des lugubres détails de cette tempête incroyable dont le souvenir mêlé d'effroi s'est transmis jusqu'à ce jour. Le globe entier semblait ébranlé par une même convulsion. Plusieurs volcans aux îles Moluques, à Naples, en Sicile, avaient épouvanté les populations par de terribles éruptions; à Constantinople, le sol avait tremblé pendant trois jours. A la Martinique, en moins de quatre heures, un vent furieux du nord-ouest, accompagné d'éclairs, de tonnerre, d'une pluie torrentielle et de secousses de tremblement de terre, eut renversé un nombre vraiment inouï de maisons de ville, de sucreries, et presque toutes les cases des nègres de la campagne; déraciné les arbres les plus forts, et anéanti les plantations de canne et de café. Le sol s'entr'ouvrit en plusieurs endroits, donnant passage à des flammes qui exhalaient une forte odeur de soufre et de bitume. Soulevée par une force qui la remuait jusque dans

1. *Études* de M. le docteur Rufz, t. I, p. 434.

ses profondeurs, la mer envahit ses rives, chassant et brisant devant elle les goëlettes, les vaisseaux même qui se trouvaient dans les rades ou qui naviguaient autour de l'île. Dans ce cataclysme cinq cents personnes perdirent la vie; un plus grand nombre fut grièvement blessé. « De mémoire d'homme, ajoute une lettre écrite le lendemain de la catastrophe, on n'avait point vu de tempête si furieuse[1]. » M. de La Pagerie eut sa maison d'habitation entièrement ruinée et ses cultures dévastées; le bâtiment seul de sa sucrerie resta debout. C'est là qu'il se réfugia avec ses deux jeunes enfants; et sa femme, alors au terme d'une pénible grossesse, mit au monde dans ce lieu même leur troisième fille, celle qui a été prise pour Joséphine[2].

Nous savons peu de chose des premières années de celle-ci. Elles s'écoulèrent en grande partie sur l'habitation des Trois-Ilets, où l'enfant reçut, dès l'abord, l'éducation patriarcale et religieuse de la famille créole. Libre dans ses mouvements, dégagés de tout l'attirail qui en Europe compromet souvent la santé et altère la souplesse de l'enfance, Joséphine se développa rapidement, entourée de cette tendresse admirative qui teint, aux colonies, l'amour maternel d'une légère nuance d'idolâtrie, ce paganisme que le bourru d'Andilly reprochait si fort à Mme de Sévigné. Mais la gentillesse, la douceur et la grâce de la

1. *Histoire générale des Antilles*, par M. Adrien Desales, t. V, p. 502.
2. *Histoire de la Martinique*, par M. Daney, t. IV, p. 301.

jeune Joséphine autorisaient cette adoration des siens.

On sera peut-être curieux de connaître les lieux illustrés par la naissance et la jeunesse de l'Impératrice. Nous avons visité avec soin cette habitation de La Pagerie, jadis prospère, aujourd'hni presque sans culture. Nous en avons parcouru tous les sites, à la fois pleins des souvenirs de Joséphine et du nom de sa fille, et nous pouvons conduire le lecteur dans ces chemins pittoresques, bordés de vertes savanes, et foulés par l'épouse de Napoléon I[er] et la mère de Napoléon III.

En partant de Fort-de-France dans une de ces légères pirogues que trois robustes *nages* manœuvrent avec une incroyable adresse, en une heure et demie on a traversé la magnifique baie qui semble plutôt un vaste lac où les bâtiments de guerre les plus grands sont, en toute saison, à l'abri de la mer et des ouragans. Après qu'on a, d'un coup d'aviron, doublé la pointe extrême de l'anse Morin, à l'instant apparaît, étalé le long du rivage, le petit bourg des Trois-Ilets, composé d'une cinquantaine de maisons en bois, dominées par une modeste église réparée depuis peu, et dans laquelle se trouve le tombeau de la famille de Tascher. En avant du bourg, et semblables à des plongeurs qui reviennent sur l'eau, surgissent trois petits îlots qui lui ont donné son nom, et où l'on voit quelques chétives cases de pêcheurs entourées de filets qui sèchent étendus au soleil; dans l'un brûle un four à chaux dont la fumée donne de loin à l'îlet

qu'elle couronne l'apparence d'un bateau à vapeur au repos.

Pour aller directement sur l'habitation de La Pagerie, il faut laisser le bourg à gauche, et débarquer au fond de l'anse Morin, sur les terres appartenant autrefois à M. Marlet, voisin et ami particulier des auteurs de Joséphine. Quand on arrive ainsi du côté de la mer, ayant devant soi les hautes et vertes montagnes des Anses-d'Arlet, de Sainte-Luce et du Diamant, on parvient, au bout d'un quart d'heure de marche, à un point culminant de la route d'où l'on découvre les bâtiments de l'ancienne habitation de Sannois, dont la propriété, ainsi que nous l'avons vu, passa en 1761, par la mère de Joséphine, dans la maison de Tascher. Située sur une petite éminence, entourée de mornes plus élevés, autrefois couverts de riches plantations et aujourd'hui livrés en grande partie aux herbes parasites, l'habitation de Sannois-La Pagerie semble le véritable séjour de la paix et de l'oubli. A deux pas de la mer, qu'on ne voit plus et dont le bruit même ne vient pas jusqu'à vous, séparé du bourg des Trois-Ilets par le morne Gantheaume qui vous en dérobe la vue, on n'aperçoit autour de soi qu'un amphithéâtre de verdure couronné par ce ciel dont l'exquise transparence fait l'admiration et le désespoir du peintre.

Par le développement de ses bâtiments, par les constructions qui subsistent encore et les ruines que l'œil découvre sous l'herbe, il est permis de juger de l'ancienne importance de cette propriété, l'une des

plus considérables de ce quartier de l'île, jadis florissant. En arrivant, on trouve d'abord la maison d'habitation, primitivement bâtie sur de grandes proportions, à en juger par ce qui reste de ses dépendances, et devenue, depuis l'ouragan de 1766 et en prévision d'autres sinistres, une simple maison en bois, reconstruite sans doute encore depuis avec les dimensions exiguës qu'elle présente aujourd'hui. Devant la maison d'habitation était une grande place ou cour plantée de tamarins et de sabliers, dont quelques-uns ont survécu; puis un jardin dont une partie existe aussi; vient ensuite le moulin à sucre avec ses lourds piliers disposés en rond et surmontés d'une immense toiture en tuiles rouges du pays. Tout autour se groupaient les hangars contenant le résidu de la canne destiné à chauffer les fourneaux de la sucrerie; la *case à farine*, où les nègres venaient préparer leur manioc; l'*hôpital*, où le maître soignait ses esclaves; et le *cachot*, rarement habité sur l'habitation de La Pagerie.

En descendant du moulin par quelques marches, on entre dans la sucrerie, vaste bâtiment de quarante mètres de long sur vingt de large, construit en murs de deux pieds d'épaisseur, et divisé en plusieurs compartiments pour les besoins de l'exploitation de la canne à sucre : le long de la sucrerie règne un second jardin en forme de terrasse. A voir la solidité monumentale de ce bâtiment, on comprend qu'il ait résisté au terrible coup de vent dont nous avons décrit les redoutables effets. Pendant les années qui

suivirent, la sucrerie fut appropriée pour servir de logement à la famille de La Pagerie. On y ajouta une galerie basse du côté du sud, et l'on disposa des chambres dans la partie supérieure, jusqu'à ce qu'on eût réédifié une autre maison d'habitation. Une petite rivière, un ruisseau sans nom, mais qui ne tarit jamais, coule au bas de la sucrerie, après avoir traversé un bassin creusé dans le roc, où les filles de M. de Tascher allaient, selon l'usage créole, prendre leur bain de chaque jour, à l'ombre des immenses manguiers destinés à les protéger contre l'ardeur du soleil et les regards indiscrets. Entre ce bassin et la sucrerie se trouvent les *cases à nègres*, étagées sur le versant du morne, et entourées de bananiers, d'orangers et d'arbres à pain qui distribuent aux cultivateurs leur maigre ombrage et leurs fruits savoureux.

Si l'on veut avoir de l'habitation un coup d'œil d'ensemble, il faut franchir le ruisseau et aller se placer en face, sur le morne Gantheaume. Souvenirs historiques à part, cette vue mérite d'attirer l'attention du touriste. En effet, si l'on supplée par la pensée cette longue allée qui, au temps de la splendeur de l'habitation, longeait le chemin d'arrivée du côté des Trois-Ilets; les arbres séculaires qui ombrageaient la maison principale; ce parterre des Antilles qui en embellissait les abords; ces colonnades de palmistes et de cocotiers qui balançaient, à une hauteur de cent pieds, leur gracieux panache de palmes vertes; ces touffes gigantesques de bambous s'élançant de terre comme un bouquet de fusées, et dont la feuille légère

frissonne en scintillant au vent tiède de la mer; ces fertiles cultures, ces rangées de cannes à sucre, ces haies de caféiers répandues jadis à profusion sur les mornes environnants, aujourd'hui envahis par les campêches et les goyaviers sauvages; si l'on encadre le tout dans cette riche bordure que font au tableau les bois éternellement verts des Anses-d'Arlets, dont la silhouette se découpe vigoureusement sur le fond toujours pur d'un ciel de cobalt, — on comprendra qu'un pareil séjour offrît un grand attrait à ses paisibles habitants, et que Joséphine y ait puisé ce goût si vif de la nature, qu'elle conserva toute sa vie[1].

1. Cette propriété appartient aujourd'hui à M. Dorry, chez lequel on trouve un véritable culte pour l'impératrice Joséphine, et qui fait les honneurs de ces lieux historiques avec une bonne grâce et une obligeance que nous sommes heureux de reconnaître ici. Le propriétaire actuel s'occupe de réunir les traditions de l'habitation de *Joséphine*, ainsi qu'on l'appelle dans le pays, et, par ses soins, nous avons pu obtenir de la bouche d'anciens cultivateurs d'intéressants détails, notamment sur la mère de l'Impératrice, qui trouveront leur place dans la suite de ce récit.

## CHAPITRE II.

Roman sur la vie de Joséphine. — Sa tante, Mme de Renaudin; son nncle, le baron de Tascher. — Vie de famille aux Trois-Ilets. — Prédiction sur la grandeur future de Joséphine. — Portrait de sa jeunesse. — Jeunesse d'Alexandre de Beauharnais. — Projet d'alliance et correspondance à ce sujet entre les deux familles. — Mariage de Mlle Tascher de La Pagerie avec le vicomte de Beauharnais.

Il existe tout un roman sur l'enfance et la jeunesse de Joséphine, et le peu de sûreté de la source dont il émane n'a pas empêché les écrivains les plus sérieux et les mieux disposés de le croire et de l'adopter. Le voici tel que l'a imaginé la première, une pythonisse fameuse, plus habile encore à inventer le passé qu'à prédire l'avenir.

D'après elle, l'Impératrice serait née le jour où fut signé le traité qui restituait la Martinique à la France. Enfant gâté, aimant à dominer, mais pleine de grâce et de charmes, Joséphine, à laquelle on donne de plus un esprit léger et capricieux, vraie Française en un mot, trouvait dans sa sœur aînée, appelée

Maria, un caractère entièrement opposé. Grave et douce, ayant des goûts et des habitudes anglaises, Maria avait obtenu la préférence dans le cœur de sa mère; le père, au contraire, aimait mieux Joséphine. Celle-ci avait dix ans lorsque Mme de La Pagerie, sentant la nécessité de rectifier une éducation devenue impossible aux Antilles, parla de l'envoyer en France pour la mettre au couvent. Joséphine accueillit cette nouvelle avec des larmes; c'est que déjà elle éprouvait un tendre sentiment pour un jeune homme, à peu près de son âge, appelé Williams de K...., d'une intelligence et d'une aptitude à apprendre qui l'avaient fait appeler *la petite merveille*, comme les charmes précoces de Mlle de Tascher lui avaient dès lors valu le titre de *la belle créole*.

Originaires d'Écosse et issus d'une des premières maisons de ce pays, d'où ils étaient venus s'établir à la Martinique par suite des infortunes du prince Édouard, dont ils avaient embrassé la cause, les parents de Williams, victimes de leur dévouement, vivaient aux Trois-Ilets dans un état voisin de l'indigence. Ils pouvaient cependant en être bientôt tirés par l'héritage d'un oncle, fort riche et fort âgé, qu'ils avaient laissé en Angleterre. Leur liaison et leur voisinage avec les Tascher avaient, dès leurs plus jeunes ans, lié entre eux Joséphine et Williams. En les voyant jouer et grandir ensemble, heureux seulement quand ils étaient réunis, Mme de K.... se prit à rêver le mariage de son fils avec la fille de l'un

des principaux habitants du pays. L'annonce de leur séparation causa donc la plus vive douleur à ces deux jeunes amis qui allaient devenir deux amants. Le jeune Williams tomba dans l'exaltation et la fièvre. Sa mère, éplorée et craignant pour la vie de son fils, intervint auprès des parents de Joséphine; elle leur fit partager ses espérances, et le projet d'envoyer celle ci en France fut abandonné. Voulant se montrer reconnaissante envers ses parents, la jeune fille, prise d'un goût tout nouveau pour le travail, se mit alors à l'étude avec l'ardeur qu'on louait chez sa sœur aînée, et le même maître instruisit les deux amis qui, à partir de cet instant, ne purent plus se quitter. Mais M. de K..., ayant appris que lord Lova, l'oncle de sa femme, était mort, se rendit précipitamment en Angleterre, afin d'y recueillir cette succession qui les faisait riches, et emmena avec lui son fils Williams. Sa femme resta à la Martinique. Joséphine, mélancolique et triste, en faisait sa société habituelle, et n'éprouvait quelque consolation que lorsqu'elle pouvait lui parler de Williams. Mme de K.... se contentait de lui répondre que son fils avait été mis à l'université d'Oxford et y continuait ses études. La jeune amie de Williams redoublait alors d'application afin que celui-ci, à son retour, la trouvât digne de lui.

Mais Mme de Renaudin, établie entièrement en France, demandait sa nièce Maria, dans l'intention d'achever son éducation, et avec la promesse de pourvoir à son établissement. Elle avait formé le

projet de lui faire épouser l'un des fils du marquis de Beauharnais, son ami. Joséphine n'éprouvait aucune jalousie contre sa sœur, destinée ainsi à aller jouer un rôle dans le grand monde de Paris; elle pensait, et s'en faisait un bonheur, que l'île natale serait le théâtre où s'écoulerait sa tranquille existence, lorsque Williams, instruit et riche, serait de retour. En attendant, elle voulut aller consulter, pour connaître sa destinée future, une bohémienne nommée Euphémie, qui logeait proche de son habitation, et celle-ci lui fit une prédiction dans laquelle la prophétesse qui tient la plume a résumé, sans trop de peine, tous les événements postérieurs et bien connus de la vie de l'Impératrice.

Maria allait partir pour la France, lorsqu'elle fut atteinte d'une maladie cruelle dont elle mourut peu de temps après. Mme de La Pagerie en eut une douleur qui la mit près du tombeau. Cette mort inopinée mûrit en quelques jours l'esprit de Joséphine; elle devint calme, réservée et douce, et contracta toutes les bonnes habitudes de sa sœur aînée, afin de complaire à sa mère, qui bientôt concentra sur elle toute sa tendresse. Les projets de Mme de Renaudin se reportèrent alors sur Joséphine, qui fut agréée comme l'avait été sa sœur, par la famille de M. de Beauharnais. M. de Tascher s'en ouvrit à sa fille. Celle-ci n'accueillit cette nouvelle qu'avec des larmes, suppliant son père de se souvenir qu'elle avait été promise à Williams. Son père lui apprit alors que Williams ne s'appartenait plus, car il ne

pouvait hériter de l'immense fortune de lord Lova qu'à la condition expresse d'épouser une petite-nièce de celui-ci. Au reste, Williams, disait le père, paraissait l'avoir entièrement oubliée, puisque, depuis son départ, il ne lui avait donné aucune marque de souvenir. Joséphine ignorait que ses parents, ayant reconnu l'impossibilité de l'établissement rêvé par leur fille, avaient intercepté toutes les lettres que son jeune et fidèle ami lui avait écrites. Se croyant abandonnée, Joséphine, dans sa douleur, promit de se soumettre à la volonté de ses parents. Mme de Renaudin insistait pour l'envoi de sa nièce en France, car le moment était venu de compléter son éducation. Enfin, la séparation eut lieu. Ses parents confièrent Joséphine à des amis qui partaient pour Marseille, et, au moment où le vaisseau mettait à la voile, une gerbe de feu s'attacha à son grand mât et suivit la jeune voyageuse pendant plusieurs jours, comme un présage de son éclatant avenir [1].

Telle est la première partie d'un roman grossièrement construit, et dans lequel il est impossible de ne pas reconnaître une pâle et gauche copie de *Paul et Virginie*, cette charmante et naturelle peinture qui avait mis à la mode le tableau des amours enfantines aux colonies. L'ouvrage entier est un tissu d'erreurs portant sur les dates, les personnes et les faits, et si quelque événement exact y est rapporté, c'est pour y

1. *Mémoires historiques et secrets de l'impératrice Joséphine*, par Mlle M. A. Lenormand, 2 vol. in-12. Paris (1818-1820). — Voir les six premiers chapitres de l'ouvrage, *passim*.

coudre aussitôt une série de fades aventures qui n'ont ni le mérite de l'invention, ni, à coup sûr, le charme du style [1].

1. Cette préoccupation de l'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre se trahit surtout à la fin du quatrième chapitre de ces soi-disant mémoires : « Dociles victimes de leurs parents (dit l'auteur en parlant de ses deux héros), il leur fallait renoncer à s'aimer; ils devaient, comme *Paul et Virginie*, éprouver les tristes effets de l'ambition européenne. Bien moins heureux que ces deux autres créoles, ils étaient condamnés à vivre, et, sans cesser de se chérir, ils devaient être éternellement étrangers l'un à l'autre. »

Mlle Lenormand, pour accréditer ses fables, a eu la hardiesse insigne de les publier sous le nom de Joséphine elle-même, qu'elle fait parler à la première personne, à partir de son huitième chapitre, c'est-à-dire pendant les trois quarts de son ouvrage. Chaque volume est accompagné de notes nombreuses où l'on reconnaît la main de quelque correcteur un peu moins ignorant sur les faits que la peu scrupuleuse sibylle, mais qui fourmillent également d'erreurs à chaque page.

Le but évident de Mlle Lenormand avait été d'achalander son commerce de nécromancie, en donnant l'impératrice Joséphine comme une de ses clientes les plus assidues, les plus confiantes et les plus intimes. Nous verrons plus tard ce qu'il en fut. La devineresse de la rue de Tournon, pour prouver cette intimité impériale, dont elle entendait tirer au moins autant de profit que d'honneur, va jusqu'à prétendre que c'est l'Impératrice elle-même qui a déposé ces mémoires *écrits par elle* entre ses mains. On n'a jamais vu supercherie littéraire plus grotesque, mensonges historiques plus lourds; et cependant on s'y est laissé prendre comme à plaisir. Mlle Lenormand a défrayé toutes les biographies de l'impératrice Joséphine : c'est elle qui a donné le ton à l'histoire. Bien plus, elle eut l'incroyable idée de dédier son ouvrage à l'empereur Alexandre : « Les mémoires secrets de la vie de Joséphine (dit-elle dans son épître dédicatoire) que je vais publier furent en grande partie rédigés par elle-même, et c'est la raison qui me détermine à les placer sous la protection particulière de Votre Majesté..... Quoi qu'il en soit, sire, voilà le recueil historique que Joséphine avait entrepris; c'est à la France qu'elle l'avait consacré, c'est aux pieds de Votre Majesté que je dépose cet hommage. » Mais ce qui paraîtra moins croyable encore, c'est que l'empereur Alexandre ait accepté la dédicace de ce

Nous ne voulons point interrompre notre récit pour relever, une à une, les allégations d'un pareil écrivain[1]. Il y a mieux à faire, et nous choisissons un procédé plus sérieux et plus digne de notre sujet: il consistera à décrire avec vérité, avec simplicité, l'existence intérieure d'une famille recommandable, nullement romanesque, vivant comme tout le monde,

fatras sans nom. Voici du moins la lettre publiée à cet égard par Mlle Lenormand en tête de son livre :

« Aix-la-Chapelle, le 6-18 octobre 1818.

*A Mademoiselle Lenormand.*

« Sa Majesté Impériale ayant pris connaissance de la lettre que vous lui avez adressée, me charge de vous témoigner, Mademoiselle, ses remerciments pour l'ouvrage que vous lui avez envoyé, et accepte avec plaisir la dédicace des *Mémoires historiques de l'impératrice Joséphine*, en vous offrant une bague enrichie de diamants pour souvenir. En remplissant ses ordres par la présente, je m'empresse en même temps de vous remercier pour l'exemplaire de vos œuvres que vous m'avez fait parvenir, et de vous offrir mon hommage.

« Signé : Le prince VALKOUSKY. »

Soyez la femme d'un grand homme, ayant de plus par vous-même une valeur historique très-réelle, pour être ainsi traitée aux yeux de l'Europe, seulement quatre ans après votre mort!

« La publication d'un pareil ouvrage, dont chaque page est une fausseté (lit-on dans les *Mémoires sur la vie privée de Joséphine*, attribués à Mlle Avrillon, femme de chambre de l'Impératrice, t. II, p. 63), causa une vive indignation au prince Eugène, qui écrivit à l'empereur Alexandre pour se plaindre qu'il eût laissé une intrigante placer un infâme libelle sous l'auguste protection de son nom. Au reste, Mlle Lenormand, lors de l'apparition de ces *Mémoires*, reçut une foule de démentis de la part de personnages trop honorables pour que leur témoignage ne soit pas d'une autorité infaillible, et qui, par leur position, furent à même d'apprécier combien les assertions de cette demoiselle sont absurdes et calomnieuses. »

1. Voir toutefois la note placée à la fin de ce chapitre.

surveillant ses enfants, les élevant de son mieux dans un pays de peu de ressources, et plus jalouse d'en faire d'honnêtes filles que des héroïnes de roman. C'est l'impression que nous a produite une volumineuse correspondance étudiée avec soin, avec charme. Nous allons donc résumer tout ce qu'elle nous a fourni d'authentique et d'intéressant sur ces premiers temps de notre histoire : le lecteur se convaincra facilement qu'il doit tenir pour erronées toutes les assertions contraires à notre exposé.

Si nous nous transportons sur l'habitation des Trois-Ilets, vers 1772, lorsque Joséphine arrivait à sa dixième année, nous y trouvons son père et sa mère occupés uniquement, l'un de l'exploitation de ses propriétés, l'autre, pieuse et simple, de l'éducation de ses enfants et de la direction d'une maison montée sur un grand pied et desservie par un nombreux domestique. Considérés, aimés de leurs voisins, les époux de La Pagerie vivaient richement de cette existence d'habitants ayant cent cinquante esclaves qui cultivaient, sous leurs ordres, le sucre et le café, et leur faisaient plus de 50 000 livres de revenu net. Mais cette vie entraînait de grandes dépenses : table à tous venants, représentation continuelle et, aux jours des grandes réunions des amis et des voisins, jeu effréné dans lequel les créoles, luttant de faste et de vanité, perdaient parfois des sommes folles. M. de La Pagerie allait souvent à Sainte-Lucie, séparée de la Martinique par une distance de quelques lieues; il avait là aussi une habitation qui lui coûta toujours

beaucoup et lui rapporta peu. Avec la famille de sa fille vivait Mme de Sannois, dont le mari était déjà mort depuis 1767 en même temps que M. de Tascher le père, celui qui avait transporté son établissement aux Antilles. La femme de celui-ci parvint, au contraire, à une grande vieillesse; elle habitait de préférence Fort-Royal, avec sa troisième fille non mariée, Mlle Rosette de La Pagerie. Cette famille se complétait par Mme Du Gué, qui allait et venait de la Martinique en Europe, par Mme de Renaudin et par leur frère, le chevalier de Tascher. Nous n'avons pas à nous occuper de la première, qui n'a laissé aucune trace dans cette histoire : il n'en est pas de même des deux derniers, dont le nom doit revenir souvent.

Nous avons vu Mme de Renaudin partir en 1760, un an avant M. de Beauharnais, sous la conduite de son père. Elle fut suivie à Paris par son mari, et les excentricités, la brutalité de ce véhément ayant redoublé, la vive et sensible créole, voyant la vie commune devenue à tout jamais impossible, après avoir consulté d'honnêtes conseils, du consentement de son père et avec l'approbation de ses amis, intenta un procès en séparation contre M. de Renaudin, et, selon l'usage, elle se mit, en attendant le jugement de son affaire, dans un couvent, aux Petites-Cordelières de la rue de Grenelle-Saint-Germain. Obligé par le soin de ses affaires de revenir à la Martinique, M. de Tascher laissa sa fille poursuivre son procès, sous la protection de M. et de Mme de Beauharnais. Mais elle avait l'habileté et l'énergie nécessaires pour

suffire à cette tâche, car, dès les premières pages, dans toute cette correspondance de famille, elle apparaît comme une femme de caractère et de volonté. Son esprit à expédients en fit bientôt le conseil et la tête de sa maison, et de protégée elle ne tarda pas aussi à devenir prépondérante dans la famille de Beauharnais. On ne doit pas blâmer Mme de Renaudin d'avoir entamé elle-même un procès toujours fâcheux, quand on voit qu'il n'en résulta pas le moindre dommage pour sa réputation, et qu'on entend traiter par les témoins les plus recommandables son mari « d'homme abominable, de tyran, de furieux, capable seulement d'horreurs[1]. » Les juges partagèrent cette opinion d'amis que l'on aurait pu croire partiaux, et Mme de Renaudin gagna son procès sur tous les points. Elle se décida à se fixer en France, afin d'éviter de se retrouver avec M. de Renaudin, retourné à la Martinique et à des liaisons qui avaient désolé sa femme. Celle-ci avait une fortune personnelle dont elle touchait le revenu; son mari avait été, en outre, condamné à lui faire une forte pension, de sorte qu'elle pouvait vivre dans une très-grande aisance.

Sortie des Cordelières pour aller s'établir rue Garancière, Mme de Renaudin se lia plus que jamais avec le marquis de Beauharnais, et entama une correspondance régulière avec la marquise, qui vivait presque constamment dans sa province, en compagnie de la comtesse de Chastulé, sa mère. Mme de Re-

1. Lettre de la marquise de Beauharnais à Mme de Renaudin. Blois, 10 juin 1761. (Archives de famille.)

naudin les y visitait de temps en temps, en allant voir son oncle l'abbé, souvent à Blois, et ses deux tantes, sorties de Saint-Cyr, dont l'une était religieuse aux Ursulines de cette même ville, et l'autre habitait la terre patrimoniale de la Pagerie, qui lui était restée par suite d'un partage avec ses frères, à la mort du père commun, arrivée en 1750. M. de Beauharnais qui, dès la Martinique, assurait Mme de Renaudin de son « inviolable attachement, » alla plus loin, et en vint à s'éprendre pour la séduisante créole d'une amoureuse amitié, qui finit par dominer sa vieillesse. Quant à Mme de Beauharnais, déjà attirée vers cette jeune femme, qui était la marraine de son fils, depuis peu revenu en France, et liée par les bons offices de la Martinique, elle prisait très-haut, « ce cœur pur, sans art ni malice, joint à une belle âme, » qu'elle distinguait chez son amie[1], traitée toujours par elle dans ses lettres avec la plus affectueuse confiance jusqu'à sa mort, arrivée en 1767.

Vers ce même temps, le chevalier de Tascher, après avoir servi huit ans dans la marine active avec une réelle distinction, sans cependant obtenir un avancement dû à ses excellentes notes, s'était retiré à la Martinique, où il finit par se marier avec l'une de ses parentes, Mlle Le Roux-Chapelle, née le 8 janvier 1754, dont il était devenu épris en la voyant au couvent de Saint-Pierre. Dans une lettre de cette date,

1. Lettre de la marquise de Beauharnais à Mme de Renaudin. Blois, le 25 juillet 1761. (Archives de famille.)

il la dépeint à sa sœur : « Une très-belle peau, dit-il, de très-beaux yeux, une bouche agréable font le dessin de sa charmante figure : le tout forme un ensemble qui lui donne une figure de fantaisie pour bien des personnes, mais qui me semble charmante[1]. » Le 26 juin 1770, M. de Tascher épousa cette jeune fille, dont les vertus domestiques et le caractère fortement trempé ont laissé des souvenirs que l'on retrouve encore à la Martinique[2]. Il en eut de nombreux enfants, cinq fils, entre autres, qui tous ont servi sous Napoléon Ier, et dont l'un occupe l'une des premières dignités de la cour de Napoléon III.

Ce mariage fit renoncer M. de Tascher à sa carrière active; il se fixa à la Martinique, comptant toujours dans la marine, et y devint successivement lieutenant de vaisseau avec rang de lieutenant-colonel, directeur des ports et rades de la Martinique et de l'arsenal de Fort-Royal, chevalier de Saint-Louis, puis lieutenant de *Messieurs les Maréchaux de France*, pour les colonies dépendant du port de Brest. C'était là, on le sait, un tribunal spécial chargé d'accommoder ou de régler dans leurs conditions les querelles particulières qui s'élevaient entre gentilshommes. La juridiction des Maréchaux choisissait pour ses délégués des hommes d'une naissance in-

1. Lettre du chevalier de Tascher à Mme de Renaudin. Fort-Royal, 25 décembre, 1769. (Archives de famille.)

2. Dans leur acte de mariage (registres de la paroisse du Vauclin), la jeune épouse est dite fille de M. Le Roux-Chapelle, écuyer, ancien capitaine de grenadiers, major du bataillon du Vauclin. (Archives du tribunal de Fort-de-France.)

contestée, délicats sur le point d'honneur, mais froids, circonspects et ayant, par leur caractère et leurs services, l'autorité nécessaire à leur mission. Dans le brevet qui instituait M. de Tascher, le roi lui avait confirmé ce titre de baron qu'il ne quitta plus, et qui le distingua de son frère, lequel, quoique l'aîné, ne prenait aucun titre[1].

Dans ses fonctions de directeur des ports de la Martinique, le baron de Tascher obtint l'approbation des nombreux commandants de la marine qui venaient stationner ou relâcher à Fort-Royal. Là, en effet, se trouvait le plus beau port militaire, l'arsenal le mieux fourni de la France dans tout le nouveau monde. La nature, en donnant à Fort-Royal l'une des plus sûres et des plus belles rades de l'univers, et son carénage si bien abrité, en avait fait le rendez-vous de tous nos bâtiments, de toutes nos escadres destinées à porter la guerre dans les possessions anglaises de l'Amérique. Elles y trouvaient de quoi se ravitailler, se radouber, s'armer même, ce qui produisit la suprématie militaire et commerciale de la Martinique sur les autres colonies françaises de la mer des Antilles[2]. Aussi les fonctions de M. de Tascher étaient-elles excessivement laborieuses à cette époque de splendeur maritime. Toute l'exécution des ordres du gouverneur et de l'intendant

1. États de service. (Dossier Tascher au ministère de la marine.) Archives de famille : Lettre du vicomte de Beauharnais à Mme de Renaudin, du 25 septembre 1782.

2. *Histoire de la Martinique*, par M. Daney, t. IV, p. 58.

de la colonie, en ce qui concernait la marine, reposait sur lui.

Le baron de Tascher entretenait la correspondance la plus suivie avec Mme de Renaudin, et était affectueusement lié avec la mère de Joséphine, dont il appréciait l'excellente nature et la grande bonté de cœur. Parlant d'une grave maladie à laquelle venait d'échapper à grand'peine M. Tascher de La Pagerie : « Tu recevras, écrit-il à sa sœur[1], des nouvelles de sa chère femme. Si mon amitié pour elle n'était point aux dernières périodes, elle se la serait bien acquise par la façon dont elle s'est comportée pendant la maladie de mon frère; je puis t'assurer, chère petite sœur, qu'elle mérite bien qu'on lui soit attaché. » Affection bien partagée aussi par Mme de La Pagerie, qui le traita toujours en frère tendre et dévoué.

Pendant ce temps, M. de La Pagerie, que le soin de ses propriétés appelait souvent à Sainte-Lucie, avait été nommé pour y commander les miliciens libres à cheval, lors de la réorganisation des milices coloniales[2]. Ce corps fut alors divisé en compagnies d'infanterie et en escadrons de dragons choisis parmi les principaux habitants en état d'entretenir un cheval. En cette qualité de commandant des dragons de Sainte-Lucie, M. de La Pagerie eut occasion de rendre des services qui furent récom-

1. Lettre écrite de Fort-Royal, le 2 juillet 1765. (Archives de famille.)
2. États de service. (Archives de la marine.)

pensés, quelques années après, par la croix de Saint-Louis[1].

Voilà quelle était la position de la famille de Joséphine. Celle-ci avait dix ans; on la mit au couvent de Fort-Royal, sous la direction et la surveillance de sa grand'mère. Il existait alors dans la colonie deux établissements d'éducation pour les femmes : le couvent des Ursulines, à Saint-Pierre, où avait été élevée la baronne Tascher, et, au chef-lieu, la maison des Dames de la Providence[2]. On y apprenait tout ce qui est utile, et même certains arts d'agrément, tels que la musique et la danse, aujourd'hui encore le goût dominant des créoles qui y réussissent avec une facilité toute naturelle. Joséphine resta là plusieurs années, sortant très-souvent néanmoins pour visiter son aïeule qui la gâtait comme on sait le faire aux Antilles, et passant ses vacances aux Trois-Ilets, où elle ne rencontrait pas une tendresse plus exigeante.

1. Voici en quels termes M. le comte d'Argout, gouverneur de la Martinique et plus tard de Saint-Domingue, le recommandait au ministre de la marine dans une note écrite de cette dernière colonie : « Dans le temps que je gouvernais les Iles du Vent, je vis à Sainte-Lucie M. Tascher de La Pagerie, capitaine de dragons des milices de cette île, et je fus satisfait du zèle, de l'intelligence et de l'application de M. de La Pagerie pour la tenue desdits dragons. Je l'avais, avant de partir de la Martinique, inscrit sur les états que j'ai laissés à M. de Bouillé, pour l'obtention de la croix de Saint-Louis en faveur de divers officiers, et je pense que M. Tascher de La Pagerie mérite cette décoration par l'ancienneté, la distinction de ses services, autant que par son honnêteté personnelle. Je supplie le ministre d'avoir égard à ma recommandation. » (Archives du ministère de la marine, dossier La Pagerie.)

2. *Art de vérifier les dates*, partie III, t. XVI, article *Martinique*.

Elle était dans sa quinzième année quand elle quitta définitivement le couvent pour rentrer à la maison paternelle où elle retrouvait ses deux sœurs, Désirée et Marie, l'une âgée de treize ans et l'autre de onze, et que leur mère avait gardées auprès d'elle, ne voulant pas, même pour une si petite distance, se priver à la fois de tous ses enfants. On nommait familièrement la plus jeune *Manette*, et, par cette manie des surnoms commune à la Martinique, l'aînée s'appelait *Yeyette*, nom de fantaisie que lui donnait la domesticité et même sa famille, et que nous devons rappeler, car en voyant Joséphine, jusque sur le trône, le prendre dans sa correspondance intime comme un doux souvenir de son enfance et de son pays toujours aimé, nous y trouverons une preuve de plus de l'identité des personnes telle que nous l'avons établie dans cette histoire.

A côté de ses deux sœurs, Joséphine, de bonne heure très-développée, paraissait une véritable femme faite; aussi fut-elle, dès sa sortie du couvent, une compagne utile pour sa mère souvent seule, M. de La Pagerie étant fréquemment appelé par ses affaires au dehors. Joséphine s'employa à l'éducation de ses jeunes sœurs et partagea avec sa mère et son aïeule les soins de leur intérieur. Ce n'était pas peu de chose que l'administration domestique d'une habitation. Nous en avons mentionné le côté brillant, ce qui constituait le luxe du propriétaire. L'*habitant* était un véritable souverain dans son domaine. Gentilhomme-agriculteur, il ne marchait jamais que l'épée au côté

et la canne à la main[1], non le bâton, cet attribut du commandeur qui présidait à la discipline et aux châtiments. Mais ce n'était pas tout que d'avoir un pouvoir presque illimité : tant valait l'homme, tant valait son gouvernement, et là, comme dans de plus grands États, c'était aussi par les femmes que se fondait cette autorité de l'humanité, qui tout en tempérant la sévérité parfois excessive du chef, accroissait son prestige moral, seule sûreté d'une famille de quelques individus entre les mains de centaines de noirs.

La femme et les filles de l'habitant étaient donc le gracieux correctif de ce pouvoir absolu. Leur sollicitude prenait l'esclave à sa naissance et ne le quittait qu'à la mort. Après avoir soigné la mère, elles surveillaient le jeune enfant, le choyaient dans ses premières années, de bonne heure lui faisaient le catéchisme, devenu adulte l'encourageaient par de bonnes paroles, intercédaient pour lui aux jours de graves punitions ; malade, elles le visitaient, et enfin elles l'assistaient au dernier moment : à la fois institutrices, protectrices et sœurs de charité. Il en était ainsi sur l'habitation de La Pagerie comme sur le plus grand nombre de celles de la colonie. Les parents de Joséphine étaient cités pour leurs bons traitements envers leurs esclaves, et c'est au contact de cette administration habile et douce, que Mlle de Tascher, avant même de devenir jeune fille, put acquérir cette angélique bonté dont son nom est resté le populaire synonyme.

1. *Voyage aux Antilles*, par le père Dutertre, dans M. Rufz, t. I, p. 114

Ce fut une heureuse et poétique jeunesse que celle de Joséphine, au milieu de cette nature si riche, sous l'action de ce chaud climat, qui répandit sur toute sa personne cette grâce molle et souple, son originalité et sa distinction au milieu de l'élégance parisienne. Ordinairement vêtue de la *gaule*, ou peignoir de mousseline blanche, qui laisse deviner la taille sans l'accuser; coiffée du madras aux vives couleurs qui, par un nœud gracieux, retenait ses beaux cheveux châtains, tantôt elle se balançait nonchalamment dans son riche hamac de soie végétale, orné de franges en plumes empruntées aux oiseaux étincelants de Cayenne : autour d'elle étaient groupées ses jeunes servantes, soigneuses de lui plaire, et dont la peau noire et lustrée faisait ressortir la mate blancheur de son teint; tantôt elle animait la maison par ses soins empressés, l'égayait de sa bonne humeur et de ses chants créoles. Quand le soleil ardent déclinait, elle dirigeait la culture de son jardin, et courait à ses chères fleurs, filles mêlées de l'Europe et du tropique, qui seront les amies de toute sa vie. Le soir, par cette lune des Antilles, qui est encore le jour, devant la terrasse de la maison, pas trop loin de peur des serpents, ces rôdeurs de nuit, on devisait en famille de tout et de rien. Le dimanche, Joséphine applaudissait aux Bamboulas des nègres, exécutant aux sons du *tam-tam* et à la lueur des flambeaux leurs danses africaines. Aux jours solennels elle aidait sa mère à disposer et à présider les grands festins des parents et des amis, que l'on visitait à son tour en hamac porté

par deux esclaves, mais le plus souvent sur ces petits chevaux espagnols, ces intrépides *Porto-Rico*, au pied si sûr, que Joséphine, bonne écuyère comme toutes les créoles, montait avec une rare aisance.

Quelle était alors Mlle Joséphine de La Pagerie? Il est un témoin contemporain, complétement étranger, qui a tracé de sa charmante jeunesse un portrait parvenu jusqu'à nous, et dans lequel nous devons avoir toute confiance, quoiqu'il nous arrive de seconde main. On lit, en effet, dans les mémoires si bien informés publiés sur la reine Hortense[1], qu'en 1814, après la prise de Paris par l'Europe coalisée, lorsque déjà Joséphine était atteinte du mal dont elle mourut quelques jours après, un général anglais, dont nous regrettons qu'on ne nous ait pas conservé le nom, se présenta à la Malmaison et demanda à être introduit auprès de Sa Majesté. Ne pouvant être admis à cause de l'état de l'illustre malade, il raconta à ses dames qu'ayant connu fort jeune, à la Martinique, Mlle de La Pagerie, il avait toujours depuis cherché à la revoir, ce que la destinée et les guerres de son pays avec la France n'avaient jamais permis; « et il serait bien cruel, ajouta-t-il avec l'accent de la plus vive douleur, après avoir si longtemps désiré la retrouver, de la perdre pour toujours sans la revoir. »

Mais nous devons reproduire dans son texte original cette anecdote pleine d'une sensibilité touchante, racontée surtout par l'un des contemporains,

1. *Mémoires sur la reine Hortense et la famille impériale*, par Mlle Cochelet, lectrice de la reine. Paris, 1836, t. Ier, p. 374.

dans le salon de la Malmaison, au lendemain de la chute de l'Empire et à quelques pas de la chambre où allait s'éteindre celle qui fut si grande naguère. « Je venais souvent, dit le narrateur, chez sa mère qui me traitait avec bonté, et c'est dans l'intimité de la famille que j'avais pressenti que sa fille serait tout ce qu'elle a été, admirable pour tous ceux qui l'ont connue. Sa taille élégante était déjà développée, et son charmant visage exprimait tout ce que seraient son cœur et son esprit. Je me suis dit souvent depuis, en me rappelant cette gracieuse apparition de ma jeunesse, que si je l'eusse connue plus tard, je l'eusse certainement aimée passionnément, et que cet attachement eût fait le sort de ma vie. Je puis dire peut-être qu'il l'a influencée, car, en me rappelant mon idéal, que je revêtais de ses formes et de son souvenir, aucune femme ne m'a paru digne du sacrifice de ma liberté. J'ai acquis une fortune considérable, je suis devenu général, et je suis resté garçon. Je l'avais vue partir avec intérêt et regret; je continuai de voir son excellente mère, et là, ses lettres, son portrait, son souvenir, étaient tous les jours le sujet de nos entretiens. » D'après cette image, si fidèlement gardée dans le souvenir d'un témoin de sa jeunesse, on peut se figurer quelle fut Joséphine, alors qu'elle grandissait aux Trois-Ilets, au milieu de l'amour de tous ceux qui l'ont approchée[1].

1. C'est sans doute cette anecdote, que sa singularité dut répandre dans le public, qui a inspiré à Mlle Lenormand son roman qu'elle ne fait finir qu'à la mort de l'Impératrice : « M. de K..., dit-elle

Il paraît qu'il existait autour de la jeune Joséphine quelque pressentiment de son avenir. S'il en faut croire une tradition locale, sa suprême fortune lui aurait même été prédite aux Trois-Ilets, avant son départ pour la France[1]. Il est impossible de ne pas admettre ce fait unanimement rapporté par les contemporains, et qui se trouve confirmé en ces termes par le *Mémorial de Sainte-Hélène*[2] : « Quelqu'un qui avait beaucoup connu l'impératrice Joséphine à la Martinique, a répété à l'Empereur beaucoup de particularités de sa jeunesse et de sa famille : il est très-vrai qu'on lui avait prédit plusieurs fois, dans son enfance, qu'elle porterait une couronne. » Il est à regretter que le *Mémorial* soit resté muet sur ce qui concerne la jeunesse de Joséphine. Mais, à défaut, nous possédons sur cette prédiction fameuse la propre version de l'Impératrice, fidèlement repro-

(t. I, p. 413), en 1814, se fit présenter à la Malmaison; il avait été blessé au siége de Paris et portait même son bras en écharpe. Joséphine fut extrêmement surprise en le revoyant. Elle dissimula à tous ceux qui l'entouraient ce qu'elle ressentait; alors les souverains étrangers rendaient des visites très-fréquentes à l'épouse de Napoléon; elle était observée de tout le monde. Williams prit pour de la froideur et du mépris ce qui n'était que l'extrême prévoyance. Il en conçut un tel chagrin qu'il tomba dangereusement malade. L'Impératrice lui envoya une personne de confiance l'assurer qu'elle faisait des vœux pour sa conservation. Tout fut inutile; le coup était porté. D'ailleurs sa blessure avait exigé l'amputation d'un bras, et le malheureux M. de K.... ne survécut que de trois jours à la première épouse de Napoléon. »

1. *Histoire de la Martinique*, par M. Sidney-Daney, t. IV, p. 238.

2. T. I[er], p. 115, Ed. Gustave Barba.

duite, du moins on doit le croire, par un écrivain qui nous semble mériter confiance pour les faits dont il a été le témoin et pour les conversations qu'il a recueillies par lui-même[1].

C'était au château de Navarre, dans la Normandie, où l'impératrice Joséphine, sur le coup du divorce, s'était d'abord retirée avant d'aller se fixer à la Malmaison. On parlait de superstition, de pressentiments, de connaissance de l'avenir; les dames de sa cour lui demandèrent s'il était vrai qu'on lui eût prédit à la Martinique, dès son enfance, qu'elle porterait une couronne. L'Impératrice en convint, et, sur les instances qui lui furent faites, elle raconta ainsi ce bizarre épisode de sa vie.

Elle se promenait sur les terres des Trois-Ilets. Un groupe d'esclaves entourant une femme âgée frappe son attention. Elle s'approche : c'était une vieille négresse qui disait aux jeunes filles de l'habitation leur bonne aventure. En apercevant Mlle de Tascher, elle se montra émue, agitée, et lui prenant vivement la main, elle se mit à la considérer avec attention, reportant les yeux de la main sur la figure de sa jeune maîtresse : « Vous voyez donc sur mon visage quelque chose de bien extraordinaire? lui dit Joséphine. — Oui, répondit la négresse. — Est-ce du malheur ou du bonheur qui doit m'arriver? — Des malheurs....

1. *Mémoires sur l'impératrice Joséphine, la ville, la cour et les salons de Paris sous l'Empire*, par Mme Georgette Ducrest (Ed. Barba), chap. XXXIII. Voir, dans les notes du chapitre suivant, nos réserves sur cet ouvrage.

Oh ! oui..., du bonheur aussi. — Vous ne vous compromettez guère et vos oracles ne sont pas trop clairs. — Je n'oserais les rendre plus intelligibles, dit cette femme en levant les yeux au ciel avec une expression singulière. — Mais enfin que lisez-vous pour moi dans l'avenir? reprit Joséphine, dont la curiosité commençait à être piquée. — Vous le voulez. Écoutez : vous vous marierez bientôt ; cette union ne sera point heureuse; vous deviendrez veuve, et alors.... vous serez reine de France ; vous aurez de belles années, mais vous périrez dans une émeute. » Là-dessus la négresse quitta brusquement le groupe qui l'écoutait avec surprise, et elle s'enfuit aussi vite que son âge le lui permettait. Joséphine assura aux dames de sa cour qu'elle mit de l'insistance auprès des jeunes esclaves qui l'entouraient, afin de faire ressortir tout le ridicule d'une pareille prédiction, prenant texte de la destinée impossible qu'on venait de lui annoncer pour leur démontrer combien peu l'on devait ajouter foi aux personnes qui se mêlent de lire dans l'avenir. Enfin l'Impératrice ajouta qu'après avoir raconté à sa mère ce qui s'était passé, elle ne s'en occupa plus, pendant le reste de son séjour à la Martinique, que pour rire avec les siens de cet absurde oracle.

On comprend, en effet, le sourire d'incrédulité de la jeune Martiniquaise lorsque, du fond de son humble solitude des Trois-Ilets, elle contemplait par la pensée cette reine puissante et adulée qui régnait alors par la jeunesse et la beauté dans ce somptueux

Versailles, tout resplendissant des souvenirs de Louis XIV. Pour qu'elle pût monter sur le trône, il fallait que Marie-Antoinette montât sur l'échafaud !... Qui l'eût jamais pensé[1]!

1. C'est peut-être ici le lieu de rappeler que la Martinique a aussi vu l'enfance d'une autre femme qui fut presque reine, et qu'elle aurait, si l'on en croit plusieurs écrivains, donné le jour à une sultane Validé, la mère de l'empereur Mahmoud.

« Mme d'Aubigné (dit M. le duc de Noailles, *Histoire de Mme de Maintenon*, t. I, p. 74) ayant obtenu l'élargissement de son mari (vers 1637), celui-ci voulut tenter la fortune et alla la chercher à la Martinique où l'on commençait à fonder des établissements coloniaux. On aime à entourer de merveilleux l'enfance des personnes célèbres. On raconte qu'à la Martinique, Mlle d'Aubigné, encore enfant, faillit, comme Alexandre, être dévorée par un serpent, et que, dans la traversée, elle fut sur le point d'être jetée à la mer, parce qu'on la croyait morte; une autre fois des corsaires furent sur le point de s'emparer du vaisseau qui la portait. Il est certain que depuis son plus bas âge, la destinée se joua singulièrement de son existence. Son père acquit à la Martinique une fortune assez considérable, qu'il perdit ensuite au jeu, et bientôt après il mourut dans un petit emploi militaire qui suffisait à peine à faire vivre sa famille. Après sa mort Mme d'Aubigné revint en France. Sa petite Françoise avait alors neuf ou dix ans. »

Quant à la sultane martiniquaise, voici ce qu'on lit dans M. Sidney Daney (*Histoire de la Martinique*, t. IV, p. 235) : « Au quartier du Robert, sur l'habitation la Pointe-Royale, vint au monde en 1766, Aimée Dubuc de Rivery, appartenant à l'une des anciennes et des plus notables familles de la colonie. Envoyée en France pour y recevoir une éducation élégante et soignée, elle passa plusieurs années dans la maison des Dames de la Visitation, située à Nantes. A dix-huit ans, elle fut rappelée par sa famille et s'embarqua dans ce port en 1784, pour revenir dans sa patrie. Le navire qui la portait, atteint d'une voie d'eau et près de s'engloutir dans les flots, fut rencontré par un bâtiment espagnol faisant voile pour Majorque, qui recueillit l'équipage et les passagers du navire nantais. Au moment d'atteindre sa destination, l'espagnol fut attaqué et capturé par un corsaire algérien. Aimée Dubuc de Rivery, accompagnée d'une vieille gouvernante, fut conduite à Alger. Le dey de cette ré-

Pendant que Joséphine grandissait au loin sans pouvoir croire à sa future destinée, elle s'élaborait en France, bien à l'insu de ceux-là même qui allaient y contribuer. Depuis quelque temps, Mme de Renaudin projetait, avec l'assentiment du marquis de Beauharnais, pour l'une de ses nièces sans savoir encore laquelle, le riche établissement que la fortune devait faire tourner au profit de Joséphine. Il faut bien connaître ce rôle de

gence fut frappé de sa beauté, et, suivant les mœurs orientales et barbaresques de cette nation, voulant faire la cour au Grand Turc, son maître, lui expédia la jeune fille en présent. Sélim III qui régna quelques années après sur la Sublime Porte, ne fut pas insensible aux charmes de la captive martiniquaise. La jeune créole, subissant à regret sans doute son étrange destinée, devint la sultane favorite du Grand Seigneur et, en 1808, son fils né en 1785, ayant pris les rênes de l'empire turc sous le nom de Mahmoud II, elle se trouva sultane Validé. »

Malheureusement pour la certitude du fait, les historiens locaux ne sont point d'accord. « Quelques écrivains, amoureux du merveilleux, fait observer M. le docteur Rufz (*Études historiques sur la Martinique*, t. II, p. 135), ont imaginé un roman sur une demoiselle Aimée Du Buc de Rivery qui, partie pour France en 1784, aurait été capturée par un corsaire algérien et envoyée en cadeau au sultan Sélim III par le dey d'Alger. Sans doute l'étrange fortune de l'impératrice Joséphine mettait en goût de placer des Martiniquaises sur tous les trônes. Ceci est une galanterie très-innocente.... Mais M. Adrien Dessales qui, par sa position à Paris, a pu remonter à la source de cette anecdote, a démontré dans son *Histoire des Antilles*, par l'inspection des registres de Versailles (*a*), qu'il n'a existé dans les nombreuses branches de la famille Du Buc, aucune demoiselle qui, par son âge, ait pu donner lieu au personnage de la sultane favorite. »

Ce sont là de très-fortes présomptions, si ce n'est des preuves, contre la réalité de ce personnage.

*a*. Un double de tous les actes faits aux Antilles, était envoyé au dépôt des archives coloniales placé à Versailles.

Mme de Renaudin, si important, si décisif dans cette histoire.

Les fils de M. de Beauharnais venaient d'achever leur éducation. Après être restés deux ou trois ans au collége du Plessis, à Paris, en juillet 1770, les deux jeunes gens étaient allés faire un voyage en Allemagne avec leur précepteur, M. Patricol, ancien professeur de sciences mathématiques, bonne et originale figure de mentor nuancé de pédagogue. Ils passèrent près de deux ans à l'université d'Heidelberg, pour y apprendre l'allemand aux véritables sources[1]; puis, toujours sous la direction de M. Patricol, ils étaient venus terminer leurs études à Blois, chez leur grand'mère, Mme la comtesse de Chastulé, qui entretenait les relations les plus suivies avec Mme de Renaudin, pour laquelle elle avait conservé une grande partie de l'affection que lui avait vouée sa fille. Elle lui faisait connaître les progrès de son filleul qui, après une enfance étourdie et rétive, en peu de temps, sous l'impression de cette éducation de famille, s'était fort amélioré, témoignant maintenant une grande application et un grand goût de l'étude : « Ils feront tous deux de jolis garçons, » disait, en parlant des deux frères, leur heureuse aïeule[2].

Depuis la mort de la marquise de Beauharnais, Mme de Renaudin servait de mère à Alexandre; aussi

1. Lettre d'Alexandre de Beauharnais à Mme de Renaudin. Heidelberg, 15 juillet 1770. (Archives de famille.)

2. Lettre à Mme de Renaudin. Blois, le 3 janvier 1774. (Archives de famille.)

celui-ci (le ton de ses lettres le prouve) aimait-il avec passion sa chère marraine, et il affichait, dès son jeune âge, une grande reconnaissance pour ses bontés : « Il me tarde bien, lui dit-il, d'être auprès de vous qui me tenez lieu de mère et que j'aime aussi tendrement que si vous l'étiez[1]. » Mme de Renaudin surveillait, en effet, de loin son éducation avec sollicitude; elle lui écrivait d'une manière suivie pour le forcer à améliorer son style, et lui prodiguait toute sorte d'affectueux conseils sur sa conduite, ses travaux et ses manières, trouvant le moyen de lui plaire en le conseillant. « Continuez toujours de m'écrire (lui répond ce charmant et déjà spirituel correspondant de quatorze ans), ma chère marraine, et soyez sûre de me faire un très-grand plaisir et de me former mon style; il en a bien besoin, et c'est sur vos lettres que je prendrai leçon; Mme de Sévigné ne me sera plus nécessaire[2]. » M. Patricol rendait compte aussi à Mme de Renaudin des progrès de son élève, et, dans sa galanterie surannée, le jour de Sainte-Marie, patronne de la dame, il lui envoie un compliment de sa façon, mêlé de prose et de vers, et dans cette poésie de mathématicien, on retient que Mme de Renaudin était « belle, charmante, d'une grande finesse de traits, d'une belle taille, sensible et compatissante au plus haut degré, et faisant le bien avec un singulier plaisir[3]. »

1. Lettre d'Alexandre de Beauharnais. Sans date. (Archives de famille.) Il signe : « Votre filleul qui vous aime de tout son cœur. »
2. Lettre du 31 juillet 1774. (Archives de famille.)
3. Lettre du 13 août 1774, écrite de Blois. (*Ibid.*)

François de Beauharnais, l'aîné des deux frères, son éducation terminée, était entré, en mars 1774, dans une compagnie de mousquetaires en garnison à Sedan, d'où il adresse plusieurs lettres à Mme de Renaudin, comme à une indulgente amie. Pressé par quelques pertes sérieuses au jeu : « Soyez ma conductrice, » lui dit-il avec effusion[1]; elle lui répond par de sages avis, mais, en même temps, ce qui est plus rare, en lui envoyant l'argent nécessaire au payement de ses dettes d'honneur. Vers 1776, Mme de Renaudin, avec son goût créole pour la campagne, s'était décidée à acheter une maison à Noisy-le-Grand, à quatre lieues de Paris, et, renonçant sans doute aux succès du monde, elle y avait employé le produit d'une partie de ses bijoux, ce dont la complimente encore l'inévitable Patricol qui la loue de cette résolution « bien courageuse, dit-il, pour une jolie femme, d'avoir troqué ses diamants inutiles aux autres contre une maison de campagne dont on peut jouir avec ses amis : un bien qu'on ne peut partager, ajoute-t-il, par un trait qui peint ce caractère, n'est pas fait pour la générosité de votre cœur[2]. » Pendant la belle saison, Mme de Renaudin partageait ce séjour avec le marquis de Beauharnais, qui, l'hiver, résidait à Paris, rue Thévenot.

Alexandre avait quinze ans; le moment était venu pour lui de choisir une carrière. Un instant, il eut l'idée d'entrer dans la marine, qui avait fait l'illustra-

1. Lettre du 13 janvier 1775. (Archives de famille.)
2. Lettre écrite du château de la Rocheguyon. (*Ibid.*)

tion de sa famille. Mais la guerre sur mer paraissait pour longtemps finie; il se décida donc pour le service de terre. Ce qui contribua encore à fixer son choix ce fut l'offre faite par l'un des cousins de sa mère, le duc de La Rochefoucauld, qui se trouvait alors colonel du régiment de la Sarre, de le prendre avec lui. Mais, au préalable, afin de compléter son éducation militaire et de le pousser sur les sciences, M. de La Rochefoucauld fit venir Alexandre dans son château de La Rocheguyon, près de Mantes, où il avait engagé M. Patricol à son service, pour y élever ses deux neveux, fils de sa sœur, Charles et Auguste de Rohan-Chabot. Le jeune Beauharnais resta là jusqu'à la fin de 1776, bienvenu du duc et se liant intimement avec ses cousins. Son ancien précepteur aurait voulu qu'on le lui laissât jusqu'à l'époque de son entrée au régiment, qui était prochaine. Méticuleux et un peu pédant, il déclarait ne pouvoir répondre qu'à cette condition, de cette charmante mais fougueuse nature. Alexandre, en octobre 1776, vint passer ses vacances à Noisy, avec son père, chez sa marraine qui, en voyant sa bonne éducation, s'empressa de témoigner à M. Patricol, qu'elle rendit fort joyeux, toute sa satisfaction « de la manière d'être du chevalier de Beauharnais. » C'est le titre qu'on lui donnait alors, et qu'il échangea bientôt contre celui de vicomte, sous lequel il est connu. Mme de Renaudin ne jugea pas à propos d'entretenir encore son filleul du dessein formé d'unir leurs deux familles, et celui-ci, ayant

reçu ses lettres de cadet, quitta Noisy, au commencement de 1777, pour se rendre à son régiment qui venait d'être envoyé en garnison à Rouen.

M. de La Rochefoucauld dispensa son jeune parent des exercices des cadets, « tenus, dit celui-ci, pis que des écoliers, » et lui permit de les remplacer par l'équitation, l'escrime et les travaux du cabinet, destinés à le perfectionner dans les mathématiques et la géométrie [1]. Après avoir fait pendant quelque temps, et seulement pour la forme, comme cela se pratiquait alors pour les jeunes gens de famille, le service de soldat, puis de sous-officier, Alexandre vers le mois de mars reçut sa commission de sous-lieutenant au sortir de ses seize ans [2]. Dès le principe, il témoigna un grand goût pour la vie militaire. Exact dans son service, docile et soigneux de plaire, il obtint l'approbation, et plus tard l'estime de son colonel. Caractère heureux mais vif, il acquit aussi en quelques mois l'amitié de ses camarades qui, dit-il, « m'appellent *Capri* pour les quelques poils que j'ai au bout du menton [3]. » De sa première garnison, le chevalier de Beauharnais adresse à Noisy de nombreuses et charmantes lettres qui dénotent un esprit délié, déjà formé, affectant une tournure littéraire, mais, il faut le dire, avec quelque penchant à la déclama-

1. Lettre sans date, écrite de la Rocheguyon par M. Patricol à Mme de Renaudin. (Archives de famille.)

2 Lettre du chevalier de Beauharnais à sa marraine. Rouen, 25 avril 1777. (*Ibid.*)

3. Lettre du 28 mai 1777. (*Ibid.*)

tion et au jargon philosophique, dégénéré alors en mode et en abus. Sa marraine l'adorait, c'est le mot; elle en était fière. Quant au père, dès cette époque, il semble le préférer à son fils aîné, et cette préférence dura toujours. Enfin, en octobre, le chevalier obtint un congé et s'empressa de venir faire admirer à Noisy sa première épaulette et ces airs militaires qui avantageaient encore sa jolie figure et sa belle taille. Cet officier de dix-sept ans, spirituel, aisé, instruit, adroit aux exercices du corps, rompu déjà aux usages du monde, était bien ce qu'on appelait, comme l'avait dit sa grand'mère, un joli garçon : avec quelques années et quelque expérience de plus, ce sera un cavalier accompli que l'on citera pour son ton et sa tournure, dans une époque d'élégance exquise et de grandes façons.

Le chevalier trouva à Noisy son frère, qui était sur le point d'épouser leur cousine germaine, fille du comte Claude de Beauharnais. Ce projet d'établissement mit en goût Alexandre, malgré sa grande jeunesse, et il témoigna de lui-même à son père son désir bien hâtif de se marier aussi. Le marquis, trouvant l'occasion opportune, s'ouvrit à son fils. Il lui annonça qu'avec le désir d'assurer son bonheur, il avait résolu de lui choisir une femme dans une famille où, en des temps difficiles, et pendant son gouvernement des îles, il avait trouvé dévouement, loyal appui et franche amitié; il pensait, ajoutait-il, qu'il y avait là certitude d'une alliance heureuse, puisqu'elle serait basée sur une estime réciproque depuis long-

temps éprouvée, ainsi que sur un cordial échange de services rendus. Alexandre n'eut pas de peine à deviner. Il avait été élevé dans les sentiments les plus tendres pour Mme de Renaudin et sa famille, qui avait soigné ses jeunes ans. Il adopta le projet paternel avec l'empressement de son âge et l'élan de son cœur; mais il accepta surtout de confiance cette femme inconnue et lointaine, par amour pour sa marraine et déférence pour son père. Le chevalier, naturellement, avait d'abord dirigé sa pensée sur l'aînée des filles de M. de La Pagerie qui, selon l'usage, devait s'établir avant ses autres sœurs; mais, au moment d'écrire à la Martinique, le marquis de Beauharnais, qui avait partagé la première impression de son fils, fut pris d'un scrupule de prévoyance paternelle, approuvé par son amie, relativement au trop peu de différence d'âge qui existait entre les deux jeunes gens, l'un âgé de dix-sept ans et l'autre de quinze. Joséphine fut donc écartée et le choix se reporta sur sa seconde sœur Désirée, qui n'avait alors que treize ans et quelques mois.

On a raconté beaucoup de fables sur ce premier mariage comme sur tous les principaux faits de la vie de l'Impératrice. En voici, d'après la correspondance originale des parties, l'historique sincère et détaillé. Pour plus de vérité, nous laisserons presque toujours la parole aux acteurs de cette curieuse négociation; elle forme l'un des épisodes les plus intéressants et les moins connus de notre sujet.

Le 23 octobre 1777, M. de Beauharnais écrivit

à M. de La Pagerie la lettre suivante, par laquelle il lui demandait formellement la main de sa seconde fille pour le jeune chevalier qui, dans cette circonstance et par une attention délicate, attestant son plein assentiment, servait de secrétaire à son père[1] :

« Je ne saurais vous exprimer, Monsieur, toute l'étendue de ma satisfaction de pouvoir, en ce moment, vous donner des preuves de l'attachement et de l'amitié que j'ai toujours eue pour vous; elle n'est point équivoque.

« Mes enfants jouissent à présent de 40 000 livres de rente chacun; vous êtes le maître de me donner mademoiselle votre fille pour partager la fortune de mon chevalier. Le respect et l'attachement qu'il a pour Mme de Renaudin, lui fait désirer ardemment d'être uni à une de ses nièces. Je ne fais, je vous assure, qu'acquiescer à la demande qu'il m'en fait, en vous demandant la seconde dont l'âge est plus analogue au sien. J'aurais fort désiré que votre fille aînée eût eu quelques années de moins, elle aurait certainement eu la préférence, puisqu'on m'en fait un portrait également favorable. Mais je vous avoue que mon fils, qui n'a que dix-sept ans et demi, trouve qu'une demoiselle de quinze ans est d'un âge trop rapproché du sien. Ce sont de ces occasions où des parents sensés sont forcés de céder aux circonstances. » M. de Beauharnais ajoute que le che-

1. Lettre du 23 octobre 1777, sans désignation de lieu. (Archives de famille.)

valier a les qualités nécessaires pour rendre une femme heureuse. Il déclare en même temps à M. de La Pagerie qu'il ne tient nullement à une dot pour son fils qui, déjà riche de 40 000 livres de rente par l'héritage maternel, en aura encore de son côté près de 25 000. Il l'invite enfin, d'une manière pressante, à amener sa fille en France *le plus tôt possible :* « Vous me devez, lui dit-il en terminant, cette marque d'amitié. » Et, dans le cas où, par hasard, M. de La Pagerie ne pourrait la conduire lui-même, il le prie de la confier à une personne sûre, et de lui faire prendre passage, non sur un bâtiment de l'État, mais sur un navire marchand où elle aura, dit-il, « une traversée plus commode et plus agréable, » ce qui n'était pas flatteur pour la marine militaire d'alors.

Dans cette lettre, commune à tous les membres de la famille, le marquis s'adresse ensuite à la mère, et il reproduit sa demande, à peu près dans les mêmes termes. Sentant ce qu'avait d'inusité ce choix d'une fille cadette, en présence d'une sœur plus âgée : « Ce n'est pas, lui répète-t-il, qu'on ne m'ait dit des choses très-agréables de l'aînée, mais mon fils la trouve trop âgée relativement à lui [1].... Mon fils est digne d'être votre gendre; la nature l'a doué de belles et bonnes qualités, et sa fortune est assez considérable pour la partager avec une femme faite pour le rendre heureux. C'est ce que j'espère

1. Le père aime mieux, dans sa gêne, attribuer cette désagréable exclusion à son fils que d'en prendre lui-même la responsabilité.

trouver dans mademoiselle votre fille, dont on me fait un portrait charmant; qu'elle vous ressemble, Madame, et je ne douterai plus du bonheur de mon fils. »

Après ce compliment gracieux et mérité, venant à l'aïeule, Mme de La Pagerie : « Enfin, Madame, dit M. de Beauharnais avec un redoublement de cordialité, je me trouve assez heureux pour pouvoir effectuer ce que j'ai tant désiré.... Je ne puis vous exprimer toute la joie que j'aurais de voir cette union de nos deux familles perpétuer l'amitié et l'attachement qui y existent depuis si longtemps. J'espère que Mlle de La Pagerie ne me refusera pas son agrément. Permettez que je l'embrasse; mon secrétaire est le chevalier de Beauharnais. » Enfin, pour ne négliger aucune chance de réussite, il comprend, dans son insistance, le baron de Tascher lui-même : « Mettez tout en usage, mon cher baron, lui dit-il, pour déterminer votre frère et votre belle-sœur à envoyer votre seconde nièce en France.... et ne doutez jamais de mon tendre attachement. » On ne peut certes montrer un désir plus vif, un empressement plus affectueux et plus honorable de s'allier à une famille.

Mme de Renaudin avait joint une lettre à ce paquet[1]. Pour parer à une observation qu'aurait pu faire naître cet envoi d'une jeune fille venant ainsi de loin au-devant d'un mari, elle explique ce qui n'avait pas trop besoin de l'être, que c'est à elle que sa nièce est

1. Lettre de la même date, également sans désignation de lieu. (Archives de famille.)

envoyée afin qu'elle puisse compléter son éducation et que les futurs époux aient la faculté de se connaître : « Nous sommes d'avis qu'il faut qu'ils se voient et se conviennent avant de rien conclure, car ils nous sont trop chers pour forcer leurs inclinations. » Elle proteste à son frère que sa nièce « trouvera en elle une mère tendre. » Passant au portrait du futur, et moins embarrassée pour le louer que le marquis de Beauharnais : « Il n'est pas, dit-elle, ne donnant aucun frein à sa plume, que vous n'ayez entendu parler de ce cher compatriote. Tout ce que je pourrais vous en dire ne vaudra jamais l'éloge qu'il mérite. Figure agréable, taille charmante, de l'esprit, du génie, de la science, et, ce qui est d'un prix inestimable, toutes les belles qualités de l'âme et du cœur sont réunies en lui ; il est aimé de tout ce qui l'entoure. » Dans ces vives louanges, il y avait, de la part de Mme de Renaudin, un peu d'amour-propre d'auteur, car le chevalier était, en grande partie, son ouvrage. Elle presse son frère de faire passer sa fille en France et de l'accompagner lui-même, dans le double intérêt de ses affaires et surtout de sa santé, fort délabrée par une fièvre lente et rebelle. Elle lui représente que ses propriétés de la Martinique et de Sainte-Lucie étant en bon état, il peut sans inconvénient faire ce voyage. Elle ajoute, comme M. de Beauharnais, qu'on ne lui demande aucune dot, mais que s'il veut absolument faire quelque chose en vue de ce mariage, ce soit seulement une rente dont il gardera le capital. Prévoyant bien aussi le désir très-naturel de sa famille d'établir

d'abord Joséphine, Mme de Renaudin s'en explique à son tour en ces termes : « Il est fâcheux que votre fille aînée n'ait que trois ans de moins que le chevalier; mais ce ne sera pas le premier exemple que la cadette soit établie avant l'aînée, et il faut croire que le ciel le veut ainsi, puisque l'âge de la seconde convient davantage. »

Non, le ciel ne le voulait pas; et ici admirons les jeux de la fortune, ou plutôt les desseins de la Providence. La demande en mariage de la seconde fille de M. de Tascher était, comme on vient de le voir, datée du 23 octobre, mais, dès le 16 du même mois, Désirée était morte, après quatre jours seulement de maladie. Lorsque, en décembre, la lettre de M. de Beauharnais parvint aux habitants des Trois-Ilets, ce fut pour eux un redoublement de douleur, et la perte qu'ils avaient faite leur parut plus cruelle par la pensée du sort brillant qui attendait leur fille si elle eût vécu : « Une fièvre maligne (répond M. de La Pagerie à son ami) a enlevé Désirée, le 16 octobre, dans le même temps qu'on songeait à son bonheur[1]. » Il se montre reconnaissant de la marque d'amitié qu'a voulu lui donner son ancien général, « amitié dont, dit-il, il n'a jamais douté. » Et comme la famille de Tascher, dans cette demande de l'une de ses filles qu'on ne connaissait point, devait voir surtout, ce qui était la vérité, le vif désir de s'allier à elle, M. de La Pagerie, gêné par la décision de son ami

1. Lettre datée de Sainte-Lucie du 9 janvier 1777. (Archives de famille.)

relative à sa fille aînée, mais la subissant, offre à M. de Beauharnais, pour son fils, sa troisième fille, Marie-Françoise, surnommée en famille *Manette :* « Elle a, dit-il, onze ans et demi, âge également analogue au sien ; la bonté et la gaieté de son caractère répond à une figure qui sera intéressante, et j'espère qu'en joignant à cela une belle éducation, elle sera digne de votre tendresse et de monsieur votre fils. » C'était là, en effet, une enfant à élever, et il devait entrer dans les vues de Mme de Renaudin de compléter cette éducation et de donner ainsi aux jeunes gens, comme elle l'avait dit, le temps et la faculté de se connaître.

M. de La Pagerie écrit plus en détail à sa sœur, et en père qui sent le prix du riche avenir offert à l'une de ses filles. Nous devons reproduire la plus grande partie de cette lettre, qui fait bien connaître cet intérieur des Trois-Ilets, et nous fournit de précieux détails sur la jeunesse de Joséphine[1] : « Faut-il, ma chère sœur, en rester là ? M. de Beauharnais et son fils n'auraient-ils pas pour la troisième les mêmes sentiments que pour la seconde? C'est le pur attachement pour nous qui les leur a dictés et qui peut leur inspirer les mêmes pour l'une comme pour l'autre. Je vous avouerai d'ailleurs que Manette sera très-bien de figure; elle joint à une gaieté naïve un caractère sensible ; l'éducation fera le reste. » M. de La Pagerie annonce donc à sa sœur qu'il se décide à

1. Lettre datée, de Sainte-Lucie le 9 janvier 1777. (Archives de famille.)

venir en France avec sa plus jeune fille, au mois d'avril ou de mai : « Beaucoup de raisons me portent, dit-il, à faire ce voyage; ma santé délabrée et malheureusement trop négligée, les grâces de la cour que je dois attendre, le plaisir de vous embrasser, celui de témoigner mon attachement à M. de Beauharnais et à ses enfants. » Toutefois, ce n'était pas sans peine que la jeune Marie avait consenti à ce lointain voyage. « J'ai parlé, ajoute M. de La Pagerie, du voyage de France à Manette; après bien des difficultés et les regrets qu'elle m'a témoignés de quitter sa mère, elle y a enfin consenti, sachant qu'elle en trouverait une seconde en sa chère tante, et lui ayant promis de la conduire moi-même. »

Après le premier choix dirigé par la famille de Beauharnais sur sa sœur Désirée, ce dut être un plus vif froissement pour Joséphine, que cette désignation faite par ses propres parents de sa plus jeune sœur, désignation basée sur l'exclusion qu'ils croyaient lui avoir été définitivement donnée. Ceux-ci le sentaient eux-mêmes, et son père s'en explique avec Mme de Renaudin : « L'aînée, dit-il, qui, depuis quelque temps, est sortie du couvent, et qui m'a, depuis longtemps, demandé plusieurs fois à la mener en France, sera, je crois, un peu affectée de la préférence qu'il semble que je donne à sa cadette. Elle a une fort belle peau, de beaux yeux, de beaux bras et une disposition surprenante pour la musique. Je lui ai donné un maître de guitare pendant le temps qu'elle est restée au couvent, elle en a bien profité et a une très-jolie voix. Il est

dommage qu'elle n'ait point eu le secours de la France pour son éducation, et s'il n'y avait que moi, je vous en aurais amené deux au lieu d'une; mais comment sevrer une mère de deux filles qui lui restent, au moment où la mort vient de lui enlever la troisième? »

Le lecteur comprendra ces épanchements de famille et ne sera point choqué de cette offre d'une fille, provoquée, on l'a vu, avec tant de cordialité par la démarche de la famille de Beauharnais.

La fortune s'éloigne encore de Joséphine, mais elle sera forcée de s'en rapprocher. En recevant ces lettres, Mme de Renaudin, déçue de ses espérances et ne sachant plus que décider, s'en remet pleinement à son frère, en son nom et en celui de M. de Beauharnais, et le laisse juge de faire ce qui lui paraîtra le mieux : « Arrivez, mon cher frère, lui dit-elle [1], avec une de vos filles, avec deux; tout ce que vous ferez nous sera agréable, et trouvez bon que nous vous laissions guider par la Providence, qui sait mieux ce qui nous convient que nous-mêmes. Vous connaissez nos vrais sentiments; il semble que l'événement fâcheux qui nous est arrivé augmente nos désirs. Il nous faut une enfant à vous. Le cavalier mérite d'être parfaitement heureux. Vous êtes à portée de connaître la figure, le caractère et enfin toutes les qualités nécessaires d'une femme faite pour plaire; agissez donc en conséquence. » Ainsi maintenant on accepte la plus jeune fille, mais on n'exclut plus l'aînée d'une manière

1. Lettre de Paris en date du 11 mars 1778. (Archives de famille.)

formelle et on laisse au père la désignation de la femme du chevalier.

Mme de Renaudin fit savoir à Alexandre cette bizarre situation des choses. Celui-ci, quelques jours après la demande partie, avait quitté Noisy pour se rendre à son service. Au commencement de 1778, des bruits de guerre avec l'Angleterre s'étant répandus, à propos des États-Unis d'Amérique, le régiment de M. de La Rochefoucauld fut dirigé vers la Bretagne, dont les côtes étaient menacées par l'ennemi. Le jeune lieutenant séjourna quelque temps à Brest, puis, au mois de mars 1778, il vint camper au Conquet, près de cette ville, d'où il décrit à sa marraine sa vie de garnison, et la tient au courant des premières hostilités. C'est là, qu'au milieu de ce mois, son père lui envoya en communication la correspondance venue de la Martinique, qui contenait l'annonce de la mort de Désirée et l'offre de la jeune Marie. Alexandre répondit qu'il acceptait cet échange, quoique maintenant il eût préféré l'aînée[1]; mais sa lettre est assez froide, comme on doit l'attendre d'un jeune homme à qui l'on présente la perspective éloignée d'un mariage avec une jeune fille qui n'est encore qu'une enfant, et il continue à se livrer aux plaisirs de son âge et, il faut lui rendre cette justice, aux devoirs de son état, ce qui lui valut bientôt après le grade de capitaine.

Mais M. de Tascher n'était pas arrivé à l'époque

1. Lettre du 28 mars 1778 à Mme de Renaudin. (Archives de famille.)

dite. Ce n'était pas la guerre seulement qui l'en avait empêché : il était retenu par la résistance de sa fille qui, après avoir consenti un instant à ce départ, refusait maintenant de partir, se faisant l'organe de l'opposition de sa mère et de son aïeule. A la date du 24 juin, M. de La Pagerie informe sa sœur de ces difficultés et lui confie tous ses ennuis.

« J'avais, écrit-il [1], avant mon départ pour Sainte-Lucie, en janvier dernier, préparé ma dernière fille à un voyage en France; elle m'avait paru, dans le court séjour que j'avais fait aux Trois-Ilets, consentir à me suivre. Ma femme ne me parut pas pour lors l'en détourner; mais depuis mon retour elle a bien changé, et on lui a si bien fait la leçon, que je ne puis vaincre sa répugnance à ce voyage. On a même attribué trois mois de fièvre qu'elle vient d'essuyer, à la crainte qu'elle avait que je ne l'y forçasse.... Vous connaissez, ma chère sœur, l'aveugle attachement de la plupart des mères créoles pour leurs enfants. Si ma femme s'était mise au-dessus d'une façon de penser aussi bizarre, nous aurions été d'accord sur la nécessité du voyage de France.... mais j'ai trouvé en elle de la contrariété, j'en ai trouvé dans sa fille, et j'en ai trouvé dans lagrand'mère particulièrement. Si j'avais eu des moyens honnêtes pour le présent, je partais et j'amenais l'aînée, qui brûle d'envie de voir sa chère tante. On a également cherché à la prémunir, mais comme elle est plus raisonnable et qu'elle a passé

1. Lettre datée de Fort-Royal, le 24 juin 1778. (Archives de famille.)

une partie de son enfance avec notre mère et Rosette, elle est au dessus de tout ce qu'on lui a déjà dit, et je suis assuré de la bonne envie qu'elle a de connaître sa chère tante et de mériter ses bontés et celles de M. de Beauharnais. Deux motifs m'ont arrêté cependant, et je l'avoue : point assez de moyens pour le présent et quinze ans qu'elle a aujourd'hui [1]. Cet âge me paraît avoir trop de parité avec celui du cavalier; elle est, en outre, très-formée pour son âge et est devenue puissante depuis cinq à six mois à lui donner au moins dix-huit ans. Elle est d'ailleurs assez bien, d'un caractère fort doux, pinçant un peu de la guitare, avec une jolie voix et d'heureuses dispositions pour la musique, dans laquelle elle se perfectionnerait bientôt, ainsi que pour la danse. Mais je crois que ce ne serait pas répondre à vos vues qui, certainement, sont de former vous-même une jeune personne et de la rendre digne de l'objet qui mérite autant notre attachement pour son mérite personnel que par la reconnaissance que nous devons à son cher papa. »

On reconnaît dans ce langage la discrétion et la loyauté du père de famille à qui on demande une de ses filles, en lui en laissant la désignation, et qui craint, en présence d'un établissement considérable, de favoriser l'une aux dépens de l'autre, et de peser sur les déterminations d'une famille amie. Il voudrait naturellement diriger son choix sur l'aînée, mais il

1. Pendant trois années, les mauvaises récoltes, les approches de la guerre et une grande mortalité d'esclaves avaient de beaucoup diminué les revenus de la famille de Tascher.

est retenu par l'objection déjà faite au sujet de son âge. La destinée de Joséphine, encore voilée, a de la peine, on le voit, à se dégager. M. de La Pagerie fait connaître aussi à M. de Beauharnais sa situation et son embarras : « Ma fille cadette, lui dit-il[1], est une enfant qui ne répète que ce qui lui est dicté par une mère qu'elle n'a jamais abandonnée et qu'un attachement aveugle conduit. Quant à l'aînée, avec la plus grande envie qu'elle m'a témoignée d'aller en France, je n'ai osé jusqu'à présent lui donner la préférence. Ce n'est pas qu'elle ne le mérite par ses sentiments et un excellent caractère, qui est accompagné d'une figure assez agréable; mais elle est très-avancée et formée pour son âge.... Tout cela me jette, Monsieur, dans une incertitude accablante qui semblerait faire injure à la droiture et à la sincérité de mon cœur. »

Ces lettres furent apportées en France par le bâtiment de l'État *le Protée*, que l'on savait à Brest être sur le point de revenir de la Martinique en Europe, et sur lequel la famille de Beauharnais pensait que M. de La Pagerie aurait pris passage avec une de ses filles. Mais avant que ces nouvelles lui fussent parvenues, le marquis, impatient de conclure, avait encore écrit à son ami pour le prier de se hâter et de mettre à profit, s'il s'en présentait, quelque occasion sûre, car, disait-il, il pouvait mourir, et alors les tuteurs de son fils, mineur de quatre ans, qui soupirait toujours après cette alliance, voudraient peut-être s'y opposer, et lui

1. Lettre écrite de Fort-Royal, le 25 juin 1778. (Archives de famille.)

en proposer une autre[1] : « Je ne vous désigne point, ajoute-t-il, laquelle de vos deux demoiselles je désirerais qui vous accompagnât. Celle que vous jugerez le mieux convenir à mon fils sera celle que nous désirons; partez de là et nous marquez laquelle des deux vous amènerez. » Sûr du consentement d'Alexandre, il envoyait en même temps à M. de La Pagerie un pouvoir pour faire publier à la Martinique les bans de celle qu'il aurait destinée à son fils, et il y joignait un modèle portant les nom et prénoms du chevalier de Beauharnais, et laissant en blanc ceux de la future; procédé et insistance bien rares dans des affaires de cette nature, et singulièrement honorables, nous le répétons, pour cette famille éloignée.

La destinée de Joséphine va se fixer enfin. Lorsque la correspondance du 24 juin fut arrivée à Paris, elle fut aussitôt adressée par M. de Beauharnais et Mme de Renaudin au chevalier, qui seul devait décider. Celui-ci fut fort désappointé : il avait cru que *le Protée* amènerait celle qui devait être sa compagne, et on le renvoyait encore à une époque à laquelle il était difficile d'assigner une date. Néanmoins, il n'éprouva pas un instant d'hésitation, et sa réponse, par la promptitude surtout, fut flatteuse pour la famille de La Pagerie et pour Joséphine, que, livré à lui-même, il avait choisie d'abord. « Mon cher papa, écrit-il du Conquet[2], votre paquet vient de m'être remis à

1. Lettre écrite de Paris, le 28 juillet 1778 (Archives de famille.)
2. Lettre du *mercredi soir*, sans date. (*Ibid.*)

l'instant; j'ai lu toutes les lettres qu'il contenait et je prends sur-le-champ la plume en main pour vous répondre. Je conçois les difficultés que ces dames font pour envoyer leur fille en France. Elles disent : si le mariage ne peut avoir lieu, voilà un voyage inutile, et nous regretterons bien, pour lors, de nous être séparés de notre fille. Mais, cependant, on ne peut répondre que deux personnes qui ne se connaissent pas se plairont, et, sûrement, votre intention n'est point de me faire épouser cette demoiselle, si elle et moi avions réciproquement de la répugnance l'un pour l'autre. Je ne doute point que, d'après la description qu'on en a faite, elle ne me plaise; j'espère être assez heureux pour lui inspirer les sentiments que j'éprouverai : d'après cela, il y a tout lieu de présumer que le mariage s'accomplira comme nous l'avions d'abord projeté, si M. de La Pagerie veut nous amener l'aînée de ses filles. L'attachement et le désir que cette jeune personne témoigne de connaître sa tante, me décide en sa faveur, et je suis trop flatté d'avoir déjà de commun avec elle, la tendresse qu'elle lui porte ... Je pense, mon cher père, que sitôt ma lettre reçue, vous allez faire la réponse à M. de La Pagerie, et j'espère qu'il nous amènera sa fille aînée que nous avons toujours désirée plus ardemment que la cadette. » Répondant à une réflexion de son père qui, dans sa lettre d'envoi, lui avait fait remarquer le ton de loyale franchise de son ami : « Vous avez bien raison, ajoute Alexandre, en terminant, de dire que M. de La Pagerie se peint dans ses lettres; la lecture

que j'en ai faite augmente encore le désir que j'avais de le connaître. »

Dès les premiers jours de septembre, le marquis de Beauharnais envoya à la Martinique cette réponse qui, à sa joie, réalisait son projet d'union. « Elle se trouve, dit-il à M. Tascher de La Pagerie[1], conforme à mes désirs et lève les difficultés que mademoiselle votre fille cadette avait fait naître par son attachement à madame sa mère. Vous voyez, Monsieur, que c'est une de vos demoiselles que nous désirons, ainsi que je vous l'ai marqué, et que votre arrivée en France, avec mademoiselle votre fille, sera pour nous un jour vraiment heureux. Peu de temps après nous jouirons, vous et moi, de la satisfaction de voir les liaisons d'amitié et d'attachement qui sont entre votre famille et la mienne resserrées par l'union de mademoiselle votre fille avec mon fils. » Mme de Renaudin écrivit aussi à son frère, en lui rendant compte de tout ce qui avait été fait. Elle le presse de nouveau d'arriver par la voie de quelque bâtiment de guerre, « aujourd'hui, dit-elle, que tout semble conclu et arrêté ; » et elle ajoute, en se félicitant de la manière dont les choses ont tourné : « Nous ne sommes plus dans l'incertitude, puisque l'aînée est décidée, et que le cavalier l'est aussi. Mon cœur me dit qu'il est content, parce que tout est dans l'ordre ; ainsi j'espère que vous ne trouverez plus de difficultés. Je désire pour le bonheur de Manette qu'on lui trouve

1. Lettre du 9 septembre 1778. (Archives de famille.)

un aussi bon parti que celui qu'aura sa sœur aînée, et je promets à ma belle-sœur qu'elle me saura gré, un jour, de lui avoir procuré un tel fils. Elle pense trop bien pour ne pas être pénétrée de reconnaissance de la grâce que M. de Beauharnais a mise dans ses propositions; je défie de traiter avec autant de franchise, de désintéressement et d'amitié. Je ne saurais vous exprimer l'impatience où il est de vous embrasser et sa future belle-fille. Hélas! que ne puis-je voler et vous aller chercher ! Adieu, mon cher frère, ménagez-vous bien; venez, venez, c'est votre chèro sœur qui vous en conjure. Vous remettrez cette lettre à ma nièce, si vous le jugez convenable[1]. »

Les parents des demoiselles de Tascher ne leur avaient évidemment dit de cette négociation que ce que des parents avisés et prudents peuvent dire sans inconvénient, sur un pareil chapitre, à de jeunes filles élevées dans la convenance et la réserve. Il n'était encore question, dans les conversations de la famille des Trois-Ilets, que d'un voyage en vue d'un établissement probable à faire en France, auprès d'une tante et dans la compagnie d'un père, voyage que Mme de La Pagerie redoutait pour le jeune âge de Manette, et que Joséphine, quoique aimant tout autant ses parents que sa jeune sœur, acceptait avec un certain empressement, comme la réalisation de ce rêve qui luit à toutes les imaginations créoles, sans cesse tournées vers la France et vers Paris.

1 Lettre du 9 septembre 1778. (Archives de famille.)

Les lettres du marquis de Beauharnais et de Mme de Renaudin, en arrivant à la Martinique, causèrent une véritable satisfaction à la famille de Tascher, qui ne put voir sans une certaine vanité le procédé chevaleresque du père et l'empressement marqué du fils. M. de La Pagerie s'ouvrit enfin à sa fille aînée. Joséphine avait désiré ce voyage. Mais aujourd'hui qu'il était question de quitter bientôt, et peut-être pour toujours, sa mère, son père, tous les siens, sa chère Martinique, elle hésitait à donner son consentement à la brillante union que la fortune venait décidément lui offrir. Sa mère et son aïeule ne pouvaient se décider aussi à cette séparation. M. de La Pagerie lui-même, dont l'assentiment à la demande de la famille Beauharnais était assuré, éprouvait de l'hésitation à partir, pour des motifs faciles à concevoir. Depuis le mois de mars 1778, la guerre sur mer se poursuivait avec des chances diverses. Une traversée, dans ces conditions, pouvait présenter de véritables dangers. Mme de La Pagerie refusait d'y exposer sa fille; le père n'osait en prendre sur lui la responsabilité : aussi, près d'une année s'écoula à attendre une occasion favorable, le retour d'une escadre ou le passage d'un bâtiment neutre. Mme de Renaudin, entre le désir et l'appréhension, n'ose plus conseiller son frère, mais elle se montre de plus en plus impatiente de le voir arriver : elle redoute, lui écrit-elle, les menées de la parenté des Beauharnais contre leurs projets, d'autres partis considérables étant proposés à la famille; elle craint

enfin que l'ardeur du jeune homme ne vienne à se refroidir à force d'attendre[1].

Cependant Mme de Renaudin reçut l'avis que son frère cherchait sincèrement un moyen de passer en France. Mais, en août 1779, il n'était pas encore arrivé, et la guerre continuait toujours. Fatigué des galanteries de garnison et impatient d'un amour honnête, le chevalier de Beauharnais avait prié ses camarades de Brest de demander à tous les officiers arrivant des colonies d'Amérique, s'ils n'apportaient point des nouvelles de M. de La Pagerie. Lui-même, à la fin du mois d'août, était venu avec sa compagnie rejoindre son régiment dans ce port. En voyant l'embarquement d'un corps de troupes pour l'Ile de France, son âme s'exalte, et il écrit à sa marraine ces lignes, où l'on pressent cet amour de la renommée militaire qui fut sa passion la plus constante et la plus vraie : « Mon zèle, quoique bien grand, ne s'étend pas si loin. Je quitterais avec regret ma patrie s'il fallait s'en éloigner pour des siècles; c'est sur les côtes d'Angleterre que je voudrais me frayer un chemin vers la gloire, trop heureux si je pouvais un jour vous dater ma lettre de Portsmouth ou de Plymouth[2] ! » Pendant tout le mois de septembre, pas un mot n'était venu de la Martinique. Le 5, le chevalier écrivait : « M. d'Orvilliers tient toujours la mer pour favoriser la rentrée de deux convois que l'on attend, l'un de la

1. Lettre du 24 novembre 1778. (Archives de famille.)

2. Lettre à Mme de Renaudin du 20 août 1779. (Archives de famille.)

Martinique, l'autre de Saint-Domingue[1]. » Il avait le pressentiment que, par cette occasion, on verrait arriver M. de La Pagerie lui-même ou qu'on aurait des lettres de lui. Et, comme il sortait d'une maladie qui l'avait retenu quelque temps au lit, il vint à Noisy pour se remettre entièrement. Mais il y était à peine depuis une vingtaine de jours, que Mme de Renaudin reçut enfin une lettre de son frère, datée du 20 octobre, par laquelle celui-ci lui annonçait son arrivée en France, avec sa fille aînée et leur sœur, Mlle Rosette de La Pagerie. Il avait, en effet, profité du convoi annoncé par Alexandre et avait pris passage à bord de *la Pomone*[2], qui en faisait partie, et, après une longue et orageuse traversée, il venait de débarquer à Brest, dans un bien triste état, également épuisé par sa maladie ancienne et par les fatigues de la mer. Cette même année 1779, à l'autre bout de la France, débarquait aussi, venant d'une autre île française, celui qui devait élever si haut Mlle Joséphine de La Pagerie.

Mme de Renaudin, en compagnie du chevalier, partit aussitôt pour aller chercher sa famille. D'après ce qu'on lui avait écrit de la santé de son frère, tout était à craindre. Alexandre avait pris ses dispositions pour ménager la sensibilité de sa compagne de voyage en cas de malheur. Le 25 octobre, il mande de Saint-

1. Lettre d'Alexandre de Beauharnais à son père. (Archives de famille.)

2. Sur ce nom du bâtiment qui amena Joséphine en France, voy. *Mémoires* de Constant sur Napoléon, t. I, p. 35.

Brieuc à son père[1] : « Je ne veux pas fermer sans vous instruire des précautions que j'ai prises pour faire annoncer notre arrivée à M. de La Pagerie. J'ai écrit à un de mes camarades, à Brest, pour que, s'il a de bonnes nouvelles à nous donner, il nous envoie au-devant de nous un exprès. Moyennant cette précaution, que j'ai cachée à Mme de Renaudin, si son frère est mieux, je lui sauverai les inquiétudes de la dernière journée, qui sont les plus vives. Si je ne reçois pas d'exprès, je compte partir devant à franc étrier, de Morlaix, où nous espérons coucher demain, et m'instruire par moi-même de l'état de M. de La Pagerie, pour préparer sa sœur quand elle arrivera. J'ai cependant de bonnes espérances. » Alexandre allait ainsi, plein d'ardeur, au-devant de cette jeune fille inconnue qui allait bientôt être sa femme.

Les espérances du chevalier de Beauharnais furent réalisées. Quelques jours de repos à terre, les soins d'un bon médecin avaient beaucoup amélioré la situation de M. de Tascher. Quant à l'impression que la jeune créole produisit sur son futur époux, c'est lui qui va nous le dire : « Mon cher père, écrit-il trois jours après[2], depuis que je suis arrivé, je n'ai trouvé que le moment de vous annoncer que nous étions à Brest en bonne santé, et bien moins inquiets depuis que nous avions vu M. de La Pagerie et son aimable famille.... Notre départ paraît fixé à mardi matin. Ce

1. Archives de famille.
2. *Ibid.*

que je vous puis certifier c'est la vive impatience que nous avons tous d'être auprès de vous. Mlle de La Pagerie, qui n'est pas celle qui le désire le moins, vous paraîtra peut-être moins jolie que vous ne l'attendez; mais je crois pouvoir vous assurer que l'honnêteté et la douceur de son caractère surpasseront tout ce qu'on a pu vous en dire. J'ai trouvé, à mon arrivée, toute la ville instruite des projets que j'avais crus cachés. Mais, s'il m'a fallu quelquefois rougir des compliments que l'on m'a faits, j'ai éprouvé une satisfaction bien douce de l'intérêt que m'ont témoigné mes camarades, et j'exprimerais difficilement combien m'ont flatté les marques de vif intérêt et d'attachement qu'ils m'ont données. » Cette première impression était, en somme, favorable, et Alexandre se montrait heureux de la compagne qui lui était destinée.

Le 3 novembre, de Guingamp, en cheminant, Mme de Renaudin écrit aussi au marquis de Beauharnais, qui les attendait à Versailles : « Ma chère famille, je veux dire la nôtre, en y comptant votre cher fils, est également bien impatiente de vous embrasser. Votre seconde (bru) sera votre chère et tendre fille; c'est moi qui vous en assure. Elle a tous les sentiments que vous pouvez désirer qu'elle ait pour votre enfant, et je vous avoue que j'ai vu avec la plus grande satisfaction qu'elle lui convenait. Il me prie de vous embrasser pour lui, et de vous faire trouver bon qu'il ne vous écrive pas aujourd'hui; mais il est bien occupé, oui, mon bon ami,

fort occupé auprès de votre seconde[1]. » En effet, à mesure que le voyage avançait, les sentiments des deux jeunes gens devenaient plus sympathiques et plus vifs. De Rennes, peu de jours après, Mme de Renaudin écrit encore : « Vous avez reçu une lettre de votre cher chevalier, qui vous a confirmé que je voyais bien ; les choses vont toujours de mieux en mieux. Mon frère soutient assez bien la route et je le trouve même mieux ; il brûle d'envie de vous voir, dit-il, avant que de mourir ; je ne vois pas sans peine combien il voit noir[2]. » Dans cette lettre, le chevalier ajoute ces quelques lignes : « Le plaisir d'être avec Mlle de La Pagerie, avec celle à qui le nom de votre fille a paru si doux, a été la seule cause de mon silence. Je vous exprimerais avec bien de la peine combien est vive l'impatience qu'elle a d'être rendue auprès de vous; la mienne seule peut lui être comparée, et nous nous flattons que vous avez quelque désir d'embrasser deux enfants dont le bonheur sera de travailler au vôtre. » L'entente est complète; le charme réel de Joséphine a opéré. On n'a jamais dit, même quand elle eut acquis tout son développement, qu'elle fut réellement belle, mais, dès lors, apparaissent sa grâce et sa douceur, ees deux qualités qui en ont fait un si harmonieux ensemble. Vers le 10 novembre, on arriva enfin à Paris. La joie du marquis fut extrême; du premier jour il s'attacha à Joséphine comme à sa propre fille, et celle-ci lui voua, de son côté,

1. Archives de famille.
2. Lettre du 6 novembre. (Arch. de famille.)

une tendresse qui fut constamment respectueuse et vive.

Le chevalier de Beauharnais demanda que l'on pressât son union, et Mme de Renaudin, qui craignait toujours que quelque chose ne vînt déranger son ouvrage, fut aussi d'avis de ne plus différer. Tout, en effet, avait été convenu d'avance, à condition que les futurs se conviendraient. Un coup d'œil avait paru suffire. On choisit Noisy pour la célébration du mariage, afin d'éviter les lenteurs et l'apparat qu'aurait entraînés une noce à Paris. Mme de Renaudin fournit à sa nièce un fort beau trousseau, que nous voyons figurer dans ses comptes pour le chiffre de 20 872 livres. Quelques jours avant la cérémonie, fixée au 13 décembre, M. Tascher de La Pagerie s'étant trouvé, par suite d'une rechute, dans un état qui lui faisait craindre de ne pouvoir y être présent, donna procuration pour le remplacer à son parent issu de la branche restée en France, l'abbé Louis-Samuel de Tascher, désigné dans l'acte comme « docteur de Sorbonne, prieur de Sainte-Gauburge et aumônier de S. A. R. Mgr le duc de Penthièvre. » La célébration eut donc lieu dans l'église de Noisy-le-Grand, en l'absence de M. de La Pagerie, mais avec l'assistance de Mme de Renaudin, qui servait de mère à sa nièce, et en présence du marquis de Beauharnais, du comte Claude, son frère, de M. Begon, intendant de la marine, parent d'Alexandre, et de MM. l'abbé de Tascher, de Courpon de La Vernade et Louis de Villars, indiqués comme *cousins de l'épouse* dans l'acte qui

donne bien à Mlle de La Pagerie ses véritables noms et son âge sincère. Alexandre y prend le titre de vicomte de Beauharnais, sous lequel nous le désignerons désormais[1].

Telle est l'histoire simple et vraie, quoique cependant extraordinaire encore, du premier mariage de l'Impératrice Joséphine. Nous avons accepté comme une bonne fortune la faculté de pouvoir tirer au clair cette époque de sa vie, et nous avons sans scrupule reproduit presque en entier la précieuse correspondance qui faisait disparaître, par un pur exposé des faits, les ridicules inventions qu'a propagées une plume plus ridicule encore. On connaît toutes les circonstances de l'arrivée en France de Mlle de La Pagerie : ce point nous paraît maintenant fixé, et nous espérons que le lecteur sera de notre avis, d'une manière définitive[2].

1. Cet acte de mariage est conservé au greffe du tribunal civil de Pontoise. Nous le reproduisons à la fin du second volume.

2. Nous avons déjà signalé le roman banal imaginé sur l'adolescence de Joséphine. Les circonstances de son premier mariage ont aussi excité le génie inventif de sa prétendue annaliste. Le lecteur est parfaitement à même de juger du mérite des assertions suivantes, pour ne noter que les erreurs matérielles :

D'abord, Mlle Lenormand prétend que Joséphine vint au monde le 24 juin 1763, *le jour même*, dit-elle, où fut signé le traité qui restituait la Martinique à la France : or ce traité est du 12 février; — plus loin elle dit que Mme de Renaudin vint en France en 1761, avec le marquis de Beauharnais qui n'y est arrivé qu'un an après, et qu'elle voulut amener avec elle l'aînée de ses nièces venue au monde seulement deux ans plus tard ; — elle ajoute que le père de Joséphine la confia à des amis et ne l'accompagna pas en Europe;

elle la fait de plus débarquer à Marseille : nous avons vu M. de La Pagerie débarquer avec sa fille à Brest. — Une fois Joséphine arrivée en France, c'est tout un nouveau roman qui commence : on la met au couvent de Panthémont pour compléter son éducation et la soustraire à la vue et à l'amour de cet éternel Williams qu'elle a retrouvé à Paris et qu'elle aime toujours; ce n'est qu'alors que Mme de Renaudin fait part de ses projets au marquis de Beauharnais qui les repousse, car il destinait Alexandre à la fille de son frère Claude; le vicomte se montre aussi opposé à cette union; mais l'habileté de Mme de Renaudin finit par lever les obstacles pendant que de son côté l'abbesse de Panthémont décide la jeune créole — et c'est après tous ces préliminaires et ces longs débats qu'a lieu, presque contre la volonté d'Alexandre qui s'est ravisé, et avec le consentement forcé de Joséphine, ce mariage que nous venons de voir arrêté au moins un an à l'avance, publié à la Martinique depuis huit mois, et célébré évidemment trop tôt du plein gré des deux époux, c'est-à-dire un mois seulement après l'arrivée de Mlle de La Pagerie à Paris.

Avant la publication de ces prétendus *Mémoires*, la sibylle de la rue de Tournon avait édité elle-même, car son industrie était fort achalandée, les deux ouvrages suivants dans lesquels elle prenait la qualité de confidente de l'Impératrice : 1° *Souvenirs d'une Sibylle sur les causes de son arrestation, le* 11 *décembre* 1809. (Paris, 1814 ; chez l'auteur, rue de Tournon, n° 5 ; et à son magasin de librairie, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n° 1;) 2° *les Oracles sibyllins ou la Suite des souvenirs prophétiques.* Paris, 1817. Elle explique son arrestation par la prédiction indiscrète qu'elle aurait faite à Joséphine de son divorce, dès 1807.

Le lecteur trouvera peut-être que c'est faire trop d'honneur à de pareilles inventions que de les relever; mais, nous le répétons, on les retrouve partout, dans toutes les notices, biographies, mémoires qui parlent de l'Impératrice Joséphine. Ç'a même été une des singularités de sa destinée, soit de son vivant, soit après sa mort, que pendant qu'elle conquérait dans la plus grande partie de la nation, l'un des noms les plus populaires et les plus aimés, elle était en même temps l'objet des histoires les plus incroyables, tantôt puériles, souvent odieuses. Il est du devoir d'un écrivain d'édifier le lecteur sur la valeur des matériaux où les autres ont si complaisamment puisé.

Pour ne citer qu'une notice bien peu sérieuse prise dans un recueil sérieux, le rédacteur de l'article *Joséphine* de la *Biographie universelle* de Michaud a cru devoir reproduire avec un soin religieux

toutes les assertions de Mlle Lenormand, bien étonnée, comme le personnage de la comédie, d'avoir ainsi fait non de la prose mais de l'histoire sans le savoir. Seulement le biographe a enjolivé ce thème de quelques détails qui ne le déparent nullement. Ainsi entre autres choses il nous apprend que c'est le père de l'Impératrice qui transplanta sa famille à la Martinique. Il y vint poussé par la misère : « Le manque de fortune, dit-il, obligea le père de Joséphine à solliciter la place de gérant dans une habitation de la Martinique. » Plus loin il le fait capitaine de port et le confond ainsi avec son frère. On se doute facilement de l'esprit dans lequel a été écrit cette notice. Il est difficile de rencontrer plus d'âcreté et plus de fiel. Mais de telles passions ne sont plus de notre temps. Le public repousse ce système de hardiesses et de violences historiques. Et où en serions-nous? où en seraient la convenance et la justice, si chaque parti s'attachait ainsi à mettre au pilori les princesses, les femmes du parti opposé ; si l'on ramassait sans en rien laisser perdre tout ce que la légèreté, la méchanceté, la sottise et surtout l'envie peuvent avoir accumulé contre elles? Tous les partis y perdraient à coup sûr, et nous ne voyons pas ce que la France y gagnerait.

---

## CHAPITRE III.

Premiers temps heureux de ce mariage. — Caractère mal assorti des deux époux. — Mésintelligence précoce. — Naissance d'Eugène. — Voyage du vicomte de Beauharnais en Italie. — Son départ pour la Martinique. — Naissance d'Hortense. — Discussions d'Alexandre avec son beau-père. — Son retour en France. — Il rompt avec sa femme ; le parlement les sépare. — Mme la vicomtesse de Beauharnais revient dans sa famille. — Son mari la rappelle en Europe.

Ce ménage d'un jeune homme de dix-neuf ans et d'une femme de seize fut heureux dans les commencements. Entre un mari plein d'esprit et de feu, brillant, fêté; un beau-père, dès la première heure rempli d'affection et bientôt adorant son caractère si doux; un beau-frère et une belle-sœur qui ne demandaient l'un et l'autre qu'à devenir des amis; sa tante, qu'elle aimait mieux maintenant qu'elle la connaissait, et son père retrouvant par degrés une santé inespérée, la jeune vicomtesse de Beauharnais pouvait se promettre une belle existence. Pendant l'été, à Noisy, chez Mme de Renaudin, et l'hiver, rue Thévenot, à l'hôtel du marquis de

Beauharnais, cette première année s'écoula au milieu des enchantements d'un monde si nouveau, si curieux pour elle; dans l'admiration de ces merveilles parisiennes, espoir ou regret des imaginations créoles. La nombreuse parenté de son époux l'accueillit comme devait l'être une jeune fille de bonne maison, très-convenablement élevée, nourrie aux affections de famille, ne demandant qu'à plaire et à aimer, et, en attendant qu'elle eût le grand ton du monde pour lequel elle était née, suffisant à toutes les exigences de sa situation nouvelle, par un tact parfait et un art véritable de deviner les lois de la distinction.

La jeune créole fut surtout parfaitement traitée par une tante de son mari, Mme Fanny de Beauharnais, femme du comte Claude, lequel, après avoir terminé son temps de service dans la marine avec la même distinction qu'à ses débuts, s'était retiré, ainsi que nous l'avons vu, chef d'escadre, ce qui répondait à notre grade de contre-amiral.

Née à Paris, en 1738, d'un père receveur général des finances, Marie-Anne-Françoise Mouchard avait reçu une éducation brillante et plus forte qu'on ne la donnait aux jeunes filles d'alors. Dès sa dixième année elle se mit à composer des vers. La littérature était l'engouement de l'époque; les hommes de lettres étaient les rois du jour : une fois sortie de son couvent, la jeune muse (on lui donna ce nom comme à tant d'autres) eut tous les moyens, dans le salon et l'entourage de son père, de manifester et de faire ap-

plaudir ses précoces talents, d'autant plus qu'elle était à la fois jeune et fort riche, ce qui ne pouvait nuire à ses succès littéraires. En 1753, le comte Claude de Beauharnais la rechercha en mariage et fut bientôt agréé, quoiqu'il eût vingt ans de plus qu'elle. Mais cette union ne fut pas longtemps heureuse. Nous ne savons de quel côté vinrent les torts : tenaient-ils à une impétuosité qui semble naturelle au caractère des Beauharnais, et que devait avoir encore accrue l'habitude du commandement; ou l'officier de marine ne put-il s'accommoder aux occupations, aux goûts, aux relations exclusivement littéraires de sa femme? Quoi qu'il en soit, après quelques années de mariage, les deux époux, d'un commun accord, se séparèrent, et la comtesse de Beauharnais se retira d'abord au couvent des Visitandines de la rue du Bac, et plus tard s'établit dans une maison qui lui venait de la succession paternelle.

Devenue libre, Mme *Fanny* de Beauharnais (c'est le nom nouveau qu'elle choisit et qu'elle signa) put se livrer tout entière à sa passion pour les lettres. Elle fit paraître tour à tour plusieurs œuvres qui furent lues avec plaisir, et successivement l'Académie de Lyon, la Société bretonne, l'Académie des Arcades de Rome, le Lycée de Toulouse l'admirent dans leur sein. Son salon à la ville, sa maison de campagne à Fontainebleau, voyaient souvent réuni ce que Paris avait de distingué et même de célèbre, et parmi ses intimes on remarquait Mably, Bitaubé, Bailly, Dussaulx, Arnaud, Mercier, Dorat et Cubières. Quelques années

après, aux approches de la Révolution française, la comtesse de Beauharnais se décida à réaliser un projet qu'elle avait conçu depuis longtemps, et elle partit pour aller visiter l'Italie, cette mère des arts. Sa réputation avait franchi les Alpes : elle reçut dans les cercles littéraires de la péninsule l'accueil le plus flatteur, et, au bout d'une année, elle revint en France plus éprise encore des exercices et des succès de l'esprit. Bonne amie, bonne parente, généreuse, fidèle et sûre, il y a dans ces qualités de quoi faire pardonner quelques ridicules et bien des vers médiocres. Ce n'est pas à dire que Mme Fanny de Beauharnais soit un écrivain sans talent, et l'on a fait des réputations à des femmes qui ne la valaient pas. Nous ne voulons point donner ici une appréciation de ses œuvres; le temps et l'espace nous manqueraient. C'est la parente dévouée, c'est la femme du monde dans sa distinction et son influence sociale, qui doit seule nous occuper. Elle devint utile à sa jeune nièce lors des débuts de celle-ci dans le monde, par son affection et par ses conseils; et le salon de la comtesse Fanny fut, dès l'abord, un de ceux où Joséphine put prendre une idée de ce côté de Paris qui n'était pas le moins curieux et le moins important, le côté littéraire.

Quoique vivant séparé de sa femme, le comte Claude de Beauharnais entretenait avec les siens d'affectueux rapports. On a dit qu'ayant la parole de son frère de marier leurs enfants ensemble, il avait fort mal accueilli Mlle de La Pagerie. Mais une

telle allégation tombe d'elle-même quand on réfléchit que déjà, lors du mariage d'Alexandre, le frère de celui-ci avait épousé leur cousine, seule fille de l'ancien chef d'escadre, qui, outre les raisons de famille d'aimer sa jeune nièce, en trouvait encore un motif dans les liens d'amitié qui l'unissaient au baron de Tascher, son courageux lieutenant de *la Bellone*. Le comte Claude avait un fils du même nom que lui, officier aux Gardes françaises, qui épousa, quelques années après, la fille de M. le comte de Marnésia, et fut le père de S. A. I. Mme la princesse Stéphanie, grande-duchesse actuelle de Bade, sur laquelle Joséphine s'est plu à reporter toute l'affection que lui avaient inspirée ses parents.

Cette famille se complétait par M. de La Rochefoucauld, marié à sa propre nièce, sœur de MM. de Rohan-Chabot. Les uns et les autres ne cessèrent de cultiver avec Alexandre, et par conséquent avec sa femme, d'amicales relations, et Joséphine trouva une amie dans la femme du plus jeune de ces deux frères, Mme de Rohan Chabot-Léon, née Élisabeth de Montmorency.

M. le vicomte de Beauharnais produisit sa jeune femme dans le grand monde de Paris, qui était le sien, et qu'il recevait à son tour dans le bel hôtel de la rue Thévenot, où il logeait avec son père[1]. Son train de maison était celui d'un gentilhomme riche, dont le revenu, par son mariage, s'était encore

1. Cet hôtel existe encore au n° 14 de la rue, et appartient à M. Monnot Le Roy, ancien notaire.

accru. Dans le nombre des brillants salons qui s'ouvrirent devant la jeune vicomtesse, et que nous n'essayons même pas d'énumérer, l'un des plus hospitaliers fut celui de Mme de Montesson, femme morganatique du duc d'Orléans, où Joséphine vit et connut Mme de Genlis, et qui réunissait toute la grande société du temps[1]. Nous ne trouvons pas le nom de Mme la vicomtesse de Beauharnais sur les listes officielles de présentation à la Cour. Mais il est difficile de penser qu'elle n'y fût point reçue : sa naissance lui en donnait pleinement le droit, et son mari était même, dit-on, l'un des cavaliers les plus agréés des bals de la Reine.

Le vicomte de Beauharnais consacra ces premiers temps de son mariage au bonheur d'être l'époux d'une jeune femme qui n'a jamais aimé. Il se plaisait à satisfaire ses fantaisies et à lui faire éprouver les premières jouissances du luxe pour lequel elle avait tant de penchant et de goût[2]. Joséphine se donna à sa tendresse avec toute l'ardeur et les illusions d'un cœur qui s'éveille à la vie. L'amour, la société exclusive de son mari lui auraient suffi. Elle ne fuyait pas, mais elle ne recherchait point le monde, où d'ailleurs elle ne pouvait encore obtenir ces succès qui étaient aussi faciles que nécessaires à Alexandre. Celui-ci avait, en effet, reçu une éducation relativement plus complète et plus moderne, et elle lui donnait sur sa

1. Mémoires de Mme de Genlis, chap. XXXIII.

2. *Mémoires de Constant sur la vie privée de Napoléon*; Paris, 1830, t. II, p. 157.

femme une sorte de supériorité purement littéraire qu'il affecta trop et qui ne tarda pas à produire de fâcheux effets.

Évidemment, à dix-sept ans, Joséphine ne paraissait pas ce qu'elle fut depuis. Sa figure, sa taille, sa grâce n'étaient pas arrivées à leur point. Ses manières différaient de celles de la France. Elle était tout ce que pouvait être une demoiselle bien élevée dans un couvent à deux mille lieues, et auprès d'une mère et d'une aïeule citées pour leurs vertus : elle possédait enfin plus de qualités que de science. Son esprit n'était point encore orné comme celui de son mari de ces charmantes et futiles connaissances que donne la fréquentation du monde, et qui permettent de dire un mot de tout, si ce n'est de rien approfondir. Mais avec son sens naturel et sa douceur docile, elle s'en remit pleinement, pour compléter son éducation, aux soins et à la direction de sa tante, que vingt années de séjour en France avaient rendue une vraie Parisienne. Mme de Renaudin s'attacha à lui donner ce qui lui manquait; son mari s'occupa aussi à lui enseigner la science du monde, et Joséphine appliqua à cette étude une aptitude d'imitation qu'elle possédait au plus haut degré, et qu'elle partageait, au reste, avec ces Françaises d'outre-mer que la finesse de leurs traits et l'élégance innée de leur personne destinent à la vie et aux succès de la société[1].

1. Si nous avions besoin de justifier la place que nous avons

Une différence bien plus importante commença de bonne heure à se manifester entre les deux époux.

Alexandre aimait moins sa femme qu'il n'en était aimé. Les circonstances de leur mariage contribuaient à un pareil résultat. En effet, ce choix fait de loin, presque au hasard, et qui n'était remonté jusqu'à Joséphine qu'après s'être arrêté un instant sur ses deux sœurs; cette jeune fille épousée surtout, un mois à peine après la première entrevue, par affection pour une marraine et déférence pour un père; dont la beauté n'est pas formée, dont la taille un peu épaisse alors ne fait pas deviner sa future et suprême élégance, dont l'éducation est imparfaite, — tout cela constituait une position bizarre qui devait porter des fruits amers. Quand la possession aura calmé cette fougue de l'âge qu'Alexandre a prise pour de la

donnée à Mme de Renaudin dans cette histoire, nous trouverions dans la lettre suivante une suffisante justification a :

*Mme de La Pagerie à Mme Renaudin.*

Aux Trois-Ilets, 26 mars 1780.

« Ma chère sœur,

« ....Pouvais-je être sans inquiétude sur le sort de ma fille! Je frémis encore lorsque je songe à tous les dangers qu'elle a courus. Mais, Dieu merci, ses peines sont finies et son sacrifice a été couronné de la main de M. de Beauharnais. J'ose espérer qu'ils seront heureux tous les deux : leur union est votre ouvrage, il faut que leur bonheur le soit aussi. Vous avez des droits sur tous les deux; faites-les valoir, ma chère sœur, pour leur bien. Ma fille est encore jeune; entrée dans un grand monde où elle aura besoin de conseils, je vous demande les vôtres au nom de l'amitié. Vous avez travaillé pour elle en mère tendre; veuillez lui en continuer les avis et les sentiments.... Croyez-moi toujours votre bonne sœur.

« Sanois de La Pagerie. »

a. *Archives de famille.*

passion, la tiédeur viendra bientôt. Le jeune homme voudra trouver, dès le début, dans sa femme, toutes les jouissances de l'amour-propre, tous les succès de l'esprit; et si Joséphine, elle, s'attarde à aimer et ne s'attache pas, sur toute chose, à briller et à raviver par de constants efforts la tendresse fragile d'un époux trop tôt marié, et, pour quelques années encore, futile et léger, alors le jeune ménage en arrivera à ne plus s'entendre; les bouderies surviendront, puis l'aigreur, et les parents qui auront formé cette union hâtive, regretteront, mais trop tard, d'en avoir serré imprudemment les nœuds.

C'est précisément ce qui eut lieu après deux ans à peine. Le vicomte de Beauharnais, commençant dès la première année vis-à-vis de sa jeune femme le rôle de mentor qu'il affectionnait, lui écrit déjà de ce style tendre mais un peu suffisant, qui nous en apprendra plus que tout ce que nous pourrions dire sur ce sujet délicat.

« De la Rocheguyon [1]. — J'y ai trouvé tes deux lettres charmantes, ma chère amie, particulièrement la première, en ce que tu ne m'y fais aucuns reproches, et que, dans la seconde, tu m'accuses de n'avoir pas mis assez d'empressement à te donner des nouvelles

1. Cette lettre, datée du 26 mai, sans indication de l'année, mais qui est de 1781, porte cette adresse : *A Madame la vicomtesse de Beauharnais, en son hôtel, rue Thévenot, en face la rue des Deux-Portes.* (Archives de famille.) C'est là seule avec une autre datée de 1794, que nous ayons pu retrouver de toutes les lettres adressées par M. le vicomte de Beauharnais à sa femme : nous n'en avons découvert aucune de Joséphine à son premier mari.

de ma route. Ce reproche si peu mérité, attendu que je t'ai écrit le lendemain de mon arrivée, m'affecterait si je ne me persuadais pas qu'il n'a été dicté que par l'amitié. Compte sur mon exactitude et n'empoisonne pas le plaisir que j'éprouve à lire ce que tu me dis, par des reproches que mon cœur ne méritera jamais. Je suis ravi du désir que tu me témoignes de t'instruire : ce goût, qu'on est toujours à même de contenter, procure des jouissances toujours pures, et a le précieux avantage de ne laisser aucuns regrets, quand on l'écoute. C'est en persistant dans la résolution que tu as formée, que les connaissances que tu acquerras t'élèveront au-dessus des autres, et que, joignant alors la science à la modestie, elles te rendront une femme accomplie. Les talents que tu cultives ont aussi leurs agréments, et, en y sacrifiant une partie de la journée, tu sauras réunir l'utile à l'agréable. Continue, ma chère amie, à te conduire par les conseils de ta tante et de tes deux pères; indépendamment des bons avis qu'ils seront dans le cas de te donner, je serai toujours plus tranquille, parce qu'ils t'engageront toujours à m'aimer. Adieu, mon cœur, reçois les nouvelles assurances des sentiments d'un être qui te sera toujours éternellement attaché. Mille fois adieu. — LE VICOMTE DE BEAUHARNAIS. »

La science, le mot y est. C'est une femme savante, accomplie, il l'écrit, entièrement au-dessus des autres par ses connaissances, qu'il lui faut; ce que nous dirions aujourd'hui une femme de lettres, et qu'on appelait alors une femme philosophe. Le vi-

comte de Beauharnais, la suite le fera voir, avait de l'esprit, mais non du plus juste; il aimait trop les succès, les distractions, les plaisirs, la vie en dehors, nous parlons seulement de sa jeunesse, pour se plaire longtemps dans une douce et simple existence de famille. Mais il ne faut pas prendre à la lettre les conseils, qui sont presque des reproches, de cet inexpérimenté et exigeant époux. Mlle de Tascher possédait toute l'éducation des femmes de son temps. Aussi, en parcourant ces correspondances de famille, on ne voit point que la mère et l'aïeule du vicomte de Beauharnais lui-même fussent en rien supérieures par leur style épistolaire à Joséphine et à sa tante, Mme de Renaudin, pas plus qu'à Mme de La Pagerie, sa mère, et surtout à une autre de ses tantes, la baronne de Tascher, élevée aussi à la Martinique, qu'elle ne quitta jamais. Tant de femmes alors du plus grand monde et des plus grands noms, ayant fait leur éducation à Paris et vivant à la cour, offensaient la langue en écrivant, et cependant avaient la prétention justifiée de donner le ton et de régler le goût[1].

1. Nous prions qu'on lise cette page d'un écrivain très-compétent en fait de style et de critique :

« ....Parler et écrire sont deux choses bien différentes qui demandent des cultures particulières, et comme l'étude manquait à Mme de Longueville, il y paraissait dès qu'elle prenait la plume. Ses grandes qualités naturelles avaient peine à se faire jour à travers les fautes de tout genre qui échappaient à son inexpérience Ce n'est pas, en effet, une petite affaire, que d'exprimer ses sentiments et ses idées dans un ordre naturel, avec leurs nuances vraies, en des termes ni trop recherchés ni trop vulgaires, qui ne les exagèrent ni ne les affaiblissent. C'est qu'écrire est un art, un art très-difficile et qu'il

Mlle de La Pagerie, à son instruction de couvent, joignait des talents d'agrément que toutes les femmes ne possédaient pas. Arrivée en France, elle échangea sa guitare des colonies contre une harpe; elle en prit des leçons d'un bon maître, et y devint d'une certaine force, ainsi que sur le chant; elle réforma aussi sa danse, et bientôt put figurer sans défaveur à côté de son mari, cité comme un des beaux danseurs du temps, car le vicomte excellait dans tous les jeux et les divertissements de la société. Chez le duc de La Rochefoucauld, d'où il écrit, il se faisait applaudir dans une comédie d'amateurs, et il demande à cet effet « son habit vert à parements brodés » à sa femme, laissée à Noisy, chez Mme de Renaudin, en

faut avoir appris. Mme de Longueville l'ignorait tout à fait, ainsi que les femmes les plus éminentes de son temps. J'ai parlé ailleurs de Mme Angélique Arnauld et de Jacqueline Pascal, si admirablement douées, et qui n'ont laissé que des œuvres très-imparfaites. Les témoignages sont unanimes pour présenter la princesse Palatine comme une personne d'un grand esprit, qui traitait d'égal à égal avec les plus grands hommes. Retz et Bossuet le disent, et je les crois, car ils s'y connaissaient mieux que moi. Lisez, cependant, quelques lettres manuscrites qui nous restent de la Palatine; ce n'est certes pas la solidité, la finesse et les traits ingénieux qui leur manquent, mais je suis forcé d'avouer qu'elles sont souvent pleines d'incorrections, que les phrases y sont très-embarrassées, et que les regles les plus vulgaires de l'orthographe y sont quelquefois outrageusement blessées. Je n'en conclus pas du tout que la Palatine n'était pas un esprit du premier ordre, mais seulement qu'on ne lui avait point enseigné l'art de rendre convenablement par écrit ses sentiments et ses pensées. Mme de Longueville n'était pas beaucoup plus avancée; aussi ce que nous publierons d'elle se ressent à la fois de la beauté de son génie et des défauts de son éducation. » (*Madame de Longueville*, par M. Cousin. Paris, 1853. Introduction, p 20.)

compagnie du marquis de Beauharnais, de son père, de sa tante de la Martinique, et de sa grand'tante, Mlle Thérèse de La Pagerie, venue de Blois pour renouer connaissance avec les siens[1].

Quelques mois après et du même endroit, où il revenait souvent, le vicomte de Beauharnais écrit à Mme de Renaudin sur le sujet qui lui tient au cœur et en des termes qui constatent les efforts et les progrès de sa femme : « Ma chère tante, dit-il, j'avais bien reconnu le charme de votre style dans la première des deux lettres où vous m'avez fait l'amitié d'ajouter un mot de votre main.... Vous me demandez mon avis sur le parti qui est à prendre touchant les lettres de ma femme. Je vous répéterai ce que j'ai déjà dit : en étant sûr qu'elle seule a tenu la plume, j'aurai plus de plaisir à entendre les choses flatteuses qu'elle me dit, et je me persuaderai plus aisément qu'elle les a puisées dans son cœur. Quant aux tournures de phrase, peu m'importe leur exactitude. D'ailleurs, à en juger par sa dernière lettre, elle a fait des progrès considérables, et n'a plus à rougir d'écrire à qui que ce soit ; ainsi jugez vis-à-vis d'un mari. Tâchez donc d'obtenir d'elle qu'elle ne prenne plus conseil de personne pour savoir ce qu'elle écrira[2]. »

Ce ton de supériorité était fait pour froisser une femme docile, modeste, mais non sans susceptibilité, qui apportait en France ses illusions, et était entrée

1. Correspondance de famille.

2. Lettre du 1er novembre (sans date de l'année, mais évidemment de 1780) *à Mme de Renaudin, rue Thévenot.* (Archives de famille.)

dans la vie avec toute la naïveté expansive d'une âme qui ne demandait qu'à s'épanouir, et que l'on forçait ainsi à se replier sur elle-même. Au lieu de deviner ces trésors d'affection délicate que renfermait le cœur de Joséphine, son époux, sans justice et sans patience, se laissa aller à de maladroites brusqueries. De telles façons devaient bannir entièrement la confiance du sein d'un ménage qui ne l'avait jamais bien connue. Retourné à son régiment et à sa vie de garçon, Alexandre, éloigné de sa femme, lui donnait d'autant plus de torts dans son esprit, que la sagesse conjugale commençait à lui peser. Les habitudes de garnison, vers la seconde année de son mariage, s'emparèrent donc de nouveau de lui, et, de retour à Paris, il se laissa aller sans plus de gêne que de scrupules à des galanteries où sa femme, négligée et bientôt jalouse, crut voir des infidélités.

Mme de Renaudin et son frère, ainsi que le marquis de Beauharnais, hésitèrent longtemps à s'immiscer dans ces précoces débats de deux époux dépourvus d'expérience et de mutuelle indulgence; ils intervinrent cependant, mais avec timidité et aussi sans profit.

Mme de Renaudin, sentant le mal empirer, et, dans son déplaisir de voir ce résultat si prompt et si triste de ses combinaisons, craignant encore de l'aggraver par une immixtion trop directe, s'adressa au précepteur du vicomte, pour qui son élève avait conservé de l'amitié, et qui entretenait avec lui une correspondance suivie, du château de la Rocheguyon, où

il terminait l'éducation des neveux du duc de La Rochefoucauld. Elle le pria, en son nom et en celui du marquis, d'intervenir auprès d'Alexandre pendant qu'elle agirait sur l'esprit déjà aigri de sa nièce, afin d'essayer de rapprocher ces deux jeunes époux divisés plus encore par des malentendus que par des torts réels. M. Patricol ne négligea rien pour entrer dans les vues des deux familles. Il profita d'une nouvelle visite du vicomte de Beauharnais à la Rocheguyon, et eut avec son ancien élève une explication complète dont il rend compte à Mme de Renaudin dans la lettre suivante, que nous devons reproduire en entier, malgré son étendue, parce qu'elle fait bien connaître le caractère alors bizarre et non encore formé des personnages qui nous occupent, et l'origine vraiment puérile de ces querelles intérieures qui ne firent que s'envenimer et en arrivèrent enfin à un débat judiciaire dont cette pièce nous permettra d'apprécier l'esprit, les motifs et la portée. On ne peut remplacer par aucun équivalent ces appréciations contemporaines, et, l'on va en juger, parfaitement impartiales et désintéressées.

« Madame[1], j'aurais eu l'honneur de vous donner plus tôt de mes nouvelles, si j'avais pu avoir une conversation avec M. de Beauharnais sur les querelles domestiques dont vous m'avez fait part le jour de votre départ. Ce moment est enfin venu. Il m'a ouvert son cœur, et j'ai vu avec douleur que les projets qu'il

1. Archives de famille : lettre du 5 juin (1781).

avait formés avant son mariage n'avaient pu être exécutés par la faute de sa femme. Voici ses propres paroles :

« En voyant Mlle de La Pagerie, j'ai cru pouvoir « vivre heureux avec elle; dès aussitôt j'ai formé le « plan de recommencer son éducation, et de réparer « par mon zèle les quinze premières années de sa vie, « qui avaient été négligées. Peu de temps après notre « union, j'ai découvert en elle un défaut de confiance « qui m'a étonné, ayant pourtant tout fait pour lui « en inspirer : et cette découverte, je vous l'avoue, « a refroidi un peu mon zèle pour son instruction. Il « ne l'a pas cependant éteint; j'ai cherché même à « l'excuser, et j'ai continué à poursuivre mon plan, « jusqu'à ce qu'enfin j'ai aperçu en elle une indifférence « et un peu de volonté de s'instruire qui m'ont « convaincu que je perdais mon temps. Alors j'ai pris « le parti de renoncer à mon plan et d'abandonner « à qui voudrait l'entreprendre l'éducation de ma « femme. Au lieu de rester une grande partie de « mon temps à la maison vis-à-vis d'un objet qui « n'a rien à me dire, je sors beaucoup plus souvent « que je ne l'avais projeté, et je reprends une partie « de mon ancienne vie de garçon. Ce n'est pas, je « vous prie de le croire, qu'il n'en coûte beaucoup à « mon cœur de renoncer au bonheur que me pro- « mettait l'idée d'un bon ménage. Quoique je me sois « beaucoup livré au monde depuis que je jouis de « ma liberté, je n'ai cependant pas perdu le goût de « l'occupation. Je suis tout prêt à préférer le bonheur « de chez moi et la paix domestique aux plaisirs tu-

« multueux de la société. Mais j'ai imaginé, en me « conduisant ainsi, que si ma femme avait vrai- « ment de l'amitié pour moi, elle ferait des efforts « pour m'attirer à elle, et pour acquérir les qualités « que j'aime et qui sont capables de me fixer. Eh « bien ! le contraire de ce que j'avais prévu est arrivé, « et au lieu de voir ma femme se tourner du côté de « l'instruction et des talents, elle est devenue jalouse, « et a acquis toutes les qualités de cette funeste « passion.

« Voilà où nous en sommes aujourd'hui. Elle veut « que, dans le monde, je m'occupe uniquement d'elle; « elle veut savoir ce que je dis, ce que je fais, ce que « j'écris, etc., et ne pense pas à acquérir les vrais « moyens de parvenir à ce but, et de gagner cette « confiance que je ne réserve qu'à regret et que je « sens que je lui donnerais à la première marque de « son empressement à se rendre plus instruite et plus « aimable. »

« J'ai répondu, Madame, à tout ce discours-là que quiconque n'entend qu'une partie ne peut pas juger; qu'il pourrait bien se faire qu'il eût donné lieu, par son impatience et par sa vivacité, à cette indifférence pour l'étude qu'il reproche à sa femme; que tout le monde n'était pas propre pour enseigner; qu'il faut une patience et une constance qui se trouvent rarement à son âge, et qu'il aurait tort de désespérer de l'éducation de sa femme, par la raison qu'il n'avait pas pu la faire lui-même; que je ne doutais pas de son cœur ni de sa bonne volonté,

mais de la bonté des moyens qu'il avait employés; si vous voulez tous m'en croire, vous prendrez le parti de charger quelqu'un de cette fonction. Pendant votre séjour à la campagne, vous pouvez contribuer tous à la mettre au fait de notre littérature, en lui faisant lire et en lisant avec elle nos bons poëtes. Elle fera fort bien de meubler sa mémoire des morceaux les plus saillants de nos ouvrages de théâtre. Si la santé de M. son père le lui permet, il faut qu'il lise avec elle l'histoire, et qu'il lui apprenne la géographie, et puis, à notre retour à Paris, je vous trouverai quelqu'un qui la dirigera dans ces études, pendant tout l'hiver.

« C'est bien ici le cas, Madame, de regretter ma liberté. Avec quel plaisir je l'emploierais à remplir auprès de Mme de Beauharnais un emploi que j'ai rempli avec tant de satisfaction auprès de son mari. Mais si des obstacles insurmontables m'empêchent de me livrer à cette agréable fonction, ils ne m'empêcheront pas de diriger celui que je substituerai à ma place, et d'assister, de temps en temps, à ses exercices littéraires. Quant à la jalousie et au mal qui s'ensuit pour les époux, je m'en rapporte bien à vous, Madame, pour y remédier par la sagesse de vos avis, et en persuadant bien Mme de Beauharnais que les brusqueries et la tyrannie sont de mauvais moyens d'attirer à elle un mari qu'elle aime. Je la garantis qu'il a un cœur tendre et qu'il ne demande qu'à aimer; mais qu'il ne suffit pas d'être femme pour deviner l'objet de son amour; qu'il faut encore avoir

des qualités pour remplir les longs intervalles que laisse la jouissance de cette passion. Il n'en est pas d'une femme comme d'une maîtresse : c'est une compagne pour la vie qui doit plutôt chercher à inspirer les sentiments solides et durables de l'amitié que ceux de l'amour qui ne sont que passagers. Mais à quoi bon m'étendre sur un chapitre que vous possédez aussi bien que moi ? Livrez-vous, Madame, à tout ce que vous dicteront votre zèle et votre amitié, et je ne doute pas que nous ne parvenions, vous et moi, à réunir deux époux dont le bonheur est si inséparable du nôtre. Recevez, etc. « Patricol.

« J'imagine que M. le vicomte vous mande comme il s'amuse dans ce pays-ci, et qu'il en partira jeudi prochain pour vous aller joindre. Je vous prie de présenter mes hommages à M. le marquis de Beauharnais, à Mme la vicomtesse et à toute votre société. »

N'est-ce pas là un mari qui fait l'école et se complaît à parler syntaxe, géographie, histoire ancienne et moderne à une jeune femme qui voudrait entendre un plus doux langage? Alexandre, à adopter son système et ses vues, aurait pu la diriger amicalement, avec mesure, entremêlant ses conseils d'affectueuses paroles, et non point la régenter comme un professeur. M. Patricol, avec sa connaissance du métier, a mis le doigt sur la vérité. Ce n'était pas tout que de vouloir être le précepteur sans discrétion de sa femme, il y fallait encore les qualités de cet état qui se rencontrent mieux dans un indifférent de cinquante ans que dans

un mari de vingt, pétulant de caractère, et, sans s'en douter peut-être, en quête de prétextes pour déserter son intérieur et retourner à cette vie qu'il n'a fait qu'entrevoir, et qui va le rendre aux relations de garçon et aux liaisons d'officier. Il a réuni en système et il donne à son interlocuteur toutes les mauvaises raisons qui lui paraissent justifier sa conduite mondaine. Il aurait pu les remplacer toutes par une seule, c'est que la responsabilité de cette précoce mésintelligence revenait tout entière aux parents assez imprudents pour avoir uni ensemble deux jeunes gens qui ne savaient rien de la vie et qui se connaissaient à peine : une jeune fille toute encore à ses rêves, et un jeune homme que trouble et sollicite sa jeunesse interrompue et regrettée. Celui-ci exige de son intérieur ce que la vie intérieure ne peut donner, et s'en prend à sa femme de l'ennui qui est en lui. Ce qu'il voudrait voir avant le temps chez elle, l'empêche d'y remarquer ce qui éclate, ce cœur qui rayonne déjà sur sa figure, cette exquise bonté qui sourit dans son regard et sur ses lèvres, cet amour profond et jaloux dont il est l'objet. Mais ce sentiment au prix de cette jalousie le fatigue plus qu'il ne le flatte, et l'on sent qu'Alexandre de Beauharnais est un enfant de ce siècle, où l'amour entre époux était devenu ridicule comme une mode passée.

Nous ne croyons pas que le plan formidable de M. Patricol ait été mis à exécution. Mme de Beauharnais était alors dans un état de grossesse qui ne lui eût pas permis de se livrer à ces fortes études

qu'on n'aurait point exigées d'un homme. Mais la jeune vicomtesse, qui avait peur de l'école, aimait, on peut dire, avec passion la lecture et les causeries instructives. Elle ne négligea rien pour améliorer son éducation et accroître ses connaissances, et les livres les plus sérieux ne l'effrayèrent point, ainsi que le prouve un reçu de plusieurs volumes des *Révolutions romaines* de Vertot, donné par elle à Mme de Renaudin, qui administrait avec autant de soin sa bibliothèque que sa fortune[1]. Sous la direction de sa tante, de son beau-père, et au contact de la grande société qu'ils voyaient et recevaient, Mme de Beauharnais ne tarda pas aussi à devenir ce que l'on devient avec un remarquable esprit d'observation, une distinction innée, c'est-à-dire l'un des types modernes les plus complets de bon goût et de savoir-vivre élégant.

M. de La Pagerie ne voulut point quitter la France avant d'avoir pu assister aux premières couches de sa fille, qui, après deux ans de mariage, allait enfin donner à la famille de Beauharnais un héritier qu'Alexandre paraissait désirer avec une vive impatience; et l'on pouvait augurer que cet événement remettrait l'union dans ce jeune ménage sitôt troublé[2]. A la fin d'août 1781, le vicomte de Beauharnais quitta Rouen, où se trouvait son régiment, pour se rendre à

1. Cette pièce curieuse est ainsi conçue : « Mme de Beauharnais reconnaît avoir à Mme de Renaudin, sa tante, 4 volumes des *Révolutions romaines*. » (Archives de famille.)

2. Le 20 mai 1781, le vicomte écrit à Mme de Renaudin, du château de la Rocheguyon, qu'il y sollicite un congé pour venir à Noisy : « Mon plus grand souhait, ajoute-t-il, serait exaucé en ob-

Noisy, et là, le 3 septembre, il reçut dans ses bras son premier-né, cet Eugène destiné à une si belle réputation et à faire arriver si haut le nom de Beauharnais[1].

Alexandre en eut une joie qui aurait dû le rapprocher de sa femme. Mais c'était une position mauvaise et mal engagée. Le jeune homme avait pris sa volée; il retourna bientôt à des habitudes déjà plus fortes que lui, et Joséphine se retrouva plus aigrie encore de voir que les caresses de ce fils tant désiré ne pouvaient fixer auprès d'elle son volage époux. Elle s'enferma dans sa tendresse maternelle, et y puisa des jouissances qui lui firent, pour un temps, supporter avec plus de courage, mais sans plus de résignation, cet injuste abandon. On se figure ce que devait faire éprouver à Mme de Renaudin une situation pareille. Embarrassée, hésitante entre sa nièce et son filleul qu'elle aimait presque également, ennemie des partis extrêmes et craignant, par trop d'insistance, d'y pousser de jeunes têtes où la raison ne dominait point, elle proposa un moyen qui lui parut, ainsi qu'à son frère et au marquis de Beauharnais, devoir ramener l'accord dans cet intérieur. Elle conseilla au vicomte d'entreprendre un voyage, dont le résultat serait de rompre ses mauvaises habitudes et de lui faire mieux apprécier sa femme au retour. Alexandre aussi

tenant le moyen d'assister aux couches de Mme de Beauharnais. » (Archives de famille.)

1. Quelques biographes ont fait, à tort, naître le prince Eugène en Bretagne.

docile aux bonnes impressions que faible devant les mauvaises, accepta ce parti, et ayant obtenu de son colonel un congé de quelques mois, il se décida pour l'Italie, où la vue des belles choses, l'étude des objets d'art dont il avait la connaissance et le goût, devaient produire sur lui une diversion heureuse, en même temps que ce voyage mûrirait son esprit et sa raison. Il s'embarqua donc à Antibes, le 25 novembre 1781, et, après une traversée pénible dans laquelle sa petite embarcation faillit périr, il arriva à Gênes, d'où il écrit à sa tante une lettre qui trahit son mécontentement de lui et des autres.

« ....J'ai été présenté hier, dit-il, au doge[1], qui nous a reçus avec politesse, et nous a fort honnêtement entretenus des nouvelles agréables concernant M. de Grasse et le lord Cornwallis. » Après une description des dangers qu'il a courus et dans lesquels il explique qu'il a vu la mort de bien près, le vicomte annonce qu'il se dirige, par mer, vers Rome : « Je prends ce parti, ajoute-t-il, et j'oublie les dangers au milieu desquels je n'avais vu d'ailleurs que la fin d'une vie malheureuse. La peine la plus vive que j'aie éprouvée, c'est un mois entier d'incertitude sur la santé de toute ma famille, de mon fils, et je brûle d'être au moment où j'ouvrirai une lettre qui m'instruira de vos nouvelles à tous. Je m'imagine que vous avez déjà quitté Noisy, et je vous vois, à présent, dans notre capitale

1. De Gênes, le 29 novembre, sans indication d'année; mais nous verrons plus loin que c'est à l'année 1781 que cette lettre se rapporte. (Archives de famille.)

qui va être bien brillante cet hiver; des illuminations, des fêtes publiques vont vous faire passer rapidement tous vos moments. Mes plaisirs à moi seront d'une autre nature et achetés par des peines. L'admiration d'un tableau, d'une statue, d'une colonne; l'étude des chefs-d'œuvre qu'ont faits les hommes dans un temps où les arts ont été poussés au plus haut degré de perfection, sera une occupation qui me consolera d'un éloignement qui me coûte, je vous jure, plus qu'on ne pense (au moins ceux qui sont habitués à ne pas me rendre justice), mais éloignement qui, depuis que je suis hors de ma patrie, m'a fait verser souvent des larmes. J'ai encore cependant bien de l'espace à parcourir; le temps de mon retour est encore bien éloigné, et je n'ose me flatter que, durant mon absence, on s'occupe de moi ni qu'on daigne en parler. Cette idée devrait étouffer mes regrets, et ils sont cependant bien vifs, croyez-y.

« *P. S.* Mille tendres amitiés à ma femme, à laquelle je compte écrire avant Rome. Mes respects, je vous prie, à mes deux pères. »

C'est là le style d'un enfant boudeur qui regrette les plaisirs du monde parisien, et dont l'âme est peinée par la désapprobation que sa conduite a trouvée chez les siens et surtout chez le père de Joséphine, froissé de voir que la naissance d'un fils n'eût pas opéré un rapprochement plus durable entre les deux époux. Loyal et droit, net et ferme, M. de La Pagerie avait essayé auprès de son gendre de paternelles représentations. Il n'aurait pas voulu avoir

amené sa fille préférée de si loin pour un pareil résultat, et il hésitait à regagner la Martinique pour dire à la mère de Joséphine, qui se doutait de la vérité, qu'après deux ans seulement de ménage et de cette brillante alliance dont on s'était promis tant de bonheur, leur fille était déjà malheureuse. Obligé enfin par ses intérêts de famille de retourner aux colonies, et n'ayant rien obtenu de la cour, qui avait depuis longtemps oublié le page de l'ancienne dauphine, M. de La Pagerie, au commencement de 1782, se mit en route, recommandant à sa sœur et au marquis de Beauharnais sa fille qu'il laissait bien affligée, attristé lui-même de ce qu'il avait vu et de ce qu'il prévoyait. Il n'attendit pas pour partir le retour du vicomte; sa sœur lui conseilla sans doute de laisser à leurs propres inspirations ces deux jeunes époux, afin d'essayer si d'eux-mêmes, sans conseils et sans gronderies, ils ne reviendraient pas à de meilleurs rapports.

Après avoir parcouru pendant six mois l'Italie en homme de goût et d'étude, et avec fruit pour son instruction, le vicomte de Beauharnais revint à Paris dans des dispositions plus convenables et avec un désir sincère de se faire pardonner ses torts. L'absence avait produit son effet ordinaire, qui est de calmer l'amour-propre et de réveiller les cœurs. Alexandre se montra d'abord pour sa femme affectueux et empressé, à la grande joie de Mme de Renaudin et du marquis de Beauharnais, qui s'attachait chaque jour davantage à Joséphine, et qui,

au début comme pendant tout le cours de ces tristes débats, blâma constamment son fils pour consoler sa bru.

Mais, au bout de quelque temps, le vicomte retourna à son régiment, alors à Verdun; il y trouva encore ces occasions de dérangement devant lesquelles il était si faible, et le bénéfice de son voyage d'Italie fut bientôt perdu. Cette absence, quoique justifiée par son service, n'en réveilla pas moins chez sa femme, que les usages et le soin de leur enfant empêchaient de le suivre, de nouveaux accès de jalousie dont elle ne pouvait se défendre, et qu'Alexandre ne cherchait point à calmer dans ses fréquentes visites, la rendant presque témoin, alors, des écarts où la facilité parisienne entraînait son ardente fougue. Après avoir usé la plainte et les pleurs, Joséphine s'irrita lorsqu'elle vit son mari s'engager plus décidément sur cette pente fatale où l'auraient retenu peut-être plus de sang-froid et d'habileté que n'en pouvait avoir une jeune femme de dix-huit ans. Essentiellement sensible et à bout de courage, elle finit par se laisser aller au chagrin avec l'abandon de ce caractère créole aussi facile aux larmes qu'aux illusions, caractère loyal et sans feinte, excessif dans l'amour comme dans la haine, que blesse un mot mais qu'un mot ramène, qui est parfois une résignation entière ou une complète révolte, mais qui au fond recouvre ce que le cœur a de meilleur en délicatesse et en dévouement.

Cependant après quelques mois d'une pareille posi-

tion, le vicomte de Beauharnais se sentit pris de dégoût d'user ainsi sa vie dans cette futile et coupable dissipation de garçon marié. Dans son ardeur inquiète, consumé par l'oisiveté, il se dépite et s'ennuie de n'être rien et de ne rien faire. Voyant alors qu'il ne pouvait être un bon mari, il voulut être un bon soldat. Il possédait l'amour de son métier, et véritablement l'instinct de *la gloire*, mot qui revient souvent dans ses lettres. Il avait désiré se joindre à ceux qui portaient le secours de leur épée aux États-Unis d'Amérique, dont l'indépendance passionnait les esprits et échauffait tous les cœurs. Son projet de mariage y mit obstacle[1]. Mais aujourd'hui une occasion se présentait d'aller employer au loin son réel courage sous le drapeau de la France, et de tenter les chances d'un avancement rapide et glorieux qui le réhabiliterait aux yeux prévenus, disait-il, de sa femme et des siens. Le marquis de Bouillé, commandant de la Martinique, venait d'arriver en France pour proposer au gouvernement de nouvelles expéditions qu'il voulait entreprendre contre les colonies anglaises. Déjà, depuis le commencement de la guerre d'Amérique, ce gouverneur entreprenant et intrépide, avec ses seules forces, l'aide de la jeunesse créole et l'appui des escadres qui venaient se ravitailler à Fort-Royal, avait conquis la Dominique, Saint-Vincent, la Grenade, Saint-Martin, Saint-Christophe, Mièvres et Montserrat : il voulait y joindre la vaste et riche Ja-

1. Ainsi c'est par erreur que l'on a dit que M. de Beauharnais avait fait partie des troupes qui suivirent La Fayette et Rochambeau.

maïque, dont la conquête pouvait contraindre les Anglais à faire la paix. L'amiral espagnol, notre allié, qui se trouvait en relâche à Fort-Royal, avait refusé de s'associer à cette entreprise, la déclarant trop hardie, et c'est sans doute pour obtenir du ministère les moyens de réaliser son projet, que M. de Bouillé était venu furtivement passer quelques jours en France.

Dans son désir d'aller chercher au loin des occasions de se distinguer, le vicomte de Beauharnais se présenta au gouverneur de la Martinique, et lui demanda la faveur d'être employé sous lui, et même de lui servir d'aide de camp. M. le marquis de Bouillé l'accueillit bien et lui donna des espérances. Apportant à ce projet la vivacité avec laquelle il entamait toute chose, Alexandre fit appel au crédit de son colonel et parent, le duc de La Rochefoucauld, à qui il confia, en même temps que son désir de s'éloigner, les tribulations d'intérieur qui le portaient à prendre ce parti. Le duc lui obtint d'abord du ministre de la guerre, M. de Ségur, l'autorisation nécessaire pour s'absenter de son corps, et lui envoya de Verdun une lettre de recommandation pour M. de Bouillé, remplie des marques du plus vif intérêt et contenant de lui comme militaire, comme homme du monde et comme homme de cœur un éloge mérité, car ses écarts venaient surtout de sa tête, et ce fut son cœur qui, plus tard, le ramena dans la droite voie. Mais avant d'y revenir, il devait s'égarer dans des torts bien plus graves qu'il s'est trop reprochés lui-même, pour ne pas l'en absoudre aujourd'hui à l'imitation de sa femme outra-

gée. Avec sa lettre de recommandation, M. de La Rochefoucauld adressait aussi au vicomte une lettre pour lui où règne le ton de la plus affectueuse estime (en racontant la conduite blâmable d'Alexandre de Beauharnais, nous ne voulons pas le priver des témoignages favorables qui se trouvent mêlés à sa correspondance). A l'adieu le plus cordial, le duc joignait une approbation complète du parti auquel il se décidait, et en augurait bien pour sa carrière et son rapide avancement[1].

1. Voici cette correspondances, tirée des mêmes archives :

*Lettre du duc de La Rochefoucauld au marquis de Bouillé.*

« Verdun, août 1792.

« M. le vicomte de Beanharnais, Monsieur, vient de me faire part de son projet de passer aux Antilles, et de l'espéranco que vous lui avez donnée qu'il pourrait y être employé sous vos ordres, et même vous être personnellement attaché. Je viens, en conséquence, do demander au ministre un congé pour lui, sans exposer d'autre motif que celui de ses affaires, et je lui garderai sur le reste le profond secret qu'il m'a demandé.

« Si votre départ n'avait pas été aussi prochain, j'aurais attendu mon retour à Paris pour vous y entretenir de ce jeune homme à qui toute ma famille et moi prenons le plus vif intérêt, et pour qui nous désirons vos bontés, dont vous le trouverez d'autant plus digne que vous le connaîtrez davantage. Je le connais depuis son enfance, parce qu'il a été élevé chez nous, avec mes neveux : c'est un jeune homme rempli d'honnêteté, d'âme, ayant de l'esprit, une grande ardeur pour s'instruire. Il arrive d'Italie, et il a fait un voyage avec beaucoup de fruit, portant son attention sur tous les objets qui le méritaient, et s'arrêtant sur des choses que peu de gens de son âge ont le désir ou la capacité d'examiner.

« C'est cette ardeur qui le porte à désirer do mettre à profit le reste de cette guerre pour apprendre entièrement son métier, et si vous le mettez à portée de l'apprendre sous vos yeux, il ne saurait être plus avantageusement placé. Mon amitié pour lui me fait partager bien vivement ses désirs à cet égard et me fera partagor tout

En communiquant à son père ces lettres flatteuses, le vicomte de Beauharnais lui disait avec un élan de cœur vraiment touchant, et qui dénote les dispositions dans lesquelles il accomplissait le sacrifice,

aussi vivement sa reconnaissance des bontés dont vous voudrez bien l'honorer. »

*Le même au vicomte de Beauharnais.*

« Verdun, 30 août 1782.

« Voici, mon cher vicomte, ma lettre pour M. de Bouillé; vous la fermerez avant de la lui remettre.

« Quelque affligé que je sois véritablement de la longue et lointaine séparation qui se prépare entre nous, je ne saurais, je vous le répète, qu'approuver le motif qui vous fait agir. Le parti que vous prenez peut et doit vous être avantageux pour votre avancement. La guerre tire à sa fin et sera vraisemblablement suivie d'une longue paix : une campagne faite dans ces circonstances peut vous faire avoir le grade de colonel, que vous n'auriez pas en restant en France.

« Vous serez très-bien aide de camp de M. de Bouillé. C'est un homme d'un vrai mérite. Il s'est fait honneur comme général et comme gouverneur, ce qui exige une réunion rare de qualités. Vous aurez occasion de voir vos biens, ce qui ne sera pas inutile.

« Je n'ai aucun conseil à vous donner ni aucune recommandation à vous faire pour votre conduite; vous avez tout ce qu'il faut pour réussir, et vous en avez le désir, ainsi vous réussirez. Je n'ai donc autre chose à vous recommander que le soin de votre santé : sa conservation dans les climats où vous allez exige une grande sagesse sur tous les points, et d'éviter toutes sortes d'excès.

« Je n'ai rien dit à vos amis de tout ce que vous me mandez ; ce sera par vous-même qu'ils apprendront après-demain ce que vous leur manderez. Il serait encore possible que j'eusse le plaisir de vous embrasser avant votre départ; une affaire qui exige ma présence m'a fait demander un congé pour retourner à Paris, après la revue de M. de Langeron, que nous attendons aujourd'hui. Je pourrai donc y être vers le 8 septembre, et si vous n'êtes pas encore parti, je serai bien aise de vous y voir.

« Je recevrai avec beaucoup de plaisir toutes les nouvelles que vous me donnerez, mais surtout des vôtres. Adieu, mon cher vicomte; soyez bien persuadé, je vous prie, que mon amitié vous suivra partout. »

à ses yeux chevaleresque, dont il avait reconnu la nécessité : « Je ne vous parlerai point de mes regrets, ils me conduiraient trop loin, mon cher père; et d'ailleurs, je me flatte que vous pensez bien que si l'amour de la gloire, ce sentiment ou plutôt cette passion des grandes âmes, a pu échauffer la mienne au point de me décider à m'éloigner de vous, la nature n'a perdu aucun de ses droits. Mon cœur est pénétré des regrets les plus vifs; il est dans la plus grande affliction et conservera à jamais les plus tendres sentiments de la plus respectueuse amitié[1]. » On voit par ces paroles que son père et sa tante n'approuvaient point sa détermination, dans laquelle ils n'avaient pas toute la confiance que manifestait Alexandre; sa femme surtout s'en affligeait, car elle l'aimait sincèrement, malgré ses torts. Ni les uns ni les autres ne pouvaient avoir cependant le pressentiment que ce voyage, dont le vicomte attendait sa guérison, et qu'il entreprenait de bonne foi afin de contribuer au retour d'une paix domestique après laquelle son cœur soupirait, aurait, au contraire, pour résultat de rendre bien autrement grave la triste division qui existait déjà entre les deux époux.

Le vicomte de Beauharnais ne paraît pas avoir obtenu les fonctions qu'il ambitionnait d'aide de camp de M. de Bouillé retourné sans lui à la Martinique; mais il n'en persista pas moins à se rendre dans cette colonie pour y servir comme volontaire sous les

1. Lettre sans date, mais évidemment des premiers jours de septembre. (Archives de famille.)

ordres du gouverneur. Vers le milieu du mois de septembre 1782, il quitta les habitants de Noisy se dirigeant vers le port de Brest, et donna, au départ, à sa femme qu'il laissait enceinte pour la seconde fois, de vives marques d'affection et de regret. Il s'embarqua le 25, et nous trouvons à cette occasion, dans ses papiers, cette seule lettre adressée à sa tante au moment de mettre à la voile[1] : « J'ai reçu avec votre lettre les vœux qu'elle renferme pour mes succès, et j'ai lu avec intérêt les assurances que vous me donnez de votre attachement.... Ils m'auraient flatté davantage (ces regrets du départ) si j'avais pu me persuader que ma conduite m'eût gagné votre approbation, que vous eussiez fait cas du mérite de ma résolution et de mes sacrifices.... Enfin j'ai pour moi ma conscience qui s'applaudit d'avoir su préférer aux douceurs actuelles d'une vie tranquille et passée dans les plaisirs, la perspective, quoique éloignée, d'un avancement qui peut m'assurer une existence plus flatteuse pour l'avenir, me valoir une considération utile à mes enfants. Plus mes sacrifices ont été grands, plus j'ai de mérite à les avoir faits; et si le hasard aide à ma bonne volonté, les lauriers que je pourrai en recueillir me dédommageront bien de mes peines et de mes fatigues et changeront en plaisir tous mes regrets.

« *P. S.* Chargez-vous, je vous prie, d'embrasser pour moi ma femme, mon père et Eugène. »

Il part, on le voit, dans de bons et beaux senti-

1. Lettre à Mme de Renaudin du 25 septembre 1782. (Archives de famille.)

ments; il va chercher de la gloire, conquérir une belle réputation pour lui et pour ses enfants, pour celui qui est né et celui qui est à naître.

Arrivé à la Martinique dans le courant du mois de novembre, le vicomte de Beauharnais y fut cordialement accueilli par la famille de Tascher qui, dans le dessein de pacifier les choses, s'attacha à le bien traiter. Sa belle-mère, cependant, ne put s'empêcher de soulager, en sa présence, un cœur froissé par la situation faite à sa fille. Mais, après cette première plainte involontaire, elle l'admit dans la famille comme un fils. Quant à M. de La Pagerie, qu'une connaissance parfaite du caractère d'Alexandre avait bien persuadé de sa légèreté naturelle et de son incurable faiblesse, il le traitait avec les égards dus à un gendre, mais il y eut toujours entre eux quelque froideur et quelque sécheresse qui faisait pressentir l'orage qu'un rien pouvait provoquer. Mais le vicomte fit véritablement la conquête de l'oncle et de la tante de sa femme, le baron et la baronne de Tascher : « Ah! le charmant garçon, écrit cette dernière à Mme de Renaudin, Dieu veuille que Tascher (son fils aîné, qu'elle venait d'envoyer à Paris pour y terminer son éducation) puisse lui ressembler en tous points; je ne lui demande rien de plus et serai la plus heureuse des femmes[1]. » Peu porté à l'intimité avec son beau-père, Alexandre se lia de préférence avec le baron qui, pendant la guerre d'Amé-

1. Lettre de Fort-Royal, du 26 avril 1783. (Archives de famille.)

rique, alors sur le point de finir, venait de déployer de véritables talents dans des fonctions difficiles que les événements avaient rendues importantes.

Comme directeur du port militaire de la Martinique, le baron de Tascher avait pris la plus grande part à tous les travaux d'armement des escadres qui, à diverses reprises, avaient visité la colonie pendant cette guerre de près de cinq ans, qui jeta tant d'éclat sur son histoire. En effet, de 1778 à 1783, un mouvement maritime immense eut lieu à Fort-Royal, et on y vit paraître successivement la flotte de d'Estaing venant des États-Unis, pour séjourner six mois dans les eaux de la Martinique; l'escadre de Lamothe-Piquet, obligée d'y réparer les glorieuses avaries qu'elle avait reçues dans la baie même de Fort-Royal; celle du comte de Guichen; puis la grande flotte du comte de Grasse, qui avait fait de la Martinique son quartier général, d'où il conduisait l'héroïque Bouillé à ses heureuses expéditions contre les colonies anglaises des environs. Le baron de Tascher eut occasion dans son service de voir et de connaître tout ce que la France possédait d'hommes distingués à la mer, et il se lia avec la plupart d'entre eux. Le comte de Grasse surtout, comme le marquis de Bouillé, l'honorèrent d'une amitié particulière et demandèrent à plusieurs reprises pour lui le grade de capitaine de vaisseau, mais à la condition flatteuse, quoique nuisible à ses intérêts, qu'il continuerait à commander le port de Fort-Royal. N'ayant pu obtenir ce grade, le baron de Tascher, qui voyait qu'on ne lui tenait point compte

de ses services modestes mais essentiels à terre, demanda à reprendre la mer[1]. Les divers amiraux auxquels il s'était adressé lui déclarèrent ne pouvoir l'admettre sans une autorisation spéciale du ministre : « D'ailleurs, lui disaient-ils, quand nous l'aurions, nous croyons que vous êtes beaucoup plus nécessaire en restant à terre à nous procurer les choses qui peuvent nous être nécessaires à nos vaisseaux, que si vous étiez embarqué; vous êtes rompu à votre service, vous connaissez les ressources que vous pouvez retirer de votre pays, et, si nous venions à vous perdre, nous serions bien embarrassés[2]. » Ces belles paroles, qui étaient vraies, lui coûtèrent néanmoins les épaulettes de capitaine de vaisseau, et sa carrière resta ainsi de beaucoup au-dessous de son mérite.

Dans la fréquentation de cette famille, aimée, considérée et estimée de tous, le vicomte de Beauharnais, protégé par M. de Bouillé et dirigé par le baron de Tascher qu'il affectionnait, aurait pu se remettre à la vie sérieuse, glorieuse même, après laquelle il aspirait. Mais la fatalité était contre ses

1. Entre autres travaux utiles, on dut alors au baron de Tascher le curement du port de Fort-Royal, qui, négligé depuis longtemps, s'était entièrement envasé. La correspondance du gouverneur avec le ministre lui en fait honneur et constate que cette importante opération avait été dirigée par M. de Tascher avec autant de promptitude que d'économie. (Archives de la marine, cartons de la Martinique.)

2. Lettre du baron de Tascher à sa sœur. Fort-Royal, le 26 janvier 1784. (Archives de famille.)

bonnes intentions et son bonheur domestique. Alexandre était arrivé en novembre 1782, à la Martinique, dans les meilleures idées relativement à sa carrière et à sa conduite. Il n'était pas débarqué que les pourpalers de paix déjà entamés avec l'Angleterre avaient pris plus de consistance; M. de Bouillé, à qui on refusait les moyens d'attaquer la Jamaïque, s'était tenu tranquille, attendant l'issue des négociations. Bientôt on sut à la Martinique que les préliminaires de la paix avaient été signés le 20 janvier 1783, et le traité de Versailles, conclu quelques mois après, restitua aux Anglais toutes les conquêtes de Bouillé, et rendit ainsi inutile, dès le début, le voyage lointain du vicomte de Beauharnais.

Ce fut pour son caractère ardent et pour son ambition, que légitimait une remarquable bravoure, une grande déconvenue qui remit son esprit, singulièrement impressionnable, sous l'empire de son mécontentement et de son irritation d'Europe. En même temps il se trouva aux prises avec une oisiveté tout aussi funeste que celle de Paris et de ses garnisons. Elle l'eut bientôt rejeté dans ces liaisons faciles dont il avait la faiblesse et le goût. Mais, ce qui était plus grave, il ne tarda pas à s'éprendre, dans la société créole, d'un vif amour pour une femme de quelques années plus âgée que lui, dangereuse ennemie de la famille de La Pagerie et ne voulant pas laisser échapper l'occasion de lui faire expier cette alliance avec le fils d'un ancien gouverneur de la Martinique qui avait fait des jaloux. Elle s'empare de l'esprit et

du cœur d'Alexandre et, sous des semblants d'intérêt et de dévouement, en obtient tous les aveux de ses tribulations intérieures, nécessaires à ses desseins. Elle le plaint, l'irrite, ridiculise sa soumission et sa timidité à l'égard de son beau-père, le pousse à la révolte, et quand elle le voit bien disposé, s'adresse à sa jalousie et le met en défiance contre sa femme, restée libre à Paris. Elle l'engage à ne plus se défendre et à attaquer à son tour, et, pour l'entraîner enfin, ne recule devant aucune de ces perfidies dont est capable une femme méchante et qui veut nuire.

Il n'en fallait pas tant pour animer cette nature emportée et qui digérait mal des reproches mérités, il est vrai, mais qu'on lui avait peut-être trop prodigués depuis le lendemain de son mariage jusqu'à ce jour. Sa passion pour cette femme, qui venait de lui donner rendez-vous à Paris, s'accroissant en même temps que l'influence dominatrice qu'il subissait, Alexandre afficha la prétention de ne plus accepter aucune représentation de la part de la famille de Tascher, et annonça son départ prochain, avec la résolution d'être désormais le maître dans son intérieur. Il ne fut point ramené à de meilleurs sentiments par la nouvelle qui était venue le trouver à la Martinique et lui avait appris l'heureux accouchement de Mme de Beauharnais qui, le 10 avril 1783, avait donné le jour à cette fille à laquelle la comtesse Fanny, sa marraine, donna les noms d'Eugénie-Hortense. Ayant obtenu un passage à bord de la frégate *l'Atalante*, qui mettait à

la voile le 18 août, il ne craignit pas, au moment de partir, de manifester à son beau-père les dispositions les plus menaçantes pour le repos futur de sa femme. Indigné d'une conduite aussi inattendue et aussi inquiétante pour sa tendresse paternelle, M. de La Pagerie ne garda plus aucun ménagement. Avec la hauteur d'un père outragé et menacé dans ce qu'il avait de plus cher, il écrivit à son gendre une lettre dans laquelle il relevait fièrement le gant, et lui offrait de reprendre sa fille, pour peu, disait-il, qu'elle le gênât. Cette lettre acerbe pour le vicomte de Beauharnais, cruelle pour quelques femmes de la colonie, mais imprudente au plus haut point, se résumait par ce mot sanglant : « Voilà donc le fruit que vous avez tiré de votre voyage et de la belle campagne que vous comptiez faire contre les ennemis de l'État; elle s'est bornée à faire la guerre à la réputation de votre femme et à la tranquillité de sa famille[1] ! »

Ce trait entra comme une flèche acérée dans le cœur d'Alexandre. Après une très-courte traversée, qui ne lui donna pas le temps de se reconnaître, il arriva à Paris dans un état d'exaspération qui ne laissait plus de place à la raison. Il voulut une rupture immédiate. Son père et sa tante intervinrent en vain; il repoussa leurs conseils. Inutilement les amis s'entremirent. La vue et la considération de ses enfants ne put même le retenir. La folie, une soif ardente de vengeance, sa passion pour celle qui avait déchaîné

1. Archives de famille.

son caractère excessif et bouillant, gouvernaient seules son esprit. Il saisit le parlement de Paris d'une demande en séparation contre sa femme, basée sur les griefs les plus invraisemblables comme les plus injurieux.

On pense quelle douleur dut ressentir la malheureuse vicomtesse qui, sous le coup de cet orage venu à l'improviste de la Martinique, voyait ses souffrances de deux ans couronnées ainsi par un procès scandaleux destiné à jeter son nom en pâture aux oisifs et aux méchants de la capitale. Selon l'usage elle demanda à entrer dans un couvent, pendant l'instruction du procès, et Mme de Renaudin, l'âme navrée de voir ce triste résultat de ses longues combinaisons, reprit avec sa nièce ce chemin connu et lui tint véritablement lieu de mère en cette douloureuse circonstance. Joséphine resta près d'un an à l'abbaye de Panthemont, située rue de Grenelle-Saint-Germain, en attendant le jugement du parlement, qui fit durer cette affaire le plus longtemps possible afin de donner aux époux la facilité de se rapprocher. Mais Alexandre s'entêta dans sa poursuite. Cette cour éminente, obligée de juger, donna alors pleinement gain de cause à la femme, dont elle comprit l'affection méconnue et la dignité froissée; elle la justifia d'une manière éclatante de toutes les récriminations injustes dont elle avait été l'objet, et rendit une décision par laquelle Mme la vicomtesse de Beauharnais fut autorisée à ne pas habiter avec son mari, et qui condamnait celui-ci à lui payer une pension suffisante pour elle et pour

sa fille[1] : sans doute le jeune Eugène fut laissé à son père.

Dans cette fâcheuse affaire, l'opinion publique fut tout entière pour cette femme de vingt ans, victime d'un concours vraiment fatal de circonstances et de passions. Mais ce qui complète la justice rendue à Mme de Beauharnais, c'est que toute la famille de son époux prit son parti et ne cessa, avant comme après l'arrêt du parlement, de l'entourer d'estime et d'affection. Le marquis de Beauharnais se déclara hautement pour sa belle-fille contre son fils; et le frère aîné d'Alexandre devint dès lors pour Joséphine un ami dont la vive et solide tendresse fut pour elle un grand adoucissement de ses peines. La comtesse Fanny de Beauharnais, la marraine attentionnée d'Hortense, redoubla de soins pour sa nièce. Le résultat de cette affaire, qui avait navré, comme on le pense, la famille de Joséphine à la Martinique, y fut, quoique attendu, accueilli avec une véritable joie par ses parents et ses deux aïeules qui vécurent assez pour apprendre cette bonne nouvelle et moururent toutes les deux peu de temps après[2].

1. *Histoire de la Martinique*, par M. Sidney-Dancy, t. VI, p. 4.

2. Voici à cet égard quelques fragments de lettres venues de la Martinique et qui font partie de la correspondance qui nous sert de guide :

*Le baron de Tascher à Mme de Renaudin.*

« Fort-Royal, 28 avril 1784.

« ....Vous voilà donc, avec notre chère nièce, réduite au couvent! Qui me l'eût dit, grand Dieu ! qui l'aurait prévu qu'un jeune homme qui a reçu l'éducation du vicomte aurait été capable d'un procédé

Furieux et honteux à la fois, Alexandre retourna à son régiment pour reprendre sa carrière interrompue par ce malencontreux voyage de la Martinique. La vicomtesse de Beauharnais reprit aussi son existence auprès de sa tante et de son beau-père, livrée presque

aussi affreux! J'ai peine à croire qu'il soit l'auteur de cette infâme histoire; il a été poussé et a été conduit dans tout ceci; le temps éclaircira la noirceur de cette trame. Je n'ai pas besoin de vous témoigner toute ma peine. Vous connaissez mon cœur et mon attachement pour ma chère nièce qui, malgré ce qu'en dira son mari, sera, aux yeux des honnêtes gens, victime de la malignité. J'ai offert à mon frère et à ma belle-sœur mes services, en supposant qu'il fût nécessaire qu'il fût en France, mais que ses affaires ne lui permissent pas de faire ce voyage.... »

*Le même à la même.*

« Fort-Royal, 3 août 1785.

« ....Vous devez être un peu plus tranquille depuis l'arrangement des affaires de ma chère nièce. La voilà à la fin délivrée des poursuites de son écervelé. Sa mère voudrait bien qu'elle voulût passer ici; je lui ai cependant assuré que je ne croyais pas qu'elle prît ce parti.... »

*La baronne de Tascher à Mme de Renaudin.*

« Fort-Royal, 19 décembre 1785.

« ....J'embrasse ma nièce et ses chers enfants. Mon beau-frère était ici quand M. de Percin (*a*) m'a remis les paquets. Il nous a communiqué ce qui concerne sa fille : tout est à son avantage. Voici donc une fois dans la vie l'innocence justifiée, car, en ce monde, ce ne sont pas toujours ceux qui ont droit à qui on donne gain de cause. Mais, ma chère sœur, vous avez beaucoup fait pour elle; elle le mérite, et sûrement vous en aura toute sa vie obligation : car, que serait-elle devenue, seule et sans expérience, entre les mains d'une troupe d'ennemis de son repos? Elle est heureuse de vous avoir eue et son respectable beau-père, à qui le Seigneur rendra ce qu'il a fait pour notre chère nièce. »

(*a*). L'héroïque Percin, si célèbre dans l'histoire de la guerre civile de la Martinique (1790), et ami particulier de la famille de l'Impératrice.

exclusivement aux soins de l'enfance de sa fille. Ils désirèrent vivre en famille à la campagne. Vers le mois d'août 1785, le marquis quitta l'hôtel qu'il habitait rue Thévenot, et loua une maison à Fontainebleau pour sa belle-fille et pour lui. Mme de Renaudin, dont toutes ces tribulations domestiques avaient dérangé la santé, vendit sa maison de Noisy et en prit une aussi dans le même pays, où se trouvait déjà établie la comtesse Fanny de Beauharnais. Joséphine passa là trois années entourée des soins de la famille de Beauharnais, qui désirait lui faire oublier la conduite d'Alexandre, en attendant que le repentir fût revenu à celui-ci avec son sang-froid et sa raison.

La correspondance de famille où nous puisons nos renseignements fournit quelques détails sur cette époque de notre histoire. Elle nous montre à Fontainebleau ou dans les environs une société choisie et très-sympathique pour Mme de Beauharnais. Sans parler de la comtesse Fanny dont nous connaissons les affectueux sentiments, c'est le comte de Montmorin, gouverneur du château et de la ville, qui traite la petite colonie avec une véritable distinction; M. et Mme de Chezac; les demoiselles Cceoni, vieilles amies qui datent de Noisy; M. Huë et ses filles; le vicomte et la vicomtesse de Béthisy chez lesquels on soupe et qui soupent à leur tour (on est en carnaval) chez le marquis et la vicomtesse de Beauharnais; M. et Mme Jamain où l'on jouait la comédie; et surtout M. d'Acy, le voisin le plus proche et le plus assidu, qui poursuit avec le vieux marin une orageuse mais ami-

cale partie de chaque jour. Joséphine faisait les honneurs de la maison de son beau-père qui était la sienne. Au sortir de l'agitation de cette crise conjugale qu'elle venait de traverser, son existence s'écoulait paisiblement entre la conduite de cet intérieur, ses soins pour sa fille et les modestes plaisirs que lui offrait le séjour de Fontainebleau. Le plus vif était la promenade dans cette magnifique forêt où l'on trouve tant d'ombre, de silence et de fraîcheur. Elle pouvait facilement y satisfaire son goût pour les courses à cheval, et nous la voyons même se risquer dans de grandes chasses qui n'étaient pas sans fatigues et même sans périls[1].

Le marquis de Beauharnais avait encore à Fontainebleau une représentation conforme à son rang; mais ce n'était plus là le train de vie de la rue Thévenot. Il venait, en effet, depuis quelque temps, d'éprouver un grand changement dans sa fortune personnelle. De graves sinistres avaient frappé ses propriétés de Saint-Domingue et de la Martinique déjà fort

1. «.... La vicomtesse, écrit le marquis de Beauharnais à Mme de Renaudin alors à Paris, court les champs dans ce moment à cheval. Ce soir le roi et vingt ou vingt-cinq chasseurs arrivent. Je ne suis point étonné de ce que le vicomte (a) est parti pour le Blaisois; c'est un véritable tourment que celui de vouloir aller chasser et de n'être point admis. La vicomtesse y a été, il y a trois jours, à la chasse au sanglier. Elle en a vu un. Elle a été mouillée jusqu'à la peau; elle ne s'en est pas vantée : elle a fait bonne contenance, après avoir changé de tout et mangé un morceau. De tout cela il n'est rien résulté, car elle se porte à merveille, votre serviteur et la petite également. » (Lettre du 5 novembre 1787. Archives de famille.)

(a) Son fils qui n'avait pas été invité à la chasse royale.

négligées. De plus, un arrêt du conseil d'État avait réduit des trois quarts la pension de 10 000 livres qu'il touchait comme ancien gouverneur général des Antilles : « Et s'être vu avec 150 000 francs d'appointements ! » écrit-il, dans son amertune à Mme de Renaudin qui, de son côté, était retenue à Paris par un procès d'où dépendait le plus clair de son avoir, c'est-à-dire le sort d'un placement d'argent pour lequel elle n'avait pas pris de suffisantes sûretés et dont elle perdit même une forte partie. Comme son ami elle avait aussi éprouvé des mécomptes dans ses revenus coloniaux. Quant à la vicomtesse de Beauharnais, elle se trouvait également réduite à l'économie par suite de sa séparation judiciaire. Peu désireuse de demander à son mari la pension que lui avait allouée le parlement de Paris, elle aimait mieux ne tenir sa subsistance et celle de sa fille que de l'obligeance de sa tante dont la bourse lui fut constamment ouverte pendant son procès, et des envois de sa propre famille qui très-souvent, depuis son mariage jusqu'au jour de sa grande fortune, lui fournit de véritables sommes soit à titre de pension ainsi que l'avait stipulé son contrat, soit à titre d'avances ou de dons purement gratuits. Indépendamment du désir de vivre plus tranquilles à la campagne, c'était donc, on le voit, le soin de mettre leurs dépenses en harmonie avec leurs ressources qui avait décidé ces trois personnes à venir s'enfermer dans leur modeste retraite de Fontainebleau [1].

1. C'est ce que confirme ce passage d'une lettre du baron de Tascher à sa sœur (Fort-Royal, le 16 mars 1786) : « Vous voilà à

Mais sur ce temps, nous avons d'autres renseignements qui nous sont donnés par Joséphine elle-même dans deux lettres parfaitement authentiques, et voici enfin les premières lignes de sa main qui apparaissent dans cette histoire où jusqu'ici il a été question d'elle sans qu'elle ait encore personnellement pris la parole. Ses lettres de cette première partie de sa vie sont trop rares pour que nous ne reproduisions pas en entier celles que nous avons eu la bonne fortune de rencontrer. Loin de nous en excuser, nous sommes persuadé que le lecteur nous en saura gré. Les deux que l'on va lire sont adressées par Mme de Beauharnais, à la Martinique, l'une à un voisin et ami de sa famille qui était venu la visiter et la consoler lors de son procès, l'autre à son père. Mieux que tout ce que nous pourrions dire, elles nous feront connaître sa position, l'état de son esprit et de son cœur. Dans le style de la vicomtesse de Beauharnais, comme dans celui de l'impératrice Joséphine, il n'y a pas trace d'œuvre ni de prétention littéraires, mais c'est toujours simple, naturel, juste et senti comme le langage d'une femme de cœur qui écrit pour se satisfaire et non pour rechercher des succès.

Fontainebleau, ma chère amie, réunie à M. le marquis et ma nièce! Vous allez vivre éloignés d'un grand chaos. Vous seriez heureuse si c'était le choix du goût et non de la nécessité qui vous eût déterminée à ce changement. »

Le baron de Tascher annonce en même temps à Mme de Renaudin qu'il va retirer à Sainte-Lucie, au nom de son frère, 12 000 francs pour faire passer à Mme de Beauharnais, et il ajoute que « son frère fera, cette année, ses 70 000 livres de revenu. »

*A Monsieur Marlet aux Trois-Ilets*[1].

« Fontainebleau, ce 27 janvier 1787.

« Je suis bien fâchée, Monsieur, de vous contrarier, en vous assurant que ce n'est point par dépit que je prends la plume pour vous écrire; la reconnoissance dont je suis pénétrée des marques d'amitié que vous m'avez données pendant votre séjour en France et que vous continuez, doit vous être un sûr garant du plaisir que j'ai de recevoir de vos nouvelles, de vous demander des vôtres et vous convaincre de l'attachement bien sincère que je vous ai voué.

« J'espère à l'avenir n'avoir plus les mêmes raisons qui m'ont empêchée de vous répondre. Ma tante a été bien malade.... Sa santé est bonne dans ce moment-ci; elle seroit encore meilleure si je recevois des nouvelles satisfaisantes de mon papa et de maman[2]. Vous ne sauriez vous imaginer, Monsieur, tout ce qu'éprouve ma sensibilité; je voudrois être sûre d'une occasion pour vous ouvrir mon cœur, vous verriez combien il souffre : d'ailleurs vous connoissez déjà ma position; elle n'est point changée, il s'en faut. La santé de ma sœur me chagrine

1. Cette lettre a déjà été publiée dans l'*Histoire de la Martinique* (t. IV, p. 302) : « Comme rien de ce qui concerne Joséphine, dit M. Sidney-Daney, ne peut être indifférent à ses compatriotes, nous reproduisons, dans toute la naïve sincérité de son texte, une lettre écrite en 1787, par Mme de Beauharnais à M. Marlet, son ami, et dont nous devons la communication à l'obligeance de M. H. Marlet, le petit-fils de celui à qui la lettre est adressée. »

2. Les enfants créoles, quel que fût leur âge, appelaient toujours ainsi leurs parents. C'était plus naïf, mais aussi plus tendre.

beaucoup. Si l'air de la France lui étoit favorable, maman pourroit profiter de l'occasion de mon oncle pour l'envoyer[1]; nous avons ici un médecin très-habile, qui peut-être la guériroit.

« Il faut être bien sûre de votre indulgence, Monsieur, pour vous entretenir de tous mes chagrins. Je désire que vous n'en ayez jamais. Si par malheur vous vous trouviez dans ce cas, vous me rendrez assez de justice pour être persuadé que je les partagerai bien véritablement; je vous prie d'en être convaincu comme des sentiments que vous savez si bien inspirer et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

« La Pagerie de Beauharnais.

« Oserai-je vous prier, Monsieur, de me rappeler au souvenir de Mme Marlet. J'ai oublié de mander à mon papa, qu'il feroit grand plaisir à ma tante de lui envoyer du café des Ances-d'Arlets ; elle en fait une grande consommation chez elle, et mon papa[2] est jaloux d'avoir de bon café; je vous serai bien obligée, Monsieur, de lui en parler. »

*Lettre de la vicomtesse de Beauharnais à son père[3] ?*

« Le 20 mai 1787.

« J'ai reçu, mon cher papa, la lettre de change

1. Le baron de Tascher qui allait arriver à Paris.
2. Son beau-père.
3. Cette lettre autographe, qui ne porte aucune indication de lieu, est entièrement inédite : elle fait partie des archives de la famille Tascher de La Pagerie.

de 2789 livres dont vous aviez chargé mon oncle ; recevez-en tous mes remercîments. Il me fait espérer que vous vous occupez sérieusement à me faire passer bientôt des fonds plus considérables : cela me fera d'autant plus de plaisir qu'ils mettront de la tranquillité dans nos esprits, et nous empêchera, pour remplir nos engagements, de faire des sacrifices ruineux. Vous me connoissez assez, mon cher papa, pour être bien persuadé que, sans un besoin pressant d'argent, je ne vous entretiendrois que de mes tendres sentiments pour vous. Je vous reprocherois surtout votre silence à mon égard. Je sais que vous êtes un peu paresseux pour écrire, mais vous savez qu'il n'est rien de plus consolant que de recevoir des nouvelles des personnes à qui l'on est attaché. Je sais que vous avez écrit à M. Belin ; il m'a fait le plaisir de me le mander; n'auriez-vous pas pu, mon cher papa, par la même occasion, m'écrire une petite lettre? J'espère que vous me traiterez, une autre fois, plus favorablement; je vous en supplie.

« Ma lettre ne sera pas bien longue, étant occupée dans ce moment à soigner ma fille, dont M. de Beauharnais a désiré l'inoculation. J'ai cru ne devoir pas résister, dans cette circonstance délicate, à la prière qu'il m'en a faite : jusqu'à présent je n'ai qu'à m'en louer, puisque l'enfant est aussi bien qu'on puisse le désirer. Elle fait ma consolation ; elle est charmante par la figure et le caractère ; elle parle déjà fort souvent de son grand-papa et de sa grand'maman La Pagerie. Elle n'oublie pas sa tante Manette et me de-

mande : « Maman les verrai-je-ti bientôt ? » Tel est son patois pour l'instant. Eugène est depuis quatre mois dans une pension à Paris ; il se porte à merveille ; il n'a pas pu être inoculé à cause de ses dents de sept ans qui lui poussent, comme vous voyez, de bonne heure. Je vois avec satisfaction qu'il sera aussi bien que sa sœur, aussi son père l'aime beaucoup. Il me donne toutes les semaines de ses nouvelles ; j'en fais autant pour sa fille.

« Mon papa se porte très-bien ; il me charge de vous faire ses compliments et de vous demander où vous en êtes avec M. Chauvand ; il est très-essentiel pour lui d'en avoir les détails, puisque ces messieurs retiennent les fonds qu'ils ont à lui par rapport à vous[1]. Jugez combien cela le gêne. Je vous prie, mon cher père, de ne pas perdre un moment pour envoyer ces détails ; cela donne vraiment du chagrin à mon papa : nous voyons cela avec d'autant plus de peine que nous avons grand besoin de toute manière que le ciel nous le conserve. Ma tante, dont la santé est absolument dérangée depuis longtemps, vous embrasse. Je serois bien embarrassée sur son compte, si elle n'avoit pas un courage intrépide. Je suis très-contente de tous ses procédés pour moi. Notre attachement est bien réciproque. Je vous assure, mon cher papa, que j'ai été bien heureuse de la trouver dans bien des occasions où elle s'est saignée pour moi, surtout dans la position gênante où elle se trouve.

1. M. de La Pagerie s'était chargé à la Martinique de quelques affaires du marquis de Beauharnais.

« Ma fille m'appelle. Ce n'est pas sans regret, mon cher papa, que je vous quitte. Recevez l'assurance de mon tendre et respectueux attachement. Je vous embrasse de tout mon cœur.

« La Pagerie de Beauharnais »

Il y a là, en terminant, un mot qui peint par un trait vif et heureux le caractère de Mme de Renaudin, c'est ce *courage intrépide* qui lui faisait supporter avec une égale sérénité d'âme les maux du corps et les contrariétés de la vie. La plus poignante avait été sans contredit la désunion de son filleul et de sa nièce. Ce fut pour elle presque un remords que d'avoir ainsi livré aux déceptions d'un mariage hâtif la jeunesse inexpérimentée de celle-ci. Cependant, sous les emportements coupables d'Alexandre, elle voulait toujours reconnaître ce cœur loyal et bon qui lui avait fait rêver pour sa Joséphine bien-aimée le bonheur dans la fortune. Elle avait accompagné sa nièce au couvent; dans la gêne qui suivit leur sortie, elle mêla, nous venons de le dire, ses ressources avec les siennes, en attendant que Mme de Beauharnais eût trouvé, dans sa famille de la Martinique, toute l'assistance dont elle avait besoin.

Ces deux lettres nous font surtout connaître la situation de la vicomtesse de Beauharnais à l'égard de son mari. Dans la première, on voit une blessure qui saigne encore. La seconde accuse une amélioration dans les relations des deux époux. Ils ne se visitent point, mais ils ont commencé à correspondre entre eux; ils ont même fini par s'écrire toutes les

semaines, il est vrai pour se donner réciproquement des nouvelles de leurs enfants. Toutefois le lien n'est pas rompu; il tend plutôt à se renouer. En effet, un an ne s'était pas écoulé, que le vicomte de Beauharnais, sous l'impression de l'opinion publique et du temps, avait senti sa colère s'apaiser. Léger de cœur et sans constance, sa passion pour celle qui avait fait un si mauvais usage de son influence, diminuait chaque jour; mais l'amour-propre le retenait. Il ne croyait pas pouvoir obtenir son pardon de celle qu'il avait offensée. L'heure d'une entière réconciliation n'était point venue.

Sentant la position difficile de sa fille, Mme de La Pagerie l'avait déjà plusieurs fois invitée à venir trouver auprès d'elle ces consolations qu'une mère seule peut donner. Le baron de Tascher, au commencement de 1787, était arrivé en France pour apporter à Joséphine les prières de ses parents. Il y avait joint ses propres instances, lui offrant de la ramener lui-même à la Martinique. Mais l'espoir de voir revenir à elle cet époux qu'elle aimait peut-être davantage depuis qu'elle en était séparée, lui fit repousser encore l'idée d'un voyage aussi lointain, et elle laissa repartir son oncle sans avoir pu s'y décider.

Mme la vicomtesse de Beauharnais attendit une année de plus, mais inutilement, cette franche réconciliation qu'elle appelait de tous ses vœux. Sa mère et son père en profitèrent pour renouveler leurs instances. Ses deux tantes mêmes et son beau-père, malgré la privation que cette absence devait leur

faire éprouver, la poussaient maintenant à prendre un parti qui devait, suivant eux, hâter la guérison d'Alexandre, en donnant à sa femme tous les avantages et le prestige de l'éloignement. Joséphine s'avouant enfin tout ce qu'avait d'équivoque cette situation d'une femme séparée de son mari, comprit que sa place était au sein de sa propre famille; elle se décida donc à partir pour la Martinique, et, dans cette intention, se rendit au Havre, au mois de juin 1788, avec sa fille, âgée seulement alors de cinq ans.

La lectrice de la reine Hortense nous a conservé quelques souvenirs de ce voyage entrepris à la veille de la Révolution. En attendant une occasion favorable, Mme de Beauharnais et sa fille se logèrent dans une petite maison située sur le quai, appartenant à un M. Dubuc, et qui avait été retenue par les soins de M. Rougemont, banquier au Havre.[1] Coïncidence bizarre: c'est dans cette même maison que, vingt-six ans plus tard, la reine Hortense obligée de fuir le sol de la France, devenu pour elle inhospitalier, vint se réfugier avec le désir de passer aux Antilles, où elle voulait aller enfouir sa douleur et sa vie. La vicomtesse de Beauharnais avait obtenu pour elle et son enfant un passage sur un bâtiment de l'État, mais dans son impatience de partir, elle profita du premier navire de commerce qui mettait à la voile, sans écouter les représentations qui lui furent faites, et à cause de la petitesse du bâtiment où elle avait

1. *Mémoires de Mlle Cochelet*, t. II, p. 132.

pris place et à cause de l'état menaçant de la mer. Un coup de vent accueillit le navire à sa sortie du port, et il faillit périr à l'embouchure même de la Seine. Mais Joséphine n'avait rien à craindre; son destin la protégeait. Après une heureuse traversée, elle se trouva enfin à ses chers Ilets dans les bras de ses parents qui, en la revoyant, oublièrent tout ce qu'ils avaient souffert de cette longue absence d'une fille bien-aimée qui revenait chercher sous le toit paternel la paix du cœur et l'oubli des maux.

Mme de Beauharnais revit avec une joie mélancolique ces lieux où s'était écoulée son heureuse enfance, où elle avait vécu jeune fille aimée et ne connaissant de la vie que ses illusions. Les journées durent passer bien vite dans ces longs épanchements de famille que l'on devine avec la situation des personnes telle que nous la connaissons, et après huit ans d'une séparation de deux mille lieues. Joséphine retrouvait sur l'habitation des Trois-Ilets son père, sa mère, et sa sœur qui avait refusé un établissement qui venait de si mal tourner. Elle leur amenait sa jeune et charmante Hortense, et cette famille, ainsi réunie, put de nouveau jouir du bonheur tranquille et doux que donne la retraite sous ce climat idéal. On comprend, quand on connaît les lieux, que Mme de Beauharnais eût aspiré après cette nature sereine et tranquille, comme le marin au lendemain de l'orage cherche un abri pour réparer ses forces.

Chaque jour ce calme fortifiant opérait sur le cœur de la vicomtesse de Beauharnais. Les tendresses

d'une mère, les conseils d'un père, les consolations de sa sœur, la mémoire reconnaissante des serviteurs, l'affection des voisins, mettaient chaque jour un baume nouveau sur sa blessure. Les caresses naïves d'Hortense, les soins de sa première éducation faisaient aussi dans l'âme de sa mère une diversion heureuse. Joséphine revoyait avec elle tous les endroits marqués par un souvenir de sa propre enfance : le jardin qu'elle avait cultivé de ses mains, le bassin d'eau vive où elle avait l'habitude de se baigner, et d'où, si l'on en croit la tradition, elle avait, fort jeune encore, retiré non sans péril un enfant qui se noyait. Elle faisait comprendre à sa fille cette précieuse fabrication du sucre, la richesse de son pays et de sa famille. Soigneuse de former son cœur, elle la conduisait, comme sa propre mère l'y avait menée, dans ces cases en bambous, recouvertes de paille de canne, pour soulager la maladie ou les chagrins; aussi, bénie des nègres, elle apprenait de bonne heure à Hortense cette adorable bonté dont celle-ci fut, sur les marches du trône, la seconde et douce image. Elle visitait avec elle leurs voisins de campagne qui étaient tous des amis : M. et Mme Marlet, les plus proches, dont nous connaissons déjà l'inaltérable dévouement; MM. de Ganthaume, d'Audiffrédy, de Girardin, de Percin, etc. Puis, chaque dimanche, on allait entendre la messe dans l'humble et pauvre église du bourg, et l'on se rendait, en sortant, au presbytère avec les autres habitants pour faire à son curé la visite usitée de déférence et d'affec-

tion et échanger entre voisins des nouvelles et de bons offices[1].

Lorsque la vicomtesse de Beauharnais avait quitté Paris, la révolution française était sur le point d'éclater; aussi trouva-t-elle la Martinique déjà remuée par les approches de ce grand changement. Une assemblée avait été élue. Comme en France, on ne s'entendit point. Sur ces entrefaites, la nouvelle des événements de 1789 étant parvenue dans la colonie, les imaginations s'enflammèrent et le pays se divisa en deux partis longtemps ennemis, celui des villes et celui de la campagne ou des habitants : ils en arrivèrent à la guerre civile et luttèrent pendant plusieurs années avec cette énergie que donne à la population créole une bravoure ardente et commune à tous. Les nouvelles institutions de la métropole avaient été adoptées par la Martinique. La capitale du pays, ayant à nommer son maire, fixa son choix sur

1. Ce voyage est rappelé dans Mlle Cochelet (t. II, p. 158). La reine Hortense, accompagnée de sa lectrice, se trouvait au Havre en 1815, hésitant entre un embarquement pour l'Angleterre ou pour les Antilles : « Un petit bâtiment, ajoute Mlle Cochelet, partait pour les îles; nous allâmes le visiter. « Que j'aimerais à faire un voyage à la Martinique, me dit la reine. J'avais quatre ans quand je vins dans ce port avec ma mère qui voulait aller revoir encore une fois sa patrie. Nous nous embarquâmes au Havre et je me souviens qu'un vent furieux pensa nous faire périr à l'embouchure même de la Seine. Je me rappelle très-bien les terreurs de ma mère, mais j'ignore où nous étions logées. » Elle me racontait, assise dans ce bâtiment, ses souvenirs des îles où elle resta jusqu'à l'âge de sept ans; elle me décrivait les lieux où était placée l'habitation de sa grand'mère ; elle n'avait pas oublié les esclaves qui la portaient en palanquin, ni ces pauvres noirs que l'Impératrice ne voulait jamais qu'on punît. »

le baron de Tascher, l'oncle de Mme de Beauharnais, qui se trouvait ainsi personnellement intéressée et aux choses qui se passaient sous ses yeux et à celles bien autrement graves qui s'accomplissaient à Paris, et auxquelles son mari prenait une active part.

Suivant comme la grande révolution française, dont elle n'était qu'un écho lointain, ces phases croissantes qui semblent la loi de toute révolution, l'agitation martiniquaise, à partir de janvier 1790, ne se ralentit point, jusqu'à ce qu'elle fût arrivée aux dernières limites de l'anarchie. Le jour de la Fête-Dieu, le 10 juin, une collision éclate à Saint-Pierre entre une partie des blancs et des hommes de couleur, et un odieux massacre de quinze de ces derniers vint jeter presque toute leur classe dans le camp des habitants. Le gouverneur, à la tête de la garnison et des miliciens de Fort-Royal, accourt pour punir cet attentat; il entre sans coup férir dans la ville, en casse la municipalité; sa milice est désarmée; on fait, en même temps, de nombreuses arrestations, et les prisonniers amenés au chef-lieu sont enfermés dans le fort Bourbon, construit depuis le gouvernement du marquis de Beauharnais, sur l'un des mornes si valeureusement défendus, vingt-huit ans auparavant, par le père de Joséphine.

Ce fut une grave imprudence. Une fièvre d'indépendance et d'insubordination s'était emparée de tous les esprits. Les prisonniers communiquèrent avec les soldats chargés de les garder; ils exaltèrent leur imagination : bientôt la garnison du fort entre

en révolte, elle met les prisonniers en liberté et descend ensuite en ville pour réclamer le drapeau tricolore qu'on ne lui avait pas encore donné. Le gouverneur, M. de Damas, ayant refusé, à cause du mode de la demande, les révoltés remontent au fort Bourbon, braquent leurs canons sur la ville et font feu. Quelques boulets même sont dirigés contre l'hôtel du chef de la colonie qui se retira alors, pour plus de sûreté, dans le fort Saint-Louis, laissant la forteresse supérieure livrée à l'anarchie [1].

Croyant qu'une autorité civile pourrait plutôt ramener au devoir cette troupe en délire, le baron de Tascher s'offrit au gouverneur; il lui demanda, et en obtint l'autorisation, de monter au fort Bourbon avec les membres de la municipalité afin de haranguer les soldats. Une foule de gens du peuple, effrayés pour leur maire de cette mission, se rassemblèrent autour de lui, disant : « Vous êtes notre père, vous n'irez point sans nous, » et ils le suivirent jusqu'au fort. Le pont-levis s'abaisse; mais à peine sont-ils entrés, qu'on le relève au milieu des vociférations. On s'empare de la personne du maire, dont les intentions sont inconnues, et des menaces de mort se font entendre. Ceux qui l'ont suivi veulent le défendre; les soldats tirent leurs sabres : « Hachez-nous par morceaux, leur crie alors le peuple, tuez-nous avant de le toucher, c'est notre père ! » Le baron de Tascher, après avoir inutilement essayé de dominer ce tumulte,

1 *Histoire de la Martinique*, par M. Sidney-Daney, t. V, p. 98.

attendait patiemment la fin d'un malentendu où sa vie ne tenait qu'à un fil, lorsque les soldats révoltés, dominés par cette ferme contenance, s'apaisent tout à coup. On fait silence et on l'invite à parler. Comme maire de la ville, il les adjure, avant tout, de cesser le feu impie qu'ils dirigeaient sur elle, et de respecter des citoyens qui ne devaient point souffrir de leurs débats avec le gouvernenr. Il veut ensuite leur parler de leurs devoirs et tâcher de les ramener à l'obéissance, mais alors les clameurs recommencent et l'empêchent d'achever. Voyant après plusieurs tentatives inutiles qu'il n'y avait rien à espérer de ces furieux, le baron de Tascher demanda qu'on lui permît de se retirer; les meneurs lui répondirent en lui offrant le commandement du fort Bourbon, et sur son refus, ils lui déclarèrent qu'il était prisonnier ainsi que les officiers municipaux qui l'avaient suivi, et qu'ils les garderaient pour otages, et ne les rendraient que lorsqu'on aurait fait droit à toutes leurs demandes.[1] Le gouverneur, apprenant ces détails, dans la crainte de subir le même sort au fort Saint-Louis, dont la garnison commençait à s'agiter, quitta brusquement Fort-Royal et se réfugia dans les hauteurs du Gros-Morne, faisant appel au dévouement et à l'énergie des habitants, qui accoururent en grand nombre se ranger autour de lui.

Pendant ces troubles, Mme de Beauharnais vivait

1. *Éloge funèbre de M. le baron de Tascher*, prononcé à la loge maçonique de Sainte-Joséphine, par M. Baudry des Lozières (juin 1806). — Daney, *Histoire de la Martinique*, t. V, p. 100.

en sûreté aux Trois-Ilets. Elle aurait pu continuer à y cacher sa vie à couvert des dangers politiques, comme elle y avait trouvé un abri contre les orages du cœur. Cependant sa famille était trop mêlée aux agitations de la colonie pour qu'elle pût bien goûter cette tranquillité que lui promettait le séjour du domaine paternel. Mais ce qui tenait surtout son esprit en éveil, c'était les nouvelles qui lui parvenaient de la France et lui montraient son mari devenu un personnage politique et revenant chaque jour davantage des torts qu'il avait eus à son égard.

Envoyé aux États généraux par la noblesse du bailliage de Blois, pays de sa mère et siége de sa fortune, le vicomte de Beauharnais, alors major d'infanterie, avait pris dans l'assemblée la place réservée à un homme de vingt-neuf ans, ardent, enthousiaste et ayant la passion de l'indépendance. Il était entré pleinement et avec la générosité de son caractère dans le mouvement réformateur qui commença à la réunion des ordres, et dont on peut marquer la fin à la mort de Mirabeau, ce champion suprême de la royauté, cette dernière digue qui retenait le torrent prêt à tout submerger. L'un des quarante-sept membres de la noblesse qui, après le serment du Jeu de paume, vinrent tendre la main au tiers état, Alexandre de Beauharnais s'était montré, dans la nuit du 4 août, l'un des plus empressés à faire le sacrifice des droits féodaux qu'il tenait de sa naissance. S'étant fait remarquer dans les discussions mémorables de cette époque et cité pour son aptitude et son assiduité aux

délibérations intérieures des comités, il avait été d'abord élu secrétaire de l'Assemblée nationale, puis membre du comité militaire; plus tard il fut porté au fauteuil de la présidence. Animé par l'enthousiasme général, on le vit, au mois de juillet 1790[1], prendre part avec ce que Paris avait de plus distingué, aux travaux préparés dans le Champ-de-Mars pour y célébrer cette fédération, gage menteur de paix et d'union, qui ne fut que la préface de la longue série d'humiliations qui, du palais de Louis XIV, amena insensiblement la royauté à l'échafaud de Charles Ier.

Il n'en fut pas de même de son frère, le marquis François de Beauharnais, membre également de la Constituante. Inébranlable en sa foi, courageux, passionné dans la défense des priviléges de la noblesse et des droits du Roi, sa fidélité chevaleresque lui fit donner par l'Assemblée elle-même, le surnom de *Féal Beauharnais;* on l'appelait aussi *Beauharnais sans amendement*, à cause de sa persistance à repousser tous les amendements destinés à restreindre les prérogatives de la royauté[2].

Alexandre de Beauharnais réclamait maintenant sa femme avec toute la vivacité d'un amour qui succède à un coupable refroidissement. Il avait éprouvé ce qui arrive toujours à un homme de cœur qu'un fol entraî-

1. *Nouveau tableau de Paris*, par Mercier.

2. François de Beauharnais avait été désigné dans la réunion de la noblesse de Paris comme député suppléant à l'Assemblée nationale; il n'y entra qu'après le 6 octobre 1789, pour remplacer Lally-Tollendal, qui sortit de France à cette époque. (*Mémoires* du comte de Lavalette, t. II, p. 254.)

nement peut égarer un instant, mais non perdre à jamais. Séparé de sa femme, ne la voyant plus qu'à travers le prisme d'une lointaine absence, le souvenir de ses charmes, de sa bonté et des jours heureux de leur mariage, avait peu à peu chassé la pénible impression des anciennes querelles.

Mme de Renaudin avait calculé juste; cette séparation complète allait rendre possible une nouvelle et plus heureuse réunion. La vicomtesse de Beauharnais qui avait aimé son mari avec toute la naïve ardeur de ses seize ans, sentit ses illusions revenir à mesure qu'elle recevait de lui des marques d'une tendresse mêlée de repentir, et qu'elle apprenait les succès de cet époux aujourd'hui rendu à toute la sérieuse activité de son intelligence. Son cœur, sa tendresse pour ses enfants, le souci de leur avenir, la rappelaient auprès d'Alexandre : elle fit part à ses parents de son désir de retourner en France.

Pars, avait dit quoique avec peine onze ans auparavant Mme de La Pagerie à son enfant dont elle partageait les espérances; mais aujourd'hui que cette fille, revenue blessée au cœur, avait retrouvé auprès d'elle le calme et la guérison, elle la suppliait de rester et de ne pas l'abandonner seule entre son père et sa sœur, depuis quelque temps malades l'un et l'autre, pour aller se jeter dans cette fournaise de Paris qui menaçait de tout dévorer, et où elle n'avait trouvé, une première fois, au lieu des brillantes destinées qu'on lui avait prédites, que les chagrins et l'outrage. M. de La Pagerie, qui avait tant souffert

des débats malheureux de cette union, quoique se sentant plus gravement atteint dans sa santé qu'on ne pouvait le penser, et qu'il dût craindre, ce qui eut lieu, de ne pas revoir sa Joséphine, la laissa libre dans sa décision.

Mme de Beauharnais s'était déjà dit tout cela à elle-même. Adorée des siens, elle leur rendait avec usure leur vive affection; elle avait surtout pour sa mère une tendresse dont toute sa vie elle lui donna les plus touchantes preuves. Mais l'appel d'Alexandre avait retenti dans son cœur. Enfin, le devoir parlait; sa place était auprès de son époux. A Paris allaient bientôt surgir les périls et les grandes catastrophes; là se trouvait le rendez-vous de tous les courages et de tous les dévouements: Joséphine se décida donc à partir et elle mit à profit une occasion que lui offraient les troubles mêmes de la Martinique.

Après le départ du gouverneur, la ville de Fort-Royal s'était organisée révolutionnairement. Une partie de ses habitants avait suivi M. de Damas; l'autre forma une garde nationale et se joignit aux troupes, et l'on nomma un maire-adjoint, chargé de remplacer le baron de Tascher, toujours retenu prisonnier au fort Bourbon. Mais une chose inquiétait les meneurs de cette révolution, c'était la présence sur rade des quatre bâtiments de guerre composant alors la station navale, placée sous les ordres de M. Durant de Braye, ami de la famille La Pagerie. On avait voulu gagner les équipages; ce fut peine inutile. Les officiers étaient dévoués, le commandant

résolu; ils surent maintenir les matelots dans le devoir. Ceux-ci, au reste, partis de France depuis longtemps, avaient plus envie de la revoir que de se laisser attarder aux troubles de la Martinique. Voyant qu'il ne pouvait utilement s'immiscer dans cette guerre civile, et désirant rendre fidèles au Roi les vaisseaux qui lui avaient été confiés, Durant de Braye encouragea les dispositions qu'il remarquait dans ses troupes, et il leur fit espérer un retour prochain dans la mère patrie. En même temps, il faisait savoir à la vicomtesse de Beauharnais, dont il connaissait les intentions, que si elle persistait à vouloir quitter la Martinique, il lui offrait un passage à son bord. Celle-ci ne pouvait trouver une occasion plus favorable et plus sûre. Elle n'eut que le temps d'embrasser sa famille qu'elle ne devait plus revoir et de réunir quelques effets, et elle vint prendre place, avec la jeune Hortense, alors âgée de huit ans, sur la frégate *la Sensible*, que montait le commandant.

On était alors dans les premiers jours de septembre 1790. Le 4, les capitaines des navires marchands qui étaient venus en grand nombre hiverner dans le port du Carénage, se présentèrent à la municipalité et demandèrent qu'une députation fût envoyée sur les bâtiments de la station, afin de s'assurer de leurs desseins et d'engager le commandant à les faire rentrer dans le port. La députation eut lieu ; mais par son ton et ses exigences, elle acheva d'indisposer les équipages. Loin de vouloir rentrer au Carénage,

d'où ils n'auraient pu sortir à leur volonté, les marins demandèrent à grands cris à retourner en France. Durant de Braye, profitant de cet entraînement, fit mettre la députation à terre et ordonna d'appareiller. Les artilleurs du fort Bourbon, avec leur facilité ordinaire, le menacèrent de faire feu sur lui; il n'en tint compte, et *la Sensible* se mit en mouvement, suivie du vaisseau *l'Illustre* et d'une corvette : le brick *la Levrette* resta seul pour faire le service local. Cette petite escadre était encore dans la rade quand elle fut assaillie par l'artillerie du fort, des bastions duquel le baron de Tascher put voir ses deux nièces gagner le large à travers des boulets qui ne devaient point atteindre cette future impératrice et cette future reine, et bientôt cingler à pleines voiles vers la France[1].

Après une rapide traversée Mme la vicomtesse de Beauharnais arriva en France dans le courant du mois d'octobre. Elle courut à Paris, et y fut reçue avec une sincère joie par son mari, qu'elle trouvait plus épris que jamais, par son fils Eugène, charmant et timide enfant de dix ans, qui avait de bonne heure conçu pour sa mère un culte auquel son cœur fut toujours fervent, par son beau-père, dont elle n'avait cessé d'être la fille chérie, et par Mme de Renaudin, heureuse comme une mère l'eût été, de

1. *Histoire de la Martinique*, par M. Daney, t. V, p. 108. — Le baron de Tascher fut, quelque temps après, rendu à la liberté, lors de la prise de possession du fort Bourbon, par le nouveau gouverneur de la Martinique, le comte de Béhague.

voir son neveu et sa nièce revenus enfin aux sentiments des premiers jours de leur mariage[1].

1. A la fin du précédent chapitre, nous avons relevé quelques-unes des erreurs accréditées sur la jeunesse de Joséphine. Les dix premières années de son mariage que nous venons de raconter, ont aussi été l'objet des mêmes inventions, des mêmes fables, sorties toujours de cette inépuisable source que nous avons signalée. (V. Mlle Lenormant, chap. VI—X.) Il serait trop long de les énumérer. La brouille entre M. et Mme de Beauharnais y est attribuée à la présence à Paris et aux tentatives du même créole, qui est le personnage essentiel de ce roman obstiné. Non-seulement cette brouille est dans toute son intensité quand Joséphine se décide à partir pour la Martinique, mais elle dure encore au retour, et il faut tous les efforts d'une amie des deux époux, Mme de Montmorin, pour les remettre ensemble. On sait ce qu'il en fut.

Fidèle à son système, l'écrivain de la *Biographie-Michaud* adopte d'abord tous les détails fournis par une aussi grave autorité. Puis viennent les enjolivements accoutumés. Mlle Lenormant, en attribuant ces querelles de ménage à la jalousie de M. de Beauharnais envers ce fantastique Williams, plaçait même au-dessus du soupçon la vertu de sa jeune femme. L'écrivain de parti n'attend point pour démasquer ses batteries, que Joséphine, par son mariage avec le général Bonaparte, soit devenue une proie politique contre laquelle tout est permis. Dès ces premiers temps, quand elle compte à peine dix-sept ans, il en parle de ce style des pamphlets d'Outre-Manche contre Napoléon et les siens, dont les Anglais ont à la fois honte et remords. Il montre ensuite la vicomtesse de Beauharnais aux expédients et presque dans la misère à son retour de la Martinique, ses ressources ayant été en grande partie absorbées *par le prix de son passage* Or nous avons vu Joséphine revenir sur un bâtiment de l'État, c'est-à-dire gratuitement, et elle était si peu aux expédients, que nous trouvons sur les livres de compte de Mme de Renaudin, un total de 17 403 fr. envoyés à elle par sa nièce, pendant son séjour dans la colonie, en bonnes traites, pour achats, emplètes, payement de gages et de pensions, et remboursement d'anciennes avances. (Arch. de famille.)

## CHAPITRE IV.

Mme de Beauharnais pendant la révolution. — Son mari préside la Constituante. — Fin de cette assemblée. — Chute de la monarchie. — Alexandre de Beauharnais est fait général. — Il est appelé au commandement de l'armée du Rhin. — Il refuse le ministère de la guerre. — Attaqué par les clubs il résigne son commandement. — Arrestation des deux époux. — Mort du général Beauharnais. — Joséphine sort de prison.

La vicomtesse de Beauharnais, dès son arrivée dans l'hôtel de la rue de l'Université, qu'habitait son mari[1], se trouva entourée d'une société politique uniquement occupée des événements qui marquaient la décadence et devaient amener la chute de la monarchie. Telle n'était certes pas l'intention d'Alexandre de Beauharnais. L'un des soutiens du système constitutionnel, voulant réformer et non détruire, il avait été séduit par tout ce que la révolution annonçait de généreux et de grand, en attendant que ce qu'elle devait produire de sanguinaire et d'affreux l'en eût éloigné. Militaire avant tout, pendant que sa

1. En face la rue de Poitiers.

femme était en route, il s'était signalé par sa courageuse défense de la conduite de l'ancien gouverneur de la Martinique, M. de Bouillé, vigoureusement attaqué par la presse et les sociétés populaires, pour sa rude répression de l'insurrection prétorienne de Nancy. Mirabeau et lui firent rendre par l'Assemblée un décret qui approuvait le marquis de Bouillé, et félicitait de leur bravoure, le directoire de la Meurthe et les gardes nationaux qui avaient aidé le général. Six mois après, Mirabeau mourait emportant, comme il l'avait dit, le deuil de la monarchie.

L'année comprise entre son arrivée et la clôture de l'Assemblée constituante, fut passée par Mme de Beauharnais sur un théâtre pour lequel elle n'avait point été préparée. Elle eut la sagesse et le bon goût de n'y chercher aucun rôle politique, qui, au reste, aurait répugné à sa nature. Elle se contenta de tenir avec un ton dès lors remarqué, son salon, où l'on voyait parfois réunis les membres de l'Assemblée avec lesquels votait son mari, MM. de La Fayette, d'Aiguillon, de Crillon, d'André, de Montesquiou, de Biron, etc., c'est-à-dire les membres militaires de ce qu'on appelait le parti constitutionnel, ainsi que les chefs de ce parti, Barnave, Chapelier, Mounier, Thouret et autres. Joséphine avait alors vingt-sept ans, elle était dans tout l'éclat de sa jeunesse et la perfection de ses manières ; elle s'attira facilement les hommages de cette société, où l'on trouvait plus d'animation, mais encore autant de politesse qu'avant la révolution. Dans le monde de cette époque, la vicom-

tesse de Beauharnais distinguait plus particulièrement quelques intimes : le comte Mathieu de Montmorency, le collègue le plus lié avec Alexandre dans l'Assemblée; le parent et l'ancien colonel de celui-ci, le duc de La Rochefoucauld; le marquis de Caulaincourt, qui déjà depuis longtemps entourait Joséphine des soins et des bons conseils d'une franche amitié; le prince de Salm-Kirbourg et la princesse de Hohenzollern, sa sœur, que la vicomtesse visitait souvent, en retour, dans leur délicieux hôtel, presque un palais, affecté aujourd'hui à la chancellerie de la Légion d'honneur. Mme de Beauharnais voyait plus fréquemment alors sa tante Fanny, revenue toute triomphante de son voyage d'Italie, et plus ardente que jamais après la prose et les vers, mais se faisant pardonner sa manie par une démonstrative et réelle affection pour sa filleule Hortense. Joséphine avait pris une gouvernante chez elle, Mme Lanoy, chargée de faire, sous ses yeux, la première éducation de sa fille, pendant qu'Eugène étudiait au collége Louis-le-Grand le latin pour lequel il n'avait qu'une médiocre vocation[1].

Mme de Beauharnais aurait pu s'estimer heureuse si de la Martinique ne lui était venue l'une des plus grandes douleurs que son âme pût ressentir. Elle n'avait pas touché la France, que la maladie de son père, aggravée sans doute par cette séparation, avait pris le caractère le plus alarmant, et, le 6 novembre, M. de La Pagerie était mort, emportant les regrets et l'estime

1. *Moniteur* du 8 février 1790. — *Souvenirs d'un Sexagénaire*, par A. V. Arnault, t. II, p. 293.

de toute la colonie. Un an après, presque jour pour jour, mourait aussi la sœur de Joséphine, et sa mère, comme elle l'avait redouté, se trouva alors seule au milieu de ses Trois-Ilets déserts.

Après quelques mois passés au sein de sa douleur et au milieu d'une trêve politique qui pouvait faire espérer la réconciliation des partis, Mme de Beauharnais fut témoin d'une série d'événements qui, en bouleversant la France, allaient aussi exercer leur influence sur la destinée de son mari et sur la sienne. Il faut qu'on nous permette de raconter avec quelques détails ces faits de la Révolution, mais seulement (nous ne recherchons point d'inutiles digressions) en ce qui concerne le rôle du vicomte de Beauharnais. Il est impossible de faire bien connaître l'histoire de la femme sans retracer en même temps celle du mari, car, à cette époque, la vie de l'un est la vie de l'autre; ils sont unis par une solidarité de périls, de responsabilité et de courage qui fait forcément de leurs deux biographies un seul et même récit. D'ailleurs, on a peu étudié ce rôle de M. de Beauharnais, de 1789 à 1794; il ne fut pas sans importance, ainsi que le lecteur va en juger.

Le 20 du mois de juin 1791, le malheureux Louis XVI, gêné dans sa liberté, oppressé dans sa conscience, voulut enfin se soustraire à ses cruels embarras par la fuite. Ce même jour, le vicomte de Beauharnais venait d'être porté à la présidence de l'Assemblée nationale, de sorte que, le Roi ayant pour ainsi dire abdiqué, il se trouvait à cet instant le

principal personnage de l'État. Alexandre de Beauharnais fut au niveau de sa situation.

Le lendemain matin, il prit possession du fauteuil d'un air grave et soucieux. On s'attendait à quelque communication importante (la vérité n'était point encore connue), l'attente de l'Assemblée ne fut pas trompée. « Messieurs, dit le président en ouvrant la séance, j'ai une nouvelle affligeante à vous donner. M. Bailly est venu, il n'y a qu'un instant, chez moi, m'apprendre que le Roi et une partie de sa famille ont été enlevés cette nuit par les ennemis de la chose publique[1]. »

La première impression de l'Assemblée fut la douleur et la consternation; pendant quelques instants elle garda un profond silence. Mais bientôt les esprits se redressent. Chacun fait sa proposition; on indique les partis les plus contradictoires, et le président se voit obligé d'interposer son autorité : « Les motions se renouvellent, dit-il, une foule de questions incidentes se succèdent avec rapidité; j'engage les opinants à attendre qu'une question soit vidée avant d'en proposer une autre. » Ces paroles sont entendues et l'on procède avec le calme et la dignité d'un corps qui représente la nation. Coup sur coup l'Assemblée, s'emparant résolûment du pouvoir, prit toutes les mesures que pouvait lui inspirer la gravité des circonstances. Elle se déclara, en outre, en permanence jusqu'à la fin de la crise, et chargea son

1. *Moniteur* du 22 juin 1791.

président de pourvoir, pendant ce temps, à la sûreté de ses délibérations.

Ce fut un événement bien décisif contre la monarchie que cette fuite avortée du Roi. Elle constata que le prince et l'État avaient cessé d'être identifiés l'un à l'autre, et fit naître ou accréditer l'idée que l'on pouvait se passer de la royauté, et qu'une assemblée souveraine, sortant périodiquement du sein de la nation, suffirait à gouverner la France. C'est ce que répétait au moment même le peuple réuni en foule autour de la salle de l'Assemblée : « Notre roi est là dedans, disait-on, Louis XVI peut aller où il voudra[1]. »

Mandé par le président pour renseigner l'Assemblée, le général La Fayette, en costume militaire, paraît accompagné du maire de Paris. « Point d'uniforme ici, s'écrie Camus en se levant avec emportement; nous ne devons point voir d'uniforme dans l'Assemblée! » De longs et violents murmures l'empêchent de continuer. Le président, par une simple explication, apaise ce tumulte : « Le mouvement qui vient de se manifester dans l'Assemblée, dit-il, et qui pourrait produire le plus grand malheur, celui de la diviser au moment où elle doit se coaliser contre les ennemis de la chose publique, peut s'expliquer d'une manière très-simple. Il existe un décret qui interdit à tout individu de délibérer en uniforme; mais il en existe un autre qui a mandé M. de La Fayette dans l'Assemblée. Il est évident qu'au moment

1. Prudhomme, dans l'*Histoire parlementaire de la Révolution*, par MM. Buchez et Roux, t. X, p. 241.

où il s'agit de maintenir la tranquillité publique, M. le commandant-général, qui volait aux ordres de l'Assemblée, ne pouvait se dépouiller de la décoration militaire indispensable à l'exercice de ses fonctions[1]. »

Le calme ainsi rétabli, La Fayette et Bailly font connaître ce qu'ils savent du départ du Roi; ils rappellent leurs précautions pour le prévenir, et énumèrent les mesures par eux prises pour maintenir la tranquillité publique qui avait failli être gravement troublée.

Après avoir employé la journée entière dans cette laborieuse présidence, le vicomte de Beauharnais, avec les secrétaires et une partie de ses collègues, se disposa à passer la nuit dans la salle des séances, afin d'être prêts à tout événement, pendant que les comités réunis dans leurs bureaux étaient occupés à rédiger les décrets arrêtés par l'Assemblée.

Mais, dès le surlendemain, dans la séance du matin, le bruit s'étant répandu que le Roi était arrêté, tous les membres de l'Assemblée se hâtèrent de prendre leurs places. « Je viens de recevoir, dit d'un ton solennel M. de Beauharnais, un paquet contenant plusieurs pièces dont il va vous être donné connaissance. Avant d'en commencer la lecture, je supplie l'Assemblée d'écouter en silence et de ne donner aucun signe d'approbation ni de désapprobation[2]. » Ces paroles donnaient à entendre que la nouvelle était vraie. En effet, les lettres lues émanaient des autorités de Varennes et faisaient connaître au président

1. *Moniteur* du 22 juin.
2. *Moniteur*. du 24.

les circonstances de l'arrestation du Roi, de la Reine, du Dauphin et des personnes de leur suite.

L'Assemblée tout entière gardait le silence recommandé par son président. M. de Toulongeon fut le premier à prendre la parole : « La royauté, dit-il, appartient à la nation, elle ne doit pas être avilie. Je demande donc que l'on ajoute au décret que votre comité doit vous présenter, que l'on rendra au caractère du Roi le respect qui lui est dû. » Un décret est rédigé à l'instant même et voté à l'unanimité, pour ordonner à toutes les autorités civiles et militaires « de protéger le retour du Roi, de repousser par la force, saisir et arrêter tous ceux qui oseraient porter atteinte au respect dû à la dignité royale. »

Singulier mélange d'idées et de sentiments contraires; situation bizarre d'une assemblée que le courant démocratique emporte et qui se sent retenue encore par le respect traditionnel de la royauté. De même en religion, elle innove jusqu'à changer le culte, pendant qu'elle se montre scrupuleuse observatrice des anciennes et plus démonstratives pratiques de l'Église. Après ce vote, en effet, en faveur de la royauté, le président, suivi de deux cents membres de l'Assemblée, quitte la salle afin de se rendre à la procession de la Fête-Dieu de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois. A midi, cette députation rentre, précédée par la musique de la garde nationale jouant l'air du *Ça ira*, et accompagnée de nombreux détachements qui se rangent en haie dans la salle. Le président ayant demandé pour eux la fa-

veur d'être admis à prêter dans le sein de l'Assemblée le serment militaire rédigé la veille et exigé par elle, et celle-ci y ayant consenti, tous les gardes nationaux, dans un seul cri, jurent fidélité à la nation, au bruit des applaudissements réitérés de la salle et des tribunes. La musique reprend l'air du *Ça ira!* et les détachements sortent au milieu des marques du plus vif enthousiasme[1]. La séance du soir, comme celle du lendemain matin, se passa à recevoir des députations de la garde nationale de Paris auxquelles le président était obligé de répondre, et à lire les adresses sans nombre que les provinces commençaient à envoyer à l'Assemblée pour la féliciter de sa décision et lui promettre leur concours.

Alexandre de Beauharnais, qui était resté à son poste les nuits précédentes, dormant le jour, pendant l'interruption des délibérations, y passa encore toute la nuit du vendredi au samedi, avec la plus grande partie des membres de l'Assemblée; car, d'après les dépêches des commissaires envoyés sur la route de Varennes, on pouvait penser que le Roi arriverait d'un moment à l'autre. A minuit, en effet, un courrier descendit aux portes de la salle et fit passer au président une dernière lettre, par laquelle les commissaires lui annonçaient qu'ils espéraient être rendus à Paris avec la famille royale, ce samedi même dans la matinée. L'Assemblée rendit un décret portant l'établissement d'une garde civique pour faire le

1. *Moniteur* du 24 juin.

service spécial du palais des Tuileries et empêcher toute nouvelle tentative de fuite. Ce décret ayant provoqué des applaudissements dans les tribunes publiques, dont la curiosité, puissamment excitée, bravait aussi la fatigue et la veille, le président sut les réprimer avec fermeté.

Vers sept heures et demie une grande agitation se manifesta dans l'Assemblée et le public des tribunes; le bruit se répandit que le Roi entrait dans le jardin des Tuileries, entouré d'une foule dont l'animation pouvait tout faire craindre. L'autorité du président de l'Assemblée nationale était invoquée : « On vient de me remettre, dit-il, la clef de la voiture du Roi, et on m'annonce qu'un peuple nombreux entoure les voitures et veut les ouvrir[1]. » Sur sa demande, l'Assemblée désigne vingt membres pour aller rétablir l'ordre, faire descendre le Roi et les siens de voiture et les introduire aux Tuileries, ce qui eut lieu sans accident. Le reste de ce jour fut employé à entendre le rapport des commissaires qui avaient ramené la famille royale. La nuit fut encore passée en séance; mais le lendemain, dimanche, voyant la tranquillité entièrement rétablie, l'Assemblée rapporta le décret qui l'avait constituée en permanence, et renvoya au lundi 27, pour délibérer sur les mesures que le retour du Roi pouvait faire juger nécessaires.

On a dit, et nous le croyons, parce que ceci rentre dans la générosité de son caractère et répond à ses

1. *Moniteur* du 26 juin.

opinions politiques, qu'Alexandre de Beauharnais se rendit auprès de Louis XVI, afin de lui apporter des paroles de respectueuse déférence et des conseils sur la nécessité impérieuse de marcher fermement avec la nation et l'Assemblée, son organe. Mais ce ne put être qu'après que les commissaires nommés pour aller lever les scellés mis aux Tuileries et recevoir les déclarations du Roi et de la Reine, eurent accompli leur mission.

Toute cette semaine encore, Alexandre de Beauharnais présida l'Assemblée nationale, passant presque tout son temps à répondre, ce qu'il ne refusait point et recherchait même volontiers, aux harangues d'une foule de députations appartenant aux professions et aux provinces les plus diverses, et le dimanche, 3 juillet, il fut remplacé à la présidence par Charles de Lameth. Pendant la durée de cette crise, M. de Beauharnais, tous ses biographes l'ont dit, fit preuve d'une dignité et d'une aptitude à diriger une grande assemblée, qui lui valurent les éloges même de ceux qui ne partageaient pas ses opinions. On remarqua la fermeté, la modération, l'à-propos et les ressources de son langage, sachant concilier à la fois les convenances avec ses devoirs. Aussi, lorsqu'il descendit du fauteuil pour retourner à sa place, ce fut au milieu des applaudissements répétés de tous ses collègues[1].

1. *Moniteur* du 4 juillet 1791.

Nous retrouvons dans les archives de sa famille cette lettre, datée de l'*Assemblée nationale, le lundi 27 juin au soir*, et adressée

A M. de Lameth, qui l'avait remplacé comme président, succéda M. de Fermont, et, le 31 juillet, en quittant le fauteuil celui-ci annonça, au bruit des mêmes applaudissements, que le scrutin venait d'appeler encore à la présidence Alexandre de Beauharnais. C'était une marque d'affection et d'estime qu'avait voulu lui donner la Constituante, car sous cette présidence allait s'accomplir l'acte le plus important de l'existence de cette assemblée, c'est-à-dire la révision, le coordonnement et le vote définitif de la nouvelle constitution de la France.

La discussion s'ouvrit le 5 août : « Je crois inutile de dire à l'Assemblée, fit remarquer le président, que jamais matière n'exigea une attention plus grande et un silence plus profond. » L'avertissement n'était pas inutile. L'Assemblée nationale avait déjà rendu, sur chaque matière séparément, des décrets organiques dont la réunion en un seul et même acte devait former la constitution. Il semblait donc qu'il n'y eût plus aujourd'hui qu'à procéder à un simple

à son père avec cette suscription : *A Monsieur de Beauharnais, chef d'escadre, à Fontainebleau* :

« Je me reprocherais si ma situation actuelle que les circonstances critiques ont rendue périlleuse, pénible et honorable plus qu'aucune autre présidence, m'empêchait de vous offrir l'expression de mes sentiments. Je suis épuisé de fatigue, mais je trouve des forces dans mon courage et dans l'espérance que, méritant par mon zèle une partie des éloges qu'on m'a prodigués, je peux être utile à la chose publique et au maintien de la tranquillité du royaume. Je vous prie, mon père, de recevoir mes hommages et d'agréer l'expression de mon respect et de mon tendre dévouement.

« Alexandre BEAUHARNAIS »

travail de révision, de classement et de rédaction. Mais la discussion ne tarda pas à renaître. A chaque instant, on revenait sur le fond, les uns pour reprendre et les autres pour étendre les conquêtes faites sur la royauté. On sait bien qu'on va se quitter et que l'heure suprême approche. De là ces mouvements en arrière et en avant qui menacent à chaque instant de tout détruire : le côté gauche veut introduire dans la constitution plus d'éléments démocratiques et le côté droit plus d'esprit monarchique. Après plus d'un débat orageux, la constitution fut enfin votée telle que le comité l'avait proposée. C'est la monarchie qui l'emporte de nom, mais on sent la république fermenter sous les pieds. La Constituante vient de décréter pour la France un souverain inviolable et libre, pendant qu'elle laisse aux Tuileries un roi surveillé et que l'on punira comme responsable.

Durant la période la plus orageuse de cette discussion, laquelle correspondit à sa présidence, M. de Beauharnais fit preuve de la même lucidité et de cette ferme impartialité qui l'avait signalé déjà. Sa présence d'esprit ne se démentit point pour répondre à toutes les députations qui venaient apporter à la Constituante leurs dernières félicitations sur son œuvre proclamée impérissable. Les réponses d'Alexandre de Beauharnais, un peu déclamatoires comme tout ce qui émanait de lui, résonnent fréquemment des grands mots de droits du peuple, de patrie, d'indépendance nationale, de bonheur de l'humanité; mais ce langage était sincère chez lui,

car jamais âme plus franche n'aima avec plus de passion la France et la liberté.

De ses réponses, nous ne voulons en relever qu'une; elle fera connaître au vrai cette généreuse nature, à laquelle n'ont pas été épargnés les reproches comme à tous les hommes modérés de cette mémorable époque, contradictoirement accusés d'avoir été ou trop ou trop peu révolutionnaires.

La veille du jour où devait finir sa présidence, le 12 août, une dame Guillin s'était présentée à M. de Beauharnais pour obtenir justice du meurtre de son époux égorgé dans les environs de Lyon, sous prétexte de conspiration. Ému par les détails de cet acte sauvage, le président voulut, dans l'espoir d'empêcher le retour de semblables excès, que la femme de la victime vînt les faire connaître elle-même à l'Assemblée. « Messieurs, dit-il le lendemain avant de quitter le siége de la présidence[1], une citoyenne, dont le mari a été victime d'une insurrection, dont les possessions ont été pillées, dont la maison a été brûlée, dont le beau-père, presque septuagénaire, est en prison depuis dix mois, demande à paraître à la barre et à offrir son hommage et sa pétition à l'Assemblée nationale. »

Admise à la barre, Mme Guillin fit à la Constituante le récit de ses malheurs, et déposa sa plainte entre les mains du président, qui, après avoir consulté l'Assemblée, la renvoya au comité des rapports pour y faire droit. Puis, s'adressant à la malheureuse

1. *Moniteur* du 16 août 1791.

veuve : « Madame (lui dit Alexandre de Beauharnais), au milieu des marques flatteuses d'approbation générale qui ont encouragé l'Assemblée nationale dans ses infatigables travaux, elle n'a pu se dissimuler que des malheurs particuliers avaient altéré cette révolution. Ces désastres ont affligé les bons citoyens; ils ont servi d'excuse à l'éloignement que des hommes paisibles ont montré pour le changement d'un régime proscrit par la raison, par les lumières de notre siècle, mais sous lequel du moins ils voyaient protéger le sommeil de l'esclavage.

« Les ravages, soit qu'ils aient été commis ou par une criminelle exaltation, ou par de vils brigands, ou par les perfides menées des ennemis de la patrie, sont en horreur à la nation; ils ont fait frémir l'Assemblée nationale et mêlé d'amertume le sentiment de la pureté de ses intentions et l'orgueil de ses succès.

« Il n'est point de sacrifices ni de dangers au prix desquels elle n'eût voulu acheter ce passage sans convulsion d'un état où la douceur des mœurs tempérait l'influence du despotisme, à un état où elle pouvait espérer de perfectionner les mœurs par l'effet d'une constitution libre. Son espoir sera comblé; mais la certitude de voir un jour ses vœux remplis ne la rend point insensible à votre douleur. Que cette assurance soit un soulagement à vos maux! Oui, l'Assemblée partage vos regrets; à la vue de vos larmes elle se sent émue et paye avec satisfaction un tribut à la nature, en recueillant avec soin les accents touchants de la vertu malheureuse. »

Noble langage; manifestation courageuse, on ne saurait le nier, car M. de Beauharnais l'avait recherchée par devoir et sans y être précisément obligé. Il a semblé deviner les *désastres* qui ensanglanteront la France, et il a voulu mettre à profit sa dernière heure de pouvoir afin de donner au pays, du haut de son siége, un salutaire avertissement.

Après avoir définitivement voté, dans sa séance du 3 septembre, cette constitution qui devait vivre des siècles et ne dura qu'un jour, l'Assemblée nationale à la fin de ce mois se sépara, laissant la place à la Législative qui se réunit dès le lendemain. Avide de repos, M. de Beauharnais se retira avec sa femme et ses enfants, en Sologne, à la Ferté-Beauharnais, attendant maintenant avec plus de résignation que d'illusions ce que la Providence déciderait de la France, de sa famille et de lui.

Mais les temps n'étaient point au repos et à l'intimité de la famille. L'heure des grands devoirs et des grandes crises allait sonner. L'Assemblée législative, composée de tous les hommes nouveaux, ardents, convaincus, siégeait à peine depuis quelques mois, que la royauté, désarmée par la Constituante, était bientôt annihilée, puis avilie, en attendant qu'elle fût entièrement supprimée. Les Girondins étaient arrivés au pouvoir. L'Europe menaçait la France. La France releva le gant; la patrie fut déclarée en danger, et tous ceux que le patriotisme animait et qui pressentaient avec horreur les excès sanguinaires où le pays allait tomber, accoururent dans les camps,

aimant mieux les glorieux périls du champ de bataille que la lutte fratricide de la rue.

Les premières armées dirigées sur la frontière, au commencement de l'année 1792, furent commandées par Rochambeau et Luckner. Alexandre de Beauharnais, qui aimait à la fois la gloire et sa patrie, s'empressa de s'arracher à ses affections et à la retraite, pour venir se ranger sous leurs ordres. Il fut attaché à l'armée du Nord, commandée par le maréchal Rochambeau. Avant de quitter la Ferté-Beauharnais, il adressait à son père, à Fontainebleau, ces lignes touchantes qui font voir qu'il connaissait bien la gravité de la situation : « Nous commençons une année critique qui me destine à de nouveaux dangers, mais j'y suis tout familiarisé et toutes mes sollicitudes sont pour votre repos. Mes efforts et l'influence que j'ai dans mon département ont réussi à maintenir l'ordre public : puisse celui que vous habitez être de même, puisse la France entière être prochainement aussi tranquille.... Accueillez donc, mon père, avec bonté, mes vœux pour votre bonheur, et donnez-moi, en retour, à porter aux hasards de la guerre votre sainte bénédiction[1]. » Il prend, en signant, la qualité d'adjudant de la 22e division.

Alexandre de Beauharnais rejoignit bientôt l'armée du Nord : en avril, nous le voyons à Valenciennes, employé dans le troisième corps sous les ordres du maréchal lui-même[2], et, lors de la déroute de Mons,

1. Lettre du 17 janvier 1792. (Archives de famille.)
2. *Id.* du 23 avril, même année. (*Ibid.*)

il s'y fait remarquer par son courage et sa présence d'esprit. Au mois d'août, il est adjudant général de l'armée du maréchal Luckner, dont le quartier général se trouvait au camp de Richemont, situé entre Thionville et Metz, que menaçait surtout l'armée combinée de Prusse et d'Autriche. « Vous avez pu voir dans les papiers publics, mande-t-il de là à son père[1], que le ministère me destinait à l'armée de Soissons. Je ne sais pas encore cette nouvelle officiellement, mais je ferai mon possible pour rester aux frontières; c'est là mon véritable poste. »

Mais pendant ce temps son frère, François de Beauharnais, avait été poussé par son intraitable fidélité au delà du Rhin. Ce n'était pas la seule famille dont les membres se trouvaient ainsi engagés dans des camps opposés. Durant plusieurs jours aucun des siens ne sut ce qu'il était devenu. Leur père, en transmettant à Alexandre une lettre pour son frère, lui avait témoigné toutes ses craintes. Alexandre lui fit cette patriotique réponse où il se peint tout entier, caractère, langage, opinions :

« Au camp de Richemont, le 15 août 92.

« J'ai reçu votre lettre, mon père, qui renferme l'expression de vos inquiétudes sur le sort de mon frère; il m'est impossible de vous en donner des nouvelles. La différence de nos opinions politiques a, comme vous savez, établi peu de rapports entre nous,

1. Lettre du 8 août 1792. (Archives de famille.)

de sorte que j'ignore absolument ce qu'il est devenu depuis la fin de l'Assemblée, où malheureusement nous avons toujours voté de deux côtés bien opposés. Je conçois tout le chagrin que vous éprouveriez si mon frère avait pris le parti d'émigrer, et je voudrais pouvoir me flatter que vos efforts pour l'en empêcher eussent réussi. Je suis persuadé que les touchantes instances de cette nouvelle lettre feront effet sur son âme, et je vous promets de ne rien négliger pour la lui faire parvenir; je vais écrire à sa femme, que je sais être à Paris, et l'engager à joindre ses prières à votre lettre pour que son mari ne quitte point sa patrie dans un moment où d'en être éloigné est une forte présomption que l'on veut porter les armes contre elle. Qu'au moins, s'il ne veut pas suivre mon exemple, et comme moi donner son sang pour l'indépendance de son pays, il reste tranquille chez lui et attende l'instant heureux où la fin de la révolution et le triomphe des troupes nationales permettront à tous de jouir des bienfaits de la liberté. Je ne peux pas vous offrir d'écrire moi-même à mon frère. Une lettre de moi ne ferait aucune impression sur lui; mais j'espère que la vôtre produira l'effet que vous avez droit d'en attendre : la sollicitude d'un père qui parle au nom d'un grand peuple, et fait valoir l'amour de la patrie, doit l'emporter sur un faux point d'honneur dont la philosophie détruit chaque jour une des illusions. Recevez, etc....[1] »

1. Archives de famille. — Le marquis François de Beauharnais resta dans l'émigration jusqu'au Consulat.

Bientôt, ainsi qu'on l'avait fait pressentir, Alexandre de Beauharnais fut désigné pour commander le camp placé sous Soissons. Les Prussiens arrivèrent, et, comme on sait, furent chassés par Dumouriez. Beauharnais, cité pour son patriotisme par les commissaires de l'Assemblée, reçut alors le grade de maréchal de camp, et, vers le mois de septembre, il fut attaché comme chef d'état-major à l'armée du Rhin, que commandait le général de Biron. En cette qualité, il résida à Strasbourg, pour les travaux d'organisation et de mouvement des troupes qui constituaient principalement ses fonctions, pendant que Custine, l'un des lieutenants de Biron, s'emparait de Worms, de Spire et de Mayence[1].

Mais, dans le cours de cette année, Paris voyait rapidement s'accomplir l'humiliation de la royauté, au 20 juin 1792, son emprisonnement au 10 août; les abominables massacres de septembre dans les prisons de l'Abbaye, de la Force et des Carmes; la réunion de la Convention; la proclamation de la République; le jugement et enfin le supplice aussi inutile que cruel du trop faible Louis XVI. Nous ne

1. On a prétendu (c'est toujours Mlle Lenormand) que Mme de Beauharnais avait suivi son mari à Strasbourg; on a ajouté qu'Eugène avait aussi été emmené par son père pour faire avec lui cette campagne de 1792. Quant à Eugène, il avait onze ans; cela dit tout. Nous ne croyons pas davantage que Mme de Beauharnais ait quitté Paris, où son mari l'avait laissée avec ses enfants, comme dans la ville que son immensité rendait la plus sûre, ce qui n'empêchait pas ses visites à Fontainebleau, où elle venait chercher auprès de ses tantes et de son beau-père la force et les consolations que réclamait le temps présent.

savons rien de Mme de Beauharnais pendant cette sombre et décisive année. Habituée, dès son enfance, à aimer, à respecter le Roi et la Reine, elle eut des larmes pour leur sort lamentable; mais, en même temps, elle se réjouit, quels que fussent les dangers que bravait son mari, de le savoir loin de Paris, n'ayant à craindre ni le couteau de la guillotine, ni la pique des massacreurs, lesquels n'avaient point épargné deux de leurs parents les plus aimés, ce duc de La Rochefoucauld, qui avait été le second père du vicomte de Beauharnais, égorgé à Gisors, au lendemain du 10 août, sous les yeux de sa mère et de sa femme, et le neveu de celui-ci, le comte Charles de Rohan-Chabot, le condisciple et l'ami d'Alexandre, massacré sur le seuil de l'Abbaye. Nous l'avons déjà dit, nous ne possédons la correspondance des deux époux pour aucune époque de leur vie. Nous y avons un plus vif regret pour ce temps si plein d'angoisses, car c'est au sein des grandes circonstances et des grands périls que les âmes et les cœurs apparaissent dans leur plénitude et leur vérité.

Le supplice du Roi avait inauguré le règne de l'échafaud. A partir de ce moment, les modérés n'eurent plus de trêve. Et les modérés, c'étaient les Girondins qui avaient fait le 10 août et détrôné Louis XVI, obligés aujourd'hui de compter avec Robespierre et Marat qui ne trouvaient pas, comme eux, qu'il y eût encore assez de meurtres, assez de victimes. L'influence, en attendant le pouvoir, passa tout entière à ce redoutable Comité de salut public, qui n'aurait

laissé dans l'histoire qu'un souvenir de sang, si, en présence de la guerre intérieure, si en face de toute l'Europe armée contre nous, il n'avait pas su, par sa patriotique et suprême énergie, sauver la France des maux de l'invasion et peut-être de la honte d'un démembrement.

Custine, qui avait succédé à Biron, après ses importants succès dans le Palatinat, avait été obligé, en mars 1793, de rentrer sur le territoire français, laissant dans la ville de Mayence vingt mille hommes abandonnés à eux-mêmes. Il tenta vainement de les secourir pendant les deux mois suivants, se plaignant de n'avoir pas des moyens suffisants. Le 17 mai, il voulut engager une bataille que le défaut de docilité de ses lieutenants fit avorter. Mécontent de ce qu'il appelait sa tiédeur, le Comité de salut public le fit passer à l'armée du Nord, et nomma à sa place, à la tête de celle du Rhin, le général Beauharnais, chef d'état-major de cette armée et alors âgé de trente-trois ans, qui avait mérité les éloges de Custine dans la défense de Francfort. Cette nomination est des premiers jours de juin, et dans le tableau des commandements militaires publié au *Moniteur* du 6, on voit le général porté avec son nouveau grade, et ayant son quartier général à Wissembourg. Beauharnais avait pour mission d'empêcher la reprise de Mayence, assiégée à la fois par les deux armées prussienne et autrichienne. C'était une bien rude tâche, surtout d'après les reproches que l'on faisait à son prédécesseur, et en présence de ce redoutable Comité qui avait la prétention de

diriger de Paris le détail des opérations militaires, et, souvent, prescrivait la victoire sans donner les moyens de vaincre.

Le général en chef de l'armée du Rhin ne se dissimulait point la gravité de sa situation. Quelques jours auparavant, la Convention avait procédé à l'arrestation des Girondins. On ne voulait plus de modérés : il fallait être montagnard ou périr. Mais Beauharnais, fort de son patriotisme ardent et sincère, espérait suffire à sa tâche, et, par ses succès, servir à la fois son pays et sa famille, et abriter les siens sous la gloire qu'il espérait conquérir, et après laquelle il avait couru toute sa vie. Il comptait sur l'avenir : sa femme s'en effrayait au contraire.

Voyant les Girondins arrêtés et l'agitation que cette mesure causait dans les esprits, Joséphine craignit, non pour elle, mais pour ses enfants, et voulut, dans la prévision des orages qui menaçaient leur famille, les mettre à l'abri au dehors. Elle crut ne pouvoir mieux faire que de les confier à une amie, la princesse de Hohenzollern Sigmaringen, qui, avec son frère, avait formé le projet de se réfugier en Angleterre. En attendant de pouvoir franchir le détroit, car l'émigration était surveillée, Eugène et Hortense passèrent quelques jours chez la princesse, à Saint-Martin, près de Saint-Pol, en Artois, où Mme de Beauharnais adresse à sa fille ces lignes simples et charmantes : « Ta lettre m'a fait bien plaisir, ma chère Hortense; je suis sensible aux regrets que tu témoignes d'être éloignée de ta maman; mais, mon enfant, ce n'est pas pour long-

temps; j'espère que la princesse reviendra au printemps, ou j'irai te chercher Ah! comme tu vas être habile quand tu reviendras! comme la princesse me dira du bien de mes petits enfants! Je n'ai pas besoin de te recommander de bien l'aimer, je vois par ta lettre que tu es bien reconnaissante de toutes ses bontés pour toi et pour ton frère; témoigne-le-lui souvent, ma chère amie, c'est le moyen de me plaire. J'ai bien du chagrin d'être séparée de toi, je n'en suis pas encore consolée. J'aime ma chère petite Hortense de tout mon cœur. Embrasse pour moi Eugène.

« Adieu, mon enfant, mon Hortense; je t'embrasse de tout mon cœur et je t'aime de même. Ta tendre mère. JOSÉPHINE DE BEAUHARNAIS[1]. »

Joséphine avait agi sans consulter son mari. Celui-ci, qui venait de prendre possession de son commandement, et que cette situation mettait en vue et obligeait à surveiller toutes les actions de lui et des siens, apprenant ce projet, envoya un courrier pour s'opposer au départ de ses enfants. La princesse, ne voulant les confier à personne, les ramena elle-même à Paris à Mme de Beauharnais, et cette circonstance fit qu'elle ni son frère ne sortirent de France, ce qui devint fatal au prince de Salm[2].

1. Lettre sans date dans le recueil publié en 1833 par les soins de la reine Hortense, chez MM. Firmin Didot frères, sous ce titre : *Lettres de Napoléon à Joséphine pendant la premiere campagne d'Italie, le Consulat et l'Empire; Lettres de Joséphine à Napoléon et de la même à sa fille.* Voy. t. II, p. 199. Cette lettre est la première de la partie consacrée à Joséphine.

2. *Mémoires de Mlle Cochelet*, t. IV, p. 138.

Pendant ce temps, le père du général Beauharnais résidait paisiblement à Fontainebleau, sur la foi d'un certificat qu'il avait obtenu le 5 février 1793, et dans lequel son civisme était attesté par huit citoyens des plus influents[1]. Mme de Renaudin, fort aimée dans cette ville, en obtenait autant pour elle-même : son sang-froid, son habileté au milieu de ces redoutables circonstances, son crédit sur la population furent utiles à M. de Beauharnais et à sa nièce, qui vivait néanmoins le plus souvent à Paris, rue de l'Université, dans la maison d'Alexandre, pour montrer la confiance du général en chef de l'armée du Rhin dans la révolution et dans le peuple.

Beauharnais s'occupa d'abord de resserrer la discipline de son armée, que venaient de renforcer de nouvelles levées : le mois de juin fut employé par lui à ce travail préparatoire, et il arriva à un résultat que Cambon, au nom du Comité de salut public, se plaisait à constater au commencement de juillet[2]. Ses fonctions de chef d'état-major l'avaient initié aux règles et aux conditions d'une bonne organisation. Aussi le général Beauharnais possédait-il de véritables talents d'administration militaire, et le Comité qui les appréciait l'avait désigné, vers le milieu de juin, à la Convention pour le ministère de la guerre, où l'on voulait un homme plus actif, plus énergique, plus capable que celui qui s'y trouvait alors, et qui, sentant son insuffisance, demandait lui-même à se retirer.

1. Archives de famille.
2. Séance de la Convention du 11 juillet 1793. (*Moniteur* du 13.)

C'était Bouchotte, dont le plus grand mérite consistait à n'avoir ni initiative ni volonté. « Si vous voulez savoir, disait plus tard Barrère à la Convention[1], l'opinion particulière du Comité sur Bouchotte, il vous dira qu'il reconnaît en lui un républicanisme assuré, une exacte probité, un homme considérablement laborieux; mais il vous dira aussi que jamais l'administration de la guerre n'a présenté des travaux si immenses. Vous avez cinq cent mille hommes à faire mouvoir : le siècle fameux de Louis XIV n'a pas présenté un tel état de choses. » C'est pour suppléer à l'insuffisance d'un homme évidemment sans action sur les armées, que le Comité de salut public avait jeté les yeux sur Alexandre Beauharnais.

On venait de lire, dans la séance du 13 juin, une lettre rassurante de lui, par laquelle il annonçait que la garnison de Mayence tenait toujours bon et faisait de courageuses sorties contre l'ennemi : « Quand donc, ajoutait-il en terminant, arrivera l'époque heureuse d'une dernière sortie des troupes de Mayence, dont l'objet sera d'embrasser leurs frères de l'armée du Rhin sur les glacis de cette ville[2]? » Ce mouvement avait été bien accueilli par l'Assemblée, qui voyait dans le langage de Beauharnais l'augure de la délivrance de Mayence. Immédiatement après cette lecture, Barrère prit la parole. Il annonça que le Comité s'était occupé du choix des candidats pour le ministère de la guerre, et qu'il proposait pour

1. Séance du 12 août.
2. V. le compte rendu de cette séance dans le *Moniteur* du 16.

ce poste le général Beauharnais, et pour le remplacement de celui-ci dans le commandement de l'armée du Rhin, le général Houchard, commandant de l'armée de la Moselle.

Le capucin Chabot, évidemment favorable à Bouchotte, prit la parole pour demander l'ajournement de la proposition du Comité. « Je sais bien, ajouta-t-il, que Bouchotte ne plaît pas à tout le monde, et qu'on lui a peut-être forcé la main pour lui faire donner sa démission; qu'on voudrait lui supplanter Beauharnais dont je ne conteste point le civisme, mais qui est plus nécessaire à l'armée. On peut reprocher à Bouchotte quelques fautes, mais il peut provisoirement gouverner la machine, et ce n'est pas au moment où un ministre commence à être au fait du travail, qu'il faut le remplacer. — Il n'est pas en notre pouvoir, répondit Barrère, de forcer un ministre à rester en place. Il n'y a que deux jours que Bouchotte a écrit au Comité de salut public pour insister sur sa démission et demander à être promptement remplacé. Le général que nous vous proposons de lui donner pour successeur, est un officier recommandable par ses talents militaires autant que par son patriotisme. Beauharnais a été longtemps adjudant général de l'armée du Rhin, genre de noviciat le plus utile pour l'administration du département de la guerre. On dit qu'il conduit une armée; eh bien! il en conduira onze. La direction centrale et suprême des forces de la République n'est pas moins importante que la direction immédiate d'une armée. Certes, si la République

peut périr, c'est par le ministre de la guerre; c'est là qu'est le mal. »

L'Assemblée adopta, à une très-grande majorité, la proposition du Comité, et dès le jour même un courrier fut expédié au général Beauharnais pour l'aviser du choix que le Comité de salut public et la Convention avaient fait de lui pour diriger l'administration de la guerre. On lui demandait une prompte réponse. Il fallait donc se décider tout de suite. Le général n'hésita pas à refuser, et il donna à l'Assemblée les motifs de son refus dans la lettre suivante, datée du quartier de Wissembourg, le 16 juin[1] :

« Citoyens représentants, plus je suis touché de la marque honorable de confiance que je reçois de l'Assemblée des représentants du peuple, plus je dois m'en montrer digne par l'expression sincère de mes sentiments et de mes opinions : je ne mériterais pas le titre glorieux de citoyen français, s'il existait une seule considération qui pût m'empêcher de parler le langage de la vérité avec la franchise d'un républicain. Je ne m'aveugle sur aucun des dangers qui environnent le poste que vous m'assignez, je ne me dissimule aucun des nombreux obstacles qui s'élèvent au milieu du pénible exercice de ces importantes fonctions, et cependant je ne redoute aucun de ces dangers ni de ces obstacles.

« Ce n'est donc point une faiblesse coupable qui me fait prier avec respect la Convention nationale de faire

1. Voy. le *Moniteur* du 22 juin.

un autre choix; c'est le sentiment que je dois à la République d'exposer que je me crois plus propre à servir ma patrie contre la coalition des tyrans, au milieu de mes frères d'armes, que je ne le suis à être ministre au milieu des orages d'une révolution. Trop chaud révolutionnaire pour composer avec les partis; trop éloigné de tout esprit d'intrigue pour posséder l'art peut-être nécessaire de se concilier, par sa conduite, des suffrages opposés, je déclare que je ne me crois pas propre à être ministre en ce moment, et que n'ayant pas la confiance d'y pouvoir faire le bien, je respecte trop les intérêts du peuple pour me charger de fonctions qui ont des rapports si multipliés avec son bonheur, et une influence si directe sur sa liberté.

« Je sais que le même décret qui m'appelle au ministère donne à un autre général le commandement de l'armée du Rhin. Mais cette circonstance est nulle à mes yeux; je servirais sous un autre avec satisfaction, car, avec mes principes, le commandement n'est rien, l'honneur de défendre la patrie est tout; et si mon zèle et mon civisme vous avaient précédemment déterminés à m'appeler, si jeune, au commandement des armées de la République, il ne peut qu'être avantageux à ses succès, qu'une circonstance quelconque me mette à même d'acquérir, sous de plus vieux soldats, l'expérience qui me manque.

« Trouvez donc bon qu'en quelque qualité que ce soit je reste à l'armée, et que je préfère à l'exercice éphémère de fonctions au-dessus de mes forces, l'avantage plus certain d'exposer ma vie pour l'indé-

pendance de mon pays, et de me compter avec orgueil au nombre de tant de braves républicains qui n'ont pas une goutte de sang qu'ils ne destinent à cimenter la liberté publique et le bonheur de leurs concitoyens. Heureux si, pour prix de mon dévouement, je peux, à la paix, retourner, par le suffrage du peuple, dans le sein des assemblées nationales, et en zélé montagnard y continuer à défendre ses droits qui seront plus longtemps exposés, dans l'intérieur, aux menées de l'intrigue et aux entreprises de l'ambition, que menacés, au dehors, par les soldats des rois, que ne peuvent manquer de vaincre les soldats de la liberté. »

Cette lettre, qui est belle malgré les concessions faites au langage du temps, fut lue dans la séance du mercredi 19, et la Convention en ordonna l'insertion dans son bulletin officiel. Sur ce refus du général Beauharnais, l'Assemblée ordonna qu'il lui serait présenté une liste de candidats pour qu'elle choisît un autre ministre de la guerre. Mais le lendemain elle rapporta ce décret, et, comme dit Barrère, *voulut conserver la machine ;* en d'autres termes, Bouchotte fut maintenu à la tête de son département sous la surveillance et l'impulsion du Comité de salut public.

Mais la désignation de Beauharnais, bien accueillie par la Convention, avait trouvé de l'opposition dans la Commune de Paris. Un nommé Varlet profita de cette occasion pour exprimer le vœu que les *nobles* fussent renvoyés de l'armée, du ministère et des administrations publiques; il se plaignit nommément de ce que Beauharnais eût été nommé ministre de la guerre;

puis, s'animant et allant jusqu'au bout, il demanda « que l'on fît une adresse à la Convention pour l'inviter formellement à décréter qu'aucun noble ne pourrait occuper de place dans la République[1]. » Réal cita ce qui venait de se passer à Bâle d'où l'on avait chassé les prêtres et les nobles; mais il pensait que cette mesure était difficile à suivre en France; il déclara qu'il n'avait pas de confiance dans Beauharnais qui avait été du club des Feuillants : néanmoins il croyait indiscret de faire à ce sujet une pétition à l'Assemblée nationale. La motion de Varlet fut donc ajournée. Celui-ci demanda qu'au moins le ministre de la guerre fût invité à donner la liste de tous les officiers nobles. Sur l'affirmation précise que cette liste s'imprimait en cet instant, le conseil de la Commune avait passé à l'ordre du jour.

Cette discussion du conseil général de la Commune de Paris ne fut reproduite dans le *Moniteur* qu'au bout de quatre jours; le général de Beauharnais n'en put donc avoir connaissance qu'après l'avis qui lui avait été donné de sa nomination au ministère de la guerre et lorsque son refus tout spontané était déjà parti.

Son patriotisme fut révolté de cette dénonciation de la Commune; d'un autre côté, il comprit le danger pour la discipline de son armée, pour son autorité et la sûreté de sa famille, d'une campagne qui, commençant avec autant de violence contre les anciens nobles,

1. Séance du 13 juin. (*Moniteur* du 17.)

ne tarderait pas à atteindre même les plus patriotes. Il crut nécessaire de répondre à cette attaque contre une classe entière, se la rendant ainsi trop personnelle, et il adressa à la Commune une longue lettre, en date du 20 juin, où il s'élevait contre la dénonciation de Varlet, et cette manie de créer des catégories entre les serviteurs de la même cause, et de vouloir exclure du service de l'État toute une classe de citoyens non responsables, disait-il, du malheur de leur naissance[1].

Mais comme il trouvait encore dans la Convention appui et confiance, Alexandre Beauharnais s'adonna tout entier à la grave entreprise dont il était chargé, la délivrance de Mayence, où vingt mille Français étaient assiégés par deux armées commandées par Brunswick, Wurmser et le roi de Prusse en personne. La France et l'Europe avaient les yeux sur lui, car de cette affaire dépendait le sort de la guerre. Un succès pouvait faire d'Alexandre de Beauharnais l'une des belles réputations et peut-être un des grands généraux de son temps. Mais l'œuvre était singulièrement difficile.

Les défenseurs de Mayence, sous le commandement des généraux Dubayet et Doyré, étaient vigoureusement poussés. Depuis le 15 juin, la tranchée avait été ouverte devant cette place, et, pendant quinze jours, elle eut à essuyer le feu le plus terrible de la part des assiégeants; mais la garnison, pleine de résolution, supportait ces attaques avec un véritable héroïsme,

1. Cette lettre ne fut insérée que dans le *Moniteur* du 14 juillet.

et, non contente de se défendre, exécutait, ainsi que l'avait annoncé Beauharnais, des sorties vigoureuses qui faisaient grand mal à l'ennemi.

Le général Beauharnais avait de son côté bien employé ce mois de juin qui lui était indispensable afin d'exercer, de connaître les corps nombreux placés sous ses ordres, d'en être bien connu et d'obtenir leur confiance. Pour débloquer Mayence, il fallait aussi préalablement s'entendre avec Houchard, commandant en chef l'armée de la Moselle, dont les manœuvres devaient converger vers le même but. Dans les derniers jours du mois, une conférence entre Beauharnais, ce général et les représentants du peuple près les deux armées, eut lieu à Bitche, et l'on y convint d'un plan d'opérations décisives pour le milieu du mois suivant, ce délai paraissant à tous nécessaire encore pour assurer le succès de l'entreprise.

Sur le point de prendre l'offensive, le général en chef do l'armée du Rhin adressa à ses soldats une proclamation longue et parfois diffuse comme tout ce qu'il écrivait, mais pleine de raison et de patriotisme, où il leur recommandait d'abord de bien traiter les habitants du pays situé entre Wissembourg et Mayence, et leur montrait une grande confiance dans le succès [1]: « Bientôt, leur disait-il, il faut l'espérer, nous pourrons revoir cette ville célèbre d'où nos frères nous tendent les bras. » Cherchant ensuite à les prémunir contre ces paniques trop fréquentes alors : « Il est superflu,

1. Voy. le *Moniteur* du 12 juillet.

je le sais, ajoutait-il, de parler à votre courage, mais votre esprit, que quelquefois on cherche à égarer, a besoin qu'une sollicitude fraternelle vous tienne en garde contre les plus dangereuses de toutes les menées. Les ennemis intérieurs et extérieurs savent que la guerre est un art qui veut une union de toutes les volontés, un concert entre tous les agents, une subordination qui, de grade en grade, assure celui qui commande qu'il règne un accord entre toutes les opérations militaires résultantes de ses dispositions générales. Ils connaissent toute l'importance de cette discipline qui, en combinant les forces individuelles, les multiplie. Ces ennemis, dans leur perfidie, cherchent à nous priver de toutes ces ressources, et pour nous les enlever, ils sèment quelquefois parmi nous l'épouvante et le désordre. Un traître répand artificieusement que c'est la trahison qui conduit ce détachement au feu, que l'armée vient de faire retraite, qu'on est seul, qu'on est abandonné; alors de longues méfiances, si souvent légitimées, reprennent toute leur force; le soldat qui se croit trahi par une disposition générale, quand il ne l'est que par le traître qui, à ses côtés, provoque la fuite, cesse un instant d'être ce citoyen courageux qui donne sa vie pour la défense de sa patrie, il devient un homme surpris qui se croit livré entre les mains de ses ennemis....

« Ouvrez donc les yeux, soldats de la patrie, livrez à la vengeance des lois, sans aucun ménagement, ceux qui jettent l'épouvante; restez inébranlables à votre poste; fermez l'oreille aux traîtres comme aux

lâches; défendez-vous surtout de cette précipitation dangereuse qui vous expose à être quelquefois les meurtriers de vos camarades; et puisque enfin nous avons tous fait le serment de *vivre libres ou mourir*, attendons la mort au poste de l'honneur, avec ce calme d'un républicain qui voit dans sa fin, avec jouissance, le principe d'un bien pour sa patrie; vendons enfin notre vie bien cher, et surtout ne laissons profaner la terre de la liberté par les satellites de la tyrannie, qu'après que tout notre sang, versé sur le champ de bataille, aura tracé ces mots qui feront renaître d'autres défenseurs, ces mots dictés par le dévouement du courage et du civisme, ces mots : — « Fidèles à leurs serments et dignes du nom français, « ils sont morts tous jusqu'au dernier ! »

C'est un style abondant, solennel, patriotique, mais qui n'entraîne pas et appelle, comme contraste, le souvenir de ces harangues énergiques et brèves qui précipiteront nos soldats d'Italie sur les champs de bataille de Rivoli et d'Arcole. On y reconnaît ce penchant à la déclamation, cette recherche de l'éloquence particuliers au caractère d'Alexandre de Beauharnais et au goût de cette époque; et peut-être que ce ton était de mise et même nécessaire avec l'armée du Rhin composée en grande partie de volontaires nationaux chez lesquels le citoyen l'emportait sur le soldat. Toutefois il faut remarquer dans la proclamation du général Beauharnais, cette théorie frappante et si vraie de la trahison et des paniques militaires, qui peut expliquer bien des désastres d'alors.

Beauharnais prescrivit, le 2 juillet, à toute l'armée de se tenir prête, et le lendemain il fit lever les camps de Wissembourg et de Lauterbourg, et ordonna de se porter à quatre lieues de marche en avant, c'est-à-dire à une lieue des postes autrichiens; ce qui fut exécuté du 3 au 6 malgré la résistance des ennemis[1]. Parvenu à Herst, le général Beauharnais, menacé par les forces supérieures des armées combinées, s'y retrancha attendant les mouvements convenus de l'armée de la Moselle, qui tardait à s'ébranler, et craignant d'être tourné si, avant la manœuvre d'Houchard, il continuait à s'engager vers Mayence.

Cette marche en avant était d'un bon augure. La Convention en l'apprenant fit paraître une entière confiance dans Beauharnais. Mais on apprit aussi en même temps que les armées ennemies, se voyant menacées de deux côtés à la fois, faisaient tous leurs efforts pour emporter Mayence avant que cette ville fût secourue, et la bombardaient à outrance depuis huit jours. Cependant Beauharnais, par une voie sûre, avait reçu, jusqu'au 12 juillet, des avis de Mayence portant que la garnison tenait bon et que son moral était excellent, malgré les effets désastreux du bombardement et la pénurie de vivres et de munitions, alors à son plus haut point. L'armée du Rhin pouvait donc arriver à temps, mais il fallait se hâter. Le général prépara tout pour une action générale qui devait lui ouvrir le chemin de Mayence, et prit jour

1. Correspondance du 12 juillet dans le *Moniteur* du 25.

avec Houchard, afin d'attaquer en même temps cette grande armée qui, d'un côté, leur barrait le passage, et de l'autre assiégeait la place.

L'attaque fut décidée pour le 19 juillet. La nuit précédente, le général Beauharnais quitta sa position de Menferd dans l'intention de dégager Landau et de chasser d'abord l'ennemi établi dans les environs de cette place. Pour cet effet il fallait s'emparer des gorges d'Anweiler et des hauteurs de Franckweiler, situées en avant de ces gorges, où s'étaient fortement retranchés le corps des Émigrés et celui de Wurmser. Beauharnais dirigea son armée sur six colonnes, dont trois destinées à de fausses attaques et commandées par les généraux Ferrière, Lafarelle et Mequillet. Tout marcha suivant les ordres et les vœux du général en chef. Le général d'Arlandes emporta la gorge d'Anweiler, le général Meynier s'empara d'Alberweiler et des passages qui y conduisent, et l'avant-garde, dirigée par les généraux Landremont, Loubat et Delmas, repoussa avec perte les ennemis des hauteurs de Franckweiler. Pendant ce temps, le général Gilot, sorti de Landau à la tête d'une colonne de trois mille hommes, opérait une utile diversion, et les fausses attaques des généraux Ferrière et Lafarelle forçaient les ennemis à évacuer quelques autres villages des environs. En annonçant ce succès à la Convention, Beauharnais ajoutait : « Partout les ennemis de la République ont été repoussés avec perte; ils ont laissé, contre leur coutume, la terre couverte de leurs morts et de leurs blessés. Cette journée heureuse,

puisque les troupes de la République ont rempli avec succès ce que je m'étais proposé, promet de plus grands avantages.[1] » L'un des principaux, pour Alexandre Beauharnais, c'était d'avoir rétabli ses communications avec l'armée de la Moselle, par le pays des Deux-Ponts, et d'avoir donné à l'armée du Rhin la mesure de sa force et une entière confiance dans son chef. De ce jour, le quartier général fut porté à Landau. La Convention accueillit avec les marques d'une vive satisfaction l'annonce de ce premier succès. Il la consola de la douleur que venait de lui faire éprouver la nouvelle de la prise de Condé arrivée à Paris le 18 juillet[2].

Les Français, se rapprochant toujours de Mayence, se trouvèrent encore aux prises avec l'ennemi les 20, 21 et 22. Ce dernier jour surtout eut lieu un engagement général et très-vif. Beauharnais sentait que plus il avançait plus Mayence était pressée avec fureur, et que chaque jour d'attente était pour ses défenseurs une année. Les ennemis, de leur côté, comprenaient qu'à

1. Séance du 22 juillet. (*Moniteur* du 24.)

2. Une correspondance neutre (*Moniteur* du 19 août) constate la vigueur de ce début, ainsi que l'énergie de la résistance :

« L'attaque que les Français ont faite le 19, y est-il dit, sur le cordon des armées ennemies à Gleiweiler, à Frankweiler et Burgweiler, a coûté la vie à beaucoup de monde de part et d'autre.... De Bechingac jusqu'à Nusslorff, à Gleiweiler et autres endroits, la terre était jonchée de morts. Le feu de la mousqueterie a duré dans ces environs trois heures entières. Les Hongrois féroces massacraient leurs prisonniers en présence de leurs propres officiers, lorsqu'il n'y avait plus de combat, et les Serassans vengeaient la perte des leurs en tranchant la tête à tous les Français qui tombaient entre leurs mains. »

tout prix il leur fallait arrêter ce mouvement offensif; aussi la lutte avait pris un caractère plus marqué d'acharnement. De son quartier général de Landau, le commandant en chef, dans une lettre du 23 juillet, rend ainsi compte à l'Assemblée de cette bataille de la veille, car cette action mérite ce nom[1] : « J'annonce avec plaisir à la Convention nationale un nouveau succès. Hier, 22, j'ai fait marcher une partie de l'armée sur trois colonnes, et j'ai fait attaquer les Prussiens retranchés sur les hauteurs de la Chapelle-Sainte-Anne, où ils étaient dans une espèce de fort et d'un accès difficile par les ouvrages que l'art avait ajoutés à une fortification naturelle. Ces montagnes ont été escaladées et tournées par les hauteurs de la manière la plus étonnante et la plus courageuse. La brigade du 67e régiment, dirigée par le général Meynier, défenseur de Kœnigstein, de concert avec des bataillons d'infanterie légère conduits par le jeune Delmas, d'une valeur distinguée, ont emporté, la baïonnette au bout du fusil, ce poste important, malgré le feu des redoutes. Les ennemis ont ensuite été forcés de village en village au pied des Vosges, par notre infanterie, tandis que la cavalerie de l'avant-garde, aux ordres de Landremont, repoussait l'ennemi dans la plaine; une division d'infanterie et la cavalerie occupaient pendant ce temps-là les Autrichiens et les Émigrés du côté de la forêt de Bornheim et des hauteurs d'Essengen. De toutes parts le feu a été très-vif

1 Séance du 26 juillet, *Moniteur* du 27.

et l'on s'est battu à peu près partout depuis neuf heures du matin jusqu'à plus d'une demi-heure après le coucher du soleil. Il est résulté de cette journée que nous nous sommes considérablement étendus le long des montagnes, que nous avons fait des prisonniers, emporté plusieurs redoutes et retranchements des ennemis, particulièrement la montagne Sainte-Anne et Weger, quartier général d'un des généraux prussiens; que nous avons forcé les Prussiens à quitter leur position d'Educkoffen, et que nous leur avons fait perdre un monde considérable.... Parmi ceux des braves républicains dont l'intelligence et l'activité ont servi brillamment la République dans cette journée, je ne dois laisser ignorer l'adjudant-général Abbatucci, de l'artillerie volante, et le chirurgien Larrey, dont les infatigables soins dans le pansement des blessés ont diminué ce qu'un pareil jour a d'affligeant pour l'humanité. » Pendant ce temps-là, fidèle au plan convenu, Houchard, à la tête de quarante mille hommes, s'était avancé dans le pays des Deux-Ponts, et avait forcé le général Exculi, qui gardait Carlsberg, de faire sa retraite jusqu'à Kayserslautern.

La lecture du rapport d'Alexandre Beauharnais, faite à la tribune de la Convention, fut fréquemment interrompue par des applaudissements qui s'adressaient à la bravoure de l'armée et à l'énergie de son chef. Chacun voyait dans ces succès le présage assuré de la délivrance de Mayence, et si quelqu'un eût choisi cet instant pour reproduire la motion de retirer

au général en chef de l'armée du Rhin son commandement, à cause de sa qualité de noble, il eût été assurément mal venu.

Mais vain espoir ! Pendant que l'Assemblée se félicitait de cette dernière victoire remportée par Beauharnais, déjà, depuis trois jours, Mayence avait succombé, et la résolution déployée par l'armée du Rhin, les combinaisons réellement habiles de son chef, les succès déjà obtenus devenaient inutiles.

Mme de Beauharnais n'apprit tous ces détails que par les comptes rendus du *Moniteur*, le général n'ayant pu que lui annoncer ses combats en quelques mots. On pense avec quel intérêt elle suivait alors, dans le journal officiel, tous les débats où se trouvaient mêlés le nom et le sort de son mari, et avec quel soin elle recueillait et lui transmettait tous les renseignements qui pouvaient lui être utiles.

Deux jours après, le 28, Barrère, au nom du Comité de salut public, vint apprendre à la Convention qu'une lettre, reçue ce matin même, des commissaires de l'armée de la Moselle, leur avait annoncé la prise de Mayence, qui avait eu lieu le 23, *par une infâme capitulation*[1]. « Mayence, disaient les deux commissaires, s'est rendue au moment où deux armées victorieuses allaient à son secours; encore huit jours tout au plus, et nous entrions dans cette place.... Quel coup de foudre ! Mayence a capitulé ! Deux armées victorieuses qui marchent pour la secourir, obligées de rétrogra-

1. *Moniteur* du 31 juillet.

der! » Ils attribuaient ce malheur à Custine, à sa conduite avant son départ pour l'armée du Nord, et ils demandaient son arrestation et sa punition.

L'émotion fut au comble. On avait cru la place sauvée, on fut exaspéré. Les détails manquaient. On savait seulement que la garnison de Mayence avait obtenu de rentrer en France. Sans discuter, sur la proposition du Comité de salut public, la Convention décréta l'arrestation du général Dubayet et de son état-major, ainsi que celle de Custine, qui venait d'arriver à Paris pour se justifier de la reddition de Condé.

On se figure ce que dut éprouver le cœur du général Beauharnais qui entrevoyait à le toucher, un service national et un fait d'armes de premier ordre. Il comprit que l'offensive n'était plus possible. L'ardeur de son armée allait se ressentir de cette prise de Mayence qui, d'un autre côté, relevait le moral des ennemis et leur permettait de plus de diriger contre lui, ce qui eut lieu dès le 24, et les forces qu'il avait en tête et leur armée assiégeante devenue disponible. Évidemment c'eût été une grave imprudence que de vouloir affronter ainsi ces deux grandes armées réunies et s'appuyant sur Mayence rendue.

Beauharnais exécuta son mouvement rétrograde avec ordre, faisant partout bonne contenance, et en quatre jours il atteignit son point de départ sans être entamé. Le 27 juillet, l'armée entière était rentrée dans la forte position qu'elle avait occupée avant sa marche du 2, et le quartier général rétabli à Wis-

sembourg, d'où l'on était sorti neuf jours auparavant si plein de patriotisme et d'espoir. « La retraite, dit le *Moniteur*, s'est faite dans le meilleur ordre ; on a eu le temps d'enlever des villages abandonnés, chevaux, bestiaux, etc., et l'on en a jeté une grande partie dans Landau, au moyen de quoi cette place se trouve bien approvisionnée. Elle n'est point bloquée, et pendant la retraite l'ennemi s'est présenté devant plusieurs points de la ligne et a constamment été repoussé[1]. »

La prise de Mayence avait ému ; l'émotion fut portée au comble quand on apprit coup sur coup la chute de Valenciennes, attribuée, comme celle de Condé, à la connivence de l'infortuné Custine. Sa responsabilité fut chargée encore de la perte de Mayence, et son arrestation eut immédiatement lieu. Beauharnais, pour sa conduite militaire, ne fut l'objet d'aucun reproche de la part de l'Assemblée ni de la part des sociétés populaires. Dubayet, de son côté, ainsi que l'état-major de Mayence, grâce aux explications de Merlin de Thionville et de Rewbel, représentants du peuple près la garnison de cette ville, obtinrent leur réhabilitation et même une ovation dans le sein de l'Assemblée ; celle-ci déclara qu'ils n'avaient cédé qu'à la plus impérieuse nécessité, à la famine et au manque de munitions, et qu'ils avaient, comme la garnison, déployé, ce qui était vrai, pendant toute la durée de ce siége mémorable, un rare héroïsme[2].

1. *Moniteur* du 9 août.

2. Malgré ce jugement porté par la Convention, on a soutenu alors et depuis que Mayence s'était rendue trop tôt. Nous ne parlons point

Ce fut bientôt contre les nobles employés un nouveau soulèvement non-seulement dans les clubs, mais maintenant au sein de la Convention elle-même[1]. Déjà averti par Varlet, le général Beauharnais, renseigné exactement par sa femme sur la situation de Paris, comprit que cette explosion contre les anciens nobles allait se produire, et qu'il serait bientôt sans action sur ses soldats, impuissant pour le bien du pays, compromis, accusé peut-être de trahison comme

des allégations peut-être intéressées du commissaire près l'armée de la Moselle, Montaud, reprochant à ses collègues Merlin de Thionville et Rewbel la reddition de Mayence, et affirmant, à l'appui de son dire, que la place en capitulant avait pour huit jours de vivres et que la garnison était contraire à la capitulation. (*Moniteur* du 15 août.) Mais voici ce qu'un écrivain militaire des mieux écoutés a écrit sur ce sujet : « La suite prouva que cette résolution (celle de rendre la place) était prématurée, et qu'une garnison doit rarement désespérer de sa délivrance. Deux ou trois jours plus tard Mayence eût été sauvée, et on avait du pain encore pour huit jours; aussi le roi de Prusse ne mit pas de grands obstacles à la négociation. » (Jomini, dans l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, par Buchez et Roux, t. XXVIII, p. 473.) Un juge plus compétent encore s'est exprimé en ces termes en parlant de Rewbel : « Il avait été membre de la Constituante et de la Convention. Celle-ci le nomma commissaire à Mayence, où il montra peu de caractère et nul talent militaire : il contribua à la reddition de la place, qui pouvait encore se défendre. » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, éd. Barba, t. Ier, p. 127.)

1. Voici comment, dès le 23 juillet, s'était exprimé Hébert au club des Jacobins, qui finit par entraîner l'Assemblée :

« Il faut destituer et bannir tous les nobles qui figurent dans nos armées, dans la magistrature, partout. Que le peuple le demande, le peuple lui-même! qu'il se rende en foule à la Convention, et qu'après avoir exposé leurs attentats, il se borne à demander leur expulsion. Qu'il se tienne en permanence jusqu'à ce qu'il l'obtienne. (Tout le monde : *Oui*, *oui*, *nous irons !*) Réunissons-nous tous et crions : « Plus de nobles! les nobles nous assassinent ! » (Tous se lèvent.) »

Custine et tant d'autres qui devaient payer de la vie leur foi en la liberté. Précisément dans le même temps les commissaires de la Convention près de lui retirèrent d'autorité, et malgré sa résistance, 20 000 de son armée, pour aller renforcer l'armée du Nord. Se voyant diminué, froissé, annihilé, il donna sa démission et chargea les représentants du peuple de la transmettre à la Convention, mais en les priant de le remplacer, dès à présent, dans son commandement. Ceux-ci refusèrent cette démission. Voulant s'engager d'une manière publique et sans réserve, le général annonça à l'armée sa détermination, dans l'ordre du jour suivant, remarquable par de nobles sentiments et des conseils hardis pour le temps, et où il témoignait le désir honorable et bien rare, que nous avons cependant revu de nos jours, de servir en sous-ordre dans une armée qu'il avait commandée en chef :

« Au quartier général de Wissembourg,
le 6 août 1793[1].

« Après avoir été honoré, par le suffrage de mes concitoyens et le choix des représentants du peuple, des premières fonctions civiles et militaires, j'attachais un grand prix à combattre, à votre tête, les ennemis de notre indépendance et à vous donner l'exemple de cette résolution inviolable de mourir pour la liberté de mon pays. Une circonstance change mon poste, Citoyens, mais ne change rien à mon zèle et à ma résolution.

1. *Moniteur* du 22 août.

« Un vœu s'est manifesté dans quelques sociétés populaires, que ceux qui faisaient partie d'une classe ci-devant privilégiée fussent éloignés des armées. Quoique cette mesure me paraisse injuste, en ce qu'elle enveloppe, avec les détracteurs de la République, quelques-uns des plus chauds amis de la liberté; quoiqu'elle me paraisse impolitique, en ce qu'elle tend à désorganiser les armées, il me suffit pour moi, qui suis membre des sociétés populaires, et qui toujours y ai montré la plus entière abnégation de mes intérêts, pour moi qui ne me suis vu porté que malgré moi aux premières fonctions de la République, il me suffit qu'une inquiétude atteigne une classe éteinte, mais dont j'ai fait partie, pour oublier moi-même mes titres nombreux à la confiance publique, et pour demander ma propre exclusion. C'est ce que j'ai fait par ma lettre à la Convention, que je joins ici. S'il avait été question de vous quitter, mes braves camarades, je n'en aurais jamais eu le courage, et ma conduite eût contrarié le vœu des sociétés populaires, jusqu'à ce qu'un décret de la Convention nationale eût prononcé sur cette question; mais je ne sacrifie que l'honneur du commandement, et ce sacrifice est permis à qui se réserve l'honneur de mourir à vos côtés, en combattant pour vos droits....

« Ne nous laissons intimider, frères et amis, ni par les dangers intérieurs ni par les menaces extérieures; faisons notre devoir qui est tracé dans ces mots : *La liberté ou la mort*, et fermons les yeux à tout ce qui est étranger aux combats. Nos magistrats veillent

pour nous; ils assurent l'exercice de nos droits : défendons les frontières avec le même courage, sans nous mêler de la politique C'est au jour heureux d'une paix établie sur notre indépendance reconnue, que nous nous occuperons, dans nos sections respectives, à émettre nos vœux sur les lois et le gouvernement. Alors, si l'opinion publique qui, dans un temps de révolution, est comme un torrent qui creuse son lit au milieu des obstacles, a suivi quelquefois des directions opposées, et entraîné dans quelques erreurs, redevenus citoyens délibérants, nous concourrons alors à les rectifier, ces erreurs, s'il en existe, et nous ajouterons notre part au faisceau des lumières qu'une révolution heureuse a recueillies, dans son cours, en faveur de la justice et de l'humanité. Jusqu'à cette époque, soyons soldats républicains, amis de l'ordre, unis ensemble, autant par une discipline exacte que par nos communes affections; combattons avec courage, et mourons, s'il le faut, avec joie.

« Alexandre BEAUHARNAIS. »

Cependant, quoiqu'il eût donné sa démission, et précisément à cause de son parti bien pris de quitter le commandement en chef de l'armée du Rhin, le général Beauharnais redoubla d'activité et de soins pour maintenir à ses troupes la position respectable dans laquelle il les avait rétablies dès le 27 juillet.

Mais la Convention ne répondait point à sa demande. Se sentant de plus en plus impuissant à faire le bien à la tête d'une armée dont tout ce qui se pas-

sait à Paris diminuait journellement la discipline et le respect pour l'autorité du chef, le général renouvela ses instances au risque de tous les périls, aimant mieux partager le sort de ses collègues que de compromettre, lors même que sa conscience n'eût rien à se reprocher, les intérêts de la patrie sur l'importante frontière du Rhin. Le 17 août, on lut à la Convention une nouvelle lettre de lui, dans laquelle il rendait compte que, le 12 du mois, il avait enlevé quelques postes aux ennemis et fait entrer un convoi dans Landau [1]. Son rapport se terminait ainsi : « Je vous ai écrit, le 3 de ce mois, une lettre où je vous conjurais de nommer un autre officier au commandement de l'armée du Rhin; mais cette lettre ne vous sera sans doute pas parvenue, car je n'ai vu aucune feuille publique qui en fît mention. Le temps n'a point changé ma résolution; elle est inébranlable. J'ai le malheur de faire partie d'une classe ci-devant privilégiée, et quand l'opinion publique a élevé sur toute une caste une méfiance légitimée par un si grand nombre de ceux qui en faisaient partie, je dois provoquer moi-même l'ostracisme, et vous solliciter de me permettre de prendre rang comme soldat parmi les braves républicains de cette armée. Je suis si résolu dans ce parti, que je ne cesserai de vous adresser journellement mes sollicitations. Elles ont été vaines auprès des représentants du peuple députés aux armées du Rhin et de la Moselle; mais vous connaissez toutes les raisons

1. *Moniteur* du 18.

puissantes qui combattent l'obligeance de leur refus, et je n'y ajouterai qu'une seule considération, c'est que la seule perspective d'une méfiance possible, et dont je serais injustement l'objet, suffit pour affecter mon âme et me faire perdre ce caractère entreprenant souvent si utile à un général et toujours si naturel à qui commande des soldats français. Faites donc droit à ma demande, je vous en conjure, et comptez que rien ne pourra affaiblir ma détermination de servir la République par mon sang, par mes écrits et par mon attachement à la Constitution. »

L'Assemblée ne répondit pas davantage; on ne statua point et l'on passa à un autre objet. Pas plus que ses commissaires, évidemment, la Convention, qui avait confiance dans les talents de Beauharnais, ne voulait qu'il se retirât. Mais, quelques jours après, il fut question de lui d'une manière définitive. Au milieu de ses vives préoccupations et des fatigues de ces deux derniers mois, la santé du général s'était trouvée compromise : ne pouvant plus exercer son commandement, il l'avait résigné de lui-même entre les mains de Landremont, le plus ancien officier général de l'armée du Rhin. La démission d'Alexandre Beauharnais fut donc forcément acceptée; mais on ne voulut pas, comme il l'avait demandé, qu'il restât encore aux armées, et il reçut l'ordre de revenir à Paris.

Vers le 25 août, il se trouva enfin réuni à sa femme et à ses enfants. Alexandre s'empressa de quitter Paris pour aller se réfugier, avec sa famille, à la Ferté-Beauharnais, ne se dissimulant point les dangers qui pou-

vaient menacer sa tête, mais bien décidé à mourir, s'il le fallait, dans une patrie qu'il ne voulait quitter à aucun prix.

En se retirant dans sa province, où il pouvait espérer échapper à l'orage, car il y était universellement considéré, le général Beauharnais n'avait fait que devancer une mesure que la Convention allait prendre contre tous les militaires démissionnaires ou destitués. Le 5 septembre, en effet, sur la nouvelle de la prise de Toulon, fut rendu un décret qui leur ordonnait de se retirer sous vingt-quatre heures et à peine de dix ans de fers, dans leur municipalité, avec interdiction, sous la même peine, de revenir à Paris et même d'en approcher de dix lieues[1]. Cette mesure était surtout dirigée contre les officiers nobles. La Convention décréta, en outre, l'établissement d'une armée révolutionnaire à Paris, chargée d'assurer l'exécution de ses décrets. Le 17 septembre elle ordonna enfin l'arrestation de tous les suspects : « Sont réputés gens suspects, disait-elle avec un vague effrayant[2], ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs écrits, se sont montrés partisans de la tyrannie et du fédéralisme, et ennemis de la liberté... ; ceux des ci-devant nobles, ensemble les maris, femmes, pères, mères, fils ou filles, frères ou sœurs, ou agents d'émigrés qui n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la révolution. » C'était l'avénement définitif de la Terreur.

1. *Moniteur* du 11 septembre.
2. *Id.* du 19.

Devant une telle menace, personne ne pouvait se promettre de coucher sous son toit. Mais Alexandre de Beauharnais se sentait encore protégé par l'affection véritable et l'estime dont il jouissait dans son département. On en voit la preuve dans une lettre que nous trouvons parmi ses papiers, copiée de la main même de Joséphine, et qui lui avait été adressée par la Société populaire de Blois, en réponse à celle que le général avait écrite pour l'informer de son arrivée à la Ferté, et lui annoncer sa prochaine visite[1]. Dans la seconde quinzaine de septembre, Alexandre de Beauharnais se rendit à Blois, où il fut très-chaleureusement accueilli. Vers la fin de ce mois, les habitants de la Ferté voulant lui donner une marque d'estime, et peut-être protéger sa vie menacée en le couvrant du prestige puissant alors d'une fonction la plus populaire et la plus modeste, le choisirent pour maire de leur commune. Le général consacra à l'administra-

1. Voici cette réponse : « Ta lettre a été accueillie parmi nous avec les transports de l'amitié ; nous t'estimons, nous te chérissons, nous regrettons que les circonstances t'aient forcé de t'arrêter au milieu de ta carrière militaire ; nous te louons d'avoir fait à l'opinion de tes concitoyens le sacrifice de la gloire que tu étais en chemin d'acquérir. Un homme assez grand pour refuser le ministère et se démettre du généralat est un sans-culotte.

« Tu nous donnes une bien douce espérance, celle de te voir résider au milieu de nous, et d'y discuter avec toi les grands intérêts de la République.

« Veille sur ta santé comme sur un dépôt précieux à la patrie, et puisque les délassements de l'amitié sont le baume de la vie, hâte-toi de venir au sein de tes amis.

« Le comité de correspondance,

« Signé : ROCHEJEAN, BERGER, DOUBLOT.

« Blois, le 2 septembre 1793. »

tion de cette humble bourgade toutes les facultés d'un esprit actif et ardent, mais dont aucune préoccupation d'avenir ne pouvait troubler la sérénité. C'est ce qu'il dit à son père dans cette lettre en date du 11 octobre : « Non jamais je n'aurais cru qu'en quittant une vie aussi active que celle de l'armée, le temps écoulé dans le calme d'une solitude eût été aussi rapide. La fin du jour arrive pour moi aussi promptement qu'avant ma retraite. Il est vrai que ma tête n'est point oisive ; elle se fatigue en combinaisons pour le salut de la République, comme mon cœur s'épuise en efforts et en vœux pour le bonheur de mes concitoyens. A la fin du mois dernier j'ai été nommé maire de cette commune, ce qui concilie avec le besoin que j'avais du repos et de ma solitude, le désir de n'être point étranger aux fonctions publiques. J'ai été parfaitement reçu à Blois, dans un petit voyage que j'y ai fait il y a quinze jours, et surtout bien accueilli par la Société populaire. »

Mme de Beauharnais, à qui le séjour de la capitale n'était point interdit, venait parfois, pour les intérêts communs, à Paris et à Fontainebleau où elle conduisait ses enfants. Par le moyen de ses deux tantes, elle cherchait auprès des influences du jour des appuis pour son mari, qui consentait bien à se faire oublier, mais ne voulait point fuir[1]. Tels étaient du reste les sentiments et la position de toute cette fa-

1. La comtesse Fanny jouissait surtout d'un utile crédit par son ancienne intimité avec le poëte Dorat-Cubières, secrétaire adjoint de la Commune de Paris. (*Moniteur* du 11 août 1793.)

mille. Le vieux marquis de Beauharnais résidait à Fontainebleau avec Mme de Renaudin; Mme Fanny de Beauharnais restait en plein Paris avec sa fille, femme du frère aîné d'Alexandre, qui depuis plus d'un an avait rejoint l'armée des princes, accroissant ainsi les dangers de tous les siens. Père, frère, femme, belle-mère, belle-sœur d'*émigré*, c'était bien là, d'après la menaçante définition du décret du 17 septembre, une famille entière de suspects.

Nous en parlons bien à notre aise aujourd'hui que de telles situations sont loin, et qu'on n'en croit pas le retour possible; mais on conviendra qu'il fallait à toutes ces personnes compromises par leur seule qualité, leurs titres ou leur rôle politique, une rare fermeté et un patriotisme bien profond pour rester ainsi inébranlables en France, quand chaque jour le tribunal révolutionnaire retentissait des noms de leurs amis les plus intimes. Joséphine lia courageusement son sort à celui de son époux, ferme et décidée entre toutes, malgré sa faiblesse apparente, mais néanmoins plaçant humblement son espoir dans la Providence, qui seule aujourd'hui pouvait les sauver.

Un premier malheur vint avertir la famille de Beauharnais. Le 3 novembre, la femme du fils émigré fut arrêtée et conduite à la prison de Sainte-Pélagie[1]. Chacun de ses proches put craindre son arrestation pour le lendemain. Cependant Joséphine

1. *Mémoires et souvenirs* du comte de Lavalette, t. II, p. 254.

voyant qu'un mois se passait sans que son mari fût inquiété dans sa retraite de la Ferté, reprit son espérance, qui ne la quitta point pendant toute la durée de cette crise terrible.

Mais les temps devenaient de plus en plus critiques. La Terreur, comme un fleuve qui monte, envahissait la France. Bailly, d'Orléans, les Girondins, Mme Roland, venaient de périr. La malheureuse Reine avait suivi son époux sur l'échafaud. Pendant ces trois derniers mois de l'année 1793, le déchaînement contre les nobles et les états-majors des armées, qui avait commencé par la condamnation de Custine, ne fit qu'aller aussi en croissant. Plus de vingt généraux se virent arrêtés dans ce peu de temps, et plusieurs payèrent de leur tête des trahisons qui n'existaient que dans la méfiance convaincue ou dans les criminelles inventions de leurs ennemis. Parmi eux se trouvaient Houchard, envoyé le 16 novembre à la guillotine; Luckner, arrêté le 26 octobre, et Biron le 31 décembre, l'un et l'autre exécutés dans les premiers jours de 1794. Alexandre Beauharnais avait servi sous Luckner, il avait été le chef d'état-major de Biron, et s'était trouvé le collègue d'Houchard dans la tentative avortée pour dégager Mayence; plusieurs fois son nom avait dû venir à l'esprit de ceux qui ordonnaient les supplices.

Jusque-là, le souvenir de sa franche et patriotique conduite à la tête de l'armée du Rhin, la popularité dont il jouissait dans son département, les démarches de sa femme, la vigilance de ses tantes l'avaient pré-

servé. C'était presque un miracle. Mais il était noble, il était frère d'émigré, il avait fait partie de l'Assemblée constituante, il était resté modéré : c'étaient là trop de titres à la qualité de *suspect*. Dénoncé au comité de Loir-et-Cher, dont ses amis avaient été éloignés, il fut arrêté à la Ferté dans le commencement de janvier, conduit à Paris où se trouvait sa femme, et écroué d'abord au Luxembourg, qui renfermait plusieurs de ses frères d'armes, coupables comme lui d'avoir eu confiance dans la République.

Son mari arrêté, Joséphine trouva dans son courage d'épouse une énergie et une activité qu'elle-même ne pensait pas pouvoir demander à sa nature indolente et douce. Mais c'est là, c'est dans les épreuves décisives de la vie, que ces âmes créoles se relèvent dévouées et fortes jusqu'à l'héroïsme. Loin de fuir, elle se multiplia pour procurer l'élargissement de son époux. Démarches, visites, lettres, sollicitations, prières, elle ne négligea rien, elle prodigua tout. Mais ce fut en vain.

On a publié de nombreuses lettres attribuées à Joséphine et à Alexandre de Beauharnais, et se rattachant à cette époque. Elles se trouvent presque toutes reproduites dans les *Mémoires sur l'Impératrice*, dus à la nièce de Mme de Genlis. Il faut bien le dire, ces lettres, comme tant d'autres attribuées à Joséphine, sont fausses : c'est à regret que nous renonçons à faire figurer dans sa biographie les faits intéressants d'ailleurs qui en ressortent, mais nous

ne saurions plus les admettre aujourd'hui que nous avons acquis la preuve de leur fausseté [1].

Pendant le premier trimestre de 1794, la Terreur grandit encore. Effrayante progression ! en janvier les prisons de Paris comptaient 4659 prisonniers; en

1. Ces *Mémoires* déjà cités (v. p. 65) sont ceux qu'a publiés sans nom d'auteur en 1828, et qu'a réimprimés et signés en 1855 Mme Georgette Ducrest, fille du marquis Ducrest, chancelier du duc d'Orléans, qui était le neveu de Mme de Montesson et le frère de Mme de Genlis. Il ne faut certes pas les confondre avec ceux de Mlle Lenormant. C'est une œuvre de bonne foi, et l'on doit y avoir recours, nous le répétons, pour tous les faits que Mme Ducrest déclare avoir vus par elle-même. Mais il n'en est point ainsi des ouï-dire rapportés par l'auteur, et surtout des correspondances qu'elle a insérées dans son récit en les attribuant à Joséphine; et c'est ici surtout l'objet des réserves que nous avons annoncées.

Dans notre pénurie lointaine, manquant de ressources historiques et de moyens d'information, nous avons cru à la Martinique à l'authenticité de ces lettres. Indépendamment des affirmations de Mme Ducrest, nous avions celles d'un ouvrage récent, publié à Paris sur les *souveraines* de la France, qui, en rendant justice à notre écrivain, acceptait comme vraies les lettres reproduites dans son ouvrage, en recommandant de ne pas les confondre avec d'autres publiées en 1819 et désavouées par le prince Eugène.

Or, c'est précisément cette confusion qui a eu lieu. Toutes les lettres insérées par Mme Ducrest, sauf trois ou quatre, ne sont autre chose que la correspondance formellement désavouée par le fils de l'Impératrice Joséphine. C'est ce dont il est facile de se convaincre en les comparant avec cette publication anonyme de 1819, attribuée à Regnault-Warin et intitulée *Mémoires et Correspondance de l'Impératrice Joséphine*. Paris, chez Plancher, libraire; imp. de Poulet. 1 vol. in-8 de 260 p.

Le démenti du prince Eugène fut inséré dans le *Moniteur* du 28 janvier 1820 : « Il a paru il y a quelque temps (disait M. Sauvo en l'enregistrant), et nous n'avons pas cru devoir annoncer un ouvrage intitulé « Mémoires et Correspondance de l'Impératrice José- « phine; » nous n'avons pu y voir qu'une spéculation de libraire, qu'un recueil apocryphe dénué de tout intérêt politique, historique ou littéraire. Toutefois sa publication a donné lieu à la lettre sui-

mars, 5829; au commencement d'avril, 7541, et à la fin de ce mois, près de 8000[1]. Le 20 avril avait vu périr à la fois quatorze magistrats du Parlement de Paris et cinq membres de celui de Toulouse. Le 21, on vit monter sur la fatale charrette le duc de Ville-

vante que nous venons de recevoir et que nous publions pour satisfaire à l'intention du prince qui l'a signée :

« *Au Rédacteur.*

« Monsieur,

« Je viens de lire un ouvrage nouvellement publié à Paris sous le titre de *Mémoires et Correspondance de l'Impératrice Joséphine*. Je remercie l'auteur de cet ouvrage de la justice qu'il a rendue à ma mère, en plaçant presque toujours dans les paroles qu'il lui prête ou dans les lettres qu'il lui attribue, les sentiments français dont elle fut toujours animée. Je déclare, cependant, qu'il n'y a pas dans ce livre une seule ligne qui soit réellement de ma mère, pas une ligne qui soit de ma sœur ni de moi, pas une anecdote sur ma famille qui soit conforme à la vérité. Quelque pénible qu'il me soit, monsieur le Rédacteur, de parler ou de faire parler de moi, ne voulant pas contribuer par mon silence à ce que le public soit induit en erreur, j'ai considéré comme un devoir de publier la déclaration que je vous adresse, et j'attends de votre justice que vous ne refuserez pas de lui accorder une place dans votre journal.

« Recevez, etc.

« Le prince EUGÈNE.

« Munich, le 15 janvier 1820. »

Mme Ducrest n'a pas connu ce démenti si catégorique, et probablement les personnes qui lui ont communiqué la correspondance réimprimée par elle la lui ont-elles remise en copies, lui laissant ignorer qu'elle eût déjà été publiée. Ces copies offrent des retranchements portant sur les faits les moins vraisemblables, sur des inventions qui sautent aux yeux dans l'œuvre primitive; et là est l'artifice de la publication de Mme Ducrest, artifice qui, nous le répétons, ne lui est point imputable, mais qui est une cause principale d'erreur dans l'appréciation de ces lettres dont quelques-unes, au reste, sont remarquablement écrites.

1. Voy. ces relevés officiels dans le *Moniteur*.

roy, l'amiral d'Estaing, l'ancien ministre de la guerre comte de La Tour-du-Pin, le comte de Béthune-Charost, le premier président de Nicolaï. Le 22, ce fut le tour de d'Épréménil, de Chapelier et de Thouret, exécutés avec leur titre de membres de l'Assemblée constituante, et uniquement à cause de cette qualité. Dans la même charrette on apercevait le vénérable Malesherbes, sa sœur, veuve, depuis le 20, du président Le Pelletier-Rosambo, le marquis de Châteaubriant et sa femme, les duchesses du Châtelet et de Grammont. On le voit, ce n'était plus seulement aujourd'hui la tête des généraux soupçonnés de trahison qui tombait; on choisissait les victimes parmi ceux dont tout le crime était de rappeler les souvenirs de la France monarchique, et ce n'étaient plus les hommes seuls, mais les femmes, qui venaient à présent expier sur l'échafaud la tache de leur nom ou de leur parenté!

Mme la vicomtesse de Beauharnais se faisait trop voir pour ne pas se compromettre. Son tour arriva enfin. Elle fut arrêtée vers le 20 avril, dans la même journée où elle s'était présentée à la Section pour retirer son passe-port, afin d'obéir à la loi qui donnait dix jours à tous les ex-nobles pour sortir de Paris. Sa plus grande préoccupation, à ce moment, fut de se voir séparée de ses enfants sans savoir ce qu'ils allaient devenir. Elle fut renfermée dans l'ancien couvent des Carmes, depuis deux ans converti en prison, et se sentit prise d'un frisson bien naturel en franchissant ce seuil teint encore du sang de Septembre.

Le général obtint d'être enfermé dans la même maison que sa femme, quoique dans un quartier différent, ainsi que le prouvent ces trois billets authentiques publiés par la fille des prisonniers.

« De la prison des Carmes, le 9 floréal an II (28 avril 1794)[1].

« Ma chère petite Hortense, il m'en coûte d'être séparée de toi et de mon cher Eugène; je pense sans cesse à mes chers petits enfants que j'aime et que j'embrasse de tout mon cœur.

« Joséphine. »

« Ma chère petite Hortense, tu partages donc mes regrets de ne pas te voir, mon amie; tu m'aimes et je ne peux t'embrasser. Pense à moi, mon enfant, pense à ta mère; donne des sujets de satisfaction aux personnes qui prennent soin de toi, et travaille bien : c'est par ce moyen, c'est en nous donnant l'assurance que tu emploies bien ton temps, que nous aurons plus de confiance encore dans tes regrets et dans tes souvenirs. Bonjour, mon amie; ta mère et moi sommes malheureux de ne point te voir. L'espérance de te caresser bientôt nous soutient, et le plaisir d'en parler nous console.

« Alex. Beauharnais. »

« De la prison des Carmes, an II (1794).

« Ma chère petite Hortense, dis à la citoyenne La-

1. *Lettres de Napoléon à Joséphine, de Joséphine à Napoléon, et de la même à sa fille.* Paris, 1833, chez Firmin Didot, t. II, p. 202.

noy que je ne verrai ton papa que dans trois heures d'ici, et que je lui enverrai ce qu'elle m'a demandé hier. Je suis bien aise, ma chère fille, d'avoir une petite lettre de toi ce matin et une de mon cher Eugène; elles me font beaucoup de bien. Je t'embrasse de tout cœur, je t'aime de même, mon cher enfant. Embrasse bien tendrement pour moi la citoyenne Lanoy.

« Joséphine Beauharnais. »

Parmi les compagnes de captivité de Joséphine se trouvait Mme la duchesse d'Aiguillon, depuis comtesse Louis de Girardin, qui partageait avec elle et deux autres prisonnières l'une des cellules des anciens religieux de la maison. Là aussi, Mme de Beauharnais rencontra pour la première fois une femme déjà célèbre par sa beauté, en attendant le moment prochain où elle allait demander à l'amour de Tallien sa délivrance en même temps que l'affranchissement de son pays. C'est dans cette sombre prison des Carmes que triomphe surtout ce caractère sympathique et doux de Joséphine, qui sut se faire aimer dans toutes les phases les plus diverses de la fortune. Mme Ducrest nous la montre ennemie de toute discussion, étrangère à tout parti extrême, détestant les conversations politiques, et vivant en bonne intelligence avec tous ces cercles divisés d'opinions, qui disputaient encore sous les verroux avec une aigreur souvent calmée par ses soins conciliants[1]. « Bienveillante

1. *Mémoires sur l'Impératrice Joséphine*, chap. LXIX.

avec ses inférieurs, ajoute-t-elle, égale et aimable avec ses égaux, polie avec les personnes qui se croyaient plus qu'elle, elle obtint l'affection générale.»

Mais pendant que Joséphine attendait, résignée, ce que Dieu déciderait d'elle, ses enfants, poussés sans doute et aidés par leurs tantes, adressaient à la Convention nationale une requête à l'effet d'obtenir la liberté de leur mère. Elle est datée du 19 floréal an II (9 mai 1794), et signée : *Eugène Beauharnais, âgé de douze ans,* et *Hortense Beauharnais, âgée de onze ans :* « D'innocents enfants (y était-il dit), réclament auprès de vous, Citoyens représentants, la liberté de leur tendre mère, de leur mère à qui l'on n'a pu rien reprocher que le malheur d'être entrée dans une classe à laquelle elle a prouvé qu'elle se croyait étrangère, puisqu'elle ne s'est jamais entourée que des meilleurs patriotes, que des plus excellents montagnards. Ayant demandé son ordre de passe pour se soumettre à la loi du 26 germinal, elle fut arrêtée le soir sans pouvoir en pénétrer la cause. Citoyens représentants, vous ne laisserez pas opprimer l'innocence, le patriotisme et la vertu. Rendez la vie à de malheureux enfants; leur âge n'est point fait pour la douleur[1]. » Mais la Convention resta sourde à ce naïf et touchant appel.

On ne saurait trop affirmer ce que devinrent alors les enfants de Joséphine. Mme Ducrest, égarée par les lettres apocryphes qu'elle a publiées, pense qu'ils

1. Cette pétition a été publiée dans le journal *la Presse* du 21 mai 1855.

furent recueillis par Mme la comtesse Fanny de Beauharnais, qui s'était retirée dans sa maison de Fontainebleau [1]. Mlle Cochelet dit, au contraire, que lorsque M. et Mme de Beauharnais eurent été arrêtés, leurs enfants abandonnés aux soins d'une gouvernante retrouvèrent toute la sollicitude d'une mère dans la princesse de Hohenzollern qui, pendant que son frère, malgré sa qualité d'étranger, était retenu en prison, avait obtenu de rester sous la garde d'un gendarme, au palais de Salm, où chaque jour on lui conduisait les jeunes Beauharnais [2]. Une note de la publication faite en 1833, par les soins de la reine Hortense, nous apprend que cette gouvernante dont il est question était la dame Lanoy, que Joséphine vient de désigner dans son dernier billet [3]. Ce qui paraît certain, c'est qu'Eugène et sa sœur vivaient alors à Paris où leurs parents, naturellement désireux de les voir le plus souvent possible, avaient mieux aimé les retenir que de les envoyer à Fontainebleau à leur grand-père et à leurs tantes.

On a souvent dit que, pendant la Terreur, afin de valoir à leurs parents quelque faveur populaire et à eux-mêmes une existence ignorée et tranquille, les enfants du général Beauharnais avaient été placés à titre d'apprentis, l'un chez un menuisier et l'autre chez une lingère. Dans un récit qui lui est attribué par le *Mémorial de Sainte-Hélène*, l'Empe-

1. Chapitre LXIX.
2. *Mémoires sur la reine Hortense*, t. IV, p. 138.
3. Voy. t. II, p 201.

reur donne le fait comme certain[1]. Il est vrai que dans une note postérieure, M. le comte de Las-Cases ajoute que, de retour en Europe, on lui a assuré que cette double circonstance était inexacte. Constant affirme celle qui est relative au prince Eugène, en la plaçant toutefois après la sortie de prison de Mme de Beauharnais, ce qui ne nous paraît guère vraisemblable. Mais il existe pour ce fait contesté une autorité qui nous semble décisive; c'est celle du comte de Lavalette, parent et contemporain à la fois. Or il dit d'une manière très-affirmative que les enfants des époux prisonniers furent mis, Hortense chez la couturière de sa mère, et Eugène chez un menuisier du faubourg Saint-Germain, pendant que leur cousine Émilie, confiée comme eux aux soins d'une gouvernante, assistait assidûment à toutes les processions patriotiques de son quartier, afin d'attirer aussi quelque bienveillance sur sa mère depuis longtemps en prison[2]. Il n'y aurait certes pas à rougir d'une nécessité de la fortune qui aurait réduit à cette humble et laborieuse condition le futur vice-roi d'Italie et la future reine de Hollande. Mais nous ne pensons pas que les jeunes Beauharnais aient été véritablement mis en apprentissage. Confiés à Mme Lanoy, ils ont pu, pour plus de sûreté, être placés chez d'honnêtes et dévoués artisans par leur gouvernante qui ne les perdait point de vue et les conduisait sans doute vêtus en ouvriers, ce qui était un passe-port et un titre, et peut-être en les faisant

1. T. I, p. 115.
2. *Mémoires* du comte de Lavalette, t. II, p. 255.

passer pour ses propres enfants, tantôt à l'hôtel de Salm, tantôt à la prison des Carmes.

Un curieux et bizarre incident de ces visites à leur mère nous a été révélé par un auteur contemporain en position d'être bien informé, car, deux ans après, nous le voyons placé dans l'intimité de Joséphine. Celle-ci qui pendant toute sa vie conserva pour les chiens, les oiseaux et les fleurs, un goût très-vif apporté de son île natale, possédait, au moment de son arrestation, un petit carlin qui lui avait été donné tout jeune comme étant de race pure et rare. « *Fortuné* (tel est son nom) n'était, dit le narrateur[1], ni beau, ni bon, ni aimable. Bas sur pattes, long de corps, moins fauve que roux, ce carlin au nez de belette ne rappelait sa race que par son masque noir et sa queue en tire-bouchon. Il n'avait pas tenu, en grandissant ce qu'il promettait étant petit; mais Joséphine, mais ses enfants ne l'en aimaient pas moins quand une circonstance le leur rendit plus cher encore. Arrêtée en même temps que son premier mari, le général Beauharnais, Joséphine languissait en prison, d'autant plus inquiète qu'elle ignorait absolument ce qui se passait au dehors. Ses enfants avaient la permission de la venir voir au greffe avec leur gouvernante. Mais comment la mettre au fait? Le concierge assistait à toutes leurs entrevues. Comme *Fortuné* était toujours de la partie et qu'il ne lui était pas défendu d'entrer dans l'intérieur, la gouver-

1. *Souvenirs d'un sexagénaire*, par M. L. Arnault, de l'Académie française, t. III, p. 3.

nanté imagina un jour de cacher sous un beau collier neuf, dont elle le para, un écrit qui contenait ce qu'on ne pouvait dire à sa maîtresse. Joséphine, qui ne manquait pas de finesse, devina la chose. Elle répondit au billet par le même moyen. Ainsi s'établit entre elle et ses amis, sous les yeux mêmes de son surveillant, une correspondance qui la tenait au courant des démarches qu'on faisait pour la sauver, et qui soutenait son courage. La famille sut gré au chien du bien qui s'opérait par son entremise autant que s'il se fût opéré par sa volonté. » Aussi *Fortuné* devint pour les enfants comme pour la mère l'objet d'un véritable culte qui dura jusqu'à sa mort, fort tragique, arrivée en Italie deux ans après.

Mais devenu enfin le maître et l'expression dernière du gouvernement conventionnel, Robespierre ne voyait plus rien devant lui. Sa dictature planait sur toute la France. La Terreur était à son apogée. Un frémissement général courut dans les prisons gorgées de nouveaux détenus par la loi du 26 germinal contre les ex-nobles. C'est alors que le dictateur, du haut de la tribune de la Convention qui est son trône, proclame l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, et, le 20 juin, il préside lui-même, au Champ de Mars, la première solennité du nouveau culte dont il s'institue le grand prêtre.

Le chef de la Montagne était maintenant assez fort pour détendre un peu, s'il le voulait, les ressorts de sa redoutable machine. Tout à coup le bruit se répand qu'il aspire à la clémence et qu'il va substi-

tuer un autre régime à celui de la Terreur. Les prisons s'en réjouissent, et Mme de Beauharnais, toujours à l'affût des motifs d'espérance, s'empresse de l'accueillir. Mais son mari, connaissant mieux les choses et les hommes, ne se laissait aller à aucune illusion et gardait la persuasion qu'il n'échapperait point au sort de ses eollègues.

Le dénoûment pour tous était proche. En allant au Champ de Mars, dans le sein même de son triomphe, Robespierre avait entendu murmurer à ses oreilles des menaces de roche Tarpéienne. Une fois débarrassé de ses rivaux apparents, il lui fallait compter avec ses ennemis cachés. Et ceux-là étaient nombreux et de nature diverse. La Terreur s'était personnifiée en lui. C'était sur lui principalement que les familles des victimes reportaient leur haine et leurs projets de vengeance. D'un autre côté, ses allures dictatoriales, ses prétentions à la direction suprême avaient excité l'animosité et les alarmes de ceux de ses collègues qui, tout aussi révolutionnaires que lui, haïssaient Cromwell à l'égal de Charles Ier. Les cris *au tyran* commençaient à interrompre ce silence de mort qui régnait autour de la guillotine lasse de frapper, comme le peuple se montrait fatigué d'applaudir. Surpris d'abord par ces commencements d'opposition, Robespierre s'irrita bientôt et ne tarda pas à menacer. Quelques-uns des opposants étaient à côté de lui, au sein même du Comité de salut public. Dédaignant de les ramener par des concessions et des façons moins hautaines, il s'exila lui-même du

Comité, et, par cette retraite qui resta une menace vaine, puisqu'elle n'était pas immédiatement suivie de l'effet qu'avaient redouté ses collègues un instant intimidés, il donna à ceux-ci le temps et les moyens de préparer sa chute.

Mais avant cette chute si désirée, bien des victimes devaient être immolées en une dernière et épouvantable hécatombe. Armé de la loi du 22 prairial (10 juin), l'exécrable Fouquier-Tinville, parvenu à ce degré de fureur et d'ivresse sanguinaire qui confond l'homme avec la bête féroce, se livrait à des saturnales de meurtres que l'on n'avait point encore vues. Raillé pour son rôle à la fête de l'Être suprême et accusé de vouloir renier les principes de la révolution terroriste, Robespierre avait fait voter cette loi qui rendait plus expéditive encore la procédure sommaire du tribunal révolutionnaire. Avec un pareil décret qui supprimait toutes les garanties de la législation criminelle, qui donnait de l'incrimination d'*ennemi du peuple* la définition la plus vague et la plus effrayante, qui bornait presque l'instruction des procès à un simple appel nominal et refusait *aux conspirateurs* l'assistance d'un défenseur, il n'était personne qui fût assuré de conserver sa tête sur ses épaules. « Bientôt, disait Fouquier-Tinville, on mettra sur la porte des prisons *maison à louer!* » Pour alimenter ce carnage organisé, on avait établi parmi les prisonniers un affreux espionnage. De faux suspects dénonçaient ceux dont on voulait se défaire. Un mot, un signe d'eux c'était la mort. Depuis la loi du

22 prairial, les têtes tombaient par cinquante à la fois : « Ça va bien, disait encore Fouquier, les têtes tombent comme des ardoises. » — « Il faut que ça aille mieux encore, ajoutait-il, la décade prochaine, il m'en faut quatre cent cinquante au moins[1]. »

Ce n'est point à plaisir que nous rappelons ces souvenirs de la Terreur ; ils sont nécessaires pour bien faire apprécier les phases si diverses de la vie de Joséphine. Et puis il nous semble que tout écrivain qui, pour les nécessités de son sujet, traverse cette redoutable époque, doit au public sa pensée sur ce point. Une réprobation de plus n'est pas inutile dans un pays où la politique à outrance, où la doctrine du massacre, se sauve quelquefois chez les historiens par les beaux noms d'énergie, de patriotisme, de fermeté d'âme, d'intrépidité de cœur. Le fer ou le feu, pour propager une idée et faire triompher un parti, c'est à la fois crime, folie, et trahison peut-être. On fait par là le contraire de ce qu'on tente. Toujours ce que le sang arrose revit plus fort et plus haut. On produit la terreur d'un instant, mais en même temps l'effroi de vingt siècles. Ainsi de 93, de la Saint-Barthélemy, de la persécution du christianisme : politique aveugle et détestable qui ne procure aux partis extrêmes que des triomphes d'un jour suivis de défaites sans fin.

L'étoile du général Beauharnais, les supplications de sa femme, les démarches de ses tantes l'avaient

1. *Histoire de la Révolution française*, par M. Thiers, t. VI, p. 141.

protégé jusque là. Mais on comprend que son heure était venue. Il fallait être en prison traître ou victime, infâme ou martyr; Alexandre appelait la mort de ses vœux. Un membre de sa famille, et que l'on doit par cela même croire bien renseigné, parle ainsi de la circonstance qui détermina son renvoi, déjà depuis longtemps décidé, devant le tribunal révolutionnaire[1] : « Les Jacobins imaginèrent des conspirations de prison pour avoir un prétexte de prolonger leurs massacres. Ils avaient mêlé avec les prisonniers quelques espions qui trouvèrent des hommes assez lâches pour racheter leur vie aux dépens d'une atroce calomnie. L'un de ces misérables, furieux d'avoir été découvert par M. de Beauharnais dans ses infâmes intrigues, et inquiet de le voir se déclarer avec toute l'indignation et toute la hauteur d'un honnête homme, le dénonça; on l'en punit en l'envoyant à l'échafaud. »

Le 4 thermidor, le général Alexandre Beauharnais fut transporté à la Conciergerie, cette antichambre de la place de la Révolution. Avant de quitter les Carmes, et au sortir d'un interrogatoire de mauvais augure et qui était l'avant-coureur de sa condamnation, il écrivit à sa femme à laquelle on ne lui permit point de faire ses adieux, cette lettre dernière, mélange de patriotisme exalté, d'affection conjugale et de paternelle douleur[2].

Le 4 thermidor, an II de la République.

« Toutes les apparences de l'espèce d'interrogatoire

1. *Mémoires* du comte de Lavalette, t. Ier, p. 175.
2. *Correspondance* publiée par MM. Didot, t. II, p. 207.

qu'on a fait subir aujourd'hui à un assez grand nombre de détenus sont que je suis la victime des scélérates calomnies de plusieurs aristocrates, soi-disant patriotes, de cette maison. La présomption que cette infernale machination me suivra jusqu'au tribunal révolutionnaire ne me laisse aucun espoir de te revoir, mon amie, ni d'embrasser mes chers enfants. Je ne te parlerai point de mes regrets : ma tendre affection pour eux, l'attachement fraternel qui me lie à toi, ne peuvent te laisser aucun doute sur le sentiment avec lequel je quitterai la vie sous ces rapports.

« Je regrette également de me séparer d'une patrie que j'aime, pour laquelle j'aurais voulu donner mille fois ma vie, et que non-seulement je ne pourrai plus servir, mais qui me verra échapper de son sein en me supposant un mauvais citoyen. Cette idée déchirante ne me permet pas de ne te point recommander ma mémoire : travaille à la réhabiliter en prouvant qu'une vie entière consacrée à servir son pays et à faire triompher la liberté et l'égalité, doit, aux yeux du peuple, repousser d'odieux calomniateurs, pris surtout dans la classe des gens suspects. Ce travail doit être ajourné; car, dans les orages révolutionnaires, un grand peuple qui combat pour pulvériser ses fers doit s'environner d'une juste méfiance, et plus craindre d'oublier un coupable que de frapper un innocent.

« Je mourrai avec ce calme qui permet cependant de s'attendrir pour ses plus chères affections, mais

avec ce courage qui caractérise un homme libre, une conscience pure et une âme honnête, dont les vœux les plus ardents sont pour la prospérité de la République.

« Adieu, mon amie, console-toi par mes enfants; console-les en les éclairant, et surtout en leur apprenant que c'est à force de vertus et de civisme qu'ils doivent effacer le souvenir de mon supplice, et rappeler mes services et mes titres à la reconnaissance nationale. Adieu, tu sais ceux que j'aime : sois leur consolation, et prolonge par tes soins ma vie dans leur cœur. Adieu, je te presse, ainsi que mes chers enfants, pour la dernière fois de ma vie contre mon sein.

« Alexandre Beauharnais. »

Le général Beauharnais comparut le lendemain devant le tribunal révolutionnaire, et, sur la seule constatation de son identité, il fut condamné à mort. Il marcha à l'échafaud avec ce mépris de la vie qui était l'un des traits distinctifs de son caractère. Il fut exécuté le 6 thermidor, trois jours seulement avant la chute de Robespierre, qui l'eût sauvé! Dans la fatale charrette il rencontra une main amie à serrer, mais avec une douleur que l'on peut concevoir; c'était celle du prince de Salm-Kirbourg, qui avait généreusement joué sa tête pour lui ramener, à Paris, ses enfants[1].

1. *Histoire parlementaire de la Révolution*, par MM. Buchez et Roux, t. XXXIV, p. 101.

Ainsi périt, le 24 juillet, à l'âge de trente-quatre ans, le père du prince Eugène et de la reine Hortense, cœur généreux, tête ardente, âme courageuse et fière, citoyen pur et dévoué, honnête homme par-dessus tout, et militaire distingué qui eût rendu plus d'un service à la patrie si sa mort prématurée n'était venue interrompre une carrière dans laquelle il avait déjà déployé quelques-unes des plus rares qualités du général et du soldat. Emporté par la fougue de la jeunesse, il eut le malheur, pendant quelques années, de méconnaître la douce et noble compagne que la destinée et son choix lui avaient donnée. Mais il sut bien racheter par la suite ces torts des premiers temps, et l'hommage solennel qu'il vient de rendre à Joséphine un pied sur les marches de l'échafaud, tout en montrant quels étaient devenus les sentiments d'Alexandre de Beauharnais pour sa femme, prouve combien avait été complet le dévouement de celle-ci, et jusqu'à quel point elle avait pardonné des égarements dont elle ne se souvint que pour les cacher à ses enfants[1].

1. M. de Lavalette qui, avant d'être aide de camp du général Bonaparte, avait été employé à l'état-major de l'armée du Rhin sous Custine et Alexandre de Beauharnais, fait de ce dernier le portrait suivant : « M. de Beauharnais avait un esprit très-cultivé, un caractère calme, aimant l'ordre, la discipline et le travail. Il était d'une activité infatigable. Son coup d'œil était juste et prompt, et sa bravoure froide et brillante le fit aimer promptement de l'armée. Modeste et même un peu circonspect, réservé devant les troupes, leur parlant peu, il n'obtint pas l'enthousiasme du général Custine, qui aimait à les haranguer, qui connaissait les noms des simples soldats, qui les visitait au camp, dans les hôpitaux, et dont la

Mme de Beauharnais ne connut, dit-on, que trois jours après, la mort de son mari par la lecture des journaux qui apportaient dans les prisons le bulletin quotidien des victimes. Elle avait espéré jusque-là; ce fut pour son âme un coup affreux sous lequel elle resta plusieurs heures anéantie. Revenue à elle et voyant son époux immolé, elle pensa enfin que son tour n'allait pas tarder à venir. Elle en vit un clair indice dans le redoublement de brutalité des agents de la prison à son égard. Bientôt le geôlier entrant dans la chambre qu'elle occupait avec Mme d'Aiguillon, lui annonça qu'il venait chercher son lit de sangle pour le donner à une autre prisonnière : « Comment, le donner? dit avec vivacité la compagne de Joséphine; Mme de Beauharnais en aura donc un meilleur? — Non, non, répondit le geôlier avec un geste significatif, elle n'en aura bientôt plus besoin[1]. »

M. de Lavalette, que nous citons volontiers, car en entrant dans la famille de Beauharnais il lui fut facile d'en connaître toutes les traditions, donne quelques

brusque gaîté et les reparties étaient généralement citées. » (*Mémoires et souvenirs*, t. Ier, p. 123.)

M. de Lavalette nous fait connaître, en outre, que le général Beauharnais, appelé au commandement de l'armée du Rhin, prit pour chef d'état-major, en lui faisant obtenir le grade de maréchal de camp, le lieutenant colonel Clarke, depuis maréchal et duc de Feltre, et qu'il avait pour secrétaire le capitaine Lahorie, devenu général et entraîné, en 1812, par Malet dans sa conspiration. Sous les ordres d'Alexandre Beauharnais se trouvaient alors aussi Kléber, Desaix, Saint-Cyr, Sainte-Suzanne et Haxo.

1. *Mémoires sur l'Impératrice Joséphine*, par Mme Ducrest, chap. XXXIII.

détails sur ces dramatiques instants de la vie de Joséphine : « Mme de Beauharnais, dit-il[1], avait été enfermée dans une des prisons de Paris. Elle y était tombée gravement malade lorsque son acte d'accusation, c'est à dire l'arrêt de sa mort, lui fut remis. Heureusement un honnête et courageux médecin polonais, dont je regrette de ne pas savoir le nom, fut chargé de la soigner. Il déclara que la maladie allait en faire justice, et qu'elle n'avait pas huit jours à vivre. Elle fut ainsi sauvée. »

On était au 9 thermidor. A cette heure s'accomplissait dans Paris la chute de Robespierre, mais une morne terreur régnait encore dans les prisons, où l'on ignorait ce qui se passait au dehors. Joséphine crut devoir se préparer à la mort, et, abrégeant l'office du bourreau, elle coupa elle-même sa chevelure pour l'envoyer en souvenir à ses enfants. Mais Mme de Beauharnais ne mourut point. Son heure n'était pas venue. Elle avait à accomplir ses hautes destinées, et c'est de l'excès de ses misères que devait sortir l'éclat de sa suprême fortune.

Quelles furent les circonstances de sa délivrance? Nous nous trouvons réduit, à cet égard, aux seuls renseignements donnés par son annaliste, et dont nous lui laissons toute la responsabilité. Ne voyant point paraître, sur le coup de la mort de son époux, les pourvoyeurs de la guillotine, Mme de Beauharnais, qui avait craint une mort prochaine, sentit la

1. T. Ier, p. 176

confiance renaître dans son cœur, et, au dire de Mme Ducrest, le souvenir de la prédiction qui lui fut faite à la Martinique lui revint à l'esprit. Elle y crut en cet instant par ce sentiment de la conservation qui, sur le bord de l'abîme, nous rattache à tout ce qui promet la vie, et au lendemain du jour où elle avait écrit à ses enfants : « Je vais mourir, » elle disait à ses compagnes de captivité qui pleuraient sur elle : « Ne craignez rien; je dois être reine de France! » Une femme, du dehors, était parvenue à faire comprendre aux détenues que Robespierre avait succombé; mais bientôt la nouvelle de la révolution de thermidor leur fut donnée d'une manière certaine, et Joséphine, qui venait de voir la mort de si près, put rester convaincue de la vérité de son oracle de la Martinique[1].

1. Voici, du reste, en quels termes Mme Ducrest rapporte ces faits, d'après l'Impératrice elle-même, qu'elle fait parler dans son récit. On venait d'enlever son lit à Mme de Beauharnais à la veille d'être transportée a la Conciergerie : « Mes compagnes d'infortune, continue Joséphine, poussèrent les hauts cris. Je les consolais du mieux que je pouvais. Enfin, ennuyée de leurs éternelles lamentations, je leur dis que leur douleur n'avait pas le sens commun, que non-seulement je ne mourrais pas, mais que je serais *reine de France*. « Que ne nommez-vous votre maison? me demanda avec « colère Mme d'Aiguillon. — Ah! c'est vrai, je n'y pensais pas. « Eh bien! ma chère, je vous nommerai dame d'honneur, je vous « le promets. » Et les pleurs de ces dames de couler de plus belle, car elles me crurent folle en me voyant de sang-froid dans un pareil moment. Je vous assure, Mesdames, que je ne jouais pas le courage, j'étais, dans cet instant, persuadée de la réalisation de mon oracle.

« Mme d'Aiguillon se trouvant presque mal, je la traînai vers la fenêtre, que j'ouvris pour lui donner un peu d'air. J'aperçus une femme du peuple qui nous faisait beaucoup de gestes que nous ne

Les prisonniers sauvés par le 9 thermidor ne furent pas immédiatement relâchés. Il y eut des vérifications, un examen des causes de l'arrestation et de la qualité des personnes, qui demandèrent quelques jours même pour les plus favorisés. La première rendue à la liberté fut celle qui avait mis au cœur de Tallien le courage d'attaquer et la résolution de vaincre le dictateur. Une fois hors de cette sombre prison des Carmes, Mme de Fontenay, bientôt Mme Tallien, se hâta d'en faire sortir ses compagnes; Joséphine fut une des premières et n'hésita point, à toutes

comprenions pas. Elle prenait à tous moments sa robe, sans que nous sussions ce que cela voulait dire. Voyant qu'elle continuait, je lui criai *robe?* elle fit signe que oui. Ensuite elle ramassa une pierre, la mit dans son jupon qu'elle nous montra de nouveau, en élevant la pierre de l'autre main : *Pierre?* lui criai-je encore; sa joie fut extrême en étant sûre que nous la comprenions. Enfin unissant sa robe à la pierre, elle fit plusieurs fois avec vivacité le mouvement de se couper le col, et se mit ensuite à danser et à applaudir. Cette singulière pantomime nous causait une émotion impossible à exprimer, puisque nous osions penser qu'elle nous apprenait la mort de *Robespierre.*

« Dans le moment où nous étions ainsi entre la crainte et l'espoir, nous entendîmes un grand bruit dans le corridor, et la voix formidable du porte-clefs, qui disait à son chien, en lui allongeant un coup de pied : « Allons, marcheras-tu,... Robespierre! » Cette phrase énergique nous prouva que nous n'avions plus rien à craindre, et que la France était sauvée. En effet, peu d'instants après, nous vîmes entrer nos compagnes d'infortune qui nous donnèrent les détails de ce grand événement. Nous étions au 9 thermidor!... On me rapporta mon lit de sangle, sur lequel je passai la meilleure nuit du monde; je m'endormis après avoir répété à mes amis : « Vous le voyez, je ne suis pas guillotinée et *je serai reine de* « *France.* » Lorsque je fus Impératrice, je voulus tenir ma parole, je demandai Mme d'Aiguillon pour dame d'honneur; l'Empereur ne le voulut pas, parce qu'elle était divorcée. » (Chap. XXXIII.)

les époques, à proclamer sa reconnaissance pour celle qui, dans ces temps désastreux, sauva tant de victimes dévouées à la mort, sans s'inquiéter d'une gratitude qui trop souvent lui fit défaut.

Rendue à ses enfants, Mme de Beauharnais courut avec eux à Fontainebleau pour se réunir au reste de sa famille. Elle y fut rejointe par sa belle-sœur, sauvée aussi par le 9 thermidor et mise en liberté quelques jours après, et, pendant plusieurs mois, elle resta là au milieu des siens, à pleurer un époux auquel l'avait encore plus attachée une communauté de périls supportés si courageusement et si tragiquement dénoués.

Nous avons raconté, avec tous les détails que des recherches approfondies, minutieuses même, ont pu nous fournir, la biographie de l'Impératrice Joséphine depuis sa jeunesse jusqu'à la mort de son premier époux. Cette partie de son existence, la moins éclatante et la plus négligée, offrait cependant, il nous a semblé, un véritable intérêt, et était propre à faire bien connaître la femme dont le souvenir est resté associé au plus grand nom de notre histoire. Maintenant notre cadre va s'agrandir et le théâtre s'élever. La suite de cet ouvrage va voir briller successivement la femme du général Bonaparte, l'épouse du Premier Consul, l'Impératrice des Français : l'histoire (c'est à elle qu'appartient désormais Joséphine) nous dira si la veuve d'Alexandre de Beauharnais fut au niveau de sa fortune.

---

## CHAPITRE V.

**Pénurie de Mme la vicomtesse de Beauharnais à sa sortie de prison. — Elle a recours à sa mère; position de sa famille à la Martinique. — Hortense et Eugène en pension à Saint-Germain. — Début des relations de Napoléon et de Joséphine. — Situation du général Bonaparte. — Mme de Beauharnais hésite à se remarier. — Carnot fait nommer Bonaparte au commandement de l'armée d'Italie. — Mariage de Joséphine avec le général Bonaparte. — Départ de celui-ci pour le Piémont.**

Dans toutes les biographies de l'Impératrice Joséphine, on passe brusquement de la mort de son premier mari à son mariage avec le général Bonaparte, supprimant ainsi près de deux années de son existence; ces deux années, par conséquent les moins connues, ne sont pas les moins intéressantes. On n'a voulu en retenir que deux faits, ce qu'on a appelé les relations de Mme de Beauharnais avec les célébrités du Directoire, et la part qu'on lui a attribuée dans la nomination de Bonaparte au commandement de l'armée d'Italie.

Nous avons déjà signalé cette singularité qui s'attache à la biographie de Joséphine. On a vu dans quelle

œuvre ridicule, misérable, on a jusqu'ici puisé pour l'histoire de la première partie de sa vie. A partir de son veuvage, sa destinée littéraire (chaque personnage historique a la sienne) l'a plus mal servie encore. Dans l'époque qui précède, les biographes avaient pour autorité Mlle Lenormant; c'est Goldsmith qui a donné le ton aux plumes hostiles pour la seconde partie de cette existence. Goldsmith! c'est-à-dire tout ce que la rage anti-française, la frénésie politique, le désir d'accabler un adversaire *per fas atque nefas*, ont pu inspirer, pendant les quinze premières années de ce siècle, à la partie de la presse anglaise la plus vouée au mépris des convenances vulgaires, à la satisfaction des haines sans scrupules, au cynisme enfin le plus éhonté et le plus abject. Tout cela se trouve dans cette monstruosité littéraire et politique, appelée l'*Histoire secrète du Cabinet de Napoléon Bonaparte*[1], et offerte en 1810 à l'avidité grossière des bas instincts anglais.

Les passions politiques ne sont malheureusement pas près de disparaître; la polémique traditionnelle de l'esprit de parti, cet art de tuer les réputations avec la langue ou la plume durera dans chaque pays aussi longtemps que la division des opinions et des intérêts. Mais nous défions qu'on revoie jamais rien en Europe de semblable à ce roi des pamphlets anglais où Napoléon, sa famille, sa cour, ses compagnons de guerre, tout son gouvernement, en un mot, sont dé-

1. Par Lewis Goldsmith, *notaire, ex-interprète près les Cours de justice et le Conseil des prises de Paris*. Londres, 1810; 1 vol. avec deux appendices.

peints à chaque page, comme couverts de tous les vices, comme coupables de tous les crimes. Il y a de quoi donner le vertige à tout esprit honnête. C'est l'ivresse de la fureur qui vocifère et n'articule plus : tyran infâme, insensé, fléau du monde, vagabond étranger, misérable aventurier, monstre, tigre rusé, être épouvantable, lunatique, épileptique, assassin voluptueux, chef de brigands, tels sont, et nous en passons, les titres prodigués à ce grand homme aujourd'hui pour tous si grand dans sa sereine majesté.

Et les accusations sont dignes du langage! Dès Brienne, à quatorze ans, Napoléon empoisonne une jeune fille enceinte de lui; lieutenant, en Corse, il en est chassé *pour ses crimes;* en 1794, il est cassé à la tête de son régiment et on lui arrache ses épaulettes; il vient à pied de Nice à Paris où il vit misérable et sans asile, au point que Barras voulant le prendre pour second au 13 vendémiaire ne sait où le trouver; il fait assassiner tous ses rivaux, Kléber, Desaix, etc.; à Marengo, saisi de frayeur, « il pleure comme un enfant; » dans ses emportements et sa fureur, il bat ses serviteurs et porte la main même sur ses courtisans et ses ministres; le viol, l'inceste lui sont familiers; son système est « plus détesté que celui de Robespierre; » il dépasse Marat, « le bénin Marat, si on le compare à Bonaparte. » Goldsmith n'a garde de ne pas recourir à l'histoire romaine, et il y trouve pour son sujet des points de comparaison frappants dans la vie des plus monstrueux empereurs. « Bonaparte, dit-il, laisse voir une grande prédilection pour Néron, son proto-

type, dont il a un superbe buste dans sa chambre à coucher de Saint-Cloud. » Il prédit qu'à l'imitation de ce furieux, l'Empereur « mettra le feu à sa bonne ville de Paris. » Emporté par ses réminiscences classiques, il l'accuse d'avoir frappé sa mère; et notre plume est forcée de s'arrêter devant le dernier trait de ressemblance que l'abominable écrivain invoque entre Napoléon et le monstre romain.

Presque tous les maréchaux, les généraux de l'Empire, ces nobles et héroïques figures, sont ainsi représentés par ce même ignoble burin. L'armée, le peuple, le caractère de la France ne sont pas moins outragés. Goldsmith montre nos soldats « pillant aussitôt qu'ils sont hors des frontières, que le pays soit ennemi ou allié. » — « Jamais, ajoute-t-il, un Français n'est enlevé du champ de bataille : si le chirurgien le juge pour jamais hors d'état de servir, il est barbarement achevé par ses compagnons d'armes. » Enfin, à bout d'accusations infâmes, il a recours aux plus grotesques facéties : « Quand les soldats français, dit-il, ne sont pas des tigres, ce sont des singes fort plaisants. »

En voyant ainsi traiter la France et son chef, on pense de quelle façon ont dû l'être les princesses de la famille du nouveau Néron, à commencer par sa propre mère. Son épouse surtout ne devait pas être ménagée, car on voulait détruire en elle une popularité qui formait dans l'auréole impériale quelques-uns de ses plus précieux rayons. C'est dans cette source impure qu'apparaît pour la première fois avec ensemble, et accommodé au goût de la popu-

lace anglaise, ce système historique des liaisons de Mme de Beauharnais avec Barras, que Goldsmith fait remonter au lendemain du 9 thermidor de même que les triomphes de Joséphine dans le monde d'alors, et de la part prise par ce Directeur au mariage du général Bonaparte, auquel sa femme aurait apporté pour dot le commandement de l'armée d'Italie. Dans son exactitude historique, l'écrivain anglais marie les deux époux « une heure avant que le héros de Vendémiaire ne quittât Paris pour aller prendre le commandement des brigands qu'on voulait envoyer en Italie[1]. »

Tout, dans ce livre de la haine, se tient et s'enchaîne. C'est un ensemble qui tend à un seul et même but, la ruine de l'Empire par l'affaiblissement de l'Empereur, et la déconsidération de Napoléon par celle de sa famille. Il est triste de dire, en ce qui concerne Joséphine, que des plumes françaises ont encore trouvé le moyen de renchérir sur cette rage anglaise, en faisant, dès le commencement de son veuvage, Mme de Beauharnais l'obligée de Barras [2], se souciant peu de s'accorder avec Goldsmith, qui fait honneur de cette générosité à Tallien, lequel, dit-il, soutint alors Mme de Beauharnais, fit élever ses enfants et paya leur pension.

Dans les excès de la parole écrite ou parlée, il se produit toujours un phénomène bien fait pour rassurer la conscience publique, et les partis au lieu d'applaudir à de telles œuvres comme à des actes de

1. Pour toutes ces citations, voy. Goldsmith, *passim*.
2. Voy. la Biographie de Michaud.

dévouement, devraient bien plutôt traiter en félons et en traîtres ceux qui ont l'infamie de les écrire. Comme une arme trop chargée, ces machines de guerre ne blessent que ceux qui les emploient. En attaquant ainsi à outrance ses adversaires, on croit leur nuire, on les sert; on veut écraser un ennemi et on le grandit, car en présence de tels moyens, l'opinion publique se révolte et se redresse : on a honte de pareilles turpitudes, et on les répudie hautement de peur d'en paraître complice. Aussi les pamphlétaires des deux côtés de la Manche peuvent se vanter d'avoir puissamment contribué à cette recrudescence de popularité qui, après 1815, entoura, même en Angleterre, les deux noms mêlés dans la réparation comme dans l'insulte, de Napoléon et de Joséphine[1].

1. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* a consacré l'un de ses plus intéressants chapitres à cet ouvrage de Goldsmith :

« J'avais entendu parler, dit M. de Las Cases, à bord du vaisseau (*le Northumberland*, qui transportait Napoléon à Sainte-Hélène) de *l'Histoire du cabinet de Bonaparte*, par Goldsmith, et au premier moment de loisir ici j'avais eu la fantaisie de la parcourir; mais j'ai eu beaucoup de peine à me la procurer. Les Anglais s'en défendirent longtemps. Ils disaient que c'était un abominable libelle, qu'ils n'osaient me le mettre dans les mains : ils en avaient honte eux-mêmes, disaient-ils. Il me fallut insister longtemps, leur répéter maintes fois que nous étions tous cuirassés sur de pareilles gentillesses; que celui-là même qui en était l'objet ne faisait qu'en rire quand le hasard les lui plaçait sous la main; et puis si cet ouvrage était si mauvais qu'on le disait, il manquait son but, et cessait de l'être. Je demandai ce qu'était ce Goldsmith, son auteur. C'était un Anglais, me disait-on, qui avait longtemps desservi son pays à Paris pour de l'argent, et qui, de retour en Angleterre, cherchait à échapper au châtiment, et à gagner encore quelque argent en accablant d'injures et d'imprécations l'idole qu'il avait longtemps

Nous allons rétablir l'histoire des deux années de la vie de celle-ci, comprises depuis le 9 thermidor

encensée. J'obtins enfin cet ouvrage. Il faut en convenir, il est difficile d'amasser de plus horribles et de plus ridicules vilenies que n'en présentent ses premières pages....

« ....Ce matin l'Empereur m'ayant fait venir après son déjeuner, je l'ai trouvé en robe de chambre, étendu sur son canapé La conversation l'a conduit à me demander quelle était ma lecture du moment; j'ai répondu que c'était un des plus fameux, des plus sales libelles publiés contre lui, et je lui ai cité à l'instant quelques-uns des traits les plus abominables. Il en riait beaucoup, et a voulu voir l'ouvrage; je l'ai fait venir; nous l'avons parcouru ensemble. En tombant d'horreurs en horreurs, il s'écriait : *Jésus!... Jésus!...* se signait, geste que je me suis aperçu lui être familier dans sa petite intimité, lorsqu'il rencontre des assertions monstrueuses, impudentes, cyniques, qui excitent son indignation, sa surprise, sans le porter à la colère. Chemin faisant, l'Empereur analysait certains faits, redressait des points dont l'auteur avait su quelque chose. Parfois il haussait les épaules de pitié, parfois il riait de bon cœur; jamais il ne montra le moindre signe d'humeur.... Nous avons passé ainsi plus de deux heures, au bout desquelles il s'est mis à sa toilette. On a introduit le docteur O'Méara; c'était l'heure à laquelle d'ordinaire il était admis. « *Dottore*, lui dit-il en italien, tout en faisant « sa barbe, je viens de lire une de vos belles productions de Londres « contre moi. » La figure du docteur demandait ce que c'était; je lui fis voir le livre de loin; c'était précisément lui qui me l'avait prêté : il était déconcerté. « On a bien raison de dire, » continuait l'Empereur, « qu'il n'y a que la vérité qui offense; je n'ai pas été fâché un « instant, mais j'ai ri souvent. » Le docteur cherchait à répondre et s'entortillait dans de grandes phrases : c'était un libelle infâme, dégoûtant; tout le monde le savait, personne n'en faisait de cas; toutefois, quelques-uns pouvaient le croire, faute d'y avoir répondu. « Mais que faire à cela? disait l'Empereur. S'il entrait aujourd'hui « dans la tête de quelqu'un d'imprimer qu'il m'est venu du poil et « que je marche ici à quatre pattes, il est des gens qui le croiraient « et diraient que c'est Dieu qui m'a puni comme Nabuchodonosor. « Et que pourrais-je faire? Il n'y a aucun remède à cela. » Le docteur sortit concevant à peine la gaieté, l'indifférence, le naturel dont il venait d'être témoin; pour nous, nous y étions déjà accoutumés. » (*Mémorial*, Ire partie, p. 63.)

jusqu'au départ de son second époux pour sa première campagne d'Italie.

A sa sortie de prison, avons-nous dit, Mme la vicomtesse de Beauharnais s'empressa d'accourir avec ses enfants à Fontainebleau, pour confondre sa douleur avec la douleur de son vieux beau-père dont l'âme était brisée par la fin affreuse d'un fils préféré dont il était devenu fier, et celle de ses deux tantes qui avaient aussi pour Alexandre de Beauharnais une affection privilégiée. La foule des biographes ont écrit que le 11 thermidor, Mme de Beauharnais parut à la barre de la Convention avec Mme de Fontenay, afin d'apitoyer l'assemblée sur leur sort. C'est encore là un des mille faits inventés sur notre personnage. Pour s'en convaincre il suffit de parcourir dans le *Moniteur* le compte rendu officiel des séances qui suivirent la chute de Robespierre; on n'y trouve rien de semblable.

L'un des premiers soins de Joséphine, une fois libre, fut encore d'annoncer ses malheurs et sa délivrance à sa pauvre mère, dont on se figure toutes les transes au milieu de son incertitude de deux mille lieues. Et cet éloignement était aussi un accroissement de souffrance pour Mme de Beauharnais qui, pendant les moments les plus critiques de la Terreur et la durée de son emprisonnement, avait vu ses angoisses portées au comble par la pensée de la triste situation de son pays natal et de sa famille. Elle était des plus graves, car la Martinique se trouvait alors déchirée par la plus affreuse guerre civile.

La révolution martiniquaise avait suivi la même

marche que celle de la mère-patrie. Divisée en républicains et en royalistes, la population avait su cependant se préserver du régime de l'échafaud, mais pour tomber dans toutes les fureurs de la guerre intestine. En juin 1793, la lutte prit pour théâtre le quartier des Trois-Ilets même. Un corps royaliste s'en étant emparé, le gouverneur Rochambeau, fils du maréchal de ce nom, au moment de s'y transporter pour sévir contre les révoltés, invita Mme de La Pagerie, belle-mère de l'un des généraux de la République, à se réfugier au chef-lieu; mais celle-ci refusa, comptant avec raison sur l'affection qu'elle rencontrait chez tous ses compatriotes, quoique divisés d'opinions. L'expédition eut lieu; plusieurs habitations furent livrées aux flammes; celle de Mme de La Pagerie fut ménagée par les deux partis[1].

Ce même mois de juin, les Anglais, toujours à l'affût des occasions de surprendre nos colonies, débarquèrent à la Martinique sur l'invitation et avec le concours, il faut le dire, de quelques colons royalistes, qui ne voyaient que ce moyen d'échapper aux excès du gouvernement révolutionnaire. Ils tentèrent de s'emparer de la ville de Fort-Royal; mais ayant été repoussés, ils furent obligés de se rembarquer avec une grande partie de leurs adhérents. Cette déconvenue du parti royaliste fut le signal des vengeances du parti opposé.

Désirant réparer leur échec, les Anglais reparurent

1. *Histoire de la Martinique*, par M. Sidney-Daney, t. V, p. 344.

en février 1794, à la tête d'une plus forte expédition, comprenant 6000 hommes, munis d'un matériel considérable destiné à attaquer Fort-Royal. L'appel fait aux Anglais par une partie des habitants avait divisé le parti royaliste à la Martinique, et un grand nombre de colons, plutôt que de donner la main aux ennemis de la France, s'étaient offerts à Rochambeau pour l'aider à défendre le pays. Parmi eux se trouvait l'oncle de Mme de Beauharnais, le baron de Tascher. L'abandon de la métropole, la désertion, la révolte avaient réduit les forces du gouverneur au chiffre qui paraîtra incroyable de soixante soldats de ligne, auxquels se joignaient trois compagnies d'hommes de couleur et un corps de miliciens blancs, pas mille combattants en tout[1].

Avec une telle disproportion de forces, les Anglais se furent bientôt emparés de toute la côte, de la ville de Fort-Royal et du fort d'en bas. Mais il leur restait à emporter la forteresse d'en haut, qui avait échangé son nom de Bourbon contre celui de Fort de la Convention. Il fallut en faire le siége en règle. L'investissement fut complet vers le 10 février. Le prince Edward, venu du Canada pour prendre le commandement de l'expédition, poussa les opérations avec une grande ardeur; mais ayant, après quelques jours, éprouvé des pertes sérieuses, il fit sommer Rochambeau de se rendre, offrant de lui accorder toutes les conditions qu'il désirerait. Le général communiqua cette

1. M. Sidney-Daney, t. V, p. 384.

offre à sa petite garnison, laissant libres de sortir ceux qui voudraient l'accepter. Trois cents quittèrent le fort, et Rochambeau resta avec à peu près ce nombre d'hommes décidés à se défendre jusqu'au bout. M. de Tascher fut encore de ceux-là.

Le bombardement du fort commença et dura avec furie pendant quatorze jours, en même temps que les boulets ne cessaient de foudroyer ses murailles. Ne se sentant point disposés à y donner l'assaut, les Anglais avaient résolu de le démolir avec leurs mortiers et leurs canons. Rochambeau et ses héroïques compagnons, sans repos ni le jour, ni la nuit, combattaient en désespérés sur les bastions et aux batteries. « Cette immortelle garnison, dit sans aucune exagération de parole l'historien de la Martinique[1], était réduite à un point qu'il ne resta plus qu'un canon dans le fort en état de service. Il n'y avait pas un pouce de terrain qui ne fût atteint par les boulets et les mortiers ennemis. Dans cette situation extrême, Rochambeau, au lieu de laisser périr inutilement ses compagnons, dut songer à les réserver pour des temps meilleurs. » Il capitula donc, mais à condition qu'il lui serait loisible, ainsi qu'aux siens, de se retirer où ils voudraient, et qu'on mettrait un bâtiment à leur disposition. Lorsque sur la Savane de Fort-Royal où devait s'exécuter la capitulation, le général anglais vit paraître ce petit nombre de braves qui avait défendu le Fort de la Convention, il demanda où était le reste de la garnison,

1. M. Sidney-Daney, t. V, p. 396.

dont ce qu'il voyait n'était sans doute que l'avant-garde. « En apprenant que c'était là cette poignée d'hommes qui avait tenu si longtemps contre les nombreux régiments anglais qui n'avaient pas osé livrer un assaut à la forteresse, il en eut honte[1]. »

Rochambeau avec quelques créoles s'embarqua immédiatement pour la France. Le baron de Tascher, ainsi que le plus grand nombre de ses compatriotes, se retirèrent sur leurs habitations, attendant des jours plus heureux[2].

On peut se figurer la position de Mme de La Pagerie pendant toute cette période, position rendue plus pénible, nous l'avons dit, par l'ignorance où elle se trouvait du sort de sa fille. Comme depuis deux ans les Anglais étaient maîtres de la mer, les correspondances entre la France et ses colonies étaient devenues fort rares, et Joséphine et sa mère restèrent parfois très-longtemps sans nouvelles l'une de l'autre. C'était une triste condition alors que celle des familles ainsi séparées par l'Océan. Il fallait écrire bien des lettres pour avoir la chance d'en recevoir une. Presque toujours poursuivis, souvent pris, nos navires ou jetaient à la mer, ou se voyaient enlever par l'ennemi les paquets qu'on leur avait confiés. Comme en écrivant une lettre on ne savait où elle allait, on y mettait peu de confidences et de détails intimes, et ainsi aux prises avec le malheur, on n'avait pas même la consolation de s'épancher et de soulager son cœur.

1. *Histoire de la Martinique*, t. V, p. 399.
2. *Éloge* de M. de Tascher, par M. Baudry des Lozières.

En faisant savoir à sa mère, au sortir de prison, la perte affreuse qui venait de la frapper, Joséphine lui avait appris également que les biens de son mari ayant été confisqués, elle se trouvait par là privée de toutes ressources avec ses deux enfants, sans possibilité de recourir à sa famille de France en proie aux mêmes embarras. Depuis longtemps, à cause des malheurs de l'époque, elle avait été obligée de s'adresser à la bourse de quelques amis, mais qui ne sont pas, on le verra bientôt, ceux qu'on a désignés. Elle faisait donc appel à la tendresse si connue et tant éprouvée de sa mère, pour l'aider à traverser cette crise difficile et lui procurer, en même temps, les moyens de rembourser ce qu'elle devait déjà. Qu'on nous permette d'insister sur tous ces détails d'affaires; ils tiennent essentiellement à la biographie de Joséphine, dont la suprême fortune ressortira plus resplendissante par le contraste de cette dure époque de sa vie.

Quatre mois après le 9 thermidor, Mme de Beauharnais n'avait encore reçu aucune nouvelle de la Martinique. Les Anglais entravaient de tous leurs moyens les communications des Français d'outre-mer avec une métropole que ceux-ci regardaient toujours comme leur patrie, et surtout ils empêchaient tout envoi en France de marchandises, de numéraire ou de valeurs. Le 20 novembre, sans savoir si elle serait plus heureuse que les fois précédentes, Mme de Beauharnais écrivit à sa mère ce billet que nous trouvons dans la correspondance de sa famille, à côté de deux autres

lettres destinées à jeter du jour sur cette période si peu connue de son existence :

« Le 20 novembre 1794 (sans désignation de lieu)[1].

« Une personne qui part pour la Nouvelle-Angleterre se charge, ma chère maman, de vous faire parvenir cette lettre. Je serai bien heureuse qu'elle puisse vous apprendre que votre fille et vos petits-enfants se portent bien. Vous avez sans doute appris le malheur qui m'est arrivé. Je suis veuve depuis quatre mois! il ne me reste de consolation que mes enfants, et vous, ma chère maman, pour unique soutien. Mon vœu le plus ardent est de nous voir réunis un jour, et j'espère bien que les circonstances nous serviront assez bien pour le voir réaliser.

« Adieu, ma chère maman ; recevez mes tendres embrassements et ceux de vos petits-enfants : il ne se passe pas de jours que nous ne parlions de vous, et que nous n'aspirions au bonheur de vous voir. Adieu encore, ma chère maman.

« Votre fille qui vous aime de tout son cœur,

« LA PAGERIE, veuve BEAUHARNAIS.

« Ne m'oubliez pas auprès des parents et amis. Bonjour à tous les nègres de l'habitation. Mille amitiés au citoyen Blanque. »

Toujours apparaît cette même bonté de cœur qui, à cette distance, s'inquiète non-seulement des amis, mais des serviteurs les plus infimes.

1. Archives de famille. — L'adresse porte : *A la veuve La Pagerie, sur son habitation, aux Trois-Ilets, à la Martinique.*

Ainsi que nous le verrons par les lettres qui vont suivre, déjà, depuis près de deux ans, Joséphine, comme tous ceux dont les revenus étaient assis sur des propriétés forcément négligées et parfois même entièrement abandonnées, s'était trouvée singulièrement gênée. En 1792 et en 1793, la présence continuelle de M. de Beauharnais aux armées avait réduit sa famille presque aux seuls émoluments de ses différents grades, alors irrégulièrement et peu rétribués. Pendant les six premiers mois de l'année suivante, l'emprisonnement des deux époux contribua encore à une ruine que vint achever la triste mort du général et la confiscation de ses biens, dont sa femme fut beaucoup plus longtemps qu'on ne l'a dit à pouvoir rien retirer. A cette époque de pénurie universelle, Mme de Beauharnais n'aurait su comment pourvoir à l'entretien de sa famille, si elle n'avait rencontré un appui tout amical, une assistance empressée chez un honorable commerçant de Dunkerque, M. Emmery, banquier et armateur à la fois, et de plus consul de Suède[1], et chez l'associé de celui-ci, M. Vanhée.

Ce sont là des noms qui apparaissent pour la première fois dans la biographie de Joséphine, et qui doivent remplacer ceux de prétendus bienfaiteurs exclusivement nommés jusqu'ici. M. Emmery, celui des deux associés qui paraît intimement lié avec Mme de Beauharnais, était sans doute aussi en rapport avec Mme de La Pagerie, et lui servait de com-

1. Voy. *Moniteur* du 13 mars 1798.

missionnaire pour le transport et la vente de ses sucres dans le port de Dunkerque, qui entretenait des relations fructueuses et suivies avec la Martinique avant la grande fortune du port rival du Havre. MM. Emmery et Vanhée en avançant à Joséphine des sommes assez importantes, à titre de prêt, savaient bien par leur connaissance de la position de sa mère, que tôt ou tard ils seraient remboursés. Mais ceci n'ôte rien au mérite de leur conduite et au prix de leurs bons sentiments, dont Mme de Beauharnais s'est louée avec reconnaissance et effusion.

Nous n'avons pas les lettres de Mme de La Pagerie pendant la Révolution, et de celles de sa fille, nous n'en trouvons que deux appartenant à cette année 1795, si décisive dans son existence. Nous y voyons qu'elles avaient formé le projet de vivre ensemble en France, projet longtemps caressé par Joséphine, et dont Mme de La Pagerie, attirée par les malheurs de sa fille, et dégoûtée de la Martinique depuis la conquête des Anglais, annonçait la réalisation prochaine. Mais en attendant, Mme de Beauharnais, d'après les conseils de ses amis, indiquait à sa mère les moyens à prendre pour l'accomplissement de leur vœu et leur tranquillité commune, dans cette lettre où l'on va trouver des indications toutes nouvelles sur sa véritable situation pendant l'année qui précéda son second mariage.

« Le 1er janvier 1795 (sans désignation de lieu).

« C'est notre bon ami Emmery qui me procure l'occasion de causer avec vous, ma chère maman ; je

n'en manque aucune; depuis un mois en voilà trois que je saisis avec empressement. J'espère que les tendres expressions de votre pauvre Yeyette et de ses enfants vous parviendront; elle a bien besoin d'en recevoir de vous; son cœur souffre d'en être si longtemps privée.

« M. Emmery vous écrit en même temps que moi pour vous dire combien il est avantageux pour vous et pour moi de faire passer des fonds à Hambourg à MM. Mathiesen et Sissen pour être renvoyés à MM. Emmery et Wanhée, et à moi une procuration pour en faire le placement.

« Vous avez sans doute appris les malheurs qui me sont arrivés et qui ne me laissent avec mes enfants d'autres moyens d'existence que vos seules bontés. Je suis veuve et privée de la fortune de mon mari ainsi que ses enfants. Vous voyez, ma chère maman, combien j'ai besoin d'avoir recours à vous. Sans les soins de mon bon ami Emmery et de son associé, je ne sais ce que je serais devenue. Je connais trop votre tendresse pour avoir le plus petit doute sur l'empressement que vous mettrez à me procurer les moyens de vivre et de reconnaître, en m'acquittant, ce que je suis redevable à M. Emmery. Le moyen sûr que je vous indique peut nous servir toujours, ou ceux que M. Emmery vous indiquera. Vous pouvez vous fier à lui et suivre la route qu'il vous tracera. D'après cela je compte sur vos bontés pour ne pas me laisser plus longtemps dans le besoin, et me faire, tous les trois ou quatre mois, un envoi.

« Mes enfants se portent bien; ils vous aiment et vous embrassent bien tendrement; j'en fais autant, ma chère maman. Que j'aspire après l'instant qui nous réunira pour ne plus nous quitter! C'est le vœu le plus ardent de votre pauvre Yeyette.

« Après que ma lettre a été finie, M. Wanhée, associé de la maison d'Emmery et Wanhée, de Dunkerque, arrivé de cette ville, me conseille de vous engager à faire passer, soit à Londres ou à Hambourg, les fonds que je vous demande; et comme ils ont ma confiance sans bornes, je vous prie, ma chère maman, de faire tout ce qu'ils vous conseilleront de faire pour le plus grand avantage de vos intérêts et des miens.

« Adieu, je vous embrasse encore de tout mon cœur,

« La Pagerie, veuve Beauharnais[1]. »

Mais, au sortir de la guerre civile qui avait désolé la Martinique, la mère de Joséphine avait vu aussi, malgré son administration habile, ses propriétés négligées et ses revenus diminués. Elle s'empressa de faire passer à sa fille quelques légères sommes que leurs amis refusèrent évidemment de retenir, et qui servirent à celle-ci à subsister, en attendant que des envois plus considérables lui permissent de s'acquitter, et Joséphine resta près d'un an encore dans cette position de jour en jour plus précaire. Bientôt, en effet, survint la disette de 1795, qui réduisit les habitants de Paris à la dernière nécessité. Comme tant d'autres alors, Mme de Beauharnais, malgré l'assis-

1. Cette lettre ne porte pas d'adresse, ayant été expédiée sous enveloppe.

tance de ses amis de Dunkerque qui partageaient la gêne commune, fut souvent embarrassée de trouver un morceau de pain[1].

Aux prises avec de tels besoins, l'arriéré de Joséphine s'accroissait encore, et des sommes plus fortes lui devenaient nécessaires. Comme les envois d'argent étaient toujours très-difficiles entre la Martinique et la France, Mme de Beauharnais, pressée par sa position et par la nécessité de pourvoir à l'éducation de ses enfants, se décida, d'après les conseils de M. Emmery, à se rendre à Hambourg pour y trouver des moyens plus sûrs de faire tenir ses lettres à sa mère, et afin de s'entendre avec les correspondants choisis par son ami pour recevoir les fonds que Mme de La Pagerie voudrait faire passer à sa fille. Ce voyage dans le centre le plus fréquenté de l'Émigration française, n'a été connu d'aucun des biographes de l'Impératrice Joséphine. On ne saurait y voir une tentative, une velléité quelconque d'émigrer. Ce fut un

1. C'est à cette année que se rapporte le souvenir consigné par son annaliste et que Joséphine aimait à redire aux jours de sa puissance : « L'Impératrice, dit Mme Ducrest (chap. xxxvi), parlait souvent du temps où elle avait connu la misère; elle se souvenait toujours avec reconnaissance des services qu'elle avait reçus à cette époque. Celui qui l'avait touchée le plus, et sur lequel elle revenait avec un sensible plaisir, lui avait été rendu par Mme Dumoulin, femme fort riche et très-obligeante. Lors de la disette, Mme de Beauharnais dînait tous les jours chez cette excellente personne qui réunissait chez elle un petit nombre d'amis dont la fortune était peu considérable ; chacun apportait son pain, qui alors était un objet de luxe. Mme Dumoulin sachant que Mme de Beauharnais était plus pauvre encore que les autres, la dispensa de cet usage, ce qui fit dire à celle-ci, qu'elle recevait positivement *son pain quotidien.* »

pur voyage d'affaires, une rapide expédition de véritable mère de famille.

La maison de banque Mathiessen et Sissen, qui figure dans la précédente lettre de Mme de Beauharnais, et avec laquelle M. Emmery l'avait mise en rapport, comptait parmi les plus considérables et les plus estimées de la ville de Hambourg. M. Mathiessen était presque Français, ayant épousé, cette même année, Mlle Henriette de Sercey, nièce de Mme de Genlis, et cousine de Mme Ducrest, qui a consacré le souvenir de ce parent dans ses *Mémoires* sur l'Impératrice. Elle en parle ainsi[1] : « M. Mathiessen, très-riche banquier, excellent homme, fort laid, mais rachetant les défauts de sa figure par toutes les qualités de l'âme : sa maison était ouverte à tous les Français et sa bourse à tous les malheureux. » Mme de Genlis confirme cette bonne renommée de l'époux de sa nièce et l'appelle « l'un des négociants de Hambourg les plus distingués par son mérite, sa fortune et la considération dont il jouissait[2]. »

Mme la vicomtesse de Beauharnais se rendit donc à Hambourg dans la seconde quinzaine d'octobre 1795, et elle y fut reçue d'une façon distinguée par M. Mathiessen, qui la guida avec son obligeance accoutumée et son expérience de banquier, dans la rédaction et l'envoi des lettres de change qu'on lui avait conseillé de tirer sur sa mère, comme le moyen le plus simple

1. Chap. II.
2. *Mémoires* de Mme de Genlis, sur la ville, la cour et les salons de Paris; chap. XXXII, année 1795.

et le plus sûr de faire venir l'argent que celle-ci destinait à sa fille, et qui se montaient à la somme considérable pour le temps de mille livres sterling, qui lui était nécessaire pour désintéresser MM. Emmery et Vanhée et élever ses enfants. Tous ces détails se lisent dans une troisième lettre de la main de Joséphine, écrite de Hambourg à la fin du mois d'octobre. Voici cette lettre précieuse :

« Hambourg, 30 octobre 1795 [1].

« Je ne néglige aucun moyen, ma chère et bonne maman, de vous faire parvenir des nouvelles de ce qui vous est cher, c'est-à-dire de vos enfants et de moi ; procurez-nous, autant que vous en trouverez l'occasion, la même jouissance ; vous ne doutez sûrement pas quel bonheur nous éprouvons à la réception de vos lettres. La tendresse qu'elles expriment en excitant notre sensibilité, peut seule nous dédommager d'une trop longue absence.

« Je ne puis trop vous répéter, ma chère maman, combien il devient de plus en plus nécessaire pour vous et vos enfants, de faire passer le plus possible de fonds à Hambourg. Il n'est pas douteux que vous n'ayez un jour à vous louer de cette sage précaution. C'est l'avis de nos meilleurs amis : dussiez-vous même faire des sacrifices, ils ne balancent pas à prononcer que c'est encore ce que vous pouvez faire de mieux pour notre bonheur commun. Vous avez déjà dû recevoir leur avis à ce sujet. Vous savez, ma chère

1. L'adresse : *A madame de La Pagerie, sur ses terres, aux Trois-Ilets (Martinique)*. — Archives de famille.

maman, que ces mêmes amis m'ont alimentée depuis trois ans; vous jugez d'après cela que je leur suis redevable de sommes considérables, d'autant plus qu'on ne vit ici qu'à frais énormes[1]. D'après ce que vous avez mandé à ces messieurs ainsi qu'à moi, ils m'ont conseillé de tirer sur vous des lettres de change, ce que j'ai fait. Vous recevrez donc, ma chère maman, trois lettres de change que je viens de tirer sur vous d'Hambourg, le 25 octobre 1795, à trois mois de vue, à mon ordre, en trois effets suivants :

| | |
|---|---|
| L. st. 400 | En première, en seconde et troisième. |
| 350 | |
| 250 | |
| L. s. 1000 | |

« Je ne vous dis pas combien il est important de remplir cet engagement, puisque ces mêmes effets sont passés pour les faire négocier aux amis qui me font vivre ainsi que mes enfants. Pourquoi ne sommes-nous pas réunis, ma chère maman ? Que de peines et de chagrins un tel bonheur eût épargnés à votre chère Yeyette ! Elle espère voir bientôt se réaliser ce qu'elle désire depuis si longtemps; il faut pour cela suivre le conseil de nos bons amis, qui est de faire passer ici tout ce que vous pourrez, et ensuite venir rejoindre vos enfants qui vous aiment et vous chérissent. Recevez-en l'assurance et leurs plus tendres caresses.

« Adieu, ma bonne et bien-aimée maman.

« LA PAGERIE, veuve BEAUHARNAIS. »

1. *Ici*, c'est-à-dire à Paris.

« Mon beau-père et mes tantes se portent bien. J'embrasse ma famille et mes amis. Amitiés à tous les domestiques. J'embrasse ma nourrice. »

Ainsi c'est à ses amis de Dunkerque et de Hambourg, c'est à sa mère et non à d'autres que dans son honorable misère la courageuse mère de famille s'est adressée. Ses lettres sont là, lettres authentiques, simplement, naïvement écrites et qui nous apprennent tout ce que nous ignorions sur cette partie de la biographie de la première femme de Napoléon.

Quelque temps avant la date de cette dernière lettre, Mme de Beauharnais s'était décidée à mettre ses enfants en pension, et tous les deux à Saint-Germain : Hortense, chez une femme dès lors célèbre, Mme Campan, et Eugène, dans un pensionnat où celle-ci avait déjà son fils. L'institutrice de la reine Hortense nous apprend que son élève entra chez elle environ six mois avant le mariage de sa mère avec le général Bonaparte, ce qui reporte la date de cette entrée au mois d'août ou de septembre 1795[1].

Il faut dire ici la manière dont Mme Campan raconte elle-même la fondation de son pensionnat de Saint-Germain. Un mois, dit-elle, après la chute de Robespierre, n'ayant plus rien au monde qu'un assignat de cinq cents livres, elle pensa qu'il fallait vivre et faire vivre une mère âgée de soixante-dix ans, son mari malade, son fils encore enfant, et une partie de sa famille, qui n'avait qu'elle pour toute ressource. Dès sa

1. Voy. Notice de M. Barrière, en tête des *Mémoires sur Marie-Antoinette* par Mme Campan. Paris, 1822, t. I, p. xxxi.

jeunesse, elle s'était senti la vocation de l'éducation; à Coubertin, entourée de ses nièces, les filles de Mme Auguié et de son autre sœur, Mme Pannelier, elle se plaisait, pendant que la Terreur s'épuisait à Paris, à surveiller et à diriger leurs études. La nécessité lui indiqua naturellement cette profession. Pour établir son pensionnat, elle choisit Saint-Germain, paisible, bien exposé, avec son grand air et sa belle forêt. Elle s'associa une religieuse de l'Enfant-Jésus, arborant ainsi des principes depuis longtemps oubliés et persécutés. Celle-ci était uniquement chargée de l'enseignement de la religion; Mme Campan se réserva toutes les autres parties de l'éducation. N'ayant pas les moyens de faire imprimer son prospectus, elle en fit cent copies à la main et les envoya aux personnes de sa connaissance qui avaient des filles à élever. Au début, elle n'avait que trois élèves; au bout d'un an, elle en eut soixante; bientôt après, cent. Elle put alors se meubler convenablement, et payer une partie de ses dettes[1].

Le mérite et les principes de Mme Campan, bien connus de ceux à qui elle s'était adressée, étaient pour beaucoup dans son succès. Mais elle fut singulièrement favorisée aussi par l'état de la société et de l'opinion. Au sortir de la brutalité des mœurs de la Terreur, et pendant la paix civile qui précéda et suivit l'établissement du Directoire, en même temps et par

1. Tous ces détails sont tirés d'un mémoire remis par Mme Campan à Napoléon, et dont l'Empereur, pendant les Cent-Jours, ordonna le dépôt aux archives du ministère des Affaires étrangères. (*Notice de M. Barrière sur Mme Campan.*)

cela même qu'on faisait appel à la vie sociale si longtemps et si durement comprimée, et qu'on se jetait même avec emportement dans les plaisirs et les fêtes du monde, on devait accueillir avec faveur un établissement où, comme autrefois, les jeunes personnes dont l'éducation avait été forcément négligée, pouvaient trouver instruction, manières et politesse; et cela, sous les yeux et la direction d'une femme que l'on savait avoir vécu dans l'intimité d'une cour emportée par l'orage au milieu de toute son élégance et d'une supériorité de ton qui, jusqu'au dernier moment, avait réglé celui de l'Europe.

Mme de Beauharnais, veuve depuis plus d'un an, était de celles dont la fille, par les tristes préoccupations de l'époque, avait vu son éducation naturellement arriérée. Un homme de lettres de ses amis, on ne nous dit rien qui puisse faire soupçonner son nom, lui parla de la maison de Mme Campan. Joséphine vint la visiter. Tout ce qu'elle vit l'enchanta. Elle avait gardé un pieux souvenir de Marie-Antoinette; elle se sentit tout de suite attirée vers la femme qui avait été honorée de la confiance de son ancienne maîtresse. Elle lui amena Hortense, alors âgée de douze ans, et sa nièce, Émilie de Beauharnais, fille du marquis François, depuis Mme de Lavalette. Hortense fut logée dans la même chambre que les propres nièces de Mme Campan, Mlles Pannelier, Églé et Adèle Auguié[1]. Mlle de Beauharnais se lia surtout

1. Autre fragment du mémoire déjà cité.

d'amitié avec ces deux dernières, devenues, l'une, Mme la maréchale Ney, et l'autre, cette infortunée comtesse de Broc, qui périt d'une manière si affreuse sous les yeux de la reine Hortense, alors sa maîtresse et toujours son amie.

Voilà quelle était la situation de Mme la vicomtesse de Beauharnais et celle de sa famille, lorsqu'elle rencontra le général Bonaparte. Comment cette rencontre eut-elle lieu?

Le rédacteur du *Mémorial de Sainte-Hélène* s'exprime ainsi dès les premières pages : « On verra, dans les mémoires de la campagne d'Italie, comment Napoléon vint à connaître Mme de Beauharnais, et comment se fit son mariage si faussement dépeint dans les récits du temps [1]. » Or voici ce qu'on trouve, aux Campagnes dictées par l'Empereur lui-même, dans le récit préliminaire consacré à la journée du 13 vendémiaire, qui fonda l'importance du général Bonaparte, en lui procurant le commandement en chef de l'armée de l'intérieur : « Ce fut pendant le commandement de Paris que Napoléon fit la connaissance de Mme de Beauharnais. On avait exécuté le désarmement général des sections. Il se présenta à l'état-major un jeune homme de dix à douze ans, qui vint supplier le général en chef de lui faire rendre l'épée de son père, qui avait été général de la République. Ce jeune homme était Eugène de Beauharnais, depuis vice-roi d'Italie. Napoléon, touché de la nature de sa demande et des

1. *Mémorial*, Ire partie, p. 21.

grâces de son âge, lui accorda ce qu'il demandait. Eugène se mit à pleurer en voyant l'épée de son père. Le général en fut touché, et lui témoigna tant de bienveillance, que Mme de Beauharnais se crut obligée de venir, le lendemain, lui en faire des remercîments. Napoléon s'empressa de lui rendre sa visite. Chacun connaît la grâce extrême de l'Impératrice Joséphine, ses manières douces et attrayantes. La connaissance devint bientôt intime, et ils ne tardèrent pas à se marier[1]. »

Dans le courant du *Mémorial*, et dans les souvenirs du docteur O'Méara qui lui font suite, on retrouve à trois reprises différentes la mention de ce début de la connaissance de Napoléon et de Joséphine. Cette circonstance décisive est presque rapportée dans les mêmes termes, par les deux secrétaires qui ont, l'un après l'autre, recueilli et fixé sur le papier les souvenirs du glorieux captif, ce qui est pour le fond comme pour les détails de cette anecdote un plus grand degré de certitude. Le docteur O'Méara nous a transmis les propres paroles de l'Empereur, se rappelant encore sur son rocher l'attendrissement qui s'empara de lui en voyant les larmes d'Eugène : « Je fus tellement ému, dit Napoléon, que je le louai et le caressai beaucoup. Quelques jours après, sa mère vint me faire une visite de remercîments. Son extérieur me frappa, et encore plus son esprit. Cette première impression prit, chaque jour, une nouvelle force, et le mariage ne tarda pas à s'ensuivre[2]. »

1. *Mémorial*, t. II, p. 216.
2. *Id.*, IIe partie, p. 42.

La conjoncture était heureuse pour Joséphine. Parvenu au grade de général de division, Bonaparte cherchait alors à se marier, et il n'avait pas dépendu de lui qu'il n'épousât Mlle Eugénie-Désirée Clary, sœur de la femme de son frère aîné, depnis épouse du général Bernadotte et reine de Suède. La récente publication d'un ouvrage considérable et à cause des faits qu'il contient et à cause du personnage dont il émane, nous voulons parler de la *Correspondance du roi Joseph*, nous a fait connaître dans toute leur exactitude ces premiers temps de la vie de Napoléon. Cette collection doit servir à rectifier bien des idées erronées que l'on s'était formées sur les débuts de cet homme prodigieux. Nous n'y prendrons, ainsi que dans les faits innombrables et fameux de cette glorieuse époque, que ce qui peut se rapporter à la biographie de Joséphine, car nous n'avons pas la prétention hors de mise, de refaire, sous son nom, l'histoire du Consulat et de l'Empire.

On sait les principaux faits de la carrière de Napoléon jusqu'à ce jour, aussi passerons-nous tout de suite à l'époque où, après la prise de Toulon et la reprise de Saorgio, il était déjà général de brigade d'artillerie. Un moment disgracié et même arrêté après le 9 thermidor, comme lié avec Robespierre jeune, représentant du peuple à l'armée d'Italie, Bonaparte avait été bientôt rendu à ses fonctions et chargé de l'armement des côtes de la Provence. Mais un simple capitaine d'artillerie, Anbry, représen-

tant et président du comité militaire à la Convention, s'était plu à le retirer de son arme, et l'avait fait passer, comme général, dans la ligne. Bonaparte vint à Paris pour réclamer. On a dit qu'avant le 13 vendémiaire, le futur Empereur, placé en non-activité, avait été presque réduit à l'indigence[1]. Comme pour la famille du général Beauharnais, nous dirons qu'il n'y aurait point là de quoi rougir. Mais la vérité avant tout. Or elle ressort avec une parfaite sincérité de la correspondance des deux frères, qui étaient alors les chefs de leur famille. Nous réunissons ci-dessous quelques fragments empruntés aux seules lettres de Napoléon : ils font voir nettement quels étaient la position, les idées et les sentiments du jeune général, à la veille d'épouser Mme de Beauharnais[2].

1. *Mémoires* de Bourrienne.
2. Voici ces curieux fragments :

*Napoléon Bonaparte à son frère Joseph.*

(Paris, 23 mai 1795). — « J'ai été hier à la terre de Ragny, appartenant à M. de Montigny. Si tu étais un homme à faire une bonne affaire, il faudrait venir acheter cette terre, moyennant 8 millions d'assignats; tu pourrais y placer 60 000 francs de la dot de ta femme : c'est mon désir et mon conseil. Souvenir à ta femme, à Désirée et à la famille. »

(25 juin). — « Je vais me presser d'envoyer à ta femme les commissions qu'elle désire. Désirée me demande mon portrait, je vais le faire faire; tu le lui donneras si elle le désire encore, sans quoi tu le garderas pour toi. »

(7 juillet). — « Je n'ai pas reçu de tes nouvelles depuis que tu es parti; il faut, pour arriver à Gênes, que l'on passe le fleuve *Léthé*, car Désirée ne m'écrit plus depuis qu'elle est à Gênes.... »

(25 juillet). — « Je suis général employé à l'armée de l'ouest;

Joseph Bonaparte, l'aîné de la famille, venait d'épouser Mlle Julie Clary, fille d'un riche négociant

ma maladie me retient ici. J'attends de tes lettres plus détaillées ; je crois que tu as fait exprès de ne pas me parler de Désirée ; je ne sais pas si elle vit encore.... Le 15, l'on va renouveler une partie du Comité de salut public; j'espère que les choix seront bons. L'on fait passer des forces à l'armée d'Italie ; désirerais-tu que j'y allasse? Je t'ai envoyé des lettres de Mariette, Fréron et Barras qui te recommandent au chargé d'affaires de la République. »

(30 juillet). — « La paix avec l'Espagne rend la guerre offensive en Piémont infaillible. L'on discute le plan que j'ai proposé, qui sera infailliblement adopté. Si je vais à Nice, nous nous verrons, et avec Désirée aussi.... Je placerai Lucien avant de partir.... Il est probable que tu obtiendras une place de consul en Italie. »

(1er août). — « La paix est faite avec l'Espagne. 40 000 hommes sont en marche de l'armée des Pyrénées, pour se rendre à Nice. L'on adopte mes plans offensifs. Nous ne tarderons pas à avoir des scènes sérieuses en Lombardie.... Tu ne me parles jamais de Mlle Eugénie *a*.... Mes compliments à Julie et quelque chose à la *silencieuse b*. »

(12 août). — « Fesch paraît vouloir retourner en Corse, à la paix ; il est toujours le même.... Le présent n'est pas plus pour lui que le passé, mais l'avenir est tout : moi, très-peu attaché à la vie, la voyant sans grande sollicitude, me trouvant constamment dans la situation d'âme où l'on se trouve la veille d'une bataille, convaincu par sentiment, que lorsque la mort se trouve au milieu pour tout terminer, s'inquiéter est folie; tout me fait braver le sort et le destin, et si cela continue, mon ami, je finirai par ne pas me détourner lorsque passe une voiture. Ma raison en est quelquefois étonnée, mais c'est la pente que le spectacle moral de ce pays et l'habitude des hasards ont produite sur moi.

(20 août). — « Je suis attaché, dans ce moment-ci, au Bureau topographique du Comité de salut public pour la direction des armées, à la place de Carnot. Si je demande, j'obtiendrai d'aller en Turquie comme général d'artillerie, envoyé par le gouvernement pour organiser l'artillerie du Grand-Seigneur, avec un bon traitement et un titre d'envoyé très-flatteur.... La commission et l'arrêté du

*a* Eugénie-Désirée Clary.
*b* La même.

de Marseille, qui lui avait apporté une dot considérable pour le temps. A l'époque où nous sommes

Comité de salut public qui m'emploie pour être chargé de la direction des armées et des plans de campagne, étant très-flatteurs ponr moi, je crains qu'ils ne veulent plus me laisser aller en Turquie; nous verrons..., écris-moi toujours, dans l'hypothèse qne j'allasse en Turqnie. »

(25 août). — « J'espère que tu auras un consulat dans le royaume de Naples, à la paix avec cette puissance.... Je suis sccablé d'affaires depuis une beure après midi; à cinq benres au Comité, et depuis onze beures du soir jusqu'à trois heures du matin.... »

(5 septembre). — « Le Comité a pensé qu'il était impossible que je sortisse de France tant que durera la guerre; je vais être rétabli dans l'artillerie, et probablement je continnerai à rester au Comité.... Si je reste ici, il ne serait pas impossible que la folie de me marier ne me prît; je voudrais, à cet effet, un petit mot de ta part là-dessus; il serait peut-être bon d'en parler au frère d'Eugénie : fais-moi savoir le résnltat et tout est dit. »

(6 septembre). — « Tu ne dois avoir, quelque cbose qui arrive, rien à craindre pour moi; j'ai pour amis tous les gens de bien, de quelque parti et opinion qu'ils soient.... Parle-moi de ce que tu veux faire; vois d'arranger mon affaire, de manière que mon absence n'empêche pas une chose que je désire.... Tu le sais, mon ami, je ne vis que par le plaisir que je fais aux miens : si mes espérances sont secondées par ce bonheur qui ne m'abandonne jamais dans mes entreprises, je pourrai vous rendre heureux et remplir vos désirs.... Il fant que l'affaire d'Eugénie se finisse ou se rompe. J'attends la réponse avec impatience. »

(26 septembre). — « Il y a, dans ce moment, quelque bouillonnement et des germes très-incendiaires; cela finira sous pen de jours.... Il y a beauconp de cbaleur dans les têtes; le moment paraît critique; mais le génie de la liberté n'abandonne jamais ses défenseurs. »

(3 octobre, *nuit du* 13 *au* 14 *vendémiaire an* III, *deux heures du matin*). — « Enfin, tout est terminé; mon premier mouvement est de penser à te donner de mes nouvelles. Les royalistes, formés en sections, devenaient tous les jour plus fiers; la Convention a ordonné de désarmer la section Lepelletier; elle a repoussé les troupes. Menon qui commandait était, disait-on, traître; il a été,

parvenu, Napoléon et Joseph avaient réuni en cette ville tous les leurs, et les y avaient installés dans

sur l'heure, destitué. La Convention a nommé Barras pour commander la force armée; les comités m'ont nommé pour la commander en second. Nous avons disposé nos troupes; les ennemis sont venns nous attaquer aux Tuileries. Nous leur avons tué beaucoup de monde; ils nous ont tué 30 hommes et blessé 60; nous avons désarmé les sections et tout est calme. Comme à mon ordinaire, je ne suis nullement blessé. *P. S.* Le bonheur est pour moi; ma cour à Eugénie et à Julie. »

(18 octobre). — « Je suis général de division dans l'arme de l'artillerie, commandant en second de l'armée de l'intérieur; Barras commande en chef.... Je suis excessivement occupé. »

(20 octobre). — « Tout va bien; mes occupations sont grandes, ce qui m'empêche de t'écrire en détail. »

(1er novembre). — « Il y a déjà buit jours que je suis nommé général en chef de l'armée intérieure.... Ma santé est bonne, quoique je mène une vie très-occupée. »

(9 novembre). — « Au milieu des occupations qui ne me laissent que peu de moments, je ne puis t'écrire qu'nn mot; mais Fesch, que je charge de t'écrire, doit t'instruire de tout ce qui peut t'intéresser.... Adieu, embrasse ta femme et Désirée de ma part. »

(17 novembre). — « La famille ne manque de rien : je lui ai fait passer argent, assignats, etc. Je n'ai reçu que depnis peu de jours 400 000 francs pour toi *a*.... Donne-moi de tes nouvelles plns en détail de ta femme et d'Eugénie.... Songis est mon aide de camp, chef de brigade; Junot, chef de bataillon; Louis, et cinq autres que tu ne connais pas, sont aides de camp capitaines. »

(31 décembre). — « Si tu t'ennuies à Gênes, je ne vois pas d'inconvénient à ce que tu viennes à Paris; j'ai ici logement, table et voiture à ta disposition. Ozou part après-demain; il doit passer à Gênes; il porte des présents que j'envoie à ta femme. Si tu ne veux pas être consul, viens ici; tu choisiras la place qui pourra te convenir. »

(11 janvier 1796). — « La mnltiplicité de mes affaires et l'importance des choses qui me tiennent occupé, ne me permettent pas de t'écrire souvent. Je suis ici heureux et content. J'ai envoyé à la fa-

*a* En assignats.

une position convenable, en attendant qu'ils pussent regagner la Corse, toujours occupée par les Anglais. Joseph s'était ensuite rendu à Gênes, afin de s'y concerter avec ses compatriotes, pour aviser aux moyens de reconquérir leur pays. C'est à partir de cette date, dans la période qui va dû mois de mai 1795 au mariage du général Bonaparte avec Joséphine, pendant l'espace de près d'une année, que se concentrent les détails que nous croyons devoir emprunter à la correspondance de Napoléon avec son frère.

Ils nous montrent d'abord Bonaparte, longtemps avant le 13 vendémiaire, très-lié avec les membres de la Convention, anciens commissaires près les armées des Alpes et d'Italie, qui avaient été à même d'apprécier ses talents et sa décision, entre autres avec Fréron, Mariette et Barras. En juillet, on lui demande pour la guerre d'Italie un plan de campagne qui est adopté. Mais, dans son ardeur de se distinguer, il a formé le projet de se rendre à Constantinople avec le titre officiel d'*envoyé*, afin d'or-

mille 50 à 60000 francs, argent, assignats, chiffons; n'aie aucune inquiétude.... Bien des choses à Julie. »

(7 février). — « Tu seras immanquablement nommé consul à la première place qui te conviendra.... Lucien part demain pour l'armée du nord; il y est commissaire des guerres. Ramolino est ici directeur des vivres. La famille ne manque de rien; Fesch sera ici dans une bonne position. »

(Ceci est la dernière lettre de cette époque qui se trouve dans la Correspondance du roi Joseph. Nous ne connaissons pas les lettres dans lesquelles Napoléon a dû entretenir son frère des circonstances relatives à son mariage avec Mme de Beauharnais.)

Voy. *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph*, publiés et annotés par M. A. Du Casse. Paris, 1853, t. Ier, p. 127-159.

ganiser l'artillerie du Grand-Seigneur et de mettre l'armée turque à même de servir la France contre la Russie et l'Autriche. Dès lors perce dans ses paroles le pressentiment de sa haute fortune. Il parle déjà de « ce bonheur qui ne l'abandonne jamais dans ses entreprises, » et tout révèle en lui cette foi dans le destin, cette croyance en son étoile qui n'était que la conscience de son génie.

Au mois d'août, la Convention, de plus en plus persuadée de son mérite, le nomme membre, à la place de Carnot, du *Bureau topographique* du Comité de salut public, et, comme tel, chargé de la direction des armées et de la rédaction des plans de campagne; position exceptionnelle et singulièrement flatteuse pour ce général de vingt-six ans. Avec l'ardeur fiévreuse de son tempérament, il se met au travail, passe les journées entières au Bureau topographique et quelquefois les nuits, et rend, dès ce début, de signalés services. Le Comité de salut public, le voyant à l'œuvre, ne veut plus alors qu'il aille en Turquie; on lui déclare qu'il est impossible qu'il sorte de France tant que durera la guerre. Les sympathies lui arrivent en même temps que la connaissance de ce qu'il vaut se répand davantage : il a, dit-il, pour amis tous les gens de bien, de quelque parti qu'ils soient. Pour lui témoigner sa satisfaction de ses travaux, le Comité le rétablit dans l'arme de l'artillerie, d'où l'avait retiré Aubry. C'est alors que voyant sa position s'éclaircir et prendre de la solidité à Paris, les idées de mariage lui viennent : « Si

je reste ici, écrit-il à son frère, il ne serait pas impossible que la folie de me marier ne me prît; » et il le charge de s'assurer de l'assentiment de la famille de sa belle-sœur, mademoiselle Désirée, sur laquelle il avait jeté les yeux.

Dans les premières lettres du recueil que nous analysons, nous voyons le général Bonaparte en correspondance avec Mlle Désirée Clary, par l'intermédiaire de son frère qui l'avait avec lui à Gênes. Mais déjà ces relations, plutôt amicales qu'amoureuses, s'étaient refroidies du côté de la jeune personne, ce qui fait demander au général un peu piqué, si pour aller de Paris à Gênes *il faut passer le fleuve Léthé?* et il finit par ne plus la désigner que sous le nom mérité de *la Silencieuse.* C'est que, comme on l'a dit, M. Clary se montrait peu disposé à donner sa fille à un jeune général dont la fortune lui semblait à faire, et dont il ne pressentait certes pas l'éclatant avenir. Enfin, en septembre, Napoléon charge son frère de faire à la famille une ouverture formelle, ajoutant que s'il est agréé *tout est dit;* et comme ces délais et ce silence vont mal à son caractère décidé et impatient, il demande qu'on en finisse ou *qu'on rompe*. Mais en octobre, M. Clary hésitait encore, malgré le changement que venait d'apporter dans la position du général la journée du 13 vendémiaire.

C'est dans la correspondance de celui-ci avec son frère qu'il faut voir les circonstances et la portée de cet accroissement de fortune. La Convention menacée avait nommé Barras commandant de la force armée;

ce furent les *comités* qui lui adjoignirent Bonaparte pour la commander en second, et l'on remarque déjà que pour cette première et décisive situation le jeune général fut bien moins redevable à Barras que celui-ci ne l'a voulu dire. Ce fut encore le Comité de salut public qui récompensa les services rendus par Napoléon au 13 vendémiaire, par le grade de général de division, et par l'emploi de commandant en second de l'armée de l'intérieur, converti bientôt en celui de général en chef. Sa fortune, on le voit, grandit à vue d'œil. Il s'établit dans l'hôtel réservé à ses fonctions, rue Neuve-des-Capucines, avec un grand train, huit aides de camp, parmi lesquels son frère Louis et Junot, de forts appointements, voiture, table ouverte, etc.

Dans ce moment où la Convention finissait, où la nouvelle Constitution allait être mise à exécution, et où l'on s'occupait d'organiser le gouvernement directorial; au milieu de la famine qui affligeait le pays et des partis qui l'agitaient, la position du commandant en chef de l'armée de l'intérieur était considérable et prépondérante, car il répondait du salut de la République. Aussi, Bonaparte avait-il alors un grand crédit. Il est heureux d'en user dans l'intérêt de sa famille pour laquelle, dès lors, il montre cette inépuisable bonté, l'un des traits distinctifs de ce caractère que l'on croirait de fer, à en juger par l'indomptable ressort de son énergie et de sa volonté, et qui fut, au contraire, en famille et en ménage, plein d'abandon et de délicate affection. Il ne vit,

dit-il, que par le plaisir qu'il peut faire aux siens. Il procure un consulat à Joseph et envoie des présents à sa femme, il fait nommer Lucien commissaire des guerres à l'armée du Nord, son cousin Ramolino, directeur des vivres à Paris ; il s'occupe de placer son oncle Fesch et fournit à sa mère et à ses sœurs tout l'argent nécessaire à leurs besoins.

Mais comme la famille Clary, voulant sans doute connaître quelle situation serait faite au général Bonaparte par l'organisation du nouveau pouvoir, ne donnait pas de réponse précise, celui-ci se refroidit à son tour pour un projet au sujet duquel on s'était montré si peu empressé, et, depuis le 13 vendémiaire, il ne nomme que deux fois mademoiselle Désirée d'une manière assez froide, pour n'en plus parler à partir du milieu de novembre. C'est qu'il venait de rencontrer Joséphine, et cette circonstance avait changé brusquement le cours de ses sentiments et de ses idées.

On connaît bien maintenant quelle était la situation de Bonaparte et l'état de son cœur lorsqu'il rechercha et se décida à épouser la veuve d'Alexandre de Beauharnais. Nous lui avons emprunté tous ces détails bien précis qui font sortir sa biographie de cette époque, du vague qui l'avait environnée jusqu'à la divulgation de sa correspondance de famille. C'est dans notre histoire une page écrite par la main même qui allait tenir l'épée de Rivoli et d'Arcole.

On a voulu contester la vérité de l'anecdote relative à Eugène et qui fut l'occasion du mariage de sa mère

avec le général Bonaparte [1]. Mais tout prouve que les relations des futurs époux se sont formées à l'époque où se place ce fait, après le 13 vendémiaire, au mois d'octobre ou au commencement de novembre 1795, alors que Mme de Beauharnais commençait à reparaître dans le monde. Sur la foi de lettres apocryphes, on a fait figurer bien avant ce temps Joséphine dans les réunions et les fêtes qui, au sortir de la Terreur, charmaient et scandalisaient Paris. Il n'est pas un contemporain sérieux et tant soit peu impartial qui le dise. Que l'on compulse tous les mémoires et les souvenirs du temps, on n'y trouvera pas une seule fois le nom de Mme de Beauharnais prononcé avant le commencement de l'année 1796; et c'est une médiocre concession à réclamer de l'esprit de parti le plus malveillant que de demander pour une femme de ce cœur, de cette sensibilité, de ce tact et de cet amour des convenances, au moins une année de retraite et de deuil en présence de ses enfants et sous les yeux de la famille d'un époux si cruellement mis à mort, et l'objet de vifs et sincères regrets.

Il n'y a aucune vraisemblance à faire de Mme de Beauharnais un personnage quelconque avant la recherche du général Bonaparte. Nous avons vu sa situation pendant les quinze mois qui suivirent le 9 thermidor. Sa vie se passa dans un monde très-restreint composé des amis que la Révolution lui avait laissés et de ceux que lui avait donnés la prison. De ce nombre

1. *Biographie* Michaud, art. *Eugène Beauharnais.*

étaient Mmes d'Aiguillon, Récamier, de Château-Renard et de Fontenay. Joséphine avait dû à cette dernière sa prompte liberté; elle lui dut, au sortir des Carmes, consolation, assistance et protection, car bientôt devenue la femme du principal et du plus influent acteur de la révolution thermidorienne, Mme Tallien jouissait d'un crédit qui n'avait d'égal que la générosité de son cœur. Elle parvint à faire rendre à Mme de Beauharnais une partie des biens de son mari; aussi à aucune époque Joséphine, qui a dit : *J'ai l'horreur de l'ingratitude*, ne dissimula sa reconnaissante amitié pour une femme qui, à la honte du cœur humain, fit presque autant d'ingrats que d'heureux[1].

Chez Mme Tallien, qu'elle visitait souvent à Chaillot, Joséphine rencontra évidemment le représentant Barras que le 9 thermidor avait placé aussi sur le premier plan. Nous ne savons si pour le succès de ses démarches auprès du gouvernement d'alors, Mme de Beauharnais eut occasion de s'adresser à lui; quoi-

1. « On l'appelait, dit l'honnête Thibaudeau, *Notre-Dame de Thermidor*, car elle rendait service aux malheureux de tous les partis. Cela n'empêcha pas les royalistes, par une injure gratuite et une ingratitude atroce, de la nommer *Notre-Dame de Septembre*, faisant allusion aux massacres des 2 et 3 septembre 1792, pendant lesquels Tallien était secrétaire de la Commune de Paris. Mme Tallien était recherchée et courtisée à la fois pour elle-même et pour l'influence de son mari dans les affaires; elle était l'ornement de toutes les fêtes et l'âme de tous les plaisirs. Elle régnait sans avoir les embarras du trône : son empire sécha bien des larmes, et n'en coûta, que je sache, à personne. » (*Mémoires sur la Convention et le Directoire*, par A. C. Thibaudeau. Paris, 1824, t. I, p. 131.)

Mais tout le monde ne professait point cette ingratitude décidée,

qu'il soit permis de supposer qu'ayant à sa disposition Tallien et sa femme, c'est-à-dire les deux principaux personnages du moment, elle à dû se dispenser de recourir à d'autres. Mais lors même qu'il se serait établi entre le futur directeur et Mme la vicomtesse de Beauharnais des relations de société, c'est procéder comme le monde qui se contente de suppositions et de commérages, et non comme l'histoire, qui veut des preuves, des présomptions au moins, que d'affirmer une liaison peu honorable, et dont on a besoin, au reste, pour étayer le système dont on va bientôt reconnaître la fausseté, de la promotion du général Bonaparte à la tête de l'armée d'Italie par le crédit de Mme de Beauharnais et la gracieuseté de Barras. Quant à une intimité de cette nature à partir du 4 novembre, jour de l'intronisation du Directoire au Luxembourg, sous les yeux de Bonaparte bientôt si amoureux et toujours si jaloux, elle est non-seulement invraisemblable de la part d'une femme ayant le moindre respect d'elle-même, mais elle est de plus impossible.

C'est vers cette époque à peu près, que Mme de

et la conduite de Mme de Beauharnais trouva quelques imitateurs. « S'il est affligeant de citer de pareils traits, dit Mme Ducrest, qui rapporte un de ces faits d'oubli les plus caractéristiques, il est consolant d'avoir à leur opposer une conduite honorable. Mme de Boufflers eut à se louer de Mme Tallien; elle fut chez elle assidûment, et contribuait par son esprit à l'agrément d'une conversation aimable. Elle était accompagnée de son mari et de son fils, M. Elzéar de Sabran, dont j'ai déjà parlé. Ils refusaient les invitations se rencontrant avec les soirées de Mme Tallien.... La conduite de cette famille si généralement estimée fut approuvée de tout le monde. » (*Mémoires sur l'Impératrice Joséphine*, chap. XXXVI.)

Beauharnais quitta son logement de la rue de l'Université pour aller habiter, rue Chantereine, la maison qu'elle venait d'acheter à Talma et où celui-ci et sa femme avaient, durant toute la Révolution, reçu dans la plus gracieuse hospitalité les célébrités politiques, littéraires et artistiques du jour [1]. Joséphine arrivait alors à une meilleure fortune. En outre des ressources qu'elle avait rapportées de Hambourg, elle obtenait, grâce au crédit de Tallien, d'importantes restitutions, et sa mère, non contente de faire honneur à la signature de sa fille, avait recommencé ses envois réguliers de fonds que les derniers excès de la guerre civile avaient seuls interrompus. Mme la vicomtesse de Beauharnais put reprendre un certain état de maison, et l'on vit se reformer dans son salon quelques restes de cette bonne compagnie si longtemps dispersée, et au sein de laquelle sa vie s'était écoulée. C'est un souvenir que nous a transmis Napoléon lui-même. « A peine l'eut-il connue, ajoute le *Mémorial de Sainte-Hélène*, qu'il passait chez elle toutes ses soirées. C'était la réunion la plus agréable de Paris. Lorsque la société courante se retirait, restaient alors d'ordinaire M. de Montesquiou, le père du grand chambellan, le duc de Nivernais, si connu par les grâces de son esprit, et quelques autres. On regardait si les portes étaient bien fermées, et l'on se disait : Causons de l'ancienne cour, faisons un tour à Versailles [2]. » Au lendemain de la Terreur et au sortir des camps,

1. *Souvenirs d'un sexagénaire*, par M. Arnault, t. II, p. 129.
2. *Mémorial*, Ire partie, p. 21.

Napoléon trouva un grand attrait dans ces relations de Mme de Beauharnais, en attendant qu'il y puisât une influence politique et un moyen de popularité.

Chez un caractère comme celui du jeune général, l'amour fit des progrès rapides. Nous ne savons où l'on a pris que Napoléon n'avait jamais aimé, que son génie avait effacé son cœur, et que chez lui l'ambition avait tué le sentiment. Il a éprouvé pour Joséphine l'une des plus violentes passions que jamais homme ait ressenties.

Rien de plus vrai, de plus saisissant et de plus sincère : sa correspondance, écrite sans arrière-pensée, nous le prouvera tout à l'heure. On a gardé et Napoléon a consigné même, dans ses Mémoires, le souvenir de quelques affections de sa première jeunesse qui indiquent que son cœur s'était éveillé de bonne heure ; mais aucune femme ne lui avait inspiré jusqu'ici ce sentiment profond, enthousiaste, dévoué, qui constitue l'amour.

En effet, dès qu'il eut rencontré Joséphine sur son chemin, il fut fasciné, le mot est juste, par ce charme souverain qui régnait sur toute la personne et les manières de la belle créole. Mme la vicomtesse de Beauharnais avait alors trente-deux ans, mais elle en paraissait au plus vingt-six, justifiant ainsi une galanterie de l'acte de son second mariage, perpétuée jusqu'en 1814 par l'Almanach impérial. Nous ne connaissons d'elle aucun portrait, buste ou dessin de cette époque. Quant aux auteurs de mémoires, ils l'ont

presque tous dépeinte vers le commencement du Consulat, telle qu'elle trônait déjà aux Tuileries avant d'y régner. C'est une fois parvenu à cette date que nous devrons réunir les principaux traits de sa physionomie et de son caractère, épars dans les écrits contemporains, afin d'en former l'image fidèle de celle qui eût été remarquée lors même qu'elle n'eût point figuré sur un piédestal aussi élevé. Par l'éloge qu'on fait de ses traits, de sa tournure, de son regard expressif, de son fin et doux sourire, du charme de sa conversation, de l'harmonie de sa voix, de sa grâce incomparable surtout, mélange d'élégance française et de laisser aller créole, il est aisé de se représenter ce qu'était Joséphine cinq ans auparavant, lorsque le général Bonaparte en devint amoureux. Ce n'était point une beauté, si l'on veut entendre par là cette perfection qu'offraient alors Mme Tallien, et plus tard, la princesse Pauline, sœur de Napoléon; mais Joséphine réalisait d'une manière complète le type de la jolie femme : comme nous dirions aujourd'hui, elle était un modèle achevé de *distinction*. C'est par là, c'est par cette supériorité de manières et de ton que Bonaparte lui reconnaissait sur lui, qu'elle le séduisit surtout. Cet homme de guerre, ce général républicain, vivant tantôt dans les camps et tantôt au milieu de mœurs qui affectaient la rudesse, avait reçu en naissant ce goût de la distinction qui se développa dans quelques hautes sociétés de sa première jeunesse, pour obtenir une entière satisfaction à sa double cour de Consul et d'Empereur.

Sans s'en rendre compte peut-être, il fut autant attiré par la position sociale de Mme de Beauharnais que par les charmes de sa personne. Un de ses anciens aides de camp qui détestait trop le fils pour aimer la mère, s'étonne que Bonaparte se soit cru flatté d'épouser Mme de Beauharnais [1]. Cela se comprend cependant, si l'on veut parler de ces choses comme en parle la société, et les juger en tenant compte de la position respective des parties à l'heure du mariage. Issue d'une famille aussi ancienne qu'honorable, veuve d'un brillant gentilhomme devenu général, qui avait marqué comme président de l'Assemblée constituante, et dont la République avait voulu faire un ministre, bien apparentée des deux côtés, relativement riche, ayant depuis son arrivée en France vécu et brillé dans le plus grand monde de Paris et de Versailles, qui reprenait le chemin de sa maison, Mme la vicomtesse de Beauharnais était évidemment ce qu'on appelle un bon parti pour le général de l'armée de l'intérieur, dont les comités et le gouvernement connaissaient, il est vrai, le mérite, mais dont le génie ne s'était point encore révélé, et qui pouvait comme tant d'autres rester ou perir à la guerre simple général.

Toutefois ce ne fut pas l'intérêt qui décida Bonaparte à épouser Joséphine. Il ne connaissait point, il ne voulut point connaître sa position de fortune. Quant à la carrière militaire du jeune général, elle ne dut

1. *Mémoires du duc de Raguse*, t. Ier, p. 94.

rien à sa femme : Mme de Beauharnais aurait-elle eu sur le Directoire le crédit qu'elle ne possédait pas, Bonaparte n'avait plus besoin d'influence étrangère pour obtenir le commandement d'une armée active, celui de l'armée d'Italie surtout, pour laquelle, depuis plusieurs mois, il rédigeait des plans que la médiocrité de Schérer s'obstinait à ne pas comprendre.

Mais l'échafaudage construit sur cette supposition tombe quand on sait que Barras ne fut pour rien dans le choix de Bonaparte au commandement de l'armée d'Italie, si ce n'est pour sa voix quand la majorité de ses collègues s'était déjà prononcée. C'est au membre le plus intègre du Directoire, le plus moral et le plus compétent en fait de mérite militaire, c'est à Carnot, que le jeune général dut ce poste important. Voici ce qu'on lit dans les mémoires publiés sur ce grand citoyen qui couronna les services qu'il venait de rendre à la patrie dans les heures les plus critiques de la Révolution, par cette désignation du général Bonaparte, qui fut le salut de la France : « On a beaucoup dit et répété que Barras avait fait nommer Bonaparte au commandement de l'armée d'Italie, lorsqu'il est de fait qu'il n'y a été nommé que sur la présentation de Carnot qui, ayant cru démêler en lui, quoiqu'il fût très-jeune, toutes les qualités d'un excellent général, ne craignit pas de s'exposer à la responsabilité qui pesait sur lui, s'il n'eût pas justifié ses espérances. Ce ne fut qu'après ses brillants succès, que Barras s'avisa, pour s'en faire un mérite, de dire en confidence à ses courtisans que c'était à lui que l'on devait

cette nomination, lorsqu'il n'y eut réellement d'autre part que de ne s'y être pas opposé[1]. »

Mais si l'on voulait refuser le caractère de l'authenticité à ces mémoires rédigés sur les papiers de Carnot, mais, il est vrai, non écrits par lui, on acceptera, comme l'expression de la vérité, la parole de Carnot lui-même qui a dit dans une occasion mémorable de sa vie, et en des termes bien plus forts et bien plus affirmatifs, la même chose que ce que raconte son chroniqueur.

Voici dans quelle circonstance il fut appelé à s'expliquer sur ce sujet. Ayant pu s'échapper du guet-à-pens que trois de ses collègues du Directoire lui avaient tendu au 18 fructidor, Carnot traqué d'abord en Suisse, s'était réfugié, sous un nom d'emprunt, dans l'une des villes libres de l'Allemagne, à Hambourg. Il y vivait ignoré, se livrant à l'étude des sciences, lorsqu'il reçut le rapport présenté au Conseil des Cinq-Cents sur cette journée, par le député Bailleul, et dans lequel il était très-fort maltraité. C'est alors, dit le rédacteur de ses mémoires[2], qu'il publia « cette réponse si connue, dans laquelle il stigmatisa, d'une manière indélébile, les triumvirs et leurs complices; écrit qui leur porta le coup mortel, en déversant sur eux, à grands flots, avec l'accent de la vérité et de l'indignation, la honte et le mépris qu'ils méritaient. » On va lire la partie de cette réponse fort éloquente, en effet, qui est relative à la

1. *Mémoires historiques et militaires sur Carnot*, p. 99. Paris, 1824.
2. *Id.*, p. 107.

nomination du général Bonaparte au commandement en chef de l'armée d'Italie.

« Il n'est point vrai que ce soit Barras qui ait proposé Bonaparte pour le commandement de l'armée d'Italie; *c'est moi-même*. Mais sur cela on a laissé filer le temps pour savoir comment il réussirait, et ce n'est que parmi les intimes de Barras qu'il se vanta d'avoir été l'auteur de la proposition faite au Directoire. Si Bonaparte eût échoué, c'est moi qui étais le coupable; j'avais proposé un jeune homme sans expérience, un intrigant; j'avais évidemment trahi la patrie : les autres ne se mêlaient point de la guerre; c'était sur moi que devait tomber toute la responsabilité. Bonaparte est triomphant : alors c'est Barras qui l'a fait nommer; c'est à lui seul qu'on en a l'obligation; il est son protecteur, son défenseur contre mes attaques. Moi je suis jaloux de Bonaparte, je le traverse dans tous ses desseins, je le persécute, je le dénigre, je lui refuse tout secours; je veux évidemment le perdre. Telles sont les ordures dont on remplit, dans le temps, les journaux vendus à Barras[1]. » Le lecteur, nous n'en doutons point, donnera la préférence à cette version de celui qui est resté comme le type de l'honnête homme, sur les allégations

1. *Réponse de L. N. M. Carnot, citoyen français, l'un des fondateurs de la République, et membre constitutionnel du Directoire exécutif, au rapport fait sur la conjuration du 18 fructidor au Conseil des Cinq-Cents, par J.-Ch. Bailleul, au nom d'une commission spéciale, le 8 floréal an VI de la République.* In-12 de 228 p., sans nom de lieu ni d'auteur. Bibliothèque impériale, coté L, b. [42], n° 560, au *nouveau catalogue imprimé* des ouvrages sur l'histoire de France.

de Barras, et le dire de tous ceux pour la haine desquels ces allégations ont été une arme politique[1].

Dès les premiers jours, Napoléon avait senti son cœur pris à l'attrait invincible de Joséphine : il n'en fut pas, il ne devait point en être de même de celle-ci.

1. Pour en finir avec ce système d'attaques à deux fins par lequel on a voulu blesser en même temps Joséphine et Napoléon, voici encore une page écrite d'hier et qui se recommande à la fois par le talent, la position et le caractère de l'écrivain :

« Cette promotion inattendue donna lieu à beaucoup de suppositions éloignées de la vérité, qui se répandirent dans le vulgaire, et sont même restées dans la tradition. Le général Bonaparte n'était connu que par le 13 vendémiaire. On ignorait que plusieurs mois auparavant il avait été employé au Comité de salut public, dont il avait gagné la confiance, et qui le consultait sur toutes les affaires de la guerre.... Lui confier le commandement de l'armée d'Italie n'était pas une affaire d'intrigue ni de faveur. Depuis six mois le général Bonaparte dirigeait cette guerre ; on acceptait ses projets, on croyait à ses espérances; plus elles semblaient prodigieuses, plus il était indispensable de se confier à lui pour les réaliser. Carnot et Le Tourneur le proposèrent, Réveillère et Rewbel furent de leur avis; Barras s'abstint d'exprimer son opinion ; plus tard il se vanta d'avoir été le premier auteur de la fortune du général Bonaparte, sans pour cela se contraindre dans la haine qu'il lui portait.

« On a prétendu aussi que le général Bonsparte avait épousé Mme de Beauharnais pour obtenir la faveur et la protection de Barras. Ce n'était point Barras, comme on disait, qui avait fait connaître Mme de Beauharnais au général Bonaparte. » L'historien reproduit et adopte les détails connus de la démarche du jeune Eugène auprès du général en chef de l'armée de l'intérieur, qui amena la connaissance du général avec sa mère. Il termine par ces lignes : « Quelque crédit qu'on supposât aux femmes auprès du directeur Barras, on n'était pas à une époque et dans des circonstances où le choix des généraux pût être déterminé par de tels motifs. Il paraît d'ailleurs que Barras ne professait pas une grande bienveillance pour Mme de Beauharnais. Carnot parle dans son mémoire « des « grossiers et calomnieux sarcasmes de Barras contre une personne « chère à Bonaparte. » (M. le baron de Barante, *Histoire du Directoire de la République française*. Paris, 1855, t. I<sup>er</sup>, p. 182.)

Veuve depuis dix-huit mois seulement, elle ne pouvait avoir ainsi perdu le souvenir d'un époux qui, après avoir froissé sa vie, l'avait ensuite entourée d'une affectueuse estime, traversée et ravivée, dans ces dernières années, par tant de périls et d'angoisses. Et puis elle était mère, mère tendre, et elle avait reporté sur ses enfants toutes les forces vives d'un cœur habitué à chercher dans l'amour maternel des dédommagements aux déceptions conjugales. Elle repoussa d'abord l'idée d'un second mariage, quelque flattée que fût la femme des hommages dont elle était l'objet. C'est à ses sentiments de mère que Bonaparte s'adressa alors, montrant pour ses enfants une affection qu'il ressentait véritablement, et promettant avec un accent et une persistance à convaincre, de leur servir de père, de les diriger, de les protéger et de se consacrer à leur fortune. La famille de Joséphine elle-même, ses tantes Mmes de Renaudin et de Beauharnais, lui conseillaient cette union qui devait donner un appui à ses enfants, et à elle un état dans le monde moins sévèrement jugé que celui d'une veuve jeune encore et pour longtemps faite pour plaire. Sa mère, désespérant de pouvoir exécuter de si tôt leur projet d'existence commune, lui tenait le même langage. Plusieurs de ses amis (non pas tous), sans deviner la gloire de Bonaparte, mais en le voyant déjà le premier personnage du moment après les Directeurs, poussaient aussi Mme de Beauharnais à ce mariage. Le marquis, son beau-père, lui-même ne s'y opposait pas. Ainsi placée entre ses souvenirs et l'a-

mour de ses enfants, ses regrets et son cœur de femme qui se réveillait aux accents d'une passion brûlante et sincère, Joséphine ne savait que décider.

S'emparant de cette situation si naturelle et bien comprise, on a publié une lettre attribuée à la vicomtesse de Beauharnais, que nous avons cru un instant avec tous ses biographes, émanée d'elle, mais qu'aujourd'hui, avec la connaissance que nous avons acquise de son style, de sa manière de traduire et d'enchaîner ses pensées, nous sommes obligé de repousser, quoique pour les sentiments qu'elle exprime, elle soit parfaitement en situation. On ne saurait mieux rendre cet état indécis de son cœur, qui, sous le feu des instances du jeune général, ne sait dire ni oui ni non, qui résiste en subissant le courant, et se rend en croyant refuser[1].

1. Cette lettre, adressée à nne amie qui n'est pas nommée, ne fait point partie toutefois du recueil désavoué par le prince Eugène. Voici le fragment auquel nous faisons allusion :

« Vous avez vu chez moi le général Bonaparte? Eh bien! c'est lui qui veut servir de père aux orphelins d'Alexandre de Beauharnais, d'époux à sa veuve. L'aimez-vous, allez-vous me demander? — Mais.... non. — Vous avez donc pour lui de l'éloignement? — Non, mais je me trouve dans un état de tiédeur qui me déplaît, et que les dévots trouvent plus fâcheux que tout en fait de religion. L'amour étant une espèce de culte, il faudrait aussi avec lui se trouver toute différente de ce que je suis, et voilà pourquoi je voudrais vos conseils, qui fixeraient les irrésolutions perpétuelles de mon caractère faible. Prendre nn parti a toujours paru fatigant à ma créole nonchalance, qui trouve infiniment plus commode de suivre la volonté des autres.

« J'admire le courage du général, l'étendue de ses connaissances en toutes choses dont il parle également bien, la vivacité de son esprit qui lui fait comprendre la pensée des autres, presque avant

En effet, à la veille de contracter cette union qui devait la mener si haut, on comprend qu'elle hésite. Elle y est poussée par le souci de ses affaires et les intérêts de ses enfants; elle se sent attirée aussi par son estime pour ce général si jeune et déjà si considéré, par son admiration pour ses talents; elle est subjuguée par l'ardeur de son amour, mais elle redoute l'empire de son caractère. Elle, d'abord si malheureuse dans son premier mariage, elle craint de s'engager de nouveau : parvenue à cette seconde jeunesse, qui est à la fois un charme et un défaut, elle se défie de l'inconstance d'un époux plus jeune qu'elle, et prévoit encore des jours de larmes pour son cœur si facile à froisser. Mais au contact de ce

qu'elle ait été exprimée; mais je suis effrayée, je l'avoue, de l'empire qu'il semble vouloir exercer sur tout ce qui l'entoure. Son regard scrutateur a quelque chose de singulier qui ne s'explique pas, mais qui impose même à nos Directeurs; jugez s'il doit intimider une femme! Enfin, ce qui devrait me plaire, la force d'une passion, dont il parle avec une énergie qui ne permet pas de douter de sa sincérité, est précisément ce qui arrête le consentement que je suis souvent prête à donner.

« Ayant passé la première jeunesse, puis-je espérer de conserver longtemps cette tendresse violente, qui, chez le général, ressemble à un accès de délire? Si lorsque nous serons unis, il cessait de m'aimer, ne me reprochera-t-il pas ce qu'il aura fait pour moi? ne regrettera-t-il pas un mariage plus brillant qu'il aurait pu contracter? Que répondrai-je alors? que ferai-je? Je pleurerai. La belle ressource, vous écriez-vous! Mon Dieu, je sais que cela ne sert à rien; mais dans tous les temps, c'est la seule ressource que j'aie trouvée lorsque l'on blessait mon pauvre cœur, si aisé à froisser. Écrivez-moi promptement et ne craignez pas de me gronder, si vous trouvez que j'ai tort. Vous savez que venant de vous, tout est bien reçu. » (*Mémoires* de Mme Ducrest, chap. LXIX, Lettre XXX.)

génie à demi révélé qui, dans l'intimité éclatait en lueurs éblouissantes, soumise, en outre, à cette attraction magnétique exercée par Napoléon sur tout ce qui l'a entouré, Joséphine finit par répondre à la passion dont elle était l'objet.

Si l'on en croit le *Mémorial de Sainte-Hélène*, une fois décidée à épouser le général Bonaparte, le pressentiment de la destinée de cet *homme singulier* s'empara de Joséphine, et elle fut encore tentée de croire aux prédictions de son enfance[1]. Cependant tout le monde, autour d'elle, ne partageait pas ces idées favorables à l'avenir du général. On lit, sur ce sujet, dans les mémoires de M. le baron de Menneval une curieuse anecdote qui doit trouver ici sa place: « Peu de jours avant son mariage avec le général Bonaparte (dit cet ancien secrétaire de Napoléon)[2], Mme de Beauharnais fit appeler son notaire, M. Raguideau, pour l'entretenir d'affaires. Lorsque celui-ci se présenta, il fut immédiatement introduit auprès de Mme de Beauharnais, qui était encore couchée. Les personnes qui se trouvaient dans sa chambre sortirent à son arrivée, excepté un jeune homme qui n'attira pas l'attention du notaire, et qui alla se placer dans l'embrasure d'une croisée. Après avoir causé de quelques dispositions relatives à son prochain mariage,

1. *Mémorial*, Ire partie, p. 115.

2. *Napoléon et Marie-Louise*, souvenirs historiques de M. le baron de Menneval, ancien secrétaire du portefeuille de Napoléon, premier Consul et Empereur, ancien secrétaire des commandements de l'Impératrice-Régente. Paris, 1844, Amyot, lib., t. Ier, p. 202.

Mme de Beauharnais voulut savoir ce qu'on en disait. M. Raguideau ne lui cacha pas que ses amis voyaient avec peine son union avec un militaire sans fortune, plus jeune qu'elle, qu'il lui faudrait soutenir au service, et qui pouvait être tué à l'armée, et la laisser au dépourvu avec des enfants[1]. Mme de Beauharnais lui demanda si c'était aussi son avis. Il n'hésita pas à répondre affirmativement, ajoutant qu'avec sa fortune (elle avait 25000 francs de rente), elle pouvait faire un mariage plus avantageux et qu'il se croyait, en conscience, obligé de lui faire ces représentations, dictées par son devoir, comme investi de sa confiance, et par l'intérêt qu'il lui portait. Il finit par dire, emporté par son zèle, que cet officier était, sans nul doute, un homme très-recommandable, mais qu'enfin il n'avait que la cape et l'épée. Mme de Beauharnais le remercia de ses conseils; elle appela ensuite, en riant, le jeune homme qui était resté debout devant la fenêtre, jouant sur les carreaux avec ses doigts, et qui n'avait paru prêter aucune attention à l'entretien qui venait d'avoir lieu. Il n'est pas nécessaire de dire que ce jeune homme était le général Bonaparte. — Général, lui dit Mme de Beauharnais, avez-vous entendu ce que vient de dire M. Raguideau? — Oui, répondit-il; il a parlé comme un honnête homme, et ce qu'il vous a dit me donne de l'estime pour lui. J'espère qu'il continuera à se charger de nos affaires, car il m'a disposé à lui accorder ma confiance. —

1. Ceci prouve qu'aux yeux de plusieurs le général Bonaparte semblait faire un meilleur mariage que Mme de Beauharnais.

M. Raguideau, apprenant, par ce qu'il venait d'entendre, quel était ce jeune homme qu'il ne connaissait pas, fut un peu déconcerté. Il n'eut pas, au reste, à se repentir de sa franchise. Napoléon tint les promesses du général Bonaparte : il le nomma notaire de la Liste civile, le traita toujours avec bienveillance, et ne lui reparla jamais de la circonstance à laquelle il devait de l'avoir connu. »

Les chroniqueurs ont ajouté à cette anecdote, et, pour la rendre plus piquante, on a dit que, lors du couronnement, Napoléon, revêtu de son manteau impérial, et portant à son côté l'épée sur la garde de laquelle était monté le diamant le *Régent*, avait voulu se donner le plaisir de faire venir M. Raguideau, pour se montrer à lui dans tout l'éclat de sa puissance, ajoutant malicieusement : *Raguideau, voici la cape et voici l'épée!* M. de Menneval dément ces derniers détails : « Je regrette d'avoir à dire, ajoute-t-il, que cette petite vengeance, si spirituellement imaginée, n'est pas venue à l'esprit de l'Empereur, alors occupé de pensées plus graves. » Et c'est ce qu'on croira sans peine.

Décidée enfin à se remarier, Joséphine chargea Mme Campan de faire connaître à ses enfants cette détermination, aimant mieux employer un intermédiaire que de leur annoncer elle-même qu'elle allait changer de nom. Hortense et Eugène adoraient leur malheureux père et devaient tenir à son nom honorable. Pouvaient-ils se douter ensuite de la splendeur à laquelle était réservé celui que leur mère était sur

le point de prendre? Ils se montrèrent fort affligés de penser qu'ils allaient avoir un beau-père. Mais ils comprirent que c'était surtout pour eux que leur mère se remariait, et le général Bonaparte en leur prodiguant toutes les marques d'une vive tendresse, aida facilement celle-ci à les ramener[1].

Les publications du mariage de Bonaparte et de Joséphine eurent lieu à la mairie du deuxième arrondissement de Paris dans lequel demeurait Mme de Beauharnais, et la célébration en fut indiquée au 19 ventôse, correspondant au 9 mars 1796. Quinze jours auparavant, Napoléon reçut enfin ce titre de général en chef de l'armée d'Italie qu'il allait entourer de tant de gloire. La nomination est du 22 février. La veille, à l'Opéra, Barras en avait complimenté Mme de Beauharnais. Néanmoins, dans l'acte de célébration de son mariage, Bonaparte prend encore la qualité de général en chef de l'armée de l'intérieur. Peut-être sa commission ne lui avait-elle pas été délivrée encore, ou plutôt, ne pouvait-il prendre son nouveau titre qu'après avoir été reconnu par l'armée qui lui était confiée, son prédécesseur devant la commander jusqu'à son arrivée au quartier général.

1. *Correspondance* de Mme Campan avec la reine Hortense; Introduction, p. XIV. « Six mois après (l'entrée d'Hortense à Saint-Germain), Mme de Beauharnais vint me faire part, dit Mme Campan, de son mariage avec un gentilhomme corse, élève de l'École militaire, et général. Je fus chargée d'apprendre cette nouvelle à sa fille, qui s'affligea longtemps de voir sa mère changer de nom. » (Tiré du *Mémoire* de Mme Campan cité et analysé dans la notice de M. Barrière placée en tête des *Mémoires sur Marie-Antoinette*.)

L'acte du second mariage de Joséphine contient quelques mentions qui méritent d'être relevées. Rédigé par le sieur Leclercq, officier public de l'état civil du deuxième arrondissement, il constate que les témoins du général Bonaparte furent le directeur Barras, comme membre du gouvernement et son chef de Vendémiaire, et le capitaine Lemarrois, aide de camp du général. Nous avons vu, par les fragments de sa correspondance, que Bonaparte en avait plusieurs ; mais il avait probablement donné la préférence au capitaine Lemarrois, parce que c'est cet officier qui, en introduisant le jeune Beauharnais auprès de son général, avait été la cause occasionnelle de son mariage avec la mère de cet enfant. Les témoins de Joséphine furent Tallien, à qui celle-ci avait voué de la gratitude pour sa mise en liberté et la restitution d'une partie de sa fortune, et un sieur Calmelet, qualifié d'*homme de loi*, ami particulier et conseil de la famille Beauharnais[1].

On donne aux époux les noms de *Napolione Bonaparte*, prononciation italienne de ce nom dans quelques mois si retentissant, et de *Marie-Joseph-Rose de Tascher*. Le général est dit domicilié rue d'Antin, ce qui était sans doute son domicile particulier, car, comme commandant en chef de l'armée de l'intérieur, il logeait alors au quartier général de la division militaire, rue des Capucines, dans un hôtel occupé depuis par les archives du ministère

1. *Souvenirs historiques* de M. le baron de Menneval, t. Ier, p. 340. — Nous donnerons cet acte à la fin de l'ouvrage.

des affaires étrangères [1]. Le domicile de Joséphine est indiqué *rue Chantereine*, dans ce petit hôtel devenu historique, d'où, quatre ans plus tard, sortira tout armé le Dix-huit Brumaire, pour répondre à la voix de la France en péril.

Mais la particularité la plus remarquable offerte par l'acte de célébration de l'officier de l'état civil, est celle qui concerne l'âge des deux époux. Le sieur Leclercq leur donne à l'un et à l'autre, vingt-huit ans, Napoléon étant né, dit-il, à Ajaccio, *le cinq février mil sept cent soixante-huit*, et Marie-Joseph-Rose de Tascher, à la Martinique, *le vingt-trois juin mil sept cent soixante-sept*. Or Napoléon est réellement venu au monde le 15 août 1769; il avait donc, au 9 mars, jour de son mariage, vingt-six ans sept mois et non vingt-huit. Quant à Joséphine, née le 23 juin 1763, elle avait trente-deux ans et demi au jour de son second mariage. C'est donc en vieillissant Napoléon de dix-huit mois et en ôtant quatre ans à Mme de Beauharnais, que l'on était arrivé à assigner aux deux conjoints, un âge à peu près uniforme.

Ce qui a lieu de surprendre, c'est que l'officier public prétende tenir sous ses yeux et avoir lu aux parties et aux témoins, les actes de naissance sur lesquels il aurait pris ces dates erronées. Nous dirons comme l'ancien et véridique secrétaire de Napoléon : « Il fut procédé à cet acte civil, avec une

1. *Mémoires* de Mme la duchesse d'Abrantès, t. Ier, p. 288.

irrégularité qu'excusait le laisser aller de l'époque; la production des actes de naissance ne fut pas exigée, ou bien ces actes furent examinés très-superficiellement[1]. » Le sieur Leclercq dut rédiger sa pièce d'après la formule et avec le protocole usité, lequel mentionnait la production et la lecture des actes mêmes, tandis que peut-être les époux, n'ayant pas à leur disposition les originaux conservés dans de lointaines archives, n'avaient pu fournir à l'officier de l'état civil, que des notes incomplètes, et évidemment inexactes, dont celui-ci avait bien voulu se contenter, pour satisfaire à l'impatience du général que ses nouveaux devoirs appelaient en Italie. Si l'on veut une dernière preuve de la précipitation et de l'irrégularité qui ont présidé à la rédaction de tous les détails de cet acte, on la trouvera dans l'acceptation faite comme témoin du capitaine Lemarrois, né en 1776, et, par conséquent, encore mineur au mois de mars 1796, ce qui ne lui permettait pas d'intervenir dans un acte de mariage[2].

1. *Souvenirs historiques* de M. le baron de Menneval, t. I, p. 341.

2. M. de Menneval, *ibidem*.

Napoléon, oubliant à Sainte-Hélène l'inexactitude de son acte de mariage en ce qui le concernait personnellement, paraît avoir cru que Joséphine, pour se rapprocher de lui, avait eu recours à un acte de naissance autre que le sien. Un jour, écrit M. de Las Cases, la conversation étant tombée sur l'âge des femmes et leur répugnance à le laisser connaître, « l'Empereur cita une grande dame qui, en se mariant, avait trompé son mari de cinq ou six ans au moins, en imaginant de produire l'extrait baptistaire d'une sœur cadette, morte depuis longtemps : « La pauvre Joséphine s'exposait pourtant par là à de graves inconvénients, disait l'Empereur ; ce pouvait être réellement un cas de nullité de mariage. » (*Mémorial*, 1re partie, p. 199.) Mal-

Douze jours après son mariage, Bonaparte fit ses adieux à sa femme pour se rendre à Nice où se trouvait l'état-major de l'armée d'Italie, et le 21 mars 1796, il se mit en route, laissant le bonheur derrière lui et marchant à cette impérissable gloire qui l'attendait dans les champs du Piémont et de la Lombardie[1].

gré cette affirmation du *Mémorial*, on doit penser qu'aucun acte de naissance ne fut produit à ce mariage. Les deux sœurs de Joséphine étaient nées, l'une le 11 décembre 1764, l'autre le 3 septembre 1766 : ce n'est donc pas sur leurs extraits baptistaires que l'on a pu relever cette date fautive du 23 juin 1767, assignée à la naissance de Joséphine, laquelle, au reste, ne la rajeunissait que de quatre ans, et non de *cinq ou six au moins*, comme on le fait dire à Napoléon.

1. Tous les biographes ont répété, et la date du mariage y prête, que Napoléon et Joséphine avaient été seulement mariés à la municipalité et ne reçurent point la bénédiction religieuse. Cependant M. de Las Cases (*Mémorial*, Ire partie, p. 115) dit formellement, en invoquant l'autorité du prince primat, que « Mme de Beauharnais fut mariée au général Bonaparte par un prêtre insermenté, mais qui avait négligé, par un accident, l'autorisation obligée du curé de la paroisse. » Le culte n'était certes pas fort libre à l'avénement du Directoire; cependant la persécution sanglante avait fini avec la chute de Robespierre, et rien, dans les possibilités du moment et dans les principes plus tard bien connus de Napoléon et de Joséphine, ne contrarie la version du *Mémorial de Sainte-Hélène*.

## CHAPITRE VI.

Premières victoires de Bonaparte. — Lettres d'amour du général à sa femme. — Joséphine va retrouver son mari en Italie. — Glorieuse existence des deux époux. — Le général Bonaparte vainqueur de quatre armées autrichiennes. — Préliminaires de Léoben. — Cour de Montebello. — Paix de Campo-Formio.

Nous l'avons dit, nous ne voulons point, à propos de la biographie de Joséphine, refaire l'histoire de l'homme prodigieux au sort de qui elle venait de lier sa destinée. Que dirions-nous, au reste, qui ne soit connu de tous et pour les siècles. Début merveilleux! Ce général qui n'a pas vingt-sept ans, arrive au milieu de l'armée d'Italie réduite à une périlleuse défensive, et, dès qu'il se montre, il est reconnu pour maître par ce vieux Schérer qu'il vient remplacer, et par tous ses aînés en services et en gloire, Kellerman, Kilmaine, Augereau, Masséna, Laharpe, Serrurier, etc. Il parle, on l'écoute avec déférence; il commande, on obéit; il punit et l'on courbe la tête; il combat, et on l'admire. Ses soldats sont sans pain, il sait les nourrir;

ils sont sans chaussure, et, sur un geste, ils accomplissent ces marches forcées, hardies, imprévues, qui forment le fond de sa stratégie, de cette science nouvelle de la guerre, qui renverse les règles anciennes et prend l'ennemi toujours en défaut. Son armée enfin est dans sa main comme un coursier ardent et docile; il l'électrise de sa parole, la fascine de son regard et aux moments solennels, l'enlève par son exemple[1].

Un éditeur vraiment national a eu l'heureuse idée de réunir sur cette première campagne d'Italie la correspondance entière de Bonaparte avec les généraux placés sous ses ordres, avec les divers gouvernements de la péninsule et les agents diplomatiques de la France accrédités auprès d'eux, avec le Directoire de Paris et les illustrations de l'époque[2]. Il est impossible de lire cet admirable recueil dans lequel sont cotés, jour par jour, les plans, les opérations et les triomphes du général Bonaparte, sans s'associer aux acclamations de la France et de l'Europe entière émues du bruit de ces victoires retentissantes, de ces

1. « Depuis longtemps, lui écrit Masséna, vous connaissez la justice que je rends à vos talents militaires. (Lettre du 29 mars 1796, collection Panckouke, t. Ier, p. 23.) — Le lendemain (*ibid.*, p. 25), c'est au tour d'Augereau : « Je me félicite, ajoute-t-il, d'être sous vos ordres, connaissant votre civisme et vos talents militaires. » On voit par là que la réputation de Bonaparte était bien faite, et que sa nomination au commandement de l'armée d'Italie paraissait toute naturelle à ses frères d'armes.

2. *Correspondance inédite*, *officielle et confidentielle* de Napoléon Bonaparte avec les cours étrangères, les princes, les ministres et les généraux français et étrangers en Italie, en Allemagne et en Égypte. Paris, 1819, chez Panckouke. 7 vol. in-8.

noms immortels : Millesimo, Montenotte, Mondovi, Lodi, Rivoli, Arcole, etc. Mais c'est surtout dans les relations du jeune général avec les membres du Directoire, hier ses protecteurs, aujourd'hui ses égaux, demain ses protégés, qu'éclatent, soit qu'il approuve, qu'il conseille ou qu'il blâme, cette hauteur de vues, cette profondeur politique, cette assurance de soi, ce don du commandement, enfin, qui constituent la nature de ceux que Dieu semble avoir institués les dominateurs des hommes, et ont fait le prestige des Alexandre, des Annibal, des César, des Charlemagne comme des Napoléon.

Parti de Paris le 21 mars, le général Bonaparte arriva, le 27, à Nice, où se trouvait le quartier général de l'armée dont il allait prendre le commandement. Après s'être fait reconnaître, il concentra aussitôt ses troupes et se mit en mesure de reprendre l'offensive. Les vingt premiers jours d'avril se passèrent sans que le Directoire eût aucune nouvelle des opérations du jeune général, et ses ennemis, car il en avait, puisque déjà il comptait des jaloux, commencèrent à le taxer, lui de présomption et le gouvernement d'imprudence. Les lettres qu'il écrivait à sa femme, toutes pleines des expressions de son amour, ne lui parlaient point de ses dispositions militaires, de sorte que, le 21 avril, elle apprit, en même temps que toute la France, la première victoire de son mari, datée de Montenotte. Mais, à partir de cette date jusqu'au 20 mai, ce fut pour Mme Bonaparte une succession non interrompue d'émotions glorieu-

ses et d'hommages personnels qui firent d'elle, à Paris, la femme la plus honorée, la plus fêtée et la plus heureuse. Chaque jour, par les communications directes que lui faisait le gouvernement, par les messages du Directoire aux deux Assemblées, et la publication dans le *Moniteur* des rapports du général en chef de l'armée d'Italie, elle était tenue au courant de tous les détails de la marche et des opérations de son époux dont chaque pas était une victoire. Rien ne vaut, pour connaître ce brillant moment de la vie de Joséphine et de l'existence de la France, comme un coup d'œil jeté sur le répertoire toujours vivant de notre histoire nationale.

C'est le 25 avril que parut dans le *Moniteur* le premier rapport du général Bonaparte, rendant compte avec une simplicité antique de la bataille de Montenotte gagnée le 11 du même mois. Il loue tout le monde et n'oublie que lui : « Généraux, dit-il, officiers et soldats ont soutenu dans cette journée mémorable la gloire du nom français. » Deux jours après, seconde dépêche annonçant la victoire plus importante de Millesimo, et même ton de supériorité modeste. Mais Salicetti, son compatriote, qui lui avait été adjoint en qualité de commissaire du gouvernement, se croit tenu à moins de discrétion, et il rend franchement justice à ce génie militaire qui fait explosion avec tant d'éclat : « Le plan du général en chef (avait-il dit de Montenotte) a été on ne peut plus savamment combiné[1]; »

1. *Moniteur* du 26 avril.

il ajoute en parlant de Millesimo : « Je dois vous dire que le général en chef s'est acquis dans cette victoire, par la sagesse de ses mesures, par son habileté à les diriger, par son activité à se porter pendant l'action sur les points où sa présence pouvait être nécessaire, la réputation d'un général digne sous tous les rapports de la confiance nationale[1]. »

Le lendemain, 28 avril, le *Moniteur* s'ouvre par cette ligne : « Encore une victoire remportée par l'infatigable armée d'Italie ! » et l'on publie le rapport du général Bonaparte sur la bataille de Dégo, gagnée le lendemain de la victoire de Millesimo. Le 4 et le 5 mai nouveaux rapports qui font connaître la quatrième victoire de Mondovi, et, quelques jours après, l'annonce imprévue que le gouvernement piémontais se détachait de l'Autriche et demandait la paix.

Sur la proposition du Directoire, les Conseils déclarèrent que l'armée d'Italie *ne cessait de bien mériter de la patrie*, et ordonnèrent que leur décret, ainsi que le message du gouvernement qui annonçait les victoires de Bonaparte, seraient affichés dans toutes les municipalités. Le Directoire adressa au jeune général ses félicitations au nom de la nation : « Il est satisfaisant pour lui, disait-il, de voir justifier par les lauriers que vous venez de cueillir, le choix qu'il a fait de vous pour conduire l'armée d'Italie à la victoire. Recevez aujourd'hui, général, le tribut de la reconnaissance nationale. » Et Carnot, tout fier d'a-

1. *Moniteur* du 27 avril.

voir deviné son génie et d'avoir doté la France d'un pareil défenseur, lui écrit en particulier : « Toute la France, toute l'Europe ont les yeux fixés sur vous[1]. » Enfin un dernier et solennel hommage est rendu le 9 mai, en plein Luxembourg, à celui que l'on appelle déjà le héros de l'Italie, dans la personne de l'un de ses plus intrépides aides de camp, Junot, qui avait été chargé d'apporter au gouvernement les vingt-deux drapeaux enlevés à l'ennemi dans la conquête du Piémont. Le *Moniteur* décrit cette cérémonie patriotique à laquelle assistait Mme Bonaparte. Elle y entendit le président du Directoire, qui était alors Carnot, « payer un juste tribut d'éloges au jeune général qui venait de s'immortaliser en si peu de jours[2]. » Une épée d'honneur fut offerte à l'envoyé de Bonaparte, et le président lui donna l'accolade fraternelle. « Cette séance, ajoute l'organe officiel, qui n'a duré qu'une demi-heure, présentait un spectacle imposant et tout à la fois attendrissant. Les sons d'une musique guerrière ajoutaient encore à cet enthousiasme général, qui s'est souvent manifesté par des cris de *Vive la république !* »

On se figure de quelle considération, de quel éclat devaient entourer à Paris Mme Bonaparte les triomphes de son époux qui, en outre de leurs résultats et de leur rapidité merveilleuse, frappaient d'autant plus l'attention que, pour des raisons diverses, les autres armées de la France, c'est-à-dire celles du

1. Lettre du 25 avril 1796. Collection Panckouke, t. Ier, p. 75.
2. *Moniteur* du 10 mai.

Nord, de la Sambre, du Rhin et des Alpes restaient complétement inactives, et que, comme l'avait dit Carnot, tous les regards étaient fixés sur celle d'Italie. Aussi les plus grandes démonstrations étaient-elles prodiguées à Joséphine dans ses rares visites au Luxembourg, pendant que son hôtel de la rue Chantereine voyait se succéder tout ce qu'elle avait à Paris d'amis anciens et nouveaux qui venaient, chaque jour, la féliciter de quelque nouveau succès, ce qui contrariait le projet qu'elle avait formé de vivre retirée pendant l'absence du général, retraite dont lui faisait, au reste, une loi la situation de sa santé, qui avait toujours été mauvaise depuis le départ de son mari.

Mais pendant que le général Bonaparte, marchant de victoire en victoire, sauvait la république et conquérait l'admiration du monde, son cœur, inondé de gloire, souffrait dans son amour par l'absence de celle qui ne lui avait donné qu'un rapide bonheur, dont l'image revenait sans cesse à son imagination enflammée. On a beaucoup de lettres de cette première époque écrites par le jeune général à sa femme, et qui ont fait dire à Walter Scott que « Napoléon, aussi ardent à l'amour qu'à la guerre, avait (dans sa correspondance) le langage enthousiaste d'un berger arcadien, » c'est-à-dire d'un amoureux de roman.

Il faut prendre avec prudence et discrétion dans le nombre infini des lettres attribuées à Napoléon et à Joséphine. Il n'est pas de personnages historiques sur lesquels l'art du pastiche, le talent de l'imitation

et la spéculation, tantôt amie, tantôt perfide, se soient plus exercés. Bien pénétré du devoir de l'historien, qui ne doit rien hasarder de faux ni de douteux, trompé déjà et mieux en mesure aujourd'hui de discerner la vérité du mensonge, nous avons élagué avec le plus grand soin tout ce qui ne nous a pas paru offrir les caractères de l'authenticité et de l'évidence; aussi, le lecteur ne rencontrera dans ce livre que des lettres autographes, des pièces officielles, et lorsque nous nous sommes servi de documents publiés déjà, nous avons pris à tâche de ne les demander qu'à des recueils dont la provenance offrait toutes les garanties[1].

C'est une étude en même temps remplie de charme et de surprises que celle de la correspondance con-

1. C'est dans cette catégorie qu'il faut ranger celui auquel nous emprunterons les traits les plus curieux et les plus intimes de l'existence conjugale de Napoléon, d'abord pendant cette première, et, on peut le dire, si romanesque campagne d'Italie, et ensuite pendant le reste de son union avec Joséphine. Nous l'avons déjà cité; c'est le recueil publié en 1833 chez MM. Didot frères, et intitulé : *Lettres de Napoléon à Joséphine pendant la campagne d'Italie, le Consulat et l'Empire, Lettres de Joséphine à Napoléon et de la même à sa fille*. 2 vol. in-8.

L'authenticité de ces lettres que nous avons largement mises à contribution, est incontestable; leur origine est certaine. Elles ont été communiquées à l'éditeur par l'auguste fille de l'Impératrice : « Nous livrons à l'impression, dit-on dans l'*Avertissement* placé en tête de l'ouvrage, les lettres de Napoléon et de Joséphine, qui devaient être publiées en 1825, pour répondre à quelques interprétations hasardées du *Mémorial de Sainte-Hélène*. Des considérations ont empêché que ces lettres ne parussent alors; la personne que les droits du sang en ont rendue dépositaire, nous autorise à les publier aujourd'hui... Nous ne ferons aucune réflexion sur le style de ces lettres écrites à la hâte et dans tout l'abandon de l'intimité; on

jugale de Bonaparte, pendant cette année 1796. Il est impossible de rien voir de plus ardent, de plus passionné, de plus déréglé, dirions-nous, s'il n'était question de cette chose la plus chaste malgré ses ardeurs, l'amour dans le mariage. Le jeune conquérant de l'Italie réalise, en effet, au plus haut point, le type du mari amoureux. Il y a chez lui à la fois tant de naïve fraîcheur et d'exaltation romanesque, tant d'abnégation et d'exigence, une confiance si absolue et une jalousie si déraisonnable, que souvent en lisant ses lettres, on oublie même que Bonaparte est époux pour ne voir en lui qu'un amant. Cela s'explique par l'énergie de son caractère, l'impétuosité de son cœur et la fiévreuse et mobile fécondité de son esprit, mais aussi par la bizarrerie de sa situation, amant d'hier, mari de quel-

jugera facilement qu'elles n'étaient pas destinées à voir le jour. Nous les publions, toutefois, sans y rien changer. Notre amour pour la vérité nous commanderait cette réserve, quand nous ne saurions pas que trop souvent corriger c'est profaner. » Ailleurs, après s'être plaint avec justice des erreurs dont fourmillent toutes les biographies de Joséphine et fait appel à la vérité, on ajoute : « Le seul moyen de la présenter, cette vérité, dans tout son jour, et de répondre aux faussetés que des ouvrages, estimables d'ailleurs, renferment sur l'Impératrice, c'est de publier toutes les lettres de Napoléon à sa femme. Cette seule considération a décidé la personne qui possédait cette correspondance, la fille de l'Impératrice Joséphine, à en permettre l'impression. » Ce recueil, dont on comprend toute l'importance, contient 228 lettres de Napoléon et 70 de Joséphine; mais quoiqu'en dise le titre, il ne contient pas les lettres de Joséphine à Napoléon.

L'éditeur de l'œuvre connue sous le titre de *Mémoires d'une Contemporaine*, a joint au deuxième volume de cet ouvrage, sans qu'on s'explique bien le choix d'une pareille place, douze *Lettres inédites de Napoléon Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie*. L'éditeur « laisse le plaisir au public d'en reconnaître le cachet original, sans

ques jours, jeté par ses devoirs et son génie au milieu des périlleux succès d'une grande guerre, à trois cents lieues d'une femme adorée qu'il pouvait ne plus revoir! Le cœur en lui, on va en juger, est au niveau de son génie. C'est une âme en tout complète, grande en héroïsme, profonde en amour.

. Ce chapitre sera presque en entier emprunté à la correspondance de Bonaparte avec sa femme. Ayant à faire connaître les nuances les plus intimes de ses sentiments, il n'y aurait ni convenance ni intérêt à les traduire en un autre langage que le sien. Les équivalents, en pareille matière, quels que soient les efforts et le soin de l'interprète, sont toujours pâles et, sans le vouloir, souvent faux; et lorsque surtout

le fatiguer des preuves de leur caractère authentique. » C'est s'en tirer à peu de frais; mais on ne saurait accepter pour vrais des documents qui pour toute autorité n'ont à offrir qu'un si mince certificat, aussi n'avons-nous pas cru devoir en faire usage.*

Il nous semble qu'on a voulu, dans ces pièces, exagérer le style heurté, les sentiments brûlants et le langage parfois étrange de Napoléon. C'est ce dont il est facile de s'assurer en les comparant à la correspondance très-authentique de cette première campagne d'Italie, publiée par les soins de la reine Hortense. De plus, il est quelques détails et surtout quelques dates dans ces douze lettres, qui nous paraissent déposer contre leur authenticité. Ainsi, dans l'une qui est datée de Nice, du 10 germinal, c'est-à-dire du 30 mars 1796, Bonaparte se plaint que sa femme *le traite de vous*, par ses lettres des 23 et 26 *ventôse*, qui correspondent aux 13 *et* 16 *mars*. Or, on sait que le général ne quitta Paris que le 21 de ce mois; sa femme n'avait donc pas à lui écrire aux dates par lui citées. Dans une autre, datée du quartier général de Milan, le 23 prairial an IV (11 juin 1796), le général Bonaparte annonce à sa femme « que sa lettre lui sera remise par le duc de Lesbelloni (lisez Serbelloni), le plus grand seigneur de ce pays, qui va être député à Paris. » Or, M. de Serbelloni ne vint en France qu'au mois de septembre de

le personnage dont on veut reproduire la physionomie morale s'appelle Napoléon, et qu'on possède écrite par lui l'histoire de son cœur, on doit respectueusement lui passer la plume, bien assuré en agissant ainsi de l'approbation et de la reconnaissance du lecteur.

Nous allons reproduire d'abord quatre lettres du général Bonaparte pendant les premiers temps de cette absence. La première a déjà été donnée par Walter Scott; les trois autres, comme celle-là entièrement authentiques, n'ont jamais été publiées, et c'est une bonne fortune pour ce livre dont il nous est permis de nous féliciter.

cette année, mais porteur alors, comme nous le verrons, de lettres de Joséphine pour sa fille et pour sa tante.

Mme de Genlis, au chapitre XXXIX de ses *Mémoires*, parle aussi d'une collection de lettres écrites vers la même époque par le général Bonaparte à sa femme. Ce passage n'a point été relevé jusqu'ici: « L'Impératrice de Russie, dit l'ancienne gouvernante des enfants d'Orléans, avait une énorme quantité de lettres de Bonaparte, écrites de sa main et adressées à Joséphine (déjà sa femme), durant ses campagnes d'Italie et pendant son séjour à Turin. Un valet de chambre infidèle les recueillit à l'insu de Mme Bonaparte, et imagina, je ne sais comment, de les offrir à Mme de Courlande *a* (qui, sans doute, les céda à l'impératrice de Russie). Elle me confia ces lettres pour en prendre copie. Je les lus avec avidité, et je les trouvai toutes différentes de ce que j'aurais imaginé.... Elles étaient d'une écriture fort difficile à lire; mais cependant j'en vins parfaitement à bout. Ces lettres étaient spirituelles et touchantes. On n'y voyait point d'ambition et elles exprimaient une extrême sensibilité; elles prouvaient que Bonaparte avait eu pour sa femme la passion la plus vraie et la plus ardente. »

Cette correspondance est sans doute conservée à Saint-Pétersbourg.

*a* Mère de Mme la duchesse de Dino.

Port Maurice, le 14 germinal (3 avril) 1796[1].

« J'ai reçu toutes tes lettres, mais aucune n'a fait sur moi l'impression de ta dernière. Y penses-tu, mon adorable amie, de m'écrire en ces termes? Crois-tu donc que ma position n'est pas déjà assez cruelle, sans encore accroître mes regrets et bouleverser mon âme? Quel style! quels sentiments que ceux que tu peins! Ils sont de feu; ils brûlent mon pauvre cœur. Mon unique Joséphine, loin de toi il n'est pas de gaieté; loin de toi le monde est un désert où je reste isolé et sans éprouver la douceur de m'épancher. Tu m'as ôté plus que mon âme; tu es l'unique pensée de ma vie. Si je suis ennuyé du tracas des affaires, si j'en crains l'issue, si les hommes me dégoûtent, si je suis prêt à maudire la vie, je mets la main sur mon cœur : ton portrait y bat, je le regarde, et l'amour est pour moi le bonheur absolu et tout est riant, hors le temps que je me vois absent de mon amie.

« Par quel art as-tu su captiver toutes mes facultés, concentrer en toi mon existence morale? C'est une magie, ma douce amie, qui ne finira qu'avec moi. Vivre pour Joséphine, voilà l'histoire de ma vie. J'agis pour arriver près de toi; je me meurs pour t'approcher. Insensé! je ne m'aperçois pas que je m'en éloigne. Que de pays, que de contrées nous séparent! Que de temps avant que tu lises ces carac-

1. *Vie de Napoléon Bonaparte* par Walter Scott, éd. in-12, t. VI, p. 220.

tères, faibles expressions d'une âme émue où tu règnes! Ah! mon adorable femme! je ne sais quel sort m'attend; mais s'il m'éloigne plus longtemps de toi, il me serait insupportable; mon courage ne va pas jusque-là. Il fut un temps où je m'enorgueillissais de mon courage, et quelquefois, en jetant les yeux sur le mal que pourraient me faire les hommes, sur le sort que pourrait me réserver le destin, je fixais les malheurs les plus inouïs sans froncer le sourcil, sans me sentir étonné. Mais aujourd'hui l'idée que ma Joséphine peut être mal, l'idée qu'elle pourrait être malade, et surtout la cruelle, la funeste pensée qu'elle pourrait m'aimer moins, flétrit mon âme, arrête mon sang, me rend triste, abattu, ne me laisse pas même le courage de la fureur et du désespoir. Je me disais souvent jadis : les hommes ne peuvent rien à celui qui meurt sans regret; mais aujourd'hui mourir sans être aimé de toi, mourir sans cette certitude, c'est le tourment de l'enfer, c'est l'image vive et frappante de l'anéantissement absolu. Il me semble que je me sens étouffé. Mon unique compagne, toi que le sort a destinée pour faire avec moi le voyage pénible de la vie, le jour où je n'aurai plus ton cœur sera celui où la nature sera pour moi sans chaleur et sans végétation.... Je m'arrête, ma douce amie; mon âme est triste, mon corps est fatigué, mon esprit est allourdi; les hommes m'ennuient. Je devrais bien les détester, ils m'éloignent de mon cœur.

« Je suis à Port-Maurice, près Oneille; demain je

suis à Albenga. Les deux armées se remuent; nous cherchons à nous tromper. Au plus habile la victoire. Je suis assez content de Beaulieu, il manœuvre bien; il est plus fort que son prédécesseur. Je le battrai, j'espère, de la belle manière. Sois sans inquiétude; aime-moi comme tes yeux; mais, ce n'est pas assez, comme toi, plus que toi, que ta pensée, ton esprit, ta vie, ton tout. Douce amie, pardonne-moi, je délire; la nature est faible pour qui sent vivement, pour celui que tu animes.

« A Barras, Sucy, Mme Tallien, amitié sincère; à Mme Château-Renard, civilités d'usage; à Eugène et Hortense, amour vrai.

« N. B. »

A travers ce désordre et les incorrections qui lui sont habituelles, Napoléon a trouvé le style et l'accent de la passion. On a remarqué ces traits qui la peignent si bien : ils éclatent; on les sent. Cette lettre écrite avant la première bataille de Bonaparte, témoigne aussi de l'assurance dans le succès qui ne l'abandonna jamais. Elle porte en outre la trace de ses relations personnelles et assez intimes avec Mme Tallien et Barras. Rendant justice à l'amour déjà profond de sa femme, le général vient de se plaindre de la trop grande vivacité des lettres de celle-ci : quatre jours après c'est de sa froideur qu'il se plaint, et nous allons le voir pris d'une de ces bouffées de jalousie qui, à chaque instant, s'élèvent comme elles se dissipent dans son esprit.

Albenga, le 18 germinal (7 avril) 1796[1].

« Je reçois une lettre que tu interromps pour aller, dis-tu, à la campagne; et après cela tu te donnes le ton d'être jalouse de moi, qui suis ici accablé d'affaires et de fatigues. Ah! ma bonne amie!... Il est vrai que j'ai tort. Dans le printemps la campagne est belle; et puis l'amant de dix-neuf ans s'y trouvait sans doute[2]; le moyen de perdre un instant de plus à écrire à celui qui, éloigné de trois cents lieues de toi, ne vit, ne jouit, n'existe que pour ton souvenir, qui lit tes lettres comme on dévore, après six heures de chasse, les mets que l'on aime.

« Je ne suis pas content. Ta dernière lettre est froide comme l'amitié. Je n'y ai pas trouvé ce feu qui allume tes regards, ce que j'ai cru quelquefois y voir. Mais quelle est ma bizarrerie! j'ai trouvé que tes lettres précédentes oppressaient trop mon âme; la révolution qu'elles y produisaient attaquait mon repos et asservissait mes sens. Je désirais des lettres plus froides, mais elles me donnent le glacé de la

1. Cette lettre ainsi que les deux qui suivent, entièrement inédites, nous ont été communiquées par M. le baron Feuillet de Conches dont on connaît la science et l'autorité en matière d'autographes. Qu'il reçoive ici pour sa gracieuseté nos bien vifs remercîments. Nous n'avons point vu ces lettres attribuées à Bonaparte qui se trouvent en Angleterre; mais leur parfaite authenticité nous est garantie par M. le baron Feuillet de Conches qui a exécuté de sa main sur les originaux, la copie qui nous a servi pour l'impression : une pareille affirmation vaut pour nous la vue des autographes mêmes.

2. Nous n'avons pu trouver un nom à mettre sous cette fantasque imagination.

mort. La crainte de ne pas être aimé de Joséphine, l'idée de la voir inconstante, de la.... Mais je me forge des peines. Il en est tant de réelles ; faut-il encore s'en fabriquer !!! Tu ne peux m'avoir inspiré un amour sans bornes sans le partager, et avec ton âme, ta pensée et ta raison, l'on ne peut pas en retour de l'abandon, du dévouement, donner en échange le coup de mort....

« Tu ne me parles pas de ton vilain estomac ; je le déteste. Adieu jusqu'à demain, *mio dolce amor*. Un souvenir de mon unique femme et une victoire du destin, voilà mes souhaits : un souvenir unique, entier, digne de celui qui pense à toi à tous les instants.

« Mon frère est ici. Il a appris mon mariage avec plaisir. Il brûle de l'envie de te connaître. Je cherche à le décider de venir à Paris. Sa femme est accouchée; elle a fait une fille. Ils t'envoient pour présent une boîte de bonbons de Gênes. Tu recevras des oranges, des parfums et de l'eau de fleur d'orange que je t'envoie. Junot, Murat te présentent leurs respects.

« N. B. »

Mais après la capitulation de Cherasco qui lui soumettait le Piémont et lui assurait le passage des Alpes, le général Bonaparte à bout de courage contre son cœur, voulut réaliser un projet formé dès son départ et faire venir sa femme auprès de lui. Il profita de l'occasion de son frère Joseph qu'il envoyait à Paris, pour engager le Directoire à accorder la paix au roi de Sardaigne, et auquel il adjoignait son aide de

camp Junot, chargé d'offrir au gouvernement les drapeaux conquis sur l'ennemi[1]. Le général remit à Joseph une lettre ainsi conçue :

Carru, le 5 floréal (24 avril) 1796.

« A ma douce amie,

« Mon frère te remettra cette lettre. J'ai pour lui la plus vive amitié. Il obtiendra, j'espère, la tienne. Il la mérite. La nature l'a doué d'un caractère doux et inaltérablement bon; il est tout plein de bonnes qualités. J'écris à Barras pour qu'on le nomme consul dans quelque port d'Italie. Il désire vivre éloigné avec sa petite femme, du grand tourbillon et des grandes affaires. Je te le recommande.

« J'ai reçu ta lettre du 16 et du 21[2]. Tu as été bien des jours sans m'écrire. Que fais-tu donc? Oui, ma bonne amie, je suis non pas jaloux mais quelquefois inquiet. Viens vite; je te préviens, si tu tardes, tu me trouves malade. Les fatigues et ton absence, c'est trop à la fois.

« Tes lettres font le plaisir de mes journées, et mes journées heureuses ne sont pas fréquentes. Junot porte à Paris vingt-deux drapeaux. Tu dois revenir avec lui, entends-tu?... Malheur sans remède, douleur sans consolation, peines continues si j'avais le malheur de le voir revenir seul, mon adorable amie. Il te verra, il respirera dans ton temple; peut-être même lui accorderas-tu la faveur unique et inap-

1. *Mémoires et correspondance* du roi Joseph, t. Ier, p. 61.
2. Du 5 et du 10 avril.

préciable de baiser ta joue, et moi je serai seul et bien, bien loin. Mais tu vas revenir, n'est-ce pas ? tu vas être ici à côté de moi, sur mon cœur, dans mes bras? Prends des ailes, viens, viens! Mais voyage doucement. La route est longue, mauvaise, fatigante. Si tu allais verser ou prendre mal; si la fatigue.... Viens vivement, mon adorable amie, mais lentement.

« J'ai reçu une lettre d'Hortense. Elle est tout à fait aimable. Je vais lui écrire. Je l'aime bien, et je lui enverrai bientôt les parfums qu'elle veut avoir.

« N. B. »

*Inaltérablement bon*, c'est Joseph peint d'un seul trait; et c'est lui encore que cet éloignement précoce « du grand tourbillon et des grandes affaires. » Et quand le général vient aux choses de son cœur et à ce départ de sa femme qui va devenir son idée fixe, que de grâce dans sa passion, et presque de remords dans ses exigences — accours, prends des ailes; mais la route est mauvaise, ne te fatigue pas; cependant viens vite, mais à petites journées! — C'est l'amour qui commande et qui craint; c'est bien à la fois ce dévouement et cet égoïsme qui le constituent.

Quelques jours après, le général Bonaparte expédia à Paris Murat, un autre de ses aides de camp, pour porter au Directoire le reste des drapeaux pris à l'ennemi, et le chargea aussi de presser le départ de sa femme. On a fort critiqué Joséphine de n'avoir pas accouru dès le mois d'avril en Italie, au premier appel de son mari, avant sa victoire de Lodi et la

soumission du Milanais. De bonne foi, il fallait être son glorieux époux, puisant dans son génie l'assurance de sa conquête, et dans son impatient amour les désirs les moins soucieux des obstacles, pour concevoir d'aussi hâtives exigences. Ce n'était certes pas la coutume, depuis le commencement des guerres de la République, de voir les femmes de nos généraux marcher à la suite des armées. La règle, basée sur des motifs faciles à concevoir, ne le voulait point, et la prudence s'y opposait. Nous ne prétendons pas faire de Joséphine une femme taillée à l'antique, une Romaine, une héroïne. Pendant la Terreur, au Divorce, elle a eu ses heures d'héroïsme, et elle a noblement suffi aux grandes épreuves de sa destinée. C'était là son genre de courage : la force d'une âme douce et modérée qui grandit sous les coups du sort. Mais s'embarquer ainsi dès le début dans les fatigues et les incertitudes d'une grande guerre, bivouaquer, même dans des villes italiennes, faire campagne en un mot, c'était trop demander à cette nature créole chez laquelle, si la nonchalance était une grâce, elle était aussi un défaut. Mme Bonaparte ne manquait pas autour d'elle de parents et d'amis qui traitaient de folie un départ trop prompt. Des apparences de grossesse lui commandaient ensuite d'attendre, et lorsque dans la seconde quinzaine de mai, la nouvelle du succès décisif de Lodi et de l'entrée triomphale de son mari dans Milan lui eut permis de se rendre à son appel, elle tomba réellement malade, et ne se trouva en état de partir que vers le milieu de juin. Dès que sa santé

se fut améliorée, Joséphine, malgré son profond chagrin de quitter ses enfants auprès desquels la retenait sa tendresse, se mit en devoir d'aller rejoindre un époux vers qui l'appelait aussi son cœur chaque jour plus aimant.

Mais cette absence prolongée au delà de ses impatientes prévisions avait mis le héros de l'Italie dans une situation d'esprit impossible à décrire. La jalousie, l'irritation, l'espoir, la crainte se partageaient ce cœur orageux. C'est une jalousie sans motif, sans objet précis ; lorsque ses vapeurs montent à son cerveau Bonaparte maudit les femmes, et lorsqu'il apprend que la sienne est malade, il se maudit lui-même de la peine qu'il a pu lui causer par sa correspondance emportée.

Privé de ces nouvelles quotidiennes qu'il aurait exigées, trouvant que Junot, que Murat, que son frère méritent autant que Joséphine son éternel reproche de négligence, dans ses alarmes Bonaparte imagine un moyen décisif de sortir de la mortelle inquiétude qui l'oppresse. Il expédie à sa femme un courrier particulier chargé uniquement de remettre sa lettre, demander une réponse immédiate et catégorique, et repartir sur-le-champ à franc étrier pour lui rapporter ce qu'il appelle la mort ou la vie, selon que Joséphine sera malade ou rétablie. Pauvre héros amoureux, quelle joie si la destinée scientifique de la France lui eût donné alors notre interprète électrique, comme plus tard en face de l'Angleterre l'indomptable vapeur!

Voici cette lettre magnifique, la plus longue, la plus éloquente et la plus passionnée que nous con-

naissions de toutes celles écrites par Napoléon lui-même :

« Tortone, midi, le 27 prairial an IV de la République (15 juin 1796).

« A Joséphine,

« Ma vie est un cauchemar perpétuel. Un pressentiment funeste m'empêche de respirer. Je ne vis plus, j'ai perdu plus que la vie, plus que le bonheur, plus que le repos ; je suis presque sans espoir. Je t'expédie un courrier. Il ne restera que quatre heures à Paris, et puis m'apportera ta réponse. Ecris-moi dix pages ; cela seul peut me consoler un peu.... Tu es malade, tu m'aimes, je t'ai affligée, tu es grosse et je ne te vois pas. Cette idée me confond. J'ai tant de torts avec toi que je ne sais comment les expier. Je t'accuse de rester à Paris, et tu y étais malade. Pardonne-moi, ma bonne amie ; l'amour que tu m'as inspiré m'a ôté la raison ; je ne la retrouverai jamais. L'on ne guérit pas de ce mal-là. Mes pressentiments sont si funestes, que je me bornerais à te voir, à te presser deux heures contre mon cœur, et mourir ensemble. Qui est-ce qui a soin de toi ? J'imagine que tu as fait appeler Hortense. J'aime mille fois plus cette aimable enfant depuis que je pense qu'elle peut te consoler un peu. Quant à moi, point de consolation, point de repos, point d'espoir, jusqu'à ce que j'aie reçu le courrier que je t'expédie, et que par une longue lettre tu m'expliques ce que c'est que ta maladie, et jusqu'à quel point elle doit être sérieuse. Si elle est dangereuse, je t'en préviens, je pars de suite pour

Paris. Mon arrivée vaudra ta maladie. J'ai été toujours heureux. Jamais mon sort n'a résisté à ma volonte, et aujourd'hui je suis frappé dans ce qui me touche uniquement. Joséphine, comment peux-tu rester tant de temps sans m'écrire? Ta dernière lettre laconique est du 3 du mois[1]; encore est-elle affligeante pour moi. Je l'ai cependant toujours dans ma poche. Ton portrait et tes lettres sont sans cesse devant mes yeux.

« Je ne suis rien sans toi. Je conçois à peine comment j'ai existé sans te connaître. Ah! Joséphine, si tu eusses connu mon cœur, serais-tu restée depuis le 29 au 16 sans partir[2]? aurais-tu prêté l'oreille à des amis perfides qui voulaient peut-être te tenir éloignée de moi? Je soupçonne tout le monde; j'en veux à tout ce qui t'entoure. Je te calculais partie depuis le 5, et le 15 arrivée à Milan[3].

« Joséphine, si tu m'aimes, si tu crois que tout dépend de ta conservation, ménage-toi. Je n'ose pas te dire de ne pas entreprendre un voyage si long et dans les chaleurs, à moins si tu es dans le cas de faire la route. Va à petites journées; écris-moi à toutes les couchées, et expédie-moi d'avance tes lettres.... Ta maladie, voilà ce qui m'occupe la nuit et le jour. Sans appétit, sans sommeil, sans intérêt pour l'amitié, pour la gloire, pour la patrie, toi, toi, et le reste du monde n'existe pas plus pour moi que s'il

1. Du 22 mai 1796. Sans doute les lettres de Joséphine avaient dû s'égarer, et elle n'était point restée aussi longtemps sans écrire.
2. Du 18 mai au 4 juin.
3. 24 mai et 3 juin.

était anéanti. Je tiens à l'honneur puisque tu y tiens, à la victoire puisque cela te fait plaisir, sans quoi j'aurais tout quitté pour me rendre à tes pieds.

« Quelquefois je me dis : Je m'alarme sans raison, déjà elle est guérie, elle part, elle est partie, elle est peut-être déjà à Lyon.... Vaine imagination ! tu es dans ton lit, souffrante, plus belle, plus intéressante, plus adorable; tu es pâle, et tes yeux sont plus languissants; mais quand tu seras guérie, si un de nous deux devait être malade, ne doit-il pas être moi? Plus robuste et plus courageux, j'eusse supporté la maladie plus facilement. La destinée est cruelle, elle me frappe dans toi!

« Ce qui me console quelquefois, c'est de penser qu'il dépend du sort de te rendre malade, mais qu'il ne dépend de personne de m'obliger à te survivre.

« Dans ta lettre, ma bonne amie, aie soin de me dire que tu es convaincue que je t'aime au delà de tout ce qu'il est possible d'imaginer; que tu es persuadée que tous mes instants te sont consacrés; que jamais il ne se passe une heure sans penser à toi; que jamais il ne m'est venu dans l'idée de penser à une autre femme; qu'elles sont toutes à mes yeux sans grâce, sans beauté et sans esprit; que toi, toi tout entière, telle que je te vois, que tu es, pouvais me plaire et absorber toutes les facultés de mon âme; que tu en as touché toute l'étendue; que mon cœur n'a point de replis que tu ne voies, point de pensées qui ne te sont subordonnées; que mes forces, mes bras, mon esprit, sont tout à toi; que mon âme

est dans ton corps, et que le jour où tu aurais changé, ou où tu cesserais de vivre serait celui de ma mort; que la nature, la terre, n'est belle à mes yeux que parce que tu l'habites. Si tu ne crois pas tout cela, si ton âme n'en est pas convaincue, pénétrée, tu m'affliges, tu ne m'aimes pas. Il est un fluide magnétique entre les personnes qui s'aiment. Tu sais que jamais je ne pourrais te voir un amant, encore moins t'en souffrir un : lui déchirer le cœur et le voir serait pour moi la même chose; et puis si je pouvais porter la main sur ta personne sacrée.... non, je ne l'oserais jamais, mais je sortirais d'une vie où ce qui existe de plus vertueux m'aurait trompé.

« Mais je suis sûr et fier de ton amour. Les malheurs sont des épreuves qui nous décèlent mutuellement toute la force de notre passion. Un enfant adorable comme sa maman va voir le jour et pourrait passer plusieurs ans dans tes bras. Infortuné, je me contenterais d'une journée. Mille baisers sur tes yeux, sur tes lèvres.... Adorable femme, quel est ton ascendant! Je suis bien malade de ta maladie. J'ai encore une fièvre brûlante! Ne garde pas plus de six heures le courrier, et qu'il retourne de suite me porter la lettre chérie de ma souveraine.

« N. B.[1] »

1. Dans la *Correspondance* de Napoléon avec son frère Joseph, nous trouvons, à la date du 15 mai, ces mots : « Donne-moi des nouvelles de ma femme; l'on me dit qu'elle est malade, et cela me déchire l'âme. »

Quelques jours avant, il écrivait à Carnot, dans une grave dépêche militaire datée du 9 mai 1796 : « Je vous dois des remercî-

On ne peut être plus persuadé que ne se montre ici cet ombrageux époux, de la vanité de ses jalousies et de ses terreurs. Quelle tendresse au milieu de tant d'héroïques soucis! Que d'amour dans ces blasphèmes d'un instant qui mettent aux pieds de la femme aimée tout ce qui est noble et sacré et qui résonnait si haut dans l'âme de Bonaparte : l'amitié, la patrie, l'honneur, et cette passion de la gloire à laquelle il ne semble tenir que parce que ses victoires plaisent à celle qui l'admire en l'aimant. Et dans l'expression de cet amour que d'énergie et de délicatesse en même temps! « Ton vilain estomac, je le déteste, » disait-il tout à l'heure à sa femme; « Je suis bien malade de ta maladie, » lui dit-il ici, sans songer à copier cette mère qui avait mal à la poitrine de sa fille; et ceci : « L'amour que tu m'as inspiré m'ôte la raison, je ne la retrouverai jamais, l'on ne guérit pas de ce mal-là; » et ceci encore : « La destinée est cruelle, elle me frappe dans toi! »

Le dérangement de la santé de Joséphine était dû surtout à un commencement de grossesse qui, pendant plusieurs mois, donna à son mari de douces espérances; mais Dieu ne devait pas accorder à l'épouse bien-aimée ce fils tant souhaité et que regrettait l'Empereur au moment d'accomplir son divorce. A peu près rétablie, Mme Bonaparte quitta enfin

ments particuliers pour les attentions que vous voulez bien avoir pour ma femme. Je vous la recommande; elle est patriote sincère, et je l'aime à la folie. » (Collection Panckouke, t. I, p. 139.)

Paris, recommandant ses deux enfants aux soins maternels de Mme Campan.

Elle arriva à Milan dans les derniers jours du mois de juin, après avoir reçu les plus grands honneurs à la cour de Turin : « Je retournai en Italie avec ma belle-sœur, raconte le roi Joseph dans ses Mémoires, et nous trouvâmes le quartier général à Milan[1]. » Ce dut être un beau jour pour Joséphine que celui où elle entra dans la capitale de la Lombardie aux côtés de son jeune et glorieux époux, déjà si illustre et toujours si aimant, au milieu de tout cet enthousiasme italien doublement exalté par l'héroïsme du général et les grâces de son épouse; et l'on peut dire aussi que jamais Joséphine ne fut plus heureuse que pendant les trop courts instants que Bonaparte put donner à son adoration conjugale, au sein de ses premiers triomphes, dans ce magnifique palais Serbelloni, tout rempli d'hommages, de prestige et d'éclat[2].

Mais la guerre ramena bientôt le général en chef de

1. T. Ier, p. 62. — Mme la duchesse d'Abrantès, si passionnée et parfois si amère contre Joséphine (du moins dans ses premiers volumes, car elle adoucit son style vers le milieu de ses Mémoires), parle de ce voyage d'Italie, qu'elle croit s'être accompli sous la conduite de Junot seul, et en donne des détails qui sont inconciliables avec la présence du frère aîné de Napoléon, chargé spécialement de lui ramener sa femme.

2. « Envoyé au-devant de Mme Bonaparte jusqu'à Turin (dit le duc de Raguse t. Ier, p. 188), je fus témoin des soins et des égards qui lui furent prodigués par la cour de Sardaigne à son passage. Une fois à Milan, le général Bonaparte fut très-heureux, car alors il ne vivait que pour elle : pendant longtemps il en a été de même; jamais amour plus pur, plus vrai, plus exclusif n'a possédé le cœur d'un homme, et cet homme était d'un ordre si supérieur! »

l'armée d'Italie sur les champs de bataille. Beaulieu, après la déroute entière de Lodi, s'était jeté dans Mantoue avec les débris de son armée. Blessée, mais non abattue, l'Autriche se décida à envoyer pour relever ses affaires, une seconde armée formée de 30 000 hommes pris sur le Rhin, où les Français avaient éprouvé des échecs, et confiée à Wurmser regardé comme l'un de ses meilleurs généraux, celui contre lequel, trois années auparavant, avait lutté Alexandre de Beauharnais. Après avoir rallié les forces de l'Empire éparses dans le Tyrol et le nord de l'Italie, Wurmser se mit en marche à la tête de 60 000 hommes pour Mantoue, dont l'armée française poussait ardemment le siége. Menacé d'une attaque aussi formidable, à laquelle il n'avait tout au plus à opposer que 28 000 combattants, le général en chef écrivit à la hâte à Paris pour demander des renforts, et pour obtenir, tout au moins, que l'armée du Rhin, en poussant une pointe, fît une diversion qui forçât l'Autriche à rappeler en Allemagne une partie de ses troupes. On lui répondit par le projet de diviser en deux le généralat de l'armée d'Italie, et par l'invitation de le partager avec Kellermann, qui commandait sur les Alpes. Bonaparte, qui ne voyait de salut que dans l'unité de commandement, et qui avait maintenant le sentiment et la dignité de sa force, offrit résolûment sa démission. Le Directoire eut peur de la responsabilité qu'il assumait en l'acceptant, et, revenant sur sa décision première, il confirma au vainqueur de la Lombardie la direction générale et abso-

luc de la guerre dans la Péninsule. Bien en prit à la France.

Nous allons suivre, au moyen de sa correspondance, le général Bonaparte dans la suite de cette guerre, où il menait du même pas la gloire et l'amour. Cette analyse et ces extraits feront mieux connaître que tout ce que nous pourrions dire, les acteurs de notre histoire. D'ailleurs, tout intéresse d'un pareil personnage, et ces détails intimes et bien précis, rehaussés encore par d'aussi mémorables circonstances, sont le cœur même de notre sujet. Aux prises avec les opérations les plus compliquées et les plus actives, Bonaparte n'a pas souvent le temps d'écrire de longues lettres; parfois ce ne sont que des billets de quelques lignes, mais qui portent toujours l'empreinte de la même préoccupation exclusive et de la même sincère passion.

Bonaparte quitta à Milan sa femme au bout de quelques jours, pour tâcher d'emporter Mantoue avant l'arrivée de Wurmser, et de battre les partis autrichiens qui commençaient à se montrer dans les environs. Joséphine, comme elle le fit toujours au reste, aurait voulu le suivre; elle était indisposée. Mais bientôt elle fut en état de rejoindre son mari, et celui-ci lui en donna le signal par cette première et courte lettre où il lui annonçait en même temps ses premiers succès et son appréhension d'être lui-même malade.

« De Roverbella, le 6 juillet[1]. — J'ai battu l'ennemi.

1. Collection Didot, t. Ier, p. 43. Pour plus de clarté, nous nous

Kilmaine t'enverra la copie de la relation. Je suis mort de fatigue. Je te prie de partir de suite pour te rendre à Vérone; j'ai besoin de toi, car je crois que je vais être bien malade. Je te donne mille baisers. Je suis au lit. »

Mais son mal ne fut point aussi grave qu'il l'avait craint, et le lendemain, Bonaparte quitte Roverbella sans attendre sa femme.

A peine en route, le général apprit qu'un parti ennemi se présentait à Vérone. Il y court, le repousse, et, son indisposition guérie, il n'insiste plus pour que sa femme vienne le rejoindre aussitôt. Sentant la nécessité de presser à outrance le siége de Mantoue, point d'appui de l'Autriche en Italie, il se transporte à Marmirolo, et là il reçoit une affectueuse lettre de Joséphine, qui le met dans l'ivresse, à en juger par les termes de cette réponse, où l'on reconnaît plutôt le langage d'un amant que celui d'un époux.

« Marmirolo, le 17 juillet[1]. — Je reçois ta lettre, mon adorable amie; elle a rempli mon cœur de joie. Je te suis obligé de la peine que tu as prise de me donner de tes nouvelles; ta santé doit être meilleure aujourd'hui; je suis sûr que tu es guérie. Je t'engage fort à monter à cheval; cela ne peut manquer de te faire du bien.

« Depuis que je t'ai quittée, j'ai toujours été triste.

contenterons de donner à ces lettres leurs dates d'après le calendrier grégorien.

1. Collection Didot, t. Ier, p. 46.

Mon bonheur est d'être près de toi. Sans cesse je repasse dans ma mémoire tes baisers, tes larmes, ton aimable jalousie; et les charmes de l'incomparable Joséphine allument sans cesse une flamme vive et brûlante dans mon cœur et dans mes sens. Quand, libre de toute inquiétude, de toute affaire, pourrai-je passer tous mes instants près de toi, n'avoir qu'à t'aimer, et ne penser qu'au bonheur de te le dire et de te le prouver? Je t'enverrai ton cheval; mais j'espère que tu pourras bientôt me rejoindre. Je croyais t'aimer il y a quelques jours, mais depuis que je t'ai vue, je sens que je t'aime mille fois plus encore. Depuis que je te connais, je t'adore tous les jours davantage : cela prouve combien la maxime de La Bruyère que *l'amour vient tout d'un coup* est fausse. Tout, dans la nature, a un cours et différents degrés d'accroissement. Ah! je t'en prie, laisse-moi voir quelques-uns de tes défauts; sois moins belle, moins gracieuse, moins tendre, moins bonne surtout; surtout ne sois jamais jalouse; ne pleure jamais; tes larmes m'ôtent la raison, brûlent mon sang. Crois bien qu'il n'est plus en mon pouvoir d'avoir une pensée qui ne soit pas à toi, et une idée qui ne te soit pas soumise.

« Repose-toi bien. Rétablis vite ta santé. Viens me rejoindre, et, au moins, qu'avant de mourir nous puissions dire : Nous fûmes tant de jours heureux!! »

Chose surprenante et pleine de charme de voir ce jeune mari entre un ordre du jour qui est le programme d'une victoire adressé à Masséna et à

Augereau, et une de ces dépêches au Directoire dont l'histoire a fait de glorieuses pages, tracer toutes ces chaudes tendresses, ces mièvreries de passion conjugale, en courant de Lodi à Castiglione, ayant sur son cœur, comme un talisman, les lettres et le portrait de sa femme!

Le lendemain, du même lieu, Bonaparte adresse à Joséphine cette seconde lettre où il est à la fois question, et dans un piquant désordre, du chantre de *l'Énéide*, d'un sanglant combat, de son affection pour les enfants de sa femme, qu'il aime en père tendre, et surtout de sa brûlante tendresse pour son adorable, mais selon lui trop froide Joséphine[1] : « J'ai passé toute la nuit sous les armes. J'aurais eu Mantoue par un coup hardi et heureux, mais les eaux du lac ont promptement baissé, de sorte que ma colonne, qui était embarquée, n'a pas pu arriver.... Je reçois une lettre d'Eugène, que je t'envoie. Je te prie d'écrire de ma part à ces aimables enfants, et de leur envoyer quelques bijoux. Assure-les bien que je les aime comme mes enfants. Ce qui est à toi ou à moi se confond tellement dans mon cœur, qu'il n'y a aucune différence. Je suis fort inquiet de savoir comment tu te portes, ce que tu fais. J'ai été dans le village de Virgile, sur les bords du lac, au clair de la lune, et pas un instant sans songer à Joséphine! L'ennemi a fait, le 28, une sortie générale; il nous a tué ou blessé 200 hommes; il en a perdu 500,

1. Collection Didot, t. Ier, p. 50.

en rentrant avec précipitation. Je me porte bien. Je suis tout à Joséphine, et je n'ai de plaisir ni de bonheur que dans sa société.... J'ai perdu ma tabatière; je te prie de m'en choisir une un peu plate, et d'y faire écrire quelque chose de joli dessus avec tes cheveux. Mille baisers aussi brûlants que tu es froide. Amour sans borne et fidélité à toute épreuve. »

Le 19 juillet, toujours du même endroit, nouvelle et délicieuse lettre, pleine d'exquise sensibilité. Sa femme était restée deux jours sans lui répondre ; c'en est assez pour éveiller sa mélancolie. « Il y a deux jours, lui écrit-il d'un ton dolent[1], que je suis sans lettre de toi. Voilà trente fois aujourd'hui que je me suis fait cette observation ; tu sens que cela est bien triste; tu ne peux pas douter cependant de la tendre et unique sollicitude que tu m'inspires. » Il lui annonce que, la veille, il a attaqué Mantoue et l'a foudroyée avec deux batteries à boulets rouges et des bombes : « Toute la nuit, dit-il avec compassion et grandeur, cette misérable ville a brûlé. Ce spectacle était horrible et imposant ! » Il ajoute que, ce soir même, il va ouvrir la tranchée. Puis, de ces graves résolutions, venant, selon son habitude et sans transition aux choses de son cœur, il demande amoureusement pardon à sa femme pour une faute qu'il a commise, pour un tort qu'il se reproche à son égard. Voici de quoi il s'agissait; rien de gracieux comme cet aveu de mari aussi délicat que son repentir est

1. Collection Didot, t. Ier, p. 53.

charmant : « J'ai reçu, dit-il, un courrier de Paris. Il y avait deux lettres pour toi; je les ai lues. Cependant, bien que cette action me paraisse toute simple, et que tu m'en aies donné la permission l'autre jour, cela m'afflige bien. J'aurais voulu les recacheter : fi! ce serait une horreur. Si je suis coupable, je te demande grâce ; je te jure que ce n'est pas par jalousie; non certes : j'ai de mon adorable amie une trop grande opinion pour cela. Je voudrais que tu me donnasses permission entière de lire tes lettres : avec cela il n'y aurait plus de remords ni de crainte. »

Malgré la justice que Bonaparte rend à sa femme, et ses protestations qu'il n'est point jaloux, on sent que la jalousie, cette ardeur des natures méridionales, est dans son sang, et l'on aura bien peu de peine plus tard à la surexciter en lui. Ce jour, Joséphine n'avait sans doute pu lui écrire. Il s'en plaint dans cette même lettre avec une humeur enfantine et tendre : « Achille arrive en courrier de Milan; pas de lettre de mon adorable amie! Adieu, mon unique bien; quand pourras-tu venir me rejoindre? Je viendrai te prendre moi-même à Milan. Mille baisers aussi brûlants que mon cœur, aussi purs que toi. Je fais appeler le courrier; il me dit qu'il est passé chez toi, et que tu lui as dit que tu n'avais rien à lui ordonner. Fi! méchante, laide, cruelle, tyranne, petit joli monstre! Tu te ris de mes menaces, de mes sottises; ah! si je pouvais, tu sais bien, t'enfermer dans mon cœur, je t'y mettrais en prison. Apprends-moi que tu es gaie, bien portante et bien tendre. » Mais à la pre-

mière lettre de sa femme, toutes ces gronderies se changent en douceurs, pour reparaître, au premier retard, avec un emportement croissant.

Deux jours après il est heureux, il a reçu une lettre; mais, à l'instant, il en demande une autre : « J'espère, lui dit-il,[1], qu'en arrivant ce soir, je recevrai une de tes lettres. Tu sais, ma chère Joséphine, le plaisir qu'elles me font, et je suis sûr que tu te plais à les écrire. Je partirai cette nuit pour Peschiera, pour Vérone, et de là j'irai à Mantoue, et peut-être à Milan, recevoir un baiser, puisque tu m'assures qu'ils ne sont pas glacés; j'espère que tu seras parfaitement rétablie alors, et que tu pourras m'accompagner à mon quartier général pour ne plus me quitter. N'es-tu pas l'âme de ma vie et le sentiment de mon cœur?.... Adieu, belle et bonne, toute non pareille, toute divine. Mille baisers amoureux. »

Mais Bonaparte apprend que le maréchal Wurmser approche. Il semble ne pas s'en inquiéter; cependant il renonce à sa pointe sur Milan, s'occupe de concentrer son armée pour l'avoir toute sous sa main et la diriger avec sa rapidité accoutumée où son génie lui dira, lorsque l'ennemi aura développé son plan et manifesté ses desseins.

Toutefois, sur le point de marcher contre les Autrichiens, le général Bonaparte ne voulut point laisser sa femme dans Milan, dont peut-être l'abandon pouvait être entraîné par les nécessités de cette nou-

1. Collection Didot, t. Ier, p. 57.

velle campagne. Il se décida donc à la faire venir à Brescia, où il venait de transporter son quartier général d'attente. Par sa lettre du 22 juillet, il lui écrit de partir dans les premiers jours d'août, et lui indique la route à suivre pour franchir les quatorze lieues qui séparent Brescia de Milan. Il l'engage à prendre pour sa commodité la voiture à la fois de ville et de campagne qu'il a dans cette dernière ville, et à apporter avec elle, car l'absence peut être longue, son argenterie et une partie des objets qui lui sont nécessaires : « Santé, dit-il, amour et prompte arrivée à Brescia, où le plus tendre des amants t'attend[1]. » Et comme Joséphine lui avait, de son côté, montré une coquette jalousie, et lui reprochait, sur des bruits venus jusqu'à elle, quelques conquêtes galantes dans la société de Brescia : « Je suis désespéré, ajoute-t-il, que tu puisses croire, ma bonne amie, que mon cœur puisse s'ouvrir à d'autres qu'à toi ; il t'appartient par droit de conquête, et cette conquête sera solide et éternelle. » Qu'aurait dit ce cœur si épris, et tout à la généreuse fougue de son âge enthousiaste, si on lui avait annoncé alors qu'un jour il sacrifierait à l'impitoyable raison d'État cette femme tant aimée !

Joséphine s'empressa d'accourir au rendez-vous que lui donnait son mari. Mais les instants heureux y furent courts. Bientôt on signala l'arrivée de Wurmser à Marmirolo. Le 28 juillet, Bonaparte quitte

1. Collection Didot, t. Ier, p. 59.

précipitamment Brescia pour marcher à sa rencontre, et manœuvrer de façon à couper les divers corps ennemis, et, suivant sa tactique, les battre en détail l'un après l'autre. Ici nous donnons la parole au *Mémorial de Sainte-Hélène*, c'est-à-dire à Napoléon luimême qui nous a fait connaître, en ce qui concerne Joséphine, les péripéties de cette courte et glorieuse campagne dont elle vit les premiers actes, on peut le dire, sous la tente de son époux[1].

En faisant venir sa femme à Brescia, Bonaparte croyait avoir plus de temps devant lui. Mais Wurmser, instruit de la prise du camp retranché de Mantoue et du péril de cette place, avait précipité son mouvement de huit à dix jours, ce qui força le général français de hâter aussi le sien. Arrivé à Peschiera avec sa femme, il apprit que Montebaldo était attaqué par des forces considérables; il redoubla de vitesse, et le lendemain il vint à Vérone. Déjà les troupes légères de l'ennemi couronnaient les hauteurs qui séparent Vérone des chaînes du Tyrol. Là, Mme Bonaparte *fut témoin des premières fusillades*, spectacle bien nouveau pour une femme mêlée ainsi brusquement aux évolutions de cette grande et terrible guerre. Le général en chef rétrograda alors, et porta son quartier général à Castel-Novo, entre l'Adige et le Mincio, pour être au centre de ses troupes et voir clair enfin dans les opérations encore hésitantes de l'ennemi. A chaque instant, Joséphine

1. Voy. pour les détails qui suivent le *Mémorial*, 1re partie, p. 174, et 2e partie, p. 220.

rencontrait des soldats blessés dans les diverses actions de détail qui préludaient aux sérieuses batailles devenues à chaque instant plus imminentes. Malgré son désir de la garder avec lui, son mari, voyant la gravité de la situation, voulut la soustraire à de tels spectacles et à de tels dangers. Il se sépara d'elle et lui fit reprendre la route de Brescia. Mais Mme Bonaparte se trouva bientôt arrêtée par une division ennemie déjà parvenue à Ponte-Marco et se dirigeant vers Lonato. Elle fut forcée de revenir au quartier général. C'est alors que, voyant toutes les issues fermées, *dans l'agitation du moment* et sous l'impression des périls qui la menaçaient ainsi que son mari, elle se trouva prise d'un saisissement bien naturel pour une femme, et se mit à pleurer : « Wurmser, lui dit son époux en l'embrassant avec un élan prophétique, va me payer cher les pleurs qu'il te cause ! »

Au même instant, Bonaparte apprit qu'un corps autrichien était entré dans Brescia, et qu'ainsi ses communications avec Milan étaient coupées. Gêné par les soins que réclamait la sécurité de sa femme, voulant la mettre à couvert, mais ne pouvant plus risquer de la diriger sur la haute Lombardie, il se décida à l'envoyer dans une des villes de l'Italie centrale. Il la fit passer par Mantoue, que les Français, qui allaient bientôt quitter leurs lignes par une résolution hardie, tenaient encore assiégée. « Elle fut obligée, raconte le *Mémorial*, de longer en voiture et de très-près le siége de Mantoue ; on tira sur elle de la place, et quelqu'un de sa suite fut même atteint. » Ces bou-

lets durent rappeler à Mme Bonaparte ceux du fort Bourbon qui, dix ans auparavant, avaient salué le départ de la frégate *la Sensible*, la ramenant avec sa fille de la Martinique en France. « Joséphine (ajoute Napoléon, qui nous a tracé la suite de cet itinéraire), traversa le Pô, Bologne, Ferrare, et gagna Lucques, poursuivie par la crainte et les mauvais bruits qui volaient d'ordinaire autour de nos armées patriotes, mais soutenue intérieurement par son extrême confiance en l'étoile de son mari. Telle était pourtant déjà l'opinion de l'Italie, et les sentiments inspirés par le général français, qu'en dépit de la crise du moment et de tous les faux bruits qui l'accompagnaient, sa femme fut reçue à Lucques par le sénat et traitée par lui comme l'eût été la plus grande princesse : il vint la complimenter et lui présenter les huiles d'honneur. Il eut lieu de s'en applaudir. Peu de temps après, les courriers annoncèrent les prodiges de son mari et l'anéantissement de Wurmser. » Merveille, en effet, que cette campagne si bien nommée par les soldats *la campagne des cinq jours* !

« Seule contre toutes ces forces, a dit Napoléon en parlant des troupes de Wurmser, l'armée française ne pouvait rien ; on n'était pas un contre trois. Mais seule contre chacun des corps ennemis, il y avait égalité. » Jamais le général Bonaparte ne mit mieux en usage ce système formulé par lui, et auquel il dut, dans le cours de ses étonnantes conquêtes, ses succès les plus grands et les plus imprévus.

Lorsqu'il vit Wurmser à sa portée, on sait com-

ment, par une détermination qui était du génie, mais qu'en cas d'échec on aurait traitée de folle imprudence, il se décida à abandonner le siége de Mantoue, sacrifiant même son artillerie, qu'il fit enclouer, et ses équipages de siége livrés au feu, pour avoir toute la liberté de ses mouvements et la disposition de toutes ses forces. Coup sur coup, avec son armée de 30000 hommes, il écrase les trois divisions isolées dans lesquelles Wurmser avait imprudemment distribué ses forces : le 3 août, à Lonato; le surlendemain, à Castiglione, l'une des plus brillantes et des plus complètes victoires de ce grand capitaine qui devait en compter de si fameuses.

Le 10 août, Bonaparte était rentré vainqueur à Brescia, où son bonheur avait été si brusquement interrompu, et de là il recommence à écrire à sa femme qui, de Florence, à la faveur des succès de son mari, avait pu facilement regagner Milan. Ce victorieux, couvert de gloire, oublie ses triomphes pour son amour : « J'arrive, mon adorable amie, écrit-il le même jour[1]; ma première pensée est de t'écrire. Ta santé et ton image ne sont pas sorties un instant de ma mémoire pendant toute la route. Je ne serai tranquille que lorsque j'aurai reçu des lettres de toi. J'en attends avec impatience. Il n'est pas possible que tu te peignes mon inquiétude. Je t'ai laissée triste, chagrine et demi-malade. Si l'amour le plus profond et le plus tendre pouvait te rendre

1. Collection Didot, t. Ier, p. 63.

heureuse, tu devrais l'être.... Je suis accablé d'affaires. Adieu, ma douce Joséphine ; aime-moi, porte-toi bien, et pense souvent, souvent à moi. »

Après avoir remis le siége devant Mantoue et assuré les fruits de sa victoire, Bonaparte se rendit de Brescia à Milan, et il put y passer une quinzaine entière avec sa femme, attendant ce que ferait l'Autriche après la dispersion et la ruine de sa seconde armée.

Le général en chef s'était logé, nous l'avons dit déjà, au palais Serbelloni, résidence du duc de ce nom, l'un des plus grands seigneurs de Milan, qui avait adopté les idées nouvelles et accueilli les Français comme les libérateurs de l'Italie. Tenu à la réserve afin de ne pas effaroucher les susceptibilités du Directoire, Bonaparte avait refusé le séjour du palais des archiducs d'Autriche pour adopter cette demeure plus modeste, mais somptueuse encore. L'hôtel de la famille Serbelloni était, en effet, l'un des plus beaux de la ville [1]. Sur ses fortes assises et son rez-de-chaussée en granit rose miroitant au soleil, s'élevait sa façade à la fois élégante et simple. L'intérieur était orné de tout ce que la sculpture et la peinture peuvent jeter de profusion dans une demeure italienne.

Sans qu'il le voulût et même contre ses efforts, une fois le vainqueur de l'Italie établi avec sa femme dans ce palais, une sorte de cour ne tarda pas à s'y produire. L'entourage du général en chef était nombreux

1. *Souvenirs d'un sexagenaire*, par Arnault, t. III, p. 10.

et brillant — Berthier d'abord, destiné à être jusqu'au bout son chef d'état-major et le confident de ses pensées de guerre; Bourrienne, son secrétaire, également fort avant dans l'intimité de Bonaparte et de Joséphine; le groupe glorieux des aides de camp: Murat, Junot, Marmont, Dûroc, Lemarrois, Sulkowski, Muiron et Elliot qui vont tomber à Arcole et seront remplacés par Lavalette et Croisier, tous ardents au péril, dévoués à leur général et désireux d'obtenir les bonnes grâces de son épouse. A côté d'eux servait et se distinguait encore avec le titre d'officier d'ordonnance et le grade de sous-lieutenant de dragons, le jeune frère du général, Louis Bonaparte, d'un esprit doux et de mœurs simples, caractère grave et rêveur, froid dans le danger, tout à ses devoirs et à son adoration pour son frère. Rappelant à Sainte-Hélène cette première campagne d'Italie : « Louis (disait Napoléon au général Montholon), aimait la gloire; peut-être m'aimait-il plus encore [1]. » Après Castiglione, le général l'avait chargé de porter au Directoire un rapport très-important sur la suite de ses opérations, qu'il ne voulait confier qu'à lui. Dans son chagrin de quitter son frère au milieu des périls qu'il aurait voulu tous partager, Louis en obtint la promesse d'être bientôt rappelé à l'armée, et deux mois après il revint prendre sa part des combats d'Arcole [2]. Joséphine avait déjà pour lui une amitié ma-

1. *Histoire de Napoléon, de sa famille et de son époque*, par Émile Bégin, t. II, p. 209.
2. *Ibidem.*

ternelle qui devait amener plus tard son mariage avec Hortense, et Louis, de son côté, ressentait pour sa belle-sœur une affection que celle-ci ne rencontra pas chez tous les membres de la famille Bonaparte [1].

Dans l'intervalle des batailles, le palais Serbelloni était visité par les anciens et les nouveaux généraux de l'armée d'Italie. On y voyait, en outre, ce monde de hauts employés et d'administrateurs qui devaient affluer dans un quartier général aussi important. Ainsi cette société était surtout militaire. Mais, révélant déjà son goût et sa vocation pour le gouvernement civil, Bonaparte aimait à attirer à lui les sommités politiques, sociales, scientifiques de la Lombardie et des autres provinces italiennes qui demandaient à former sur le modèle de la république française, un État libre et indépendant. L'épée d'une main, la plume du politique et du législateur de l'autre, le jeune général, dès cette première campagne,

1. Pour faire connaître les personnages de cette histoire, nous aimons surtout à demander aux contemporains des appréciations et des jugements : « Nous avions aussi pour camarade, dit M. de Lavallette (t. I, p. 191), Louis Bonaparte, qui avait à peine seize ans et que son frère n'épargnait pas plus que nous pour les missions les plus périlleuses. Il les remplissait au reste avec un plaisir qui annonçait qu'il savait porter noblement son nom. »

Un an auparavant, Napoléon en rendait bon témoignage à Joseph, dans cette lettre du 6 septembre : « Je suis très-content de Louis (alors au collége de Châlons) ; il répond à mes espérances et à l'attente que j'avais conçue de lui. C'est un bon sujet ; mais aussi c'est de ma façon : chaleur, esprit, santé, talent, commerce exact, bonté, il réunit tout. » (*Mémoires et correspondance* du roi Joseph, t. Ier, p. 148.)

s'essaye aux choses que, dans quelques années, il saura accomplir en France. En même temps qu'il conquiert, il administre et organise l'Italie; et c'est ce qui effraye davantage le Directoire de lui voir à la fois le génie du gouvernement et celui de la guerre. Ce qui apparaît aussi dès ce début de Napoléon, c'est cet aplomb extraordinaire, cet air de grandeur, ce sentiment de son importance, cette raison si haute dans un si jeune homme[1], qui imposent même à son entourage le plus intime, et à plus forte raison aux étrangers.

Pour cette conquête morale de l'Italie, Bonaparte rencontrait dans sa femme, comme il l'y trouva plus tard en France, un aide intelligent et gracieux, qui lui attachait les cœurs pendant qu'il entraînait les volontés. Elle déploya dans ce rôle toutes les ressources d'un esprit très-fin si ce n'est très-brillant, toutes les séductions de son savoir-vivre achevé. Les grandes dames de Milan, après ce retour de la campagne contre Wurmser, s'empressèrent plus que jamais de faire cortége à Joséphine, à laquelle, dans sa courte et émouvante Odyssée, les princes voisins, les ducs de Parme, de Modène et de Florence, venaient à l'imitation de Lucques et des autres villes placées sur son passage, de prodiguer les plus flatteuses démonstrations. « Charmante, sensible, douée de toutes les vertus du cœur et de l'esprit, Mme Bonaparte, écrivait alors un témoin de ses succès, est telle

1. Expressions de Marmont (*Mémoires*, t. Iᵉʳ, p. 86).

que j'ai eu l'avantage de la connaître autrefois[1]. » C'est ainsi que pendant que son mari éblouissait, elle plaisait; l'un dominait, et l'autre charmait.

Un contemporain nous fait assister à une réception de ce grand salon ou plutôt de cette magnifique galerie du palais Serbelloni, si resplendissant de l'éclat de vingt victoires qui se succédaient avec une prodigieuse persistance. « La pièce où le général recevait les visites, dit M. Arnault[2], était une galerie divisée, ce me semble, comme le foyer de l'Opéra de Paris, en trois compartiments, par des colonnes : ceux des deux extrémités formaient des salons parfaitement carrés; celui du milieu était un long et large promenoir. Dans le salon par lequel j'entrai étaient avec Mme Bonaparte, Mme Visconti[3], Mme Léopold Berthier, depuis comtesse de Lassalle et Mme Yvan[4]. Par delà l'arceau qui indiquait l'entrée de la galerie, était le général : autour de lui, mais à distance, les chefs des administrations de l'armée, les magistrats de la ville, et aussi quelques ministres des gouvernements d'Italie, tous debout devant lui. Rien de remarquable pour moi comme l'attitude de ce petit homme, au milieu de colosses dominés par son caractère. Son attitude n'était pas celle de la fierté, mais on y reconnaissait l'aplomb d'un homme qui a la conscience de

1. Lettre de M. Verninhac, notre envoyé en Turquie, *Histoire de Napoléon*, par M. Émile Bégin, t. II, p. 372.
2. *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. III, p. 10.
3. Femme d'une grande beauté.
4. Femme de l'un des médecins du général en chef.

ce qu'il vaut, et qui se sent à sa place. Bonaparte ne se haussait pas pour se mettre au niveau des autres; déjà on lui évitait cette peine. Personne de ceux avec qui il liait conversation ne paraissait plus grand que lui. Berthier, Kilmaine, Clarke, Villemanzy [1], Augereau même, attendaient en silence qu'il leur adressât la parole, faveur que tous n'obtinrent pas ce soir-là. Jamais quartier général n'a plus ressemblé à une cour. C'était ce qu'ont été depuis les Tuileries. »

Il ne serait point vrai de dire que le général Bonaparte se laissât aller, à Milan, au plaisir de briller pour la satisfaction puérile de sa vanité. Il était bien au-dessus de pareils sentiments. La jalousie précoce du Directoire lui aurait, du reste, interdit tout faste inutile. Mais il paraissait grand parce que déjà il l'était. Chez tous ceux qui l'approchaient, l'admiration avait fait la déférence et le respect; et son plus vif orgueil au milieu des hommages que lui et sa femme recevaient de la société italienne, était de penser que dans leur personne on honorait la France, son influence et son génie [2].

1. L'ordonnateur en chef de l'armée.

2. Nous rapprochons avec soin les souvenirs de cette première campagne d'Italie qui tient tant de place dans l'existence de Joséphine et dans laquelle, cœur et génie, Napoléon se révèle tout entier : « Le général en chef, dit un de ses aides de camp *a*, était alors dans toute l'ivresse de son mariage. Mme Bonaparte était charmante, et tous les soucis du gouvernement de l'Italie, n'empêchaient pas son mari de se livrer avec abandon à tout son bonheur intérieur. C'est pendant ce court séjour à Milan que le jeune peintre Gros, de-

*a*. *Mémoires et Souvenirs* du comte de Lavallette, t. Ier, p. 193.

Pour compléter le tableau de cette glorieuse existence dont cependant le faste coûtait à la modestie de Joséphine, on peut lire les deux lettres suivantes, écrites par elle à ce moment, et adressées par l'intermédiaire du duc de Serbelloni, l'une à sa tante, Mme de Renaudin, qui, veuve depuis quelques mois, venait de changer de nom en épousant son vieil ami le marquis de Beauharnais, l'autre à ses enfants, dont l'éloignement, joint à sa mauvaise santé, empoisonnait tous ces plaisirs et ce bonheur d'Italie.

« M. Serbelloni vous fera part, ma chère tante[1], de la manière dont j'ai été reçue en Italie, fêtée partout où j'ai passé, tous les princes d'Italie me donnant des fêtes, même le grand-duc de Toscane, frère de l'empereur. Eh bien ! je préfère être simple particulière en France. Je n'aime point les honneurs de ce pays-ci. Je m'ennuie beaucoup. Il est vrai que ma santé contribue beaucoup à me rendre triste ; je suis souvent incommodée. Si le bonheur devait procurer la santé, je devrais me bien porter. J'ai le mari le

puis si célèbre, fit le premier portrait qu'on ait du général : il le représenta sur le pont de Lodi, au moment où, armé d'un drapeau, il s'élance en avant pour décider les troupes. Le peintre ne pouvait obtenir un moment d'audience ; Mme Bonsparte prenait son mari sur ses genoux après le déjeuner et le fixait pendant quelques minutes. J'ai assisté à trois de ces séances ; l'âge des époux, la modestie du peintre, et son enthousiasme pour le héros excusaient cette privauté. Ce portrait était alors d'une étonnante ressemblance : quelques copies en ont été faites ; mais l'original est entre les mains de la reine de Hollande, Mme la duchesse de Saint-Leu. »

1. Lettre autographe et inédite conservée dans les archives de la famille de Tascher. Elle est sans date, mais elle a été écrite, ainsi que l'indique la suivante, dans les premiers jours de septembre.

plus aimable qu'il soit possible de rencontrer. Je n'ai pas le temps de rien désirer. Mes volontés sont les siennes. Il est toute la journée en adoration devant moi, comme si j'étais une divinité; il est impossible d'être meilleur mari. M. Serbelloni vous dira combien je suis aimée. Il écrit souvent à mes enfants; il les aime beaucoup. Il envoie à Hortense, par M. Serbelloni, une belle montre à répétition, émaillée et entourée de perles fines, à Eugène une belle montre d'or.

« Je vous prie de dire à M. Benjamin qu'il n'est pas possible de l'employer dans ce moment-ci à l'armée, comme fournisseur; on garde les anciens qui y sont. Si je trouve une place qui lui convienne, je l'en préviendrai[1].

« Écrivez à ma tante[2]; dites-lui qu'elle mande à M. Calmelet de lui donner de ma terre tout ce qu'elle aura besoin. J'embrasse mon papa de tout mon cœur; mille amitiés à toute votre société. Adieu, ma chère tante, ma chère maman; croyez à mes tendres sentiments. Je tâcherai de vous faire passer un peu d'argent, pour ce que vous m'avez demandé, par la première occasion[3]. » J. B.

1. Déjà commence cette sollicitation perpétuelle de Joséphine, qui ne savait repousser aucune demande ni refuser aucune prière, caractère qui lui permit de faire tant d'heureux, mais qui produisit aussi des mécontents, car elle ne pouvait réussir toujours.

2. Sa grand'tante, Mlle Thérèse de Tascher, restée à la Pagerie, dans les environs de la terre de la Ferté-Beauharnais.

3. Ce mariage de Mme de Renaudin avec le marquis de Beauharnais eut lieu à la grande satisfaction de tous les membres de cette famille, reconnaissants des soins délicats et du long dévouement

« Milan, le 6 septembre 1796[1].

« M. le duc de Serbelloni part dans l'instant pour Paris, et m'a promis, ma chère Hortense, d'aller le lendemain de son arrivée à Saint-Germain. Il te dira combien je parle de toi, combien je pense à toi, et combien je t'aime. Eugène partage avec toi ces sentiments, ma chère fille; je vous aime tous les deux à l'adoration. M. Serbelloni te remettra, de la part de Bonaparte et de la mienne, de petits souvenirs pour toi, Émilie, Eugène et Jérôme[2]. Fais mille amitiés à Mme Campan; je compte lui envoyer une collection de belles gravures et de beaux dessins d'Italie. Embrasse pour moi mon cher Eugène, Émilie et Jérôme. Adieu, ma chère Hortense, ma chère fille, pense souvent à ta maman, écris-lui souvent; tes

dont *cette amie sublime* (ceci est une expression poétique de Mme Fanny de Beauharnais) avait entouré la vieillesse de leur chef.

Dans une lettre de cette date adressée aux deux époux, Mme la marquise Françoise de Beauharnais félicite son oncle et beau-père de son mariage « avec celle qui, en le consolant de ses malheurs, répand toute sorte d'agrément sur sa vie. » S'adressant ensuite à Mme de Renaudin, elle lui fait connaître un fait dont nous devons honorer la bonté de Joséphine : « Je vous fais part (lui dit-elle) des procédés de Mme Bonaparte pour moi et ma fille. Depuis quelque temps, sachant que mes moyens ne me permettaient pas de lui donner les maîtres que je lui désirais, elle a bien voulu y suppléer, et dans ce moment elle vient de la mettre dans la même pension que ma nièce; elle pourra, grâce à ses bontés, y acquérir les talents qui lui manquent. C'est pour moi un bien grand bonheur de lui devoir cette reconnaissance. » (Archives de famille.)

1. Collection Didot, t. II, p. 211.

2. Émilie, c'est la fille de la marquise Françoise de Beauharnais. Le plus jeune des frères de Napoléon avait été placé dans la même pension qu'Eugène.

lettres et celles de ton frère la consolent d'être éloignée de ses chers enfants. Adieu encore; je t'embrasse bien tendrement.

« Joséphine Bonaparte. »

Il est impossible d'attester en meilleurs termes que ceux de cette première lettre, son bonheur d'épouse et de mère, et la sensibilité de ce cœur de héros si plein d'adoration pour elle et de tendresse pour les siens. On s'étonnera de voir Joséphine parler aussi froidement de ses succès personnels en Italie et des hommages qui l'environnent. Elle est sincère dans l'expression de cet ennui que lui causent de précoces honneurs et les tracas de la vie publique. A ces triomphes achetés par des fatigues, à cette existence de glorieuses aventures, son indolence native, son penchant pour la simplicité, eussent alors préféré le bonheur doux et tranquille d'un intérieur. charmé par l'amour de son époux et embelli par la présence de ses enfants. Sa mauvaise santé, d'ailleurs, ainsi qu'elle vient de le dire, contribuait beaucoup à cet accès d'humeur chagrine. Mais cet état de marasme n'eut qu'un temps. A mesure qu'elle avancera dans la route de la grandeur et de la représentation, elle y prendra plus de goût en y trouvant plus de succès, quoique fidèle sans cesse à la modération et à l'égalité de son caractère. Son âme s'élèvera avec sa fortune, et son époux trouvera toujours en elle une compagne qui décorait sa vie en même temps qu'elle consolait son cœur.

L'irruption de Wurmser avait relevé en Italie les

espérances des partisans de l'Autriche. Plusieurs États montrèrent des dispositions hostiles aux Français, dispositions entretenues par l'annonce de l'arrivée d'une troisième armée impériale. Mais Bonaparte, de son côté, avait reçu quelques renforts, et il pouvait mettre 30 000 hommes en ligne, d'un moral aussi solide que celui des Autrichiens était affaissé.

En attendant le maréchal Alvinzi, qui devait commander cette nouvelle armée, Bonaparte reprit la campagne pour se mettre à la poursuite des restes de celle de Wurmser, qui s'était rallié vers Trente, le détruire ou le forcer à se jeter dans Mantoue. Revenu, le 31 août, à son quartier général de Brescia, il donne d'abord ses soins aux choses militaires, puis, reprenant la plume, il se livre avec une ardeur nouvelle à tout son amour à la fois exigeant et inquiet :

« J'avais espéré, dit-il[1], recevoir une lettre de toi; cela me met dans une inquiétude affreuse. Tu étais un peu malade lors de mon départ; je t'en prie, ne me laisse pas dans une pareille inquiétude. Tu m'avais promis plus d'exactitude; ta langue était cependant bien d'accord alors avec ton cœur.... Toi à qui la nature a donné douceur, aménité et tout ce qui plaît, comment peux-tu oublier celui qui t'aime avec tant de chaleur? Trois jours sans lettres de toi! je t'ai cependant écrit plusieurs fois. L'absence est horrible,

1. Lettre du 31 août. Collection Didot, t. Ier, p. 65.

les nuits sont longues, ennuyeuses et fades; la journée est monotone. Aujourd'hui, seul avec les pensées, les travaux, les écritures, les hommes et leurs fastueux projets, je n'ai pas même un billet de toi que je puisse presser sur mon cœur. Le quartier général est parti. Je pars dans une heure.... Pense à moi, vis pour moi, sois souvent avec ton bien-aimé, et crois qu'il n'est pour lui qu'un seul malheur qui l'effraye, ce serait de n'être plus aimé de sa Joséphine. Mille baisers, bien doux, bien tendres, bien exclusifs. »

Trois jours après, le général était parvenu à Ala, près des montagnes du Tyrol. Il est plein d'ardeur guerrière et de confiance en sa nouvelle marche : « Nous sommes en pleine campagne, écrit-il, mon adorable amie, nous avons culbuté les postes ennemis.... La troupe est très-gaie et bien disposée. J'espère que nous ferons de bonnes affaires.... Pense à moi, écris-moi souvent, bien souvent; c'est le seul remède à l'absence; elle est cruelle, mais sera, j'espère, momentanée[1]. »

Le 10 septembre, de Montebaldo, près d'Ala, il envoie à sa femme des détails qui lui font connaître le résultat de cette courte campagne, qui a suffi pour ruiner les dernières espérances de Wurmser : « L'ennemi a perdu, ma chère amie, 18000 hommes prisonniers; le reste est tué ou blessé. Wurmser, avec une colonne de 1500 chevaux et 5000 hom-

1. Collection Didot, t. Ier, p. 68.

mes d'infanterie, n'a plus d'autre ressource que de se jeter dans Mantoue. Jamais nous n'avons eu de succès aussi constants et aussi grands. L'Italie, le Frioul, le Tyrol sont assurés à la république. Il faut que l'empereur crée une seconde armée : artillerie, équipages de pont, bagages, tout est pris. Sous peu de jours nous nous verrons ; c'est la plus douce récompense de mes fatigues et de mes peines. Mille baisers ardents et bien amoureux[1]. » Le 12, il mande de Ronco : « Je suis ici, ma chère Joséphine, depuis deux jours, mal couché, et bien contrarié d'être loin de toi. Wurmser est cerné.... Dès l'instant que cette affaire sera terminée, je serai dans tes bras. Je t'embrasse un million de fois[2]. »

Enfin, Wurmser complétement battu ne voit plus de ressource que de s'enfermer dans Mantoue avec les 16 000 hommes qui lui restent de toute sa grande armée. Bonaparte, qui l'a suivi, organise fortement le blocus de cette place, et chaque jour fait quelque nouvelle tentative pour l'emporter. Le 17 septembre, il mande de Vérone que la veille il y a eu une affaire très-sanglante, que l'ennemi a perdu beaucoup de monde et a été complétement battu, et qu'on lui a pris un faubourg de Mantoue[3]. Mais à l'instant, son amour prend le pas sur les affaires : « Je t'écris, ma bonne amie, bien souvent et toi peu. Tu es une méchante et une laide, bien laide, autant que tu es lé-

1. Collection Didot, t. Ier, p. 70.
2. *Ibid.*, p. 72.
3. *Ibid.*, p. 74.

gère. Cela est perfide, tromper un pauvre mari, un tendre amant! Doit-il perdre ses droits parce qu'il est loin, chargé de fatigue et de peine? Sans sa Joséphine, sans l'assurance de son amour, que lui reste-t-il sur la terre? Qu'y ferait-il?... Adieu, adorable Joséphine; une de ces nuits les portes s'ouvriront avec fracas, comme un jaloux, et me voilà dans tes bras! Mille baisers amoureux. »

Il faut joindre ici cette autre délicieuse lettre, plus tendre encore dans ses rudesses, et écrite de Modène quelque temps après : « J'ai été avant-hier toute la journée en campagne. J'ai gardé hier le lit. La fièvre et un violent mal de tête, tout cela m'a empêché d'écrire à mon adorable amie; mais j'ai reçu ses lettres, je les ai pressées contre mon cœur et mes lèvres, et la douleur de l'absence, cent milles d'éloignement ont disparu. Dans ce moment, je t'ai vue près de moi, non capricieuse et fâchée, mais douce, tendre, avec cette onction de bonté qui est exclusivement le partage de ma Joséphine. C'était un rêve; juge si cela m'a guéri de la fièvre! Tes lettres sont froides comme cinquante ans; elles ressemblent à quinze ans de ménage. On y voit l'amitié et les sentiments de cet hiver de la vie. Fi! Joséphine!... C'est bien méchant, bien mauvais, bien traître à vous. Que vous reste-t-il pour me rendre bien à plaindre? Ne plus m'aimer? Eh! c'est déjà fait. Me haïr? Eh bien! je le souhaite; tout avilit hors la haine; mais l'indifférence au pouls de marbre, à l'œil fixe, à la démarche monotone!... Mille, mille baisers bien tendres comme mon cœur.

Je me porte un peu mieux. Je pars demain. Les Anglais évacuent la Méditerranée. La Corse est à nous. Bonne uouvelle pour la France et pour l'armée[1]. »

Il serait trop long et du reste inutile (le lecteur sait y suppléer) de mettre en relief, dans la correspondance du général Bonaparte, chaque expression gracieuse ou forte, chaque trait imprévu, chaque tour original de cette improvisation à course de plume qui a parfois toutes les bonnes fortunes de la composition la plus littéraire et la plus exercée. Mais ici nous ne pouvons nous empêcher de relever quelques mots qui frappent plus encore que ce que nous avons lu déjà, par leur justesse et leur accent incisif : ainsi cette *onction de bonté* qui caractérise si bien Joséphine et donne le mot de son empire sur cette âme si haute; ces lettres « froides comme cinquante ans et qui ressemblent aussi à quinze ans de ménage; » et l'*hiver de la vie*, et l'*indifférence au pouls de marbre*, et ceci : *tout avilit hors la haine;* et tout enfiu. Mais il faut se retenir et ne pas recopièr une lettre dont le texte original est sous les yeux du lecteur. Un mot seulement et pour remarquer que quand sa femme ne lui écrit pas, Bonaparte crie à la négligence, et lorsqu'elle le fait, il crie à la froideur. Malheureusement nous n'avons pas la correspondance de Joséphine qui nous dirait jusqu'à quel point ce reproche était mérité. Mais rappelons-nous cette première

1. Collection Didot, t. Ier, p. 76.

lettre où il se plaignait de la vivacité des sentiments de sa femme. Nous en conclurons que c'était là un mari bien difficile à contenter, ce qui veut dire bien amoureux.

Pendant que le général Bonaparte arrachait l'Italie aux Autrichiens, les armées françaises d'Allemagne, battues dans plusieurs rencontres, avaient été obligées de repasser le Rhin. L'Autriche pouvait alors porter ses ressources dans la Péninsule. Avec de forts détachements tirés de ses troupes un instant victorieuses, les débris de Wurmser et une levée de 15000 Croates, elle parvint à former une troisième armée de 60000 hommes, à la tête de laquelle le feld-maréchal Alvinzi, au milieu d'octobre, accourut, en promettant de venger les revers de son prédécesseur et de dégager Mantoue, que tenait bloquée un corps de l'armée française. Pendant ce temps, Venise et Rome, ayant à la fin levé le masque, s'étaient mises du côté des Autrichiens. La position était critique. Après avoir longtemps demandé des secours au Directoire, facile à promettre mais toujours lent à tenir, Bonaparte avait enfin reçu un renfort de quatre régiments détachés de l'armée de la Vendée, et formant en tout 8000 hommes, ce qui réparait les pertes éprouvées par l'armée française dans les deux précédentes campagnes, et la maintenait à ce chiffre normal de 30000 combattants actifs qui semblaient suffisants à Napoléon comme à Turenne pour accomplir leurs merveilles.

Enfin, vers la fin d'octobre, Alvinzi eut réuni ses

troupes, la moitié, sous son commandement, autour de Conegliano, sur la rive gauche de la Piave, et l'autre aux confins du Tyrol. Le 2 novembre, il passe la Piave. Bonaparte, qui l'attendait, le joint, le 5, près de la Brenta, l'attaque, le culbute et le rejette avec toutes ses troupes de l'autre côté de la rivière. Mais le général Vaubois, chargé de s'opposer à l'ennemi dans le Tyrol, n'avait pu tenir à Trente, ni garder aucune position intermédiaire, et il revenait en désordre à Vérone. Le général en chef y court le 7 novembre; il parle avec sévérité aux soldats, il les fait rougir de la précipitation de leur retraite, et en obtient la promesse de réparer un moment de faiblesse et la demande de marcher à l'avant-garde. Il annonce son arrivée à sa femme par ce court billet, daté du 9 : « Je suis arrivé depuis avant-hier à Vérone, ma bonne amie. Quoique fatigué, je suis bien portant, bien affairé, et je t'aime toujours à la passion. Je monte à cheval. Je t'embrasse mille fois[1]. »

Le surlendemain, le général français, ayant rallié tout son monde, reprit son mouvement contre l'ennemi. Il n'était que temps. Par la faiblesse de Vaubois et la marche rétrograde du quartier général, qui en avait été la suite, Alvinzi avait complétement réussi dans l'exécution de la première partie de son plan, qui comprenait la prise de possession du Tyrol et du pays compris entre la Brenta et l'Adige. Mais le plus difficile, c'est-à-dire passer l'Adige de vive force devant

1. Collection Didot, t. Ier, p. 79.

l'armée française, lui restait à faire. Toutefois il venait de s'emparer des hauteurs de Caldiero, qui commandent une partie du cours de l'Adige et gardent les approches de Vérone, et il s'y était fortifié. Le 12, Bonaparte sentant l'importance de cette position, voulut à toute force s'en emparer. Il la fit attaquer sous une pluie torrentielle, qui détrempait le terrain et gênait l'élan de nos troupes. La position fut d'abord prise, puis reprise, et la journée se termina sans résultat décisif, et avec des pertes à peu près égales. Mais l'ennemi, qui avait conservé les hauteurs de Caldiero, s'attribua naturellement la victoire.

Rentré à Vérone, Bonaparte, après avoir terminé sa correspondance militaire, écrit à Joséphine. On croit qu'il va l'entretenir de cette victoire manquée : non; il a une autre affaire, un autre échec qui semble lui tenir plus au cœur. Joie et tristesse, bonheur et chagrin, tout dépend pour lui des lettres ou du silence de sa femme. Le 9, il lui avait dit : « Je t'aime toujours à la passion. » Le 13, hors de lui, avec un langage qui ne tient pas aux termes et un ton presque théâtral, il lui écrit : « Je ne t'aime plus du tout; au contraire, je te déteste. Tu es une vilaine bien gauche, bien bête, bien cendrillon. Tu ne m'écris pas du tout, tu n'aimes pas ton mari; tu sais le plaisir que tes lettres lui font, et tu ne lui écris pas six lignes jetées au hasard ! Que faites-vous donc toute la journée, madame ? Quelle affaire si importante vous ôte le temps d'écrire à votre bien bon amant ? Quelle affection étouffe et met de côté l'amour, le tendre et

constant amour que vous lui avez promis ? Quel peut être ce merveilleux, ce nouvel amant qui absorbe tous vos instants, tyrannise vos journées et vous empêche de vous occuper de votre mari ? Joséphine, prenez-y garde; une belle nuit, les portes enfoncées, et me voilà. — En vérité (reprend-il après cette bouffée de folie, et revenant au ton naturel), je suis inquiet, ma bonne amie, de ne pas recevoir de tes nouvelles. Écris-moi vite quatre pages, et de ces aimables choses qui remplissent mon cœur de sentiment et de plaisir. J'espère qu'avant peu je te serrerai dans mes bras, et je te couvrirai d'un million de baisers brûlants comme sous l'équateur. » Dans cette boutade, qui se termine pourtant, selon la coutume, d'une amoureuse façon, il y a un peu du dépit d'un général habitué à vaincre, et qui éprouve une résistance inattendue. Joséphine a payé l'insuccès de Caldiero.

Mais comprimant son cœur, et donnant tout son essor à son génie, le mari jaloux et véhément fait place au général sérieux et hardi, qui veut se relever d'un échec momentané par un coup d'éclat. Après avoir fait trêve aux pensers d'amour, il donne la nuit aux pensées de guerre, et il arrête en lui-même un plan merveilleux qui doit, d'un seul coup, anéantir l'armée d'Alvinzi.

Le lendemain, vers la nuit, sans avoir communiqué son projet à personne, il sort en silence de Vérone, comme un homme qui bat en retraite. Il s'enfonce au milieu des marais voisins, et, par ce trait d'audace, il attire son ennemi, bien supérieur à lui,

sur un terrain accessible seulement par quelques chaussées, où le nombre ne sera rien, et où la valeur des têtes de colonnes décidera tout. Alvinzi donna dans le piége. Il vint chercher son adversaire dans cette position choisie par le génie stratégique le plus prompt et le plus sûr, et là eut lieu cette lutte de géants qui dura trois jours, du 15 au 17 novembre, et qui s'appela la bataille d'Arcole, et où le général français courut tant de dangers et montra tant d'intrépidité. D'un seul coup, comme il l'avait pensé, Bonaparte consomma l'entière défaite de cette nouvelle armée de l'Autriche, et Alvinzi fut ramené jusqu'à Trente avec perte de la moitié de ses troupes. Le général rentra triomphant à Vérone, d'où, trois jours auparavant, il était sorti dans un mystère que la populace avait pris pour le présage d'une défaite. Aussi reçut-il à son retour l'accueil le plus enthousiaste. L'admiration des Véronais fut partagée par toute l'Italie, et quelques jours après, par la France et par l'Europe, chaque jour plus émerveillées de ces triomphes croissants, et qu'aucune défaite ne venait ternir. « Nos ennemis, même les plus déclarés, a dit Napoléon dans un souvenir de juste orgueil, ne purent rester froids, et joignirent leurs hommages à ceux de nos amis[1]. »

Cette campagne avait été aussi rapide et aussi étonnante que les deux autres. Mais ces grands avantages n'étaient point obtenus sans pertes. L'armée française avait besoin de repos. Bonaparte ne jugea

1. *Mémorial*, 2e partie, p. 226.

pas devoir s'engager dans les montagnes du Tyrol, et, en attendant que de nouveaux secours eussent permis à Alvinzi de rentrer en ligne, il pressa avec une nouvelle ardeur le siége de Mantoue, et y envoya une partie de ses troupes. Vainqueur encore des Autrichiens, il rêve un plus doux prix. Le 24 novembre, il écrit de Vérone[1] : « J'espère bientôt, ma douce amie, être dans tes bras. Je t'aime à la fureur. Tout va bien. Wurmser a été battu hier sous Mantoue. Il ne manque à ton mari que l'amour de Joséphine pour être heureux. » Et voulant faire une amoureuse surprise à sa femme, il part brusquement sans la prévenir, pour aller passer quarante-huit heures à Milan.

Mais depuis quelques jours, Mme Bonaparte, rassurée sur la situation de son mari et sur celle de l'armée, avait accepté une invitation pressante et réitérée de la ville de Gênes, et, croyant bien faire, s'était rendue dans cette ville pour répondre aux dispositions favorables que les Génois montraient pour la France, et chercher quelques distractions que ne lui offrait plus le séjour connu et monotone de Milan. « Elle fut reçue à Gênes, dit Walter Scott[2], avec une magnificence recherchée par les citoyens de cette république qui étaient du parti français. » C'était une manière encore de jouir de la gloire de son époux. Toutefois elle eut tort de s'absenter ainsi, sans prévenir celui-ci que ce contre-temps devait désoler. Sa

1. Collection Didot, t. Ier, p. 84.
2. *Vie de Napoléon Bonaparte*, t. VI, p. 215.

correspondance devient touchante. Il est impossible de voir plus de véritable amour et de sensibilité profonde. Cette exagération triste, ce tendre découragement, c'est bien là le langage d'un amant désappointé.

« De Milan, 27 novembre. — J'arrive à Milan ; je me précipite dans ton appartement, j'ai tout quitté pour te voir, pour te presser dans mes bras.... tu n'y étais pas : tu cours les villes avec des fêtes ; tu t'éloignes de moi lorsque j'arrive, tu ne te soucies plus de ton cher Napoléon. Un caprice te l'a fait aimer ; l'inconstance te le rend indifférent. Accoutumé aux dangers, je sais le remède aux ennuis et aux maux de la vie. Le malheur que j'éprouve est incalculable ; j'avais droit de n'y pas compter. Je serai ici jusqu'au 9 (29 novembre) dans la journée. Ne te dérange pas ; cours les plaisirs ; le bonheur est fait pour toi : le monde est trop heureux s'il peut te plaire, et ton mari seul est bien, bien malheureux[1]. »

Le lendemain, 28 novembre, il lui dit encore[2] : « Je reçois le courrier que Berthier avait expédié à Gênes. Tu n'as pas eu le temps de m'écrire, je le sens facilement. Environnée de plaisirs et de jeux, tu aurais tort de me faire le moindre sacrifice. Berthier a bien voulu me montrer la lettre que tu lui as écrite. Mon intention n'est pas que tu déranges rien à tes calculs, ni aux parties de plaisir qui te sont offertes ; je n'en vaux pas la peine, et le bonheur ou le

1. Collection Didot, t. Ier, p. 85.
2. *Ibid.*, p. 87.

malheur d'un homme que tu n'aimes pas n'a pas le droit d'intéresser. Pour moi, t'aimer seule, te rendre heureuse, ne rien faire qui puisse te contrarier, voilà le destin et le but de ma vie.

« Sois heureuse, ne me reproche rien, ne t'intéresse pas à la félicité d'un homme qui ne vit que de ta vie, ne jouit que de tes plaisirs et de ton bonheur. Quand j'exige de toi un amour pareil au mien, j'ai tort : pourquoi vouloir que la dentelle pèse autant que l'or? Quand je te sacrifie tous mes désirs, toutes mes pensées, tous les instants de ma vie, j'obéis à l'ascendant que tes charmes, ton caractère et toute ta personne ont su prendre sur mon malheureux cœur. J'ai tort, si la nature ne m'a pas donné les attraits pour te captiver; mais ce que je mérite de la part de Joséphine, ce sont des égards, de l'estime, car je l'aime à la fureur et uniquement.

« Adieu, femme adorable. Adieu, ma Joséphine. Puisse le sort concentrer dans mon cœur tous les chagrins et toutes les peines; mais qu'il donne à ma Joséphine des jours prospères et heureux! Qui le mérite plus qu'elle?...

« Je rouvre ma lettre pour te donner un baiser.... Ah! Joséphine!.... Joséphine!. ..

« BONAPARTE. »

On comprend cette douleur éloquente, quoique due à des chimères. Mais Joséphine, quoiqu'elle eût, il est vrai, légèrement agi, n'avait point à se reprocher de manque d'égards et d'estime pour ce mari couronné de tant de gloire et paré de tant d'amour. Elle l'ai-

mait sincèrement déjà, quoique avec le temps, loin de s'affaiblir, sa tendresse dût grandir encore. N'aurait-elle été fondée que sur la vanité, son affection eût encore été réelle et vive. Joséphine n'avait écrit qu'à Berthier, ignorant que Bonaparte fût à Milan ; peut-être même, comme elle n'avait pas reçu des nouvelles de son mari depuis quelques jours, ne savait-elle où le prendre. Au reste, en voyant aussi souvent revenir ces reproches faits à Joséphine de ne point écrire, il faut penser que si cela indique de sa part un peu de négligence de caractère et de nonchalance créole, il n'y a néanmoins à cet égard aucune conclusion formelle à tirer du recueil formé par la reine Hortense, car il est loin d'être complet. En effet, quoi qu'annonce son titre, il ne contient point les lettres de Joséphine à son mari. Celles-ci sont restées ou se sont perdues entre les mains de Napoléon qui, pendant cette première campagne, comme dans toutes les époques de sa vie, en a reçu un très-grand nombre de sa femme. De cette date il a dû exister aussi beaucoup de lettres dans lesquelles Napoléon accusait réception de celles de sa femme, mais précisément la partie de la correspondance du général qui contenait ces vifs mais amoureux reproches, a été choisie par la fille de l'Impératrice pour bien faire connaître quelle avait été la passion de Napoléon pour sa femme.

Sans doute Joséphine s'empressa d'accourir à Milan, et fit succéder le bonheur à ces réelles souffrances. Le général en chef en repartit peu de temps après,

comme il l'avait annoncé, feignant de marcher sur Rome, qui favorisait toujours les Autrichiens. Mais arrivé à Bologne à la tête d'une colonne, il se contente de menacer et d'intimider le gouvernement romain, n'ayant vraiment pas le temps de conduire une expédition de ce côté, car la monarchie autrichienne venait encore de faire un grand effort. Des secours de toute sorte en hommes, en chevaux, en matériel, avaient été envoyés à Alvinzi qui, à la fin de 1796, se retrouva à la tête de 80 000 hommes, pendant que Bonaparte n'avait reçu qu'une augmentation de forces de 6000 soldats. L'armée autrichienne se mit en marche en deux corps : l'un, sous les ordres d'Alvinzi, attaqua par Montebaldo, l'autre, commandé par le général Provera, prit par l'Adige et les plaines du Padouan, l'un et l'autre ayant le même but, et, par une direction différente, marchant à la délivrance de Mantoue.

Alvinzi ne fut pas plus heureux que la première fois. Au commencement de janvier 1797, Bonaparte, ayant réuni son armée, se met en mouvement, et remporte sur son adversaire un succès considérable à Saint-Michel, couronné et complété le 13 de ce mois par cette belle et décisive victoire de Rivoli, qui détruisit une partie du nouveau corps d'Alvinzi, et par celle de la Favorite, où il anéantit presque entièrement la forte division de Provera. Il chasse ensuite l'ennemi jusque dans les montagnes du Tyrol, et de sa seconde armée le maréchal Alvinzi ne ramène que 25 000 soldats en Autriche. Wurmser,

apprenant les suites désastreuses de la bataille de Rivoli et la retraite définitive de son collègue, rend la place de Mantoue au général Serrurier et non à Bonaparte lui-même, qui, ayant accordé une capitulation honorable au vieux maréchal, s'était refusé la satisfaction d'assister à son humiliation, et était immédiatement parti pour marcher enfin sur Rome et tirer satisfaction de la connivence du gouvernement papal avec l'Autriche.

Il avait fait venir Joséphine à Bologne, car il ne craint plus maintenant, l'Italie étant complétement déblayée, et il passa là quelques jours avec elle. En marche sur Rome, il lui mande de Forli, le 3 février : « Je pars cette nuit. Nos troupes sont à Rimini. Le pays commence à se rassurer. Je t'adore et te donne mille baisers[1]. » Le 10 février, il lui annonce qu'il est à Ancône, dont il a pris la citadelle, après une petite fusillade, par un coup de main[2].

Joséphine seule à Bologne ne pouvait s'y plaire. Elle insiste pour aller rejoindre le quartier général de l'armée, mais son mari le lui refuse et lui répond que tout n'est pas encore terminé, et que d'ailleurs le pays où il se trouve est très-maussade, et que tout le monde y a peur. Mais il exige plus que jamais que sa femme lui donne de ses nouvelles tous les jours, et il termine ainsi : « Je te donne un million de baisers. Je ne me suis jamais tant ennuyé qu'à cette vilaine guerre-ci. Adieu, ma douce amie; pense à

1. Collection Didot, t. Ier, p. 91.
2. *Ibid.*, p. 92.

moi[1]. » Le 13 février, il ajoute : « Je pars à l'instant pour passer les montagnes. Du moment que je saurai à quoi m'en tenir, je te ferai venir avec moi : c'est le vœu le plus cher de mon cœur. Mille et mille baisers[2]. »

Mais la tristesse, la maladie, s'étaient emparées de Joséphine, peu faite pour cette vie de fatigues et presque de bivouac. Comme il est facile de le comprendre, les émotions de la guerre, cette séparation presque continuelle de son mari, l'absence de ses enfants, avaient fini par attaquer son moral. Bonaparte lui en écrit le 16 février : « Tu es triste, tu es malade, tu ne m'écris plus, tu veux t'en aller à Paris. N'aimerais-tu plus ton ami? Cette idée me rend malheureux. Ma douce amie, la vie est pour moi insupportable depuis que je suis instruit de ta tristesse.... Je te prie de te ménager, de m'aimer autant que je t'aime et de m'écrire tous les jours. Mon inquiétude est sans égale.... Peut-être ferai-je la paix avec le pape et serai-je bientôt près de toi; c'est le vœu le plus ardent de mon âme. Je te donne cent baisers. Crois que rien n'égale mon amour, si ce n'est mon inquiétude. Écris-moi tous les jours toi-même. Adieu très-chère amie[3]. » Et il lui envoie Moscati, son médecin, pour la soigner.

Trois jours après, le général écrit encore à sa femme de Tolentino pour lui apprendre qu'il vient d'y signer

1. Collection Didot, t. I[er], p. 93.
2. *Ibid.*, p. 95.
3. *Ibid.*, p. 98.

la paix avec le saint-père, moyennant la cession de Bologne, de Ferrare et de la Romagne à la République, de 30 millions d'argent et des objets d'art, et il lui annonce son retour à Bologne[1]. « Ménage-toi, je t'en conjure, » lui répète-t-il. Cela veut dire toutefois : « quoique malade, écris-moi sans cesse. » Il n'admet pas un seul jour passé sans lettres de Joséphine, et quelque légitime que soit la cause de son silence, ce silence lui cause toujours la même souffrance de cœur : « Pas un mot de ta main, ajoute-t-il; bon Dieu! qu'ai-je donc fait? Ne penser qu'à toi, n'aimer que Joséphine, ne vivre que pour ma femme, ne jouir que du bonheur de mon amie, cela doit-il me mériter de sa part un traitement si rigoureux? Mon amie, je t'en conjure, pense souvent à moi et écris-moi tous les jours. Tu es malade ou tu ne m'aimes pas! Crois-tu donc que mon cœur soit de marbre, et mes peines t'intéressent-elles si peu? Tu me connaîtrais bien mal! Je ne puis le croire. Toi à qui la nature a donné l'esprit, la douceur et la beauté, toi qui seule pouvais régner dans mon cœur, toi qui sais trop, sans doute, l'empire absolu que tu as sur moi! Écris-moi, pense à moi et aime-moi. Pour la vie tout à toi. »

C'est la dernière lettre de cette période, adressée par le général Bonaparte à sa femme. Il vint bientôt la reprendre à Bologne et la reconduisit à Milan où il passa quelques jours entre les soins de sa conquête et les joies de son amour.

1. Collection Didot, t. Ier, p. 95.

Maître de Mantoue, Bonaparte pouvait maintenant donner cours à son plan proposé depuis longtemps déjà au Directoire, et à sa menace faite aux généraux autrichiens de marcher sur Vienne, et d'aller dicter la paix à l'empereur, dans sa capitale même. Mais l'Autriche voulut tenter un dernier effort. Elle retira de ses provinces du Rhin l'archiduc Charles qui venait d'obtenir des succès contre les Français, et lui donna le commandement d'une quatrième armée. Le prince Charles n'eut pas un meilleur sort que ses devanciers. La fortune, le génie de Bonaparte l'emportent encore dans cette suprême épreuve. A la bataille du Tagliamento, il renverse ce dernier espoir de l'Autriche, et se met à la poursuite de l'ennemi sur la route de Vienne. Le 16 mars, il arrive à Gradisca; quelques jours après, il prend Laybach et Trieste; le 25, il entre en Allemagne, poussant toujours devant lui l'archiduc, et, le 29, il s'empare de Clagenfurt. L'armée française se trouve alors à quarante lieues de la capitale de l'Autriche : en quinze jours, Bonaparte peut réaliser sa menace et la promesse par lui faite au Directoire.... L'Autriche, entièrement démoralisée, s'avoue enfin vaincue, et, le 18 avril, les préliminaires de la paix sont signés à Léoben.

On connaît cette universelle joie, cette admiration enthousiaste qui ravit la France, lorsque, au bout d'une série non interrompue de victoires, elle entendit prononcer ce mot de paix. Après cinq années de guerres, de lutte acharnée, l'un des ennemis les plus

considérables de la République s'humiliait enfin et reconnaissait la force et l'ascendant de la France; et cette merveille était due à un jeune capitaine de vingt-sept ans, qui, du premier coup, dépassait tous les généraux de son temps! Aussi, quoique jaloux parce qu'il était impuissant et médiocre, le gouvernement d'alors vit ses sentiments secrets débordes par l'entraînement public, et, après avoir résisté quelque temps à la nécessité et à la convenance de donner à Bonaparte la conduite des négociations qu'allait entraîner l'acte de Léoben, il fut obligé par la voix impérieuse de l'opinion, de retirer ses pouvoirs au général Clarke qui lui avait été adjoint, et de donner au vainqueur de l'Italie carte blanche pour négocier à sa guise.

De Léoben même, le général Bonaparte avait prescrit le châtiment de Venise qui, pendant cette dernière campagne, avait multiplié les actes de mauvais vouloir et même d'hostilité contre la France. Après avoir donné une sévère leçon à ce gouvernement et l'avoir amené à composition, le général rentra à Milan où il retrouva sa femme toute à sa tendresse et à son orgueil, certes bien légitime, et aujourd'hui dégagé de toute appréhension sur l'existence d'un époux toujours plus illustre et plus chéri. Pendant quelque temps, comme le reste de la population, elle avait été tenue dans l'ignorance des détails et des résultats de sa marche hardie au sein de l'Allemagne. Le général fit son entrée triomphale au milieu d'une allégresse universelle. Les autorités de Milan s'empressèrent de

lui apporter leurs félicitations. Toutes les villes affranchies de l'Italie envoyèrent leurs députations pour lui demander à faire partie de la grande république cisalpine dont il avait annoncé la formation prochaine. Bientôt ce fut une véritable ivresse. La reconnaissance italienne célébrait sur tous les tons *le vainqueur de l'Autriche, le libérateur de l'Italie, le héros pacificateur*. Ce fut aussi pour Joséphine un redoublement d'hommages. Sa joie de voir se terminer si heureusement cette guerre d'Italie vint bientôt s'accroître de deux bonheurs qui lui arrivèrent en même temps : son retour à la santé et la visite de son fils Eugène qui, plus épris de la guerre que de l'étude, accourait en Italie avec l'ardent désir d'embrasser sa mère bien-aimée et la ferme résolution de mériter l'estime de son glorieux beau-père.

Dès son arrivée, le général l'attacha à sa personne, sans doute à la place de son frère Louis qu'à cause de sa santé, il avait été obligé de renvoyer en France. Un certificat fourni par Eugène de Beauharnais trois ans après, au ministère de la Marine, à l'appui d'une demande en restitution des biens qui lui appartenaient à Saint-Domingue, nous apprend que c'est le même jour, c'est-à-dire le 30 juin 1797, qu'il fut nommé sous-lieutenant dans le premier régiment de hussards et aide de camp du général en chef de l'armée d'Italie[1]. Dans ces derniers temps il a été beau-

1. Archives du ministère de la marine. Dossier Beauharnais.

On a dit souvent qu'avant cette époque Eugène de Beauharnais avait déjà fait ses débuts militaires sous les auspices et aux côtés du

coup question du prince Eugène. Sa mémoire est sortie plus pure des débats imprévus dont elle a été l'objet. Nous aurons souvent occasion de parler de lui dans la suite de cet ouvrage auquel il appartient. Un mot suffira aujourd'hui pour constater son apparition sur ce théâtre de l'Italie où il est destiné à jouer un rôle si considérable, sans dévier jamais, on peut le dire déjà, de la ligne de la droiture la plus exquise. C'est à ceux qui l'ont alors connu, que nous voulons emprunter ces quelques traits de sa physionomie à son entrée dans la vie : « Eugène, dit Bourrienne, arriva à Milan après Léoben.... Il était âgé de dix-sept ans[1]. Il fit immédiatement le service d'aide de camp du général en chef, qui avait pour lui une grande tendresse, justifiée par ses bonnes qualités. Eugène avait un cœur excellent, un beau courage, une morale pure, beaucoup de loyauté, de franchise, d'obligeance et d'amabilité. » M. Arnault, qui l'a vu aussi à son arrivée à Milan, nous le montre tel que devait être ce sous-lieutenant de seize ans : « Ce n'était plus un enfant, dit-il, mais ce n'était pas encore un homme. » Son instituteur l'avait déclaré *n'être bon à rien*, « parce qu'il ne faisait ni un thème sans solécisme, ni une version sans contre-sens. » L'enfant reparaissait lorsque, dans la galerie du palais Serbelloni,

général Hoche, ami de sa mère. Nous n'avons trouvé nulle part la confirmation officielle de ce fait; et ce qui nous met en défiance contre sa réalité, c'est que la plus ancienne mention qu'on en trouve se lit dans cette œuvre de Mlle Lenormand, que le lecteur connaît.

1. Mémoires, t. II, p. 129. Eugène était né le 3 septembre 1781; il n'avait pas seize ans.

au milieu des dames qui visitaient sa mère, « il plaisantait et riait comme un page. » Mais déjà, ajoute le même, sa bravoure précoce et sa sérieuse loyauté attestaient l'homme en lui[1].

Après quelques jours donnés à Milan, le général Bonaparte vint s'établir à Montebello, et là s'ouvrirent les négociations destinées à assurer la paix définitive avec l'Autriche. Ce fut une belle époque dans la vie de Napoléon comme dans celle de Joséphine que ces quelques mois passés ainsi, au milieu des honneurs et des respects, sur les rives embaumées du lac Majeur et du lac de Côme. Jamais souverains ne furent plus fêtés que ces deux époux, dans cette cour si bien décrite par l'historien anglais de Napoléon : « Cette campagne rendue célèbre par l'importante négociation dont elle fut le théâtre, est située, dit-il[2], à quelques lieues de Milan, sur la pente douce d'une colline qui commande une vaste perspective sur les plaines fertiles de la Lombardie. Les dames du plus haut rang et les plus distinguées par leur esprit, leur beauté et tout ce qui pouvait, en un mot, ajouter du charme à la société, rendaient chaque jour, hommage à Joséphine. Elle les recevait avec une grâce et un bonheur d'expressions qui semblaient annoncer qu'elle était née pour s'acquitter, mieux que personne, du rôle de noble courtoisie dévolu à la femme d'un homme aussi distingué que Napoléon. Les divers ministres et envoyés de l'Autri-

1. *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. III, p. 48.
2. *Vie de Napoléon Bonaparte*, par Walter Scott, t. VI, p. 224.

che, du pape, des rois de Naples et de Sardaigne, du duc de Parme, des cantons suisses, de plusieurs États d'Allemagne; la foule des généraux, des hauts fonctionnaires, des députés des villes, l'arrivée et le départ des divers courriers; le mouvement des affaires importantes, mêlé aux fêtes et aux banquets, aux bals et aux parties de chasse, tout réalisait le tableau d'une cour splendide, et l'ensemble de toutes ces choses fut, en effet, appelé par les Italiens, *la cour de Montebello.* »

On a peine à s'éloigner de ces jours si beaux, si radieux de la première campagne d'Italie; aussi demandons-nous à compléter ce volume par quelques détails sur la remarquable négociation qui amena la paix de Campo-Formio.

Nous avons là-dessus les souvenirs de trois témoins oculaires : Bourrienne, l'académicien Arnault et le duc de Raguse. Ils nous font vivre de cette vie si brillante et, on peut le dire, si poétique. Ils appellent un château magnifiqne cette résidence que Walter Scott qualifie d'un nom plus modeste. M. Arnault nous apprend qu'elle était ornée d'une grande terrasse à l'italienne, et qu'elle possédait de grands jardins, « autour desquels régnait une allée couverte qui, tout à fait semblable aux arceaux de Marly, offrait une voûte impénétrable aux rayons du soleil[1]. »

Le marquis de Gallo, ministre de Naples à Vienne, ayant la confiance de l'Impératriee, caractère souple,

1. *Mémoires de Napoléon*, t. III, p. 21.

insinuant, mais droit[1], avait été chargé de suivre les négociations avec le général Bonaparte. Il s'était logé à une demi-lieue du château. L'échange des ratifications des préliminaires de Léoben eut lieu entre eux le 24 mai, et bientôt après, désireux l'un et l'autre d'en finir, ils arrêtèrent d'un commun accord les termes d'une convention contenant les bases de la paix définitive[2]. Mais la cour de Vienne ayant refusé de ratifier cette convention, le 19 juin le comte de Meerfeld arriva à Montebello chargé de déclarer que l'Autriche ne voulait plus d'une négociation séparée en Italie, et entendait traiter la paix à Berne avec tous ses alliés, c'est-à-dire surtout avec la participation de l'Angleterre. Le général Bonaparte résista avec énergie à cette prétention, et l'Autriche, voyant qu'il n'y avait aucune faiblesse à espérer d'un tel caractère, revint au système d'une négociation séparée qui seule pouvait amener la paix.

Trois mois, mai, juin et juillet, furent employés à ces débats préliminaires, et ces trois mois ne furent qu'une suite de réceptions et de fêtes qui servirent à faire ressortir le ton exquis de Mme Bonaparte, à laquelle les diplomates autrichiens rendaient tous les hommages dus au nom de son époux et à sa propre distinction. « Le marquis de Gallo, dit M. Arnault[3], introduisit dans la société de Montebello des manières qui contrastaient tant soit peu

1. *Mémoires de Napoléon*. Paris, 1830, t. II, p. 232.
2. *Ibid.*, t. II, p 277.
3. *Ibid.*, t. III, p. 44.

avec celles du quartier général, mais qui pour cela peut-être n'en plaisaient que plus à Bonaparte et à Joséphine, à qui elles rappelaient celles de Versailles. »

La fin des périls de son mari, l'arrivée de son fils, le retour de sa santé, avaient redonné à Mme Bonaparte cette douce gaieté (voilée cependant encore en partie par l'absence de sa fille) qui était l'apanage de son caractère si égal, si prêt toujours à la bonne grâce et au sourire. Peu à peu elle se trouva entourée de presque toute la famille de son mari. Joseph Bonaparte, ministre de la République près le duc de Parme, en attendant sa prochaine ambassade à Rome, était arrivé le premier à Montebello avec sa charmante femme et sa belle-sœur, cette Eugénie-Désirée qu'avait voulu épouser le général. Il fut suivi par son oncle Fesch, le futur cardinal, et tous les deux furent bientôt rejoints par Mme Bonaparte la mère et ses trois filles, dont l'aînée venait de se marier avec M. Bacciochi, et la seconde, la jeune et belle Pauline, allait épouser le général Leclerc[1].

Aussi la représentation à Montebello ne durait pas toujours. La vie, le plus souvent bruyante, y était parfois retirée. Aux grands jours, la musique des guides exécutait, pendant les repas, des symphonies militaires et jouait nos airs patriotiques; on donnait des soirées, des bals d'apparat; on courait le sanglier dans des chasses conduites par Berthier qui se souvenait de sa jeunesse passée à Versailles[2]. Dans les

1. *Mémoires de Lavallette*, t. Ier, p. 216.
2. *Memoires* de M. Arnault, t. III, p. 35 et 44.

jours laissés à l'intimité, le général revenait avec joie aux affections et aux souvenirs de la famille. Joséphine organisait chaque soir une modeste partie de *vingt et un*, et Bonaparte forçait Arnault à jouer avec lui au *jeu de l'oie*, qui ne l'empêchait point de penser à ses affaires, et où il prenait un véritable plaisir d'enfant. Puis on allait prendre des glaces sur la terrasse, en respirant cette atmosphère parfumée que Dieu a donnée à l'Italie, et en admirant les mille étincelles dont les mouches phosphoriques éclairent sur les bords des lacs, l'épaisseur des ténèbres[1]. Rentrés au salon, Mme Léopold Berthier chantait des romances, aidée parfois par Joséphine. Eugène jouait, en s'attristant, avec son cher *Fortuné*, qui lui rappelait son père et sa mère prisonniers aux Carmes[2]. On racontait des histoires merveilleuses qu'affectionnait le général, et dans lesquelles il excellait, et quelquefois, les dames retirées, sauf pourtant Joséphine, dont nous connaissons le goût pour les entretiens sérieux, la soirée finissait par une de ces conversations instructives, attachantes, animées, sur la politique, les sciences, les arts qui s'engageaient entre le général en chef, Monge et Berthollet, dont Bonaparte avait réclamé le concours pour l'éclairer dans les questions scientifiques et artistiques concernant l'Italie[3].

1. Arnault, *ibid.*

2. *Fortuné*, devenu arrogant en sa qualité de favori, mourut étranglé dans ce séjour à Montebello par le chien du cuisinier, fatigué d'en être impunément mordu chaque jour. M. Arnault a enregistré sa triste fin.

3. Marmont, t. I, p. 262.

Dans les loisirs que leur faisaient les lenteurs calculées de l'Autriche, les hôtes de Montebello eurent .e temps et l'occasion de parcourir les délicieux environs de ce château célèbre. Ce furent pour Bonaparte et Joséphine de poétiques émotions et des réceptions touchantes. Le souvenir de ces promenades autour des lacs enchantés de la campagne lombarde, a été recueilli par les compagnons du captif de Sainte-Hélène, si heureux quand il se reportait à cette aurore de sa vie. « La cour de Montebello, lit-on dans les Mémoires publiés sous le nom de Napoléon[1], fit plusieurs voyages au lac Majeur, aux îles Borromées, au lac de Côme. Elle séjourna dans les différentes maisons de campagne qui environnent ces lacs. Chaque ville, chaque village voulait se distinguer et donner une marque d'hommage et de respect au *libérateur de l'Italie*. Le corps diplomatique était frappé de tout ce qu'il voyait. »

Toutefois l'Autriche ne devait pas se rendre encore. Après ces trois mois passés à Montebello, les négociations n'avançaient pas. Sans rien rompre, on se sépara, et Bonaparte donna la fin du mois de juillet et le mois d'août à Milan. Les lenteurs et les refus du gouvernement autrichien venaient de la connaissance qu'il avait du mouvement royaliste qui se préparait à Paris, et que fit avorter le 18 fructifor. Le Directoire l'ayant emporté sans montrer de grands scrupules dans les moyens, le cabinet de Vienne comprit qu'il

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le règne de Napoléon*. Paris, 1830, t. II, p. 237.

fallait travailler de nouveau à la paix, mais d'une manière sérieuse, sous peine de voir la guerre recommencer immédiatement. Les conférences furent donc reprises, et la ville d'Udine, dans le Frioul, fut choisie pour cet objet comme plus rapprochée des terres de l'Empire et affectant une plus évidente neutralité.

Vers le milieu de septembre, le général Bonaparte, accompagné de sa femme seule, sa famille étant repartie après le mariage de Pauline, se rendit à Passeriano, afin de terminer cette longue et difficile négociation. Passeriano était une fort belle maison de campagne, appartenant à l'ex-doge Marin et située sur la rive gauche du Tagliamento, à quatre lieues d'Udine et à trois lieues des ruines d'Aquilée. A son jardin était attenant un parc magnifique, mais décoré avec plus de luxe que de goût[1].

L'Autriche se trouvait représentée encore par le marquis de Gallo et de plus par le comte de Cobentzel, celui ci d'une corpulence énorme, dur et difficile en affaires, où il apportait les éclats d'une voix retentissante et des gestes impérieux, mais au salon très-homme du monde, agréable causeur, possédant et racontant volontiers les anecdotes de toutes les cours de l'Europe, et, par conséquent, d'une société très-précieuse pour Mme Bonaparte, que cette négociation ainsi prolongée devait amuser peu[2]. Les conférences se tenaient alternativement chez les di-

1. *Mémoires de Napoléon*, t. II, p. 332 ; et *Souvenirs* de M. Arnault, t. III, p. 325.
2. *Ibidem.*

plomates autrichiens à Udine et au quartier général de Passeriano, et les négociateurs dînaient réciproquement les uns chez les autres. Mais les distractions étaient plus rares qu'à Montebello; aussi Joséphine et les dames qui l'avaient accompagnée assistaient-elles avec empressement aux représentations du théâtre d'Udine, où une troupe d'amateurs, pris parmi nos employés subalternes, ne craignait pas de faire rire à ses dépens, en jouant *la Mort de César*[1].

Mais une distraction d'un grand intérêt fut ménagée par Bonaparte à sa femme. Le gouvernement vénitien, redoutant avec raison pour lui l'issue des négociations de Passeriano, montrait autant d'humilité qu'il avait affiché d'hostile passion. Il suppliait le général en chef de l'armée d'Italie de venir visiter Venise, afin de recevoir personnellement l'assurance de son zèle et de sa fidélité. Bonaparte, qui avait résolu dans sa pensée le renversement de l'oligarchie vénitienne et la cession éventuelle de cet État à l'Autriche contre Mantoue et l'Adige, ne voulut pas faire un voyage où il eût été naturellement gêné. Mais il permit à sa femme, à qui on ne pouvait demander et qui ne pouvait prendre aucun engagement, de faire honneur à l'invitation du gouvernement de Venise, et celle-ci s'empressa de se rendre dans cette ville si belle et si curieuse, qu'elle voulait voir avant de quitter l'Italie.

1. *Souvenirs* de M. Arnault, t. III, p. 330.

On ne connaissait aucun détail de cette visite. Son récit forme une des pages les plus littéraires et les plus animées des Mémoires de Marmont, choisi par le général en chef, dans cette circonstance, pour accompagner sa femme. Une telle description est essentiellement de notre sujet; il vaut mieux la reproduire textuellement ici, que de redire les mêmes choses en d'autres termes assurément moins exacts que les paroles d'un témoin oculaire[1].

« Les Vénitiens ne pouvant se mettre aux pieds du vainqueur de l'Italie, de celui dont leur destinée dépendait, furent empressés de faire, pour la réception de sa femme, tout ce qui pouvait lui plaire, la flatter et l'honorer. Mme Bonaparte resta quatre jours à Venise; je l'y accompagnai. Trois jours furent consacrés aux plus belles fêtes.

« Le premier jour on donna une régate, course de barques et genre de fête réservé à la seule Venise.... La course se fait avec des bateaux extrêmement allongés, très-étroits, montés par un seul homme et quelquefois par deux. Cinq ou six de ces bateaux luttent ensemble, et la course commençant dans le grand canal, finit au Ponte-Rialto. Ces barques volent, et l'on ne peut se faire une idée de leur vitesse si on ne les a vues. La beauté de la fête consiste surtout dans l'affluence des spectateurs, Les Italiens sont très-avides de ce spectacle; on arrive de la terre ferme pour en être témoin; il n'y a pas un individu de la ville

1. *Mémoires* du duc de Raguse, t. I, p. 287.

qui ne vienne sur le grand canal pour en jouir, et, dans la circonstance dont je parle, cent cinquante mille curieux au moins occupaient les maisons ou les toits bordant le grand canal; plus de cinq cents barques, grandes ou petites, et plus ou moins ornées suivaient la course. Le second jour on fit une promenade sur l'eau; un repas fut donné au Lido; toute la population suivait sur des barques, et toutes les barques étaient couvertes de fleurs, de guirlandes et retentissaient de musique. Enfin le troisième jour la promenade se fit la nuit. Le palais et les maisons du grand canal, illuminés d'une manière éclatante, éclairaient une multitude de barques couvertes elles-mêmes de feux de couleur. Après une promenade de deux heures et un beau feu d'artifice tiré sur l'eau, on se rendit à un bal au palais. Si on réfléchit aux moyens résultant de la localité de Venise, à la beauté de l'architecture, à ce mouvement prodigieux des barques serrées les unes auprès des autres, et donnant l'idée d'une ville qui marche; si l'on pense aux efforts inspirés, dans une pareille circonstance, à ce peuple dont l'imagination est brillante, le goût exquis et la passion des plaisirs effrénée, on devinera quel spectacle nous fut offert. Ce n'était plus la Venise puissante, c'était la Venise élégante et voluptueuse. »

Mme Bonaparte n'était pas dans la confidence des projets de son époux; aussi, sans rien feindre et sans avoir à contraindre ses émotions et sa parole, elle put admirer, louer et remercier cette Venise qui la trai-

tait en reine, et comme les victimes de l'amphithéâtre, la saluait avant de mourir.

Rentrée à Passeriano, Mme Bonaparte vit pendant quelques jours deux célébrités militaires, Bernadotte et Desaix, qu'y avait attiré leur admiration pour son époux, admiration cependant d'une nature diverse chez l'un et chez l'autre, car chez le premier elle était basée seulement sur l'estime, tandis que chez Desaix elle venait aussi du cœur.

Cependant les envoyés d'Autriche reculaient toujours la conclusion de la paix, ne voulant pas consentir à cette cession de Mantoue à laquelle Bonaparte tenait essentiellement comme la garantie de l'existence de la république cisalpine qu'il venait de constituer. Le 16 octobre le débat durait encore. Croyant intimider son adversaire, le comte de Cobentzel menaça de tout annuler si le général persistait dans sa prétention C'est alors que, dans sa colère de voir perdre ainsi six mois de négociations, d'attente, de travaux et d'ennuis, le général Bonaparte répondit au procédé autrichien par ce geste impétueux qui renversa la porcelaine de prix de M. de Cobentzel, et par la menace de briser avec la même facilité la monarchie autrichienne. Comme à cet emportement, peut-être calculé, Bonaparte joignait l'envoi d'un courrier à l'archiduc Charles pour lui dénoncer la reprise des hostilités, les ministres autrichiens eurent peur, et l'on arrêta pour le lendemain même la conclusion de la paix.

Le traité fut daté de Campo-Formio, petit village

à égale distance de Passeriano et d'Udine, où il ne s'était pas tenu une seule conférence, mais qui avait été neutralisé à cet effet. Marmont fut envoyé afin d'y faire tout préparer pour la signature, mais il n'y avait pas une seule maison convenable pour recevoir les plénipotentiaires. Le colonel Marmont avait ordre, en outre, d'inviter MM. de Cobentzel et de Gallo à se rendre à Passeriano, ce qu'ils firent de fort bonne grâce [1]. « Des secrétaires des deux légations, raconte M. de Lavallette, firent les copies du traité. Le travail dura toute la journée. Le général était d'une gaieté charmante. Plus de discussions ! Il resta une partie de la journée dans son salon; il ne voulut pas même qu'on apportât des bougies quand la nuit fut venue. On s'amusa à causer et même à faire des contes de revenants, comme si l'on eût été en famille dans un vieux château. Enfin, vers dix heures du soir, on vint lui annoncer que tout était terminé. Il courut au cabinet, signa gaiement, et le général Berthier, porteur du traité, était à minuit sur la route de Paris [1]. »

Ainsi fut mené à fin ce traité de Campo-Formio qui faisait autant d'honneur à l'habileté du général français, diplomate improvisé mais supérieur, que cette merveilleuse campagne avait jeté d'éclat sur sa réputation militaire. Entre autres avantages, le traité donnait à la France la limite du Rhin, et affranchissait l'Italie. A la nouvelle de cette conclusion, ce fut

1. *Mémoires* de Napoléon, t. II, p. 347; et du duc de Raguse, t. I, p. 302.

1. *Mémoires* de M. de Lavallette, t. I, p. 250.

en France comme en Italie un concert magnifique d'éloges et d'acclamations. Jamais conquérant, jamais négociateur n'avait joui d'une gloire plus éclatante et plus pure[1].

Le général Bonaparte employa encore un mois à l'organisation et à l'installation de la république italienne. Puis, son œuvre terminée, il se mit en route sans sa femme qui prenait une autre direction, pour la France qu'il avait hâte de revoir, et qui l'attendait avec tant d'impatience. Son voyage à travers le Piémont et la Suisse fut un triomphe continu. Les populations faisaient la haie sur son passage, les villes le haranguaient, les jeunes filles lui offraient des fleurs. Bonaparte arriva à Rastadt où devait se tenir

1. *Moniteur* du 28 octobre. — Quelques membres du Directoire, tenant peu de compte des réalités du moment et des véritables intérêts de la France, auraient voulu imposer à l'Autriche des conditions plus dures, ce qui était le renouvellement assuré de la guerre. Cependant, au bout de quelques jours, le gouvernement fut unanime pour féliciter le négociateur et se féliciter lui-même d'un traité qui assurait à la République une paix si longtemps désirée. C'est ce que constate un article officiel inséré dans le *Moniteur* du 9 novembre, qui n'a point été utilisé encore que nous sachions, et qui doit trouver sa place ici. Voici cet article :

« On raconte que Bonaparte, aussitôt que la paix fut signée, le 17 au soir, sauta au cou de M. Cobentzel, l'embrassa avec transport, et le félicita de cette heureuse conclusion, avec l'effusion du cœur la plus touchante.

« Pendant toute la négociation, les plénipotentiaires autrichiens ont montré pour le héros de l'Italie des égards et une déférence extrêmes. Celui-ci, impatienté des lenteurs de la cour de Vienne, et ne concevant pas qu'il fallût tant de temps et de courriers pour donner une seule réponse aux propositions qu'il faisait, les traitait quelquefois un peu cavalièrement. M. de Gallo a prouvé un zèle et une dextérité qui lui font infiniment d'honneur. Il craignait tellement

un congrès pour étendre la paix à toutes les puissances de l'Allemagne ; il y fut reçu par une foule de princes allemands, de diplomates et de généraux avides de contempler cet homme extraordinaire, presque aussi populaire chez l'ennemi que dans sa patrie. Il n'y demeura que le temps d'ouvrir le congrès, et il repartit pour Paris où il arriva le 6 décembre à cinq heures du soir, dans le plus strict incognito.

Joséphine ne rentra à Paris que huit jours après son mari. Avant de revenir en France, elle avait désiré aller visiter Rome et embrasser son fils Eugène, envoyé en mission auprès de notre ambassadeur. Par-

que l'impatience du général en chef lui fit rompre les négociations, qu'on l'a vu, un jour que celui-ci s'en retournait fort irrité à Passeriano, courir après lui, et disant à un aide de camp : « Rapportez-« lui au moins que je l'ai conduit jusqu'à sa voiture. »

« Huit jours avant la conclusion si désirée, les conférences avaient été suspendues, et tout semblait désespéré. C'était à la suite d'une scène fort vive entre les plénipotentiaires autrichiens et Bonaparte. Celui-ci, dans le cours d'une conversation, s'était emporté contre eux et leur avait dit : « Je porterai ma réponse à Vienne. »

« On a cité quelques autres circonstances moins importantes, et qui avaient cependant été recueillies avec soin. Tout ce qui concerne les événements et les hommes célèbres est digne de l'attention des observateurs. Un caractère particulier de ces conférences a été le secret qui a été observé. Les espérances, les craintes, les doutes, rien n'a été encouragé ni démenti : et c'était un jeune homme de vingt-huit ans qui, placé au milieu de si grands intérêts, et se trouvant pour ainsi dire la clef de la voûte politique de l'Europe, gardait ce secret impénétrable au milieu des efforts de tous les genres pour le lui arracher. Il est vrai que ce jeune homme avait déjà fait des choses bien plus étonnantes encore, et que (si nous en croyons nos pressentiments et les conseils de la fortune) sa carrière, déjà si glorieuse et si bien remplie, n'est encore qu'à son commencement. »

tout où elle passa (le Directoire prit soin de le constater dans son organe,)[1] elle fut accueillie avec la plus grande distinction, et on s'empressa de lui donner des fêtes. Ces hommages s'adressaient encore, il est vrai, à son époux; mais une bonne part en revenait aussi à la manière dont elle avait rempli la mission que sa position lui avait faite. L'Italie honorait en elle ce charme des manières et du cœur, cette bonté toujours égale, cette bienfaisance toujours prête, dont Milan garde encore le souvenir.

1. *Moniteur* du 7 décembre 1797.

FIN DU PREMIER VOLUME.

# TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE IV.



CHAPITRE V.



CHAPITRE VI.



FIN DE LA TABLE.

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation, rue de Vaugirard, 9.

